



THÈSE

**En vue de l'obtention du
DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE**

Délivré par l'Université Toulouse 2 - Jean Jaurès

**Présentée et soutenue par
Pénélope LAPORTE**

Le 20 avril 2023

**Penser la transition des systèmes agricoles et alimentaires par la
pérennisation des filières alternatives : étude de cas de la filière
Union Fromagère Jeune Montagne**

Ecole doctorale : **TESC - Temps, Espaces, Sociétés, Cultures**

Spécialité : **Sciences économiques**

Unité de recherche :

LISST - Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires

Thèse dirigée par

Mohamed GAFSI et Hichem AMICHI

Jury

Mme Dominique BARJOLLE, Rapporteur

Mme Adeline ALONSO UGAGLIA, Rapporteur

Mme Marie-Christine HENNINGER, Examinatrice

M. Jean-Marc TOUZARD, Examineur

M. Mohamed GAFSI, Directeur de thèse

M. Hichem AMICHI, Co-directeur de thèse

CONTEXTE ET FINANCEMENT DE LA THÈSE

Le doctorat correspondant à la thèse ci-présente a débuté le 4 novembre 2019. Affiliée au laboratoire de recherche LISST-DR (Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Société, Territoires - Dynamiques Rurales), la majorité du travail de thèse a été effectuée au sein de l'École d'Ingénieurs de Purpan, à Toulouse.

Cette thèse a été financée dans le cadre du dispositif CO3 (Co-construire les connaissances pour la transition agroécologique et solidaire), mis en place par l'ADEME. Elle s'inscrit en particulier dans le projet DURFAC (Durabilité des filières agricoles en milieu coopératif), proposé par une équipe d'enseignants-chercheurs de l'École de Purpan.

RÉSUMÉ

Cette thèse s'intéresse aux dynamiques de pérennisation d'une filière agricole alternative au modèle productiviste dominant. Ce type de filière permet de proposer une autre manière de produire et consommer, qui correspond davantage à des objectifs de respect de l'environnement, des territoires, des animaux et des agriculteurs. La question de recherche inhérente à ce travail interroge les leviers de pérennisation de ce modèle alternatif. Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur deux cadres théoriques issus de disciplines scientifiques différentes : la Multi-Level Perspective et l'empowerment. Le cadre analytique de la Multi-Level Perspective en sciences économiques nous a permis d'analyser la situation de pérennité de la filière dans son ensemble, en considérant à la fois les leviers organisationnels et économiques mobilisés et les dynamiques d'interactions entre la filière et son environnement. L'empowerment, issu des sciences de gestion et de la sociologie, permet d'appréhender les capacités d'agir des agriculteurs et de comprendre en quoi elles peuvent contribuer à la pérennisation de la filière. Nos résultats, issus d'une méthodologie entièrement qualitative fondée sur 86 entretiens semi-directifs et deux ateliers participatifs, montrent la diversité des leviers mobilisés et les enjeux inhérents à l'adoption de certaines pratiques issues du paradigme productiviste, qui apportent une certaine sécurisation mais aussi certains risques pour la filière. Aussi, les résultats mettent en évidence l'importance des processus d'empowerment au sein de cette filière, ce qui offre des perspectives pertinentes en termes d'études plus approfondies de la durabilité sociale que permettent ces modèles alternatifs.

ABSTRACT

This thesis focuses on the dynamics of the sustainability of agricultural sectors that are alternatives to the dominant production model. These channels allow another way of producing and consuming, which is more consistent with the objectives of respecting the environment, the territories, the animals and the farmers. The research question of this work aims at identifying the levers of sustainability of these alternative models. To do so, we have drawn on two theoretical frameworks from two different scientific fields: the Multi-Level Perspective and the empowerment. The analytical framework of the Multi-Level Perspective in economics allowed us to analyze the sustainability of a specific chain as a whole, by considering both the organizational and economic levers used, and the dynamics of interactions between the chain and its environment. The empowerment framework, which comes from management sciences and sociology, allowed us to understand the farmers' ability to act according to their values and how it can contribute to the sustainability of the food chain. Our results, based on a qualitative methodology of 86 semi-structured interviews and two participatory workshops, show the diversity of the levers mobilized by the chain, and the stakes behind the adoption of certain practices from the productivist paradigm, which provide a certain degree of security but also some risks for the food chain. Also, the results show the importance of empowerment processes within this food chain, which offers relevant perspectives in terms of more in-depth studies of the social sustainability offered by these alternative models.

Remerciements

Je tiens en premier lieu à remercier les personnes qui ont aidé à la réalisation de cette thèse grâce à leurs apports scientifiques, à leurs conseils, à leur expertise. Merci à Hichem AMICHI, à ton accompagnement, à tes conseils vis-à-vis de la découverte du terrain, de son appropriation et du lien avec ses acteurs que tu m'as aidée à entretenir, et du soutien lors des phases de doutes. Merci à Mohamed GAFSI, à tes retours toujours pertinents et bienveillants, à ton expérience et ta disponibilité sur lesquelles j'ai pu m'appuyer lors de mes questionnements. Merci à Marie-Christine HENNINGER, à la manière avec laquelle tu as su m'accompagner dans la rédaction et mes réflexions, avec un recul et un regard scientifique qui m'ont permis d'améliorer mon écriture et la manière d'aborder la thèse.

Merci également à Jean-Pierre Del Corso et Pierre Gasselín, membres du comité de suivi de thèse, qui ont apporté de nettes améliorations à la cohérence théorique de la thèse, entre autres.

Je tiens aussi à remercier les personnes qui ont pris le temps de relire certaines parties de la thèse : mes parents, Elsa, Chloé, Clémence. Merci beaucoup à vous !

Merci à toutes les personnes que j'ai rencontrées sur le terrain, tous les acteurs qui ont pris le temps de me consacrer une heure, ou deux, ou trois, pour répondre à mes questions et m'offrir un café. Merci aux éleveurs et aux éleveuses qui ont accepté que je plonge dans l'intimité de leur maison, de leur expérience, pour que je puisse comprendre au mieux les enjeux qui les affectent. Merci à la coopérative Union Fromagère Jeune Montagne et à ses salariés, qui ont contribué à la réalisation du projet DURFAC, et par ce biais à ma thèse. Merci pour leur accueil et leur confiance. Merci enfin aux autres acteurs que j'ai rencontrés, de m'avoir reçue dans leur bureau, de m'avoir confié leurs points de vue et leur expertise du terrain. Une pensée particulière pour Marie et Sarah, à leur accueil à Laguiole, qui a rendu mes séjours dans l'Aubrac en 2021 plus festifs et qui ont beaucoup contribué aux résultats de cette thèse.

Merci à l'équipe du Département Sciences humaines, économiques et sociales de l'école de Purpan, aux deux directeur et directrice qui se sont succédés, Céline PELTIER et Alexis ANNES. Vous avez tous les deux, par votre confiance et votre souplesse, participé au bon déroulé de ma thèse en général et à mes expériences très positives de terrain grâce à la facilité de la logistique et à votre confiance accordée dès le départ. Merci aussi aux autres membres du département, grâce à qui le couloir a été un lieu joyeux et agréable.

D'un point de vue plus personnel, une pensée bien particulière pour Cécile et Chloé, anciennes membres de l'openspace, sans qui j'aurais probablement arrêté la thèse en cours de route. Merci pour vos encouragements, les pauses café à rallonge indispensables, les rires fatigués, les bières de décompression, et tout le reste que nous avons appris à partager au fil du temps.

Merci à mes autres ami(e)s qui ont suivi mon cheminement de thèse depuis le début, avec ses phases plus ou moins joyeuses. Merci à mes parents bien sûr, à votre bienveillance, votre soutien sans faille. Merci à Léonce ! Pour ton soutien sans faille aussi, depuis le 17 septembre.

Merci à Sara qui a, parmi tous et toutes, subi de plus près les différentes phases de joies et de découragements. Merci de m'avoir soutenue quand je tapais "comment arrêter une thèse" sur internet, de m'avoir apporté des cafés, et d'être fière de moi en toutes circonstances.

Enfin, merci aux personnes qui se sont portées volontaires pour participer au jury de thèse : les deux rapportrices Adeline ALONSO UGAGLIA et Dominique BARJOLLE, et le président du jury Jean-Marc TOUZARD. Merci d'avoir accepté de prendre le temps de lire cette thèse de plus et d'y apporter vos contributions.

Sommaire

RÉSUMÉ	3
ABSTRACT	3
REMERCIEMENTS	4
SOMMAIRE	5
ACRONYMES	12
INTRODUCTION GENERALE	15
CHAPITRE 1 TRANSITION DES MODÈLES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES ET ENJEUX DE PÉRENNISATION DES FILIÈRES ALTERNATIVES. LE CAS DES FILIÈRES FROMAGÈRES SOUS AOP	19
1.1 Pourquoi une transition des modèles agricoles et alimentaires ?	20
1.1.1 Un modèle conventionnel qui pose question	20
1.1.1.1 Caractéristiques inhérentes au modèle « conventionnel »	20
1.1.1.2 Les impacts environnementaux de ce modèle	21
1.1.1.3 Problématiques sanitaires et sociales	22
1.1.1.1 Fragilités du modèle agricole productiviste	23
1.1.1.2 Le cas du secteur laitier pour illustrer ces enjeux	23
1.1.2 L'émergence et la diversité de nouveaux modèles agricoles pour y répondre	24
1.1.2.1 Diversité des alternatives	25
1.1.2.2 La dichotomie du conventionnel et de l'alternatif : coexistence, hybridations et interdépendances de modèles	26
1.1.2.3 Hybridation des filières laitières	28
1.2 Les filières alternatives face à de nouveaux enjeux - exemple des filières sous IG	28
1.2.1 Les filières fromagères sous AOP : des alternatives créées pour favoriser des agricultures plus durables	28
1.2.1.1 Caractéristiques et fonctionnement des filières fromagères sous AOP	28
1.2.1.2 Pourquoi les filières sous AOP constituent des alternatives qui ont du sens	30
1.2.2 Les freins au fonctionnement et à la pérennité des filières fromagères AOP	31
1.2.2.1 L'hybridation des filières AOP : la menace productiviste	31
1.2.2.2 Les filières AOP confrontées aux évolutions climatiques et de consommation	32
1.3 Question de recherche : quelle pérennisation des modèles alternatifs ?	33

CHAPITRE 2 LA MULTI-LEVEL PERSPECTIVE POUR APPRÉHENDER LA PÉRENNISATION DES FILIÈRES ALTERNATIVES 35

2.1	Multi-Level Perspective : une théorie des transitions avec une approche résolument systémique	36
2.1.1	Multi-Level Perspective : origine et concept.....	36
2.1.1.1	La Multi-Level Perspective, au cœur de l'évolutionnisme	36
2.1.1.2	Les trois niveaux de la Multi-Level Perspective.....	38
2.1.1.3	Lock-in, path dependence, mécanismes d'autorenforcement.....	39
2.1.2	Qu'est-ce qu'une transition ? Apports de la Multi-Level Perspective	41
2.2	La Multi-Level Perspective pour comprendre les transitions du monde agricole.....	44
2.2.1	Application de la Multi-Level Perspective au monde agricole	44
2.2.1.1	Paysage sociotechnique : évolutions sociétales, politiques et climatiques qui impactent le monde agricole.....	44
2.2.1.2	Régime sociotechnique : la domination du modèle productiviste.....	45
2.2.1.3	Niches sociotechniques : les alternatives agricoles.....	45
2.2.2	La pérennisation des niches sociotechniques dans une perspective de transition des modèles agricoles et alimentaires : perspectives et freins.....	45
2.2.2.1	L'indispensable pérennisation des niches sociotechniques : réflexion vis-à-vis de notre manière d'aborder la MLP	45
2.2.2.2	Fragilité des niches sociotechniques : mécanismes d'autorenforcement dans le monde agricole	47
2.3	Les facteurs de pérennisation d'une filière agricole alternative	51
2.3.1	Pérennité, <i>Strategic Niche Management</i> et <i>Transition Management</i>	51
2.3.2	Pérenniser les filières alternatives par la mobilisation des forces internes aux niches.....	52
2.3.2.1	Pérenniser une filière par le choix et les compétences des acteurs	52
2.3.2.2	La gouvernance d'une filière alternative : déterminante pour sa pérennité	53
2.3.2.3	Importance du lien au territoire et à une identité spécifique	54
2.3.3	Pérenniser les filières alternatives par l'équilibre des interactions avec le régime dominant....	55
2.3.3.1	Nouer des liens avec les acteurs du régime dominant	55
2.3.3.2	S'approprier des règles et routines inhérentes au régime dominant	55
2.4	Limites de la MLP et intérêt d'y intégrer une dimension sociale comme levier de pérennisation des niches	56
2.5	Conclusion du chapitre 2	58

CHAPITRE 3 PRENDRE EN CONSIDÉRATION LA DIMENSION SOCIALE COMME LEVIER DE PÉRENNISATION DES NICHES AVEC L'EMPOWERMENT 61

3.1	L'empowerment : concept et diversité des utilisations	62
3.1.1	Définition et mobilisation de l' <i>empowerment</i> en sciences sociales.....	62
3.1.2	Déterminants de l' <i>empowerment</i>	64
3.1.2.1	Conscientiser la situation.....	64
3.1.2.2	Liberté et capacité de faire ses choix.....	64

3.1.2.3	Impact	65
3.1.3	Climat d'empowerment	65
3.1.3.1	Climat d'empowerment / empowerment structurel	65
3.1.3.2	Les facteurs qui impactent le climat d'empowerment.....	66
3.2	L'empowerment comme facteur de pérennisation des filières agricoles alternatives ?	67
3.2.1	<i>Empowerment</i> et engagement	67
3.2.2	Empowerment et adaptabilité	68
3.2.3	Empowerment, durabilité sociale et bien-être	68
3.2.4	Les filières alternatives agricoles offrent-elles plus d' <i>empowerment</i> aux agriculteurs ?.....	69
3.3	Mobilisation de l'empowerment pour répondre à notre question de recherche	70
3.4	Conclusion du chapitre 3	71
3.5	Problématique de thèse et hypothèses	72
CHAPITRE 4 TERRAIN D'ÉTUDE ET MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE		75
4.1	Présentation de l'étude de cas.....	76
4.1.1	L'Union Fromagère Jeune Montagne comme cas d'étude : cohérence avec la problématique de thèse 76	
4.1.2	Le plateau de l'Aubrac	79
4.1.2.1	Géographie et démographie : une région très peu peuplée, dont les paysages sont fortement influencés par l'élevage	79
4.1.2.2	Agriculture sur le plateau de l'Aubrac : la domination de l'élevage bovin viande, mais une forte tradition fromagère	80
4.1.3	Historique de la coopérative de l'Union	82
4.1.4	Une structuration particulière.....	83
4.1.5	Exploitations adhérentes et cahiers des charges	84
4.2	Démarche méthodologique globale.....	86
4.2.1	Une démarche inductive.....	86
4.2.2	Choix de l'approche qualitative.....	88
4.2.3	Phase exploratoire : intérêt et méthode	89
4.3	Phase 1, à l'échelle de la filière : mobiliser la MLP pour appréhender les leviers de pérennisation d'une filière alternative.....	91
4.3.1	Échantillon d'acteurs rencontrés.....	91
4.3.2	Déroulé des entretiens et objectifs	93
4.3.2.1	Enjeux auxquels la filière est confrontée	94
4.3.2.2	Caractérisation de la filière.....	94
4.3.2.3	Freins induits par les mécanismes d'autorenforcement.....	94
4.3.2.4	Forces internes mobilisées par la filière	95
4.3.2.5	Liens au RST mobilisés par la filière	95
4.4	Phase 2, à l'échelle de l'exploitation : mobilisation de l'empowerment pour répondre aux hypothèses 2 et 3	95

4.4.1	Méthode générale	95
4.4.1.1	Résultats préliminaires de la 1 ^{ère} phase pour identifier les problématiques majeures de la coopérative.....	95
4.4.1.2	L'originalité du qualitatif	96
4.4.2	Entretiens semi-directifs.....	97
4.4.2.1	Échantillon et déroulé	97
4.4.2.2	Analyses des entretiens	99
4.4.3	Ateliers participatifs	100
4.4.3.1	Objectifs et préparation des deux ateliers.....	100
4.4.3.2	Déroulé des deux ateliers.....	102
4.4.3.3	Méthode d'analyse des ateliers participatifs.....	106
4.5	Conclusion du chapitre 4	108
CHAPITRE 5 RÉSULTATS : ENJEUX ET LEVIERS DE PÉRENNISATION DE LA FILIÈRE : ANALYSE PAR LA MULTI-LEVEL PERSPECTIVE		110
5.1	Les enjeux majeurs de la filière et les premières impressions.....	111
5.1.1	Trois enjeux majeurs exprimés par les salariés de l'Union.....	111
5.1.2	L'inquiétude des transmissions exprimée par les éleveurs de l'Union	112
5.1.3	Les particularités de la filière de l'Union mises en avant par la chargée de mission agricole du PNR de l'Aubrac	113
5.1.4	L'Aubrac : un territoire singulier et une filière menacée	114
5.2	Les trois enjeux majeurs identifiés qui menacent la filière.....	114
5.2.1	Les fluctuations et la compétitivité des marchés qui obligent à l'adaptabilité	114
5.2.1.1	L'évolution rapide de la demande	115
5.2.1.2	Des contraintes territoriales	116
5.2.1.3	Une concurrence qui s'accroît	116
5.2.2	L'enjeu des transmissions d'exploitations	116
5.2.2.1	Une préoccupation majeure	116
5.2.2.2	Les difficultés liées à la cession d'exploitation en hors cadre-familial.....	118
5.2.2.3	Les difficultés liées à la reprise d'exploitation en hors-cadre familial.....	121
5.2.3	Le réchauffement climatique, facteur déstabilisant.....	125
5.2.3.1	Des perceptions différentes de la part des éleveurs, mais une angoisse grandissante	125
5.2.3.2	Réalité des impacts sur les exploitations.....	129
5.2.3.3	Des freins à l'adaptation liés aux contraintes territoriales.....	133
5.2.4	Enjeux des autres filières du territoire, globalement plus impactées par les tensions sur les marchés	135
5.3	La mobilisation des forces internes de la filière pour faire face aux trois enjeux.....	139
5.3.1	Pour l'adaptation aux marchés et à la concurrence	140
5.3.1.1	Acteurs - et capacité innovante des acteurs : une bonne capacité à s'adapter à la demande	140
5.3.1.2	Gouvernance et politique : une indépendance qui permet une fluidité et une autonomie décisionnelle	142
5.3.1.3	Lien au territoire, avec un cahier des charges particulièrement rigoureux	144

5.3.2	Pour l'enjeu des transmissions d'exploitation	145
5.3.2.1	Acteurs et capacité innovatrice : des avantages financiers et organisationnels pour attirer les jeunes	145
5.3.2.2	Gouvernance : une mobilisation encore faible de la coopérative	146
5.3.2.3	Territoire et valorisation : un prix du lait particulièrement intéressant.....	146
5.3.3	Pour s'adapter au changement climatique.....	147
5.3.3.1	Acteurs - et capacité innovatrice des acteurs : des adaptations particulièrement diversifiées sur les exploitations.....	147
5.3.3.2	Gouvernance : peu d'évolutions pour s'adapter	151
5.3.3.3	Territoire et valorisation : un retour à des savoir-faire anciens.....	152
5.4	Freins émanant du régime dominant : mécanismes d'autorenforcement.....	153
5.4.1	Effets de réseaux : peu d'impacts pour la pérennité de la filière	156
5.4.2	Effets d'apprentissage : un environnement très ancré dans le productivisme.....	156
5.4.3	Des complémentarités technologiques omniprésentes.....	158
5.4.3.1	Acteurs : une grande majorité de réseaux qui défendent le productivisme agricole.....	158
5.4.3.2	Règles et normes : la PAC, source de blocages, mais davantage pour les exploitations allaitantes.....	162
5.4.3.3	Infrastructures et matériel : quelques freins mais peu impactants.....	163
5.4.4	Des économies d'échelle peu à l'œuvre	164
5.5	La diversité des formes d'interaction avec le régime dominant.....	165
5.5.1	Pour l'adaptation aux marchés et à la concurrence	166
5.5.1.1	Acteurs : des alliances grandissantes avec la GMS.....	166
5.5.1.2	L'évolution des infrastructures pour sécuriser la production	167
5.5.1.3	Règles / routines : quelques pratiques qui s'apparentent au modèle productiviste	167
5.5.2	Pour l'enjeu des transmissions d'exploitation	168
5.5.2.1	Acteurs : de nombreuses alliances pour faire face au problème des transmissions.....	168
5.5.2.2	Infrastructures : une légère tendance à l'automatisation	169
5.5.3	Pour s'adapter au changement climatique.....	170
5.5.3.1	Acteurs : majoritairement, des alliances avec des structures publiques.....	170
5.5.3.2	Règles / Routines : des questionnements quant à l'évolution du cahier des charges	171
5.6	Conclusion du chapitre 5	174
CHAPITRE 6 RÉSULTATS : L'EMPOWERMENT COMME LEVIER SUPPLÉMENTAIRE DE PÉRENNISATION DE LA FILIÈRE ? ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES		
177		
6.1	Caractéristiques de l'échantillon : 43 exploitations, plutôt de petite taille avec un fort taux de diversification.....	178
6.1.1	Des exploitations laitières minoritaires sur le territoire et particulièrement extensives.....	178
6.1.2	L'empowerment des éleveurs appréhendé selon trois dimensions	179
6.2	Conscientisation : sentiment d'injustice et prise de distance vis-à-vis du modèle productiviste	179
6.3	Des choix d'installation parfois issus d'une obligation familiale, mais une motivation et implication très marquées pour les éleveurs	181

6.3.1	Agency	181
6.3.1.1	La passion transmise	181
6.3.1.2	Une volonté de s'installer pas toujours évidente pour d'autres éleveurs	181
6.3.1.3	Un mode de transmission qui évolue	182
6.3.2	L'accompagnement des éleveurs, facteur clé pour compenser le manque de ressources	183
6.3.3	Motivation et implication au sein de la coopérative	184
6.3.3.1	Un vrai sentiment de satisfaction qui prédomine.....	184
6.3.3.2	Motivation et adaptabilité	184
6.3.3.3	Respect mutuel et unité	185
6.4	L'impact.....	186
6.4.1	L'adéquation aux valeurs et désirs	186
6.4.1.1	Valeurs personnelles.....	186
6.4.1.2	Connaître le devenir de sa production.....	187
6.4.1	Responsabilités et indépendance	188
6.4.1.1	Horizontalité et inclusivité de la coopérative	188
6.4.1.1	Des systèmes qui répondent aux attentes des consommateurs.....	190
6.4.1.2	La satisfaction de l'indépendance financière.....	190
6.5	Déterminants du climat d'empowerment	192
6.5.1	La force de l'identité d'un produit et d'un territoire.....	193
6.5.2	Une gouvernance basée sur l'autonomie décisionnelle et la transparence	195
6.5.3	Une coopérative à taille humaine	196
6.6	Un processus d'empowerment parfois fragile, et qui évolue vite	196
6.6.1	Une tendance au productivisme ressentie par certains éleveurs.....	196
6.6.2	La nostalgie d'un combat et d'une ambiance	197
6.6.3	Des inquiétudes quant aux impacts de ces évolutions.....	197
6.7	Conclusion du chapitre 6	198
CHAPITRE 7 DISCUSSIONS : PÉRENNISATION DES FILIÈRES ALTERNATIVES ET TRANSITION DES MODÈLES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES		202
7.1	La transition par la pérennisation des modèles alternatifs.....	203
7.1.1	Qu'est-ce qu'une niche sociotechnique dans le domaine agroalimentaire ? Retours sur la MLP 203	
7.1.2	Le nécessaire maintien des modèles alternatifs	204
7.1.2.1	Pérennité environnementale des exploitations et rapport au réchauffement climatique	205
7.1.2.2	Empowerment et durabilité sociale, ou pourquoi les niches sociotechniques sont plus propices au bien-être du monde agricole	206
7.1.3	La transition par la multiplicité des niches ?.....	208
7.2	Freins et facteurs de pérennisation des niches sociotechniques : apports de la thèse	208
7.2.1	Les enjeux qui forcent les filières à s'adapter : l'importance de la prise en compte des bouleversements du paysage sociotechnique	209
7.2.2	La domination du régime productiviste : une réalité et un frein	209
7.2.2.1	La réalité des mécanismes d'autorenforcement	209

7.2.2.2	La tentation des logiques productivistes, entre nécessité et risques	210
7.2.3	Facteurs de pérennisation majeurs : indépendance et <i>empowerment</i>	212
7.2.3.1	L'indépendance des filières, facteur clé de pérennisation	212
7.2.3.2	L'empowerment mobilise, mais comment le mobiliser ?.....	213
7.3	Regard économique sur les transitions.....	214
7.3.1	Le problème de la séparation des domaines scientifiques : illustration avec notre étude de cas 214	
7.3.2	Depuis le courant néoclassique, des verrouillages qui interrogent	216
7.4	Apprentissages	218
7.4.1	Limites dues au contexte	218
7.4.2	Limites de la méthode.....	219
7.4.3	Limites du manuscrit et des résultats	222
7.4.4	Perspectives.....	223
	CONCLUSION GENERALE	226
	BIBLIOGRAPHIE.....	228
	TABLE DES FIGURES	246
	TABLE DES TABLEAUX.....	248
	ANNEXES.....	249

Acronymes

AB : Agriculture Biologique

ADASEA : Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

AG : Assemblée Générale

AOP : Appellation d'origine protégée

CA : Conseil d'administration

CIVAM : Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural

CUMA : Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole

ETP : Équivalent Temps Plein

FA : Fleur d'Aubrac (Label IGP de viande)

FNSEA : Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles

GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

GES : Gaz à effet de serre

GMS : Grandes et moyennes surfaces

HCF : Hors cadre familial

IG : Indication Géographique

IGP : Indication géographique protégée

INAO : Institut National de l'origine et de la qualité

INRAE : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

JA : Jeunes Agriculteurs

MLP : *Multi-Level Perspective*

ODG : Organisme de gestion

OGM : Organisme génétiquement modifié

ONG : Organisation non gouvernementale

OP : Organisme de Producteurs

PAC : Politique Agricole Commune

PFMC : Pôle Fromager Massif Central

PST : Paysage sociotechnique

R&D : Recherche et développement

RHF : Restauration hors foyer

RMT : Réseau Fromages de Terroirs

RSE : Responsabilité sociale et environnementale

RST : Régime sociotechnique

SAU : Surface Agricole Utile

SIQO : Signes Officiels de la Qualité et de l'Origine

SNM : *Strategic Niche Management*

TM : *Transition Management*

UFJM : Union Fromagère Jeune Montagne

UPRA : Unité nationale de sélection et de promotion de race

*« Une attraction sans violence, mais difficilement résistible, me ramène d'année en année, encore et encore vers les hautes surfaces nues. Tout ce qui subsiste d'intégralement exotique dans le paysage français me semble toujours cantonné là : c'est comme un morceau de continent chauve et brusquement exondé qui ferait surface au-dessus des sempiternelles campagnes bocagères qui sont la banalité de notre terroir. Tonsures sacramentelles, austères, dans notre chevelu arborescent si continu, images d'un dépouillement presque spiritualisé du paysage, qui mêlent indissolublement à l'usage du promeneur, sentiment d'altitude et sentiment d'élévation. » Description de l'Aubrac.
Patrick Bard, 1987*



Introduction générale

Le monde agricole a connu, comme beaucoup de secteurs d'activité, de grands bouleversements au cours du XX^{ème} siècle. Face à la nécessité d'augmenter drastiquement la production agricole au lendemain de la seconde guerre mondiale, la population agricole a dû adapter ses systèmes, avec notamment la banalisation de la mécanisation, de l'automatisation, de la spécialisation des exploitations, et la généralisation des itinéraires techniques impliquant l'utilisation de produits phytosanitaires et engrais chimiques (Bourgeois & Demotes-Mainard, 2000). On passe alors d'une logique paysanne à une logique industrielle (Koulytchizky & Mauget, 2003) : ce changement de mode d'exploitation a permis une augmentation accrue de la productivité agricole donc des rendements ; le défi était relevé.

Aujourd'hui, le besoin d'adaptation est différent. Le monde agricole doit faire face à une crise climatique sans précédent qui bouleverse les itinéraires culturels et remet en question la domination du productivisme comme paradigme. Aussi, les problématiques sociales liées au fonctionnement des filières agroalimentaires émergent, tout comme les externalités négatives inhérentes aux pollutions environnementales de ces systèmes. Face à ces constats, certains acteurs du monde agricole (entre autres) plaident pour une transition des modèles agricoles et alimentaires. Cela se traduit notamment par une émergence très importante de modèles différents (Gasselin et al., 2021b), qui s'appuient davantage sur les services écosystémiques des exploitations et tentent de réduire les inégalités sociales. Ces modèles sont généralement appelés "alternatifs", puisqu'ils proposent une alternative au modèle dominant, appelé, lui, "conventionnel". Cependant, malgré l'existence de ces modèles, qui défendent d'autres manières de produire et de commercialiser les productions, les logiques de fonctionnement du modèle productiviste restent largement dominantes pour la grande majorité des filières (FOOD, 2016). La transition des modèles agricoles et alimentaires peine à s'enclencher efficacement, notamment à cause de mécanismes économiques complexes liés à des verrouillages ainsi qu'à des enjeux de pouvoir.

Plusieurs types de cadres théoriques en sciences économiques ont émergé pour tenter de comprendre les transitions et leurs dynamiques ; ils sont regroupés sous le terme de "*transition studies*" (Carlsson & Stankiewicz, 1991). Parmi ces cadres, la *Multi-Level Perspective* (MLP) étudie les transitions sous le prisme des interactions entre différents types de modèles, en particulier entre le modèle dominant, ou "régime sociotechnique", et les modèles alternatifs, ou "niches sociotechniques" (Rip & Kemp, 1998). L'objectif est ainsi de comprendre en quoi et comment ces interactions peuvent encourager, ou bloquer, des transitions de modèles dominants. Dans les secteurs agricole et alimentaire, la MLP est de plus en plus mobilisée, via des études de cas, pour expliquer le verrouillage du modèle productiviste et comprendre comment les modèles alternatifs peuvent se développer davantage. La *Multi-Level Perspective* s'intéresse ainsi dans la majorité des travaux à expliquer comment les modèles alternatifs peuvent se développer suffisamment pour espérer remplacer le régime productiviste dominant (El Bilali, 2019). Notre thèse, bien qu'elle s'appuie sur la MLP, la mobilise d'une autre manière puisque nous cherchons plutôt à comprendre l'intérêt d'une pérennisation des modèles alternatifs sans pour autant qu'ils visent à se développer amplement en taille et en volumes de production. Nous abordons ainsi la transition des systèmes agricoles et alimentaires par la pérennisation des alternatives. Notre question de recherche s'inscrit dans cette perspective : nous nous sommes demandé, en nous appuyant sur la *Multi-Level Perspective*, quels étaient les facteurs qui contribuaient à cette pérennisation. Quelques travaux ont déjà permis de mieux connaître ces leviers de pérennisation

; il s'agit notamment d'agir sur la gouvernance de ces modèles (Fares et al., 2012) sur leur valorisation (Belmin et al., 2018), ou encore d'interagir avec le modèle productiviste via des alliances (Diaz et al., 2013) ou l'adoption de certaines pratiques et routines (Ingram, 2018). Cependant, les logiques de pérennisation des modèles alternatifs sont peu étudiées dans leur globalité : souvent, les cas d'études se concentrent sur un aspect particulier de la filière (souvent, sa structuration organisationnelle). Par notre travail de thèse, nous avons cherché à apporter une vision plus systémique des dynamiques de pérennisation des modèles alternatifs, en proposant une étude de cas poussée qui puisse illustrer les mécanismes économiques et organisationnels, mais aussi sociaux, favorisant cette pérennisation ; qu'il s'agisse de forces internes mobilisées par une filière, ou d'interactions avec le modèle productiviste. Notre travail s'attarde notamment sur l'ambivalence qui existe entre la volonté pour certaines filières de se pérenniser via l'adoption de routines productivistes, qui ont l'avantage d'apporter une certaine sécurité et souvent des augmentations de profits, et parallèlement leur volonté de conserver une qualité et une différenciation qui leur permettent de se positionner de manière légitime dans le champ des modèles « alternatifs ». Notre question de recherche s'articule donc ainsi :

Quels sont les leviers sur lesquels les filières dites « alternatives » peuvent s'appuyer, dans le but de se pérenniser sans remettre en cause leur différenciation vis-à-vis du modèle productiviste ?

Notre démarche méthodologique nous a ensuite amenés à nous intéresser davantage à l'importance des dimensions sociales dans cette recherche de pérennisation. La thèse a ainsi pris un tournant pluridisciplinaire, puisque nous avons choisi pour ce faire de nous appuyer sur le cadre théorique de l'*empowerment*, que l'on retrouve à la fois dans des travaux de sciences de gestion et de sociologie. L'*empowerment* est un terme qui n'a pas d'équivalent français dans la littérature scientifique et qui renvoie à un état ou un processus qui caractérise la capacité d'agir des individus (Bacqué & Biewener, 2013) ; autrement dit, la cohérence entre leurs désirs et/ou valeurs et leurs possibilités d'agir en fonction de ceux-ci. Ce cadre théorique nous a permis de caractériser les différents aspects sociaux retrouvés dans les entretiens réalisés, et d'appréhender en quoi l'appartenance à une filière de qualité nourrit la capacité d'agir de la population agricole. En identifiant les processus d'*empowerment* des agriculteurs, nous avons ainsi cherché à comprendre en quoi ils pouvaient constituer un facteur de pérennisation de la filière, et en quoi ils étaient liés au caractère alternatif de celle-ci. Les cadres d'analyse de l'*empowerment*, qui sont multiples, sont généralement mobilisés pour comprendre les logiques de domination de certains groupes sociaux. En sociologie, il s'agit de caractériser les inégalités subies par des groupes socialement dominés (le groupe social des femmes, les minorités racisées...) (e.g. Batliwala, 2007). En sciences de gestion, l'*empowerment* est surtout mobilisé pour comprendre le positionnement des salariés, afin d'étudier en quoi leur pouvoir d'agir et leurs processus d'*empowerment* bénéficient à la pérennité et à l'efficacité de l'entreprise pour laquelle ils travaillent (Spreitzer, 1995). Malgré la quasi-absence de travaux qui s'intéressent aux processus d'*empowerment* des agriculteurs dans des contextes agricoles de pays industrialisés, nous avons trouvé ce cadre théorique particulièrement pertinent vis-à-vis des spécificités de notre étude de cas. Aussi, cela permet à notre travail de contribuer à mieux comprendre les problématiques et enjeux sociaux relatifs aux systèmes agricoles français, qui constituent des pans de recherche encore trop rarement étudiés. Notre problématique de thèse, qui inclut à la fois les apports de la *Multi-Level Perspective* et de l'*empowerment*, est formulée ainsi :

Comment les interactions avec le modèle dominant peuvent-elles impacter la pérennisation d'une filière agricole alternative, et en quoi l'*empowerment* des éleveurs peut-il jouer un rôle dans cette pérennisation ?

Ce questionnement a fait émerger trois hypothèses de recherche, qui sont les suivantes :

- **H1** : Les enjeux actuels, qu'ils soient d'ordre économique, sociétal, ou climatique, obligent aujourd'hui les filières de niche à mobiliser des forces d'adaptation, tout en restant en opposition avec le système conventionnel. Ces adaptations sont puisées dans l'équilibre entre les forces internes des niches et les interactions avec le régime dominant.
- **H2** : L'*empowerment* des agriculteurs apparaît comme pouvant être un levier complémentaire dans une perspective de pérennisation et adaptabilité des filières de niche.
- **H3** : L'*empowerment* des agriculteurs au sein d'une filière est très évolutif et le caractère alternatif de la filière peut influencer favorablement cet *empowerment*.

En termes de méthodologie, nous nous sommes appuyés sur une démarche intégralement qualitative, ce qui constitue une originalité supplémentaire de notre travail puisque la grande majorité des travaux qui mobilisent l'*empowerment* s'appuie sur des grilles de questions quantitatives. De plus, notre démarche s'inscrit dans une trajectoire inductive : comme nous l'expliquons dans le manuscrit, la construction de la problématique, des hypothèses, ainsi que le choix des cadres théoriques se sont réalisées au fil des trois années de thèse, sans choix préalable d'une direction quelconque. Pour répondre à notre problématique de thèse, nous avons choisi de réaliser une étude de cas portant sur une filière fromagère française se situant au sud du Massif Central, sur le plateau de l'Aubrac. L'identité et les traditions de ce plateau de moyenne montagne ont largement contribué à l'apparition de la filière, qui est structurée autour d'une unique coopérative appelée Union Fromagère Jeune Montagne. Cette coopérative est la seule structure qui collecte et transforme le lait cru produit par environ 90 exploitations sur ce territoire, et qui permet la fabrication de l'AOP (Appellation d'Origine Protégée) Laguiole, produit phare de la coopérative. Nous avons considéré que nous pouvions caractériser cette filière comme étant alternative au modèle dominant puisque son fonctionnement diffère radicalement des logiques productivistes, comme nous le verrons par la suite. Les outils que nous avons mobilisés dans ce cadre sont principalement des entretiens semi-directifs : nous avons réalisé 43 entretiens avec des éleveurs de la coopérative, ainsi que 43 entretiens avec des acteurs du territoire, qu'il s'agisse de personnes issues de la coopérative elle-même (salariés), de Chambres d'Agriculture, d'autres filières agricoles, ou de structures publiques ou privées qui participent à l'accompagnement ou au développement des dynamiques agricoles du territoire. Nous avons également organisé deux ateliers participatifs avec des éleveurs de la coopérative, ce qui nous a permis d'enrichir nos résultats. La thèse, qui a débuté en novembre 2019, s'est déroulée sur trois années et deux mois.

Pour présenter ce travail, nous avons divisé le manuscrit de thèse en sept chapitres. Dans le premier, nous revenons sur le contexte agricole français, en expliquant en quoi le modèle productiviste dominant n'est plus adapté à la situation environnementale et sociale actuelle et en présentant les modèles alternatifs qui ont émergé depuis plusieurs décennies. Nous abordons particulièrement le cas des filières fromagères sous AOP, qui illustrent la diversité des modèles dans leur structuration et les difficultés auxquelles elles font face. Le deuxième chapitre présente un état de l'art du cadre théorique de la *Multi-Level Perspective*, en présentant son concept, ses utilisations, son application au contexte agricole et agroalimentaire ainsi que nos choix d'interprétation. Le troisième chapitre vient clore la partie théorique du manuscrit en présentant le cadre analytique de l'*empowerment*, et en expliquant comment nous l'avons mobilisé pour répondre à notre question de recherche. Le quatrième chapitre est consacré à la présentation de la démarche méthodologique : nous revenons sur le choix du cas d'étude et sur ses spécificités, et nous expliquons notre trajectoire méthodologique en divisant la démarche en deux phases : une phase à l'échelle du territoire et une phase à l'échelle de la filière. Dans les chapitres 5 et 6,

nous présentons les résultats de thèse. Dans un premier temps, le chapitre 5 revient sur l'identification des forces et faiblesses de la filière en termes de pérennisation, avec une attention particulière portée sur les interactions qu'elle entretient avec le modèle productiviste. Dans le chapitre 6, nous nous attardons sur les processus d'*empowerment* au sein des exploitations adhérentes à l'Union Fromagère Jeune Montagne, en répondant aux hypothèses 2 et 3. Enfin, dans le dernier chapitre nous discutons du terme « transition » et de son utilisation actuelle, en revenant sur les principes de la *Multi-Level Perspective*. Nous abordons aussi notre point de vue sur la mobilisation d'un cadre théorique tel que l'*empowerment* dans un travail en sciences économiques et dans un contexte agricole. Nous terminons le chapitre par une discussion sur l'évolution des courants des sciences économiques et leurs verrouillages au regard de nos résultats, avant de terminer par les limites que nous avons relevées dans notre démarche.

CHAPITRE 1

TRANSITION DES MODÈLES AGRICOLES
ET ALIMENTAIRES ET ENJEUX DE
PÉRENNISATION DES FILIÈRES
ALTERNATIVES. LE CAS DES FILIÈRES
FROMAGÈRES SOUS AOP

Dans ce chapitre, nous nous intéressons à la situation du monde agricole en axant nos recherches sur les filières françaises. Dans une première partie, nous montrerons l'urgence d'une transition du modèle appelé « conventionnel », qui repose sur des pratiques agricoles, industrielles et commerciales qui engendrent de multiples externalités négatives. Ensuite, nous illustrerons ces enjeux à travers l'exemple de la filière laitière et de ses problématiques spécifiques. En expliquant ce que sont les modèles alternatifs en termes de pratiques et de diversité, nous montrerons en quoi ils peuvent représenter des solutions pertinentes en vue d'une transition. Notre cas d'étude, qui est une filière fromagère particulière du Massif Central, sera rapidement présenté avant de proposer une question de recherche vis-à-vis de ces enjeux économiques et sociétaux.

1.1 Pourquoi une transition des modèles agricoles et alimentaires ?

1.1.1 Un modèle conventionnel qui pose question

En France, c'est à partir du XX^{ème} siècle que le secteur agricole s'est progressivement industrialisé. La seconde guerre mondiale et ses conséquences sur les stocks alimentaires ont encouragé le gouvernement à demander aux acteurs concernés (agriculteurs, transformateurs, chercheurs) d'augmenter drastiquement les productions pour nourrir la population. Cette injonction, ainsi que les progrès technologiques apparus parallèlement, accélèrent très rapidement l'industrialisation de ce secteur et vont bouleverser les systèmes agricoles, la structuration des filières et le rapport à l'alimentation. Peu à peu, les coûts de transport diminuent, la motorisation se développe considérablement, et des engrais minéraux de synthèse vont se développer et permettre des augmentations de rendement très importantes (Chatellier & Dupraz, 2011). Ce nouveau modèle, qui s'est implanté dans les pays industriels, est couramment appelé « conventionnel » (Baret, 2015).

1.1.1.1 Caractéristiques inhérentes au modèle « conventionnel »

Les caractéristiques de ce modèle sont en premier lieu largement influencées par les trajectoires des politiques agricoles, et en particulier celles de la PAC (Politique Agricole Commune) (Nguyen & Purseigle, 2012), qui s'appliquent à l'échelle européenne. Ces trajectoires induisent certaines normes en termes d'évolution des bâtiments et pratiques agricoles, des injonctions à produire en grandes quantités (vis-à-vis du système d'aides mis en place en particulier), et les stratégies politiques de régulation des marchés influencent les relations entre l'amont et l'aval des filières agroalimentaires. Aussi, les subventions allouées aux projets de recherche ont été, depuis les années 60, dirigées principalement vers des projets qui cherchent à maximiser les rendements agricoles. Ce modèle, dominant en France, s'appuie ainsi sur la sélection génétique des plantes et des animaux dans cet objectif. Dans le monde de l'enseignement et de la recherche agricole, cet objectif de productivité accrue par la sélection et l'apports d'intrants est majoritaire, même si l'agroécologie et l'agriculture raisonnée sont de plus en plus intégrées dans les programmes. Cependant, ces alternatives sont à la marge et le paradigme dominant fondé sur le productivisme et la libéralisation des échanges reste la norme.

En amont, les exploitations agricoles connaissent de profonds bouleversements pour s'adapter à ce modèle qui pousse aux économies d'échelle, en parallèle à l'évolution des modes de vie. Les exploitations françaises, qui s'agrandissent et diminuent en nombre, tendent de plus en plus vers la spécialisation ; spécialisation qui touche également les territoires. La population agricole, qui doit s'adapter aux fluctuations des marchés et aux demandes de l'aval, se voit contrainte d'avoir recours à des modes de production qui s'appuient sur l'intensification des pratiques et la robotisation, ainsi que sur une machinerie agricole dépendante des énergies fossiles. Sur le plan social, les exploitations agricoles connaissent aussi des mutations importantes. Cette nouvelle

agriculture, parfois appelée « agriculture de service » (Mondy, 2014), favorise de nouvelles formes de travail, d'organisation et de compétences. Les agriculteurs se forment de plus en plus au commerce, à la communication, et à la comptabilité tout au long de leur carrière, et démarrent leur vie active avec une formation plus longue qu'auparavant. Le diplôme est devenu une condition indispensable à l'obtention d'aides et à l'entrée dans le métier (Giraud & Rémy, 2014). L'agriculteur, pour s'adapter aux injonctions du monde agroalimentaire très exigeant et pour tendre vers un mode de vie moins contraignant, s'apparente davantage à un entrepreneur qui gère (ou plus souvent, co-gère) une entreprise (Barraud-didier et al., 2012; Dockes et al., 2007). Une autre évolution majeure qui concerne la vie agricole est la déconjugalisation du travail, ce qui induit une diminution des reprises de l'exploitation familiale par les enfants (souvent le fils), autrefois majoritaires. Les enfants issus d'une famille hétérogame s'orientent davantage vers des cursus généraux et choisissent de ne pas reprendre l'exploitation (Giraud & Rémy, 2014). Aussi, les agriculteurs cherchent de plus en plus à réduire l'astreinte et la pénibilité du travail et à dégager du temps libre (Chatellier & Dupraz, 2011).

L'aval de ces filières est quant à lui tourné vers la spécialisation des systèmes de production et des territoires, les économies d'échelle, l'uniformisation et la standardisation des modes de production et la libéralisation des marchés (Baret, 2015). Le secteur agroalimentaire est particulièrement concentré, avec la domination d'une quarantaine d'entreprises multinationales, qui constituent un oligopole, par définition très puissant. Il s'exporte de plus en plus, avec pour exemple les 100 premiers groupes mondiaux qui sont présents à travers 8000 filiales étrangères, dans environ 120 pays (Rastoin, 2008). Les firmes les plus puissantes (qui ont le plus gros chiffre d'affaires) étaient en 2013 Cargill, Nestlé, PepsiCo, Unilever, Kraft Foods, et Coca Cola. Parmi les 20 premières deux sont françaises : Danone (15^{ème}) et Lactalis (18^{ème}), deux multinationales de produits laitiers (Mauget, 2013). Le comportement des consommateurs a aussi évolué, avec un certain individualisme dans le domaine de la consommation : le fonctionnement des grandes firmes repose sur l'homogénéisation des comportements des consommateurs et la standardisation des produits (Rastoin, 2008). La concentration des structures ne concerne pas uniquement les entreprises, puisque les coopératives agricoles, qui sont très présentes en France, connaissent elles aussi des phénomènes de fusion et d'agrandissements très importants : de 6000 en 1965, leur nombre est passé à 2900 en 2011 (Mauget, 2013).

Si ce modèle agricole a prouvé son efficacité en termes d'augmentation significative de la productivité des systèmes de production, il a cependant montré un certain nombre de limites, en particulier en matière d'externalités environnementales et sociales.

1.1.1.2 Les impacts environnementaux de ce modèle

Les impacts du modèle agricole productiviste sur l'environnement sont nombreux et ne cessent d'être dénoncés par divers courants politiques et militants, ainsi que scientifiques (GIEC, 2021). Ce modèle contribue tout d'abord à l'épuisement de ressources naturelles, telles que les énergies fossiles, dont il dépend largement. Par ailleurs, il provoque une diminution de la biodiversité des espèces végétales et animales, déjà parce que les méthodes de sélection induisent une homogénéisation des espèces, ensuite parce que les techniques de culture défavorisent la cohabitation d'espèces végétales et la participation des auxiliaires de culture (Baret, 2015). À titre d'exemple, la race bovine Prim'Holstein représente à elle seule 60% des vaches laitières en France en 2010 (Labatut & Tesnière, 2017). La diminution de cette biodiversité, au-delà de ses conséquences sur l'équilibre des écosystèmes, impacte le patrimoine naturel de nos territoires. Ensuite, les techniques culturales épuisent les sols et favorisent leur érosion (De Schutter &

Vanloqueren, 2011), notamment quand les parcelles sont laissées nues entre deux cultures, ce qui est une situation courante dans le cas des monocultures.

Les pollutions sont un deuxième aspect des externalités négatives allouées au modèle agricole productiviste intensif. Ces pollutions concernent surtout l'eau, qu'il s'agisse des cours d'eau ou des nappes phréatiques. La spécialisation des territoires avec la concentration des productions a largement contribué à ces pollutions, notamment à cause des élevages intensifs qui se retrouvent concentrés au même endroit (Chatellier & Dupraz, 2011). De manière générale, l'impact environnemental de l'agriculture conventionnelle a augmenté au même rythme que l'augmentation des rendements, ce qui apparaît comme un constat inquiétant (Baret, 2015), d'autant que cet impact est invisible : le succès de ce mode d'agriculture réside notamment dans le fait que les prix des produits ne reflètent pas les coûts sociétaux qui découlent de ce modèle (De Schutter & Vanloqueren, 2011).

Au-delà de ces impacts, le modèle productiviste tel qu'il existe contribue aussi au changement climatique par l'émission de gaz à effets de serre (GES) (FAO et al., 2017). Les systèmes agricoles et alimentaires contribuent à 19 à 29% des émissions anthropiques de GES, et tous les stades de production sont concernés, en particulier la transformation et le transport, ainsi que la fabrication de fertilisants ou autres intrants (Vermeulen et al., 2012). Ce constat est d'autant plus alarmant que les pays du Sud sont ceux qui participent le moins à ces émissions et les subissent, et les subiront, le plus (Bonneuil & Fressoz, 2017). Les pays dont les modèles agroalimentaires reposent entièrement sur des logiques capitalistes d'augmentation du profit au détriment des conséquences environnementales et humaines court et long terme ne font qu'augmenter les asymétries de richesse et de dépendances.

1.1.1.3 Problématiques sanitaires et sociales

Le modèle agricole productiviste et intensif induit aussi des problématiques latentes de santé et d'inégalités sociales des exploitations.

Ainsi, les firmes agroalimentaires, qui dominent les maillons en amont des filières, ne participent pas (ou peu) à régler les situations d'insécurité alimentaire de certains pays, en accroissant leur dépendance aux importations, et cette tendance s'accroît au fil du temps (FAO et al., 2017). Ces firmes contribuent également à l'augmentation de la prévalence du diabète, de l'obésité et des maladies cardio-vasculaires qui touchent les pays occidentaux à cause des produits ultra-transformés (Rastoin, 2008). De plus, les systèmes agricoles et alimentaires tels qu'ils existent engendrent de fortes inégalités pour l'accès à une nourriture saine, qui devient réservée aux populations les plus riches (Caron et al., 2018). Ainsi, comme le souligne Raj Patel, le fonctionnement du modèle productiviste engendre une augmentation des problèmes d'obésité, mais aussi d'injustices alimentaires liées à la localisation et aux prix des aliments de qualité (Patel, 2008).

En termes de bien-être au travail et de mode de vie, la situation des agriculteurs au sein de ce modèle apparaît comme très critique. Tout d'abord, vis-à-vis de l'astreinte induite par les conditions du travail agricole, dans un contexte où leur contrat stipule souvent l'obligation de livraisons homogènes et régulières et de volumes importants. Cette situation s'aggrave si l'agriculteur se retrouve face à un endettement qui l'encourage, ou l'oblige, à augmenter davantage sa production. De plus, les entreprises agroalimentaires exercent un pouvoir très asymétrique et les marges sont très inégalement réparties le long de la chaîne alimentaire, avec en moyenne 20% du prix destiné aux agriculteurs, 30% à la transformation industrielle et 50% aux services annexes (Rastoin, 2008). On comprend donc à quel point les agriculteurs se retrouvent

défavorisés et dans une situation de dépendance et d'infériorité (Baret, 2015; De Schutter & Vanloqueren, 2011). Ils sont nombreux à souhaiter un gain d'indépendance, vis-à-vis des distributeurs mais aussi des fournisseurs, qui appartiennent parfois au même groupe (Dockes et al., 2007). Les populations agricoles sont ainsi victimes d'une crise identitaire très marquée, liée à l'image sociale négative de leur métier et aux faibles revenus (Michel-Guillou, 2010), ainsi qu'à leur volonté d'accroître leur bien-être au travail et leur indépendance vis-à-vis des fournisseurs et des acteurs de l'aval (Methorst et al., 2017).

1.1.1.1 Fragilités du modèle agricole productiviste

En plus de ses impacts environnementaux et sociaux, ce modèle productiviste pose question vis-à-vis de la pérennité de ses exploitations. Trois facteurs permettent de caractériser cette limite.

En premier lieu, l'épuisement des ressources interroge leur pérennité, puisque ces exploitations dépendent largement des énergies fossiles. Les tâches reposent sur la mécanisation systématique, et le recours au tracteur est devenu indispensable. Et ce n'est pas seulement le tracteur en soi qui pose question, mais aussi le nombre de machines acquises par les agriculteurs, chacune ayant des fonctions spécifiques qui servent à faciliter et accélérer les travaux. L'agriculteur se retrouve ainsi généralement en possession de plusieurs machines, individuellement ou partagées via des CUMA (Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole) : pour la préparation du sol, le semis, le fauchage, l'enrubannage, l'ensilage, etc. Cette dépendance aux machines, donc au pétrole, pose question dans le contexte actuel où l'on sait qu'il s'agit d'une ressource non renouvelable. Le recours à l'eau est également fréquent, notamment dans les régions plus arides où les variétés ne sont pas adaptées au climat - c'est une conséquence de l'homogénéisation des ressources génétiques et une fragilité de ces systèmes à l'heure où l'eau est, elle aussi, devenue une ressource rare à certaines saisons. La standardisation des variétés induit aussi une résistance décroissante des plantes face aux maladies et bioagresseurs, qui illustre une fois de plus la pérennité incertaine de ce modèle.

Ensuite, la dépendance aux aléas économiques liés à la volatilité des prix et à la libéralisation des échanges marchands constitue un deuxième facteur d'incertitude. Les agriculteurs ont bien souvent des charges variables lourdes, et selon les conditions climatiques, la situation économique ou politique des territoires, les prix peuvent rapidement évoluer, tout comme ceux du pétrole comme on a pu l'observer ces dernières années. Ces agriculteurs sont donc confrontés à un nombre très important de facteurs extérieurs et non contrôlables qui peuvent grandement influencer leur réussite économique et mettre en péril la stabilité économique de leur exploitation. De plus, la taille des exploitations rend leur transmission difficile, obligeant les nouveaux arrivants à détenir des capitaux colossaux pour pouvoir s'installer. Le renouvellement des exploitations est donc une problématique supplémentaire qui fragilise elle aussi la pérennité de ces systèmes.

Enfin, la concentration des filières induit une distanciation des agriculteurs vis-à-vis de leur coopérative (Barraud-didier et al., 2012), qui se traduit par un moindre engagement dans les assemblées générales (AG) et l'apparition de comportements opportunistes et déviants (Maryline Filippi, 2013b) qui mettent en péril la pérennité des filières.

1.1.1.2 Le cas du secteur laitier pour illustrer ces enjeux

Nous avons choisi d'axer notre travail de thèse sur le cas des filières laitières, puisqu'elles illustrent parfaitement les problématiques qui viennent d'être discutées. En effet, la France est le 2^{ème} producteur de lait d'Europe après l'Allemagne et c'est la 1^{ère} industrie agroalimentaire

hexagonale (Casalegno & Laske, 2016). Aussi, il s'agit d'une filière oligopolistique puisque 70% du lait collecté en France est transformé par une dizaine de grands groupes, dont Sodiaal, qui est la 3^{ème} coopérative agroalimentaire en France (La coopération agricole, 2019). Comme pour les autres secteurs agricoles, les filières laitières sont largement libéralisées : le quart du chiffre d'affaires des produits laitiers provient de l'exportation (Casalegno & Laske, 2016), notamment vers l'Asie où la consommation se diffuse beaucoup (Delfosse, 2012). Les industriels possèdent une position dominante, qui leur permet de dicter les prix du lait (Lelyon et al., 2012), en particulier depuis l'arrêt des quotas laitiers en 2015 (Casalegno & Laske, 2016). Depuis cette date, les volumes de production du lait sont passés d'une gestion publique à privée, ce qui induit une augmentation de la production et une baisse des prix.

Ici aussi, les territoires sont largement spécialisés, avec la majeure partie de la production laitière située dans le « croissant laitier » : Bretagne, Pays de la Loire, Auvergne, Alsace, et Alpes du Nord. Cette concentration de la production dans certains territoires induit, comme ailleurs, une augmentation des risques de pollution de l'eau.

Autre facteur menaçant la pérennité des exploitations laitières en France : le nombre d'exploitations laitières diminue drastiquement, elles s'agrandissent, et donc deviennent là aussi d'autant plus difficilement transmissibles qu'elles sont grandes. La diminution du nombre d'éleveurs est source d'inquiétude puisque l'élevage, et en particulier les petites exploitations, contribue au dynamisme des territoires, à la biodiversité et à l'ouverture des espaces (Madelrieux et al., 2014).

En termes de bien-être et de santé des agriculteurs, le secteur laitier illustre pleinement les inégalités qui touchent le monde agricole. Tout d'abord, la problématique de l'astreinte est un enjeu crucial puisque la production de lait exige un travail très lourd en termes de régularité et de pics de travail (Dedieu & Serviere, 2001). Les éleveurs sont bien souvent dans des situations où ils n'ont aucun contrôle sur le prix du lait, parce que dans les filières dites « conventionnelles », celui-ci dépend de facteurs exogènes tels que la situation climatique dans d'autres régions du Monde (Nouvelle-Zélande par exemple), de la fluctuation de la demande en Asie, etc (Filippi, 2013b). Ce sont ainsi les entreprises de l'aval qui décident du prix du lait standard en fonction de ces éléments (Mundler et al., 2010). Aussi, dans le cas du lait, le pouvoir des entreprises de l'aval est particulièrement important puisque le lait ne se conservant pas longtemps, l'éleveur n'a pas d'autre choix que de le vendre sans pouvoir attendre une conjoncture plus favorable. Cela implique des situations de hold-up et un pouvoir de négociation très faible pour les producteurs (Bouamra-Mechemache et al., 2015). Les firmes multinationales du lait constituent un réseau surpuissant (Casalegno et Laske, 2016), qui cherche avant tout la maximisation du profit sans prendre pleinement en compte les conséquences pour les agriculteurs. Nombreux sont les éleveurs laitiers qui sont en situation d'endettement, parce qu'ils ont été poussés à augmenter leur production et donc à enclencher des crédits pour l'agrandissement de leur structure d'exploitation. En trente ans, l'endettement moyen des agriculteurs est ainsi passé de 50 000 euros à 165 000 euros en moyenne, et c'est une cause majeure des suicides des éleveurs (Chartier, 2015). Les systèmes de production intensifs favorisent donc dans leur fonctionnement le manque d'indépendance et l'insécurité financière des éleveurs laitiers.

1.1.2 L'émergence et la diversité de nouveaux modèles agricoles pour y répondre

Face à ces constats, une multitude de modèles, réseaux et nouvelles filières a fait surface, qui témoigne aujourd'hui d'une vraie reconfiguration des systèmes agricoles et alimentaires et d'une

volonté forte de trouver des solutions face à la domination du modèle intensif (Napoléone et al., 2021).

1.1.2.1 Diversité des alternatives

Ces réseaux, associations, filières, formels ou informels, sont le sujet d'un large pan de recherche en sciences sociales, notamment dans les disciplines qui touchent à la géographie, l'économie et la sociologie (Jeanneaux et al., 2011). Tantôt appelées AFN (Alternative Food Networks), SYAL (Systèmes agroalimentaires localisés), et plus largement « modèles alternatifs », il est difficile de dresser une liste exhaustive des types de démarches et de profils qui cherchent à tendre vers une manière alternative de produire et transformer notre alimentation. Certains modèles s'apparentent davantage à des référentiels de production (Petit, 2015), comme ceux de la biodynamie, de l'agriculture raisonnée ou de précision, ... Ces modes de production ne sont pas encadrés par des cahiers des charges mais s'appuient plutôt sur des idéaux, sur une manière de produire perçue par ces acteurs comme étant plus durable. L'agroécologie occupe une place importante pour certains d'entre eux, et constitue un modèle bien plus large puisqu'il s'agit à la base autant d'un mouvement politique et social qu'un autre mode de production. Ici encore, les pratiques ne sont pas réglementées et fixées, il s'agit plutôt de pratiquer l'agriculture en accord avec les processus écosystémiques et naturels et de respecter les cycles de nutriments, entre autres, donc les pratiques diffèrent d'un territoire à un autre, d'une exploitation à une autre (Francis et al., 2003). Par transition agroécologique, on entend donc une rupture avec l'idée que les pratiques agricoles peuvent être les mêmes partout, applicables de la même manière. Certaines filières, quant à elle, s'appuient sur l'existence de cahiers des charges qui encadrent les pratiques agricoles, voire de transformation. Ces réglementations écrites permettent de réduire l'asymétrie d'information vis-à-vis du consommateur, qui peut alors savoir dans quelles conditions les aliments qu'il achète ont été produits. Par ce biais, les prix généralement plus élevés que ceux des produits conventionnels sont justifiés, ce qui permet à l'agriculteur d'être mieux rémunéré tout en ayant des pratiques plus durables - c'est en tout cas l'idée, assez simplifiée ici, qui motive l'existence de ces labels. Parmi eux, l'Agriculture Biologique (AB) est le plus répandu. Créé en 1985, ce label précise, pour chaque type de filière, les pratiques à respecter, dans un but de défendre un mode de production plus respectueux de la biodiversité, du sol, de la flore, du bien-être animal. Son apparition a constitué un vrai tournant dans la reconnaissance de l'intérêt de démarches alternatives (Cordellier, 2008). Comme on le verra plus tard, ce label a connu de nombreuses évolutions et un succès très important. L'AB fait partie des SIQO (Signes Officiels de la Qualité et de l'Origine), qui constituent les labels les plus importants en France en termes de nombre de produits labellisés. En plus de l'AB, on y trouve les AOP (Appellations d'origine contrôlée), les IGP (Indications géographiques protégées), les STG (Spécialité traditionnelle garantie), et le Label Rouge. Chacun de ces labels a ses caractéristiques propres avec ses cahiers des charges, qui diffèrent aussi en fonction des produits.

En dehors des productions encadrées par des cahiers des charges, qui sont elles aussi nombreuses, les « alternatives » peuvent aussi se référer à des réseaux d'acteurs, plus ou moins formels. Il s'agit en effet de nouveaux collectifs qui se mettent en place pour partager des expériences, des savoir-faire visant à promouvoir une agriculture plus durable. Ces collectifs visent par exemple à promouvoir des exploitations à taille humaine intégrant des pratiques écologiques et ancrées localement, permettant des interactions entre les acteurs du territoire (Raimbert et Raton, 2021) et l'expression d'une diversité de formes de solidarités (Gisclard et al., 2021).

Ces démarches sont donc extrêmement diverses, autant en termes de statut juridique, de taille, de cadre, de priorité, que d'origine ; même s'il s'agit toujours d'imaginer une rupture avec le modèle productiviste (Le Velly, 2021). Les raisons de leur création diffèrent aussi en fonction de la localisation : par exemple, en Amérique du Nord, de nouvelles filières sont apparues ayant pour objectif de faire face à l'insécurité alimentaire et l'injustice d'accès à la nourriture des populations. En Grande-Bretagne, il s'agissait davantage de valoriser les productions locales, les liens entre producteurs et consommateurs, alors qu'en France et en Italie, il s'agissait notamment de faire le lien entre agriculture et gastronomie locale, et une volonté de sauvegarder les savoir-faire paysans (Deverre & Lamine, 2010). Il peut aussi s'agir d'agriculteurs isolés qui se regroupent dans le but de compenser les restructurations trop impactantes des filières conventionnelles par le biais de CIVAM (Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) ou de syndicats comme la Confédération Paysanne par exemple (Mundler et al., 2010). Ces initiatives collectives peuvent aussi être initiées par des agriculteurs qui manquent de solutions face au peu de ressources agronomiques, à la dégradation de l'environnement, ou pour organiser des actions comme la pollinisation d'un territoire ou l'allongement des rotations (Lucas et al., 2014). La diversité de ces alternatives témoigne de l'infinie diversité de profils d'exploitants, de représentations, et d'identités professionnelles (Lémery, 2003), ainsi que de l'évolution de la demande, très impactante et qui traduit une réelle volonté des consommateurs d'avoir accès à des aliments produits durablement (Rieutort, 2009). La demande sociétale a notamment mené au développement de circuits courts, qui permettent une plus grande proximité entre agriculteurs et consommateurs (Le Velly, 2021). Au-delà des mouvements initiés collectivement, certains producteurs cherchent à se différencier de l'agriculture conventionnelle par des changements de pratiques au sein de leur exploitation. Ainsi, les formes de travail évoluent, avec le recours croissant au salariat ou à des innovations permettant de dégager du temps libre (Hostiou et al., 2014), ou avec l'apparition d'autres formes d'activité comme la transformation sur l'exploitation ou l'agritourisme (Madelrieux et al., 2014). Ces stratégies de diversification permettent aux agriculteurs de s'appuyer sur d'autres formes de revenus (Gafsi, 2017) et de se libérer, d'une manière ou d'une autre, des verrous de l'agriculture conventionnelle.

1.1.2.2 La dichotomie du conventionnel et de l'alternatif : coexistence, hybridations et interdépendances de modèles

Si les modèles agricoles et alimentaires sont très variés, il est pourtant d'usage de différencier le modèle « conventionnel » des modèles « alternatifs ». Par exemple, Martine Napoléone et ses collègues (2014) mettent en avant l'existence de deux idéal-types qui correspondent à deux modèles agroalimentaires opposés : le modèle globalisé, associé au modèle productiviste intensif, et l'autre, appelé territorial, qui correspond à un modèle fondé sur une proximité avec les consommateurs et un lien fort à l'identité locale. Cette binarité « conventionnel versus alternatif » permet de caractériser les différences fondamentales entre ces modèles et d'appréhender en quoi les modèles alternatifs peuvent proposer une autre manière de produire qui se veut davantage en accord avec les enjeux globaux actuels. Néanmoins, le monde agricole se diversifiant de plus en plus (Dockes et al., 2007), cette dichotomie cache une multiplicité de modèles qui se situe dans l'entre deux. Parmi eux, certains systèmes ont développé des interdépendances : Jérémie Forney (2021b) donne en illustration le cas suisse, où certaines filières AOP s'appuient sur la présence d'industriels pour transformer les produits ou gérer les surplus. En France, c'est aussi un phénomène très courant (de Sainte Marie et al., 2020). De plus, de nombreux systèmes agricoles sont aussi dépendants d'autres modèles, parfois éloignés géographiquement : c'est le cas avec le tourteau de soja, largement importé pour nourrir les animaux européens. Les interdépendances vont donc au-delà d'un même territoire.

Ensuite, certains réseaux auparavant perçus ou qualifiés « d’alternatifs » ou « durables » évoluent vers une conventionnalisation de leurs pratiques, c’est-à-dire en empruntant des routines issues du modèle productiviste. Les coopératives en sont un exemple : au départ créées dans un but d’instaurer des structures permettant une égalité entre agriculteurs avec des principes forts en termes de valeurs, les formes organisationnelles des coopératives sont aujourd’hui très diversifiées (Filippi & Triboulet, 2011). Si les coopératives sont obligées de travailler avec des agriculteurs qui sont dans une certaine zone géographique (induisant un lien au territoire), cette pratique perd de son sens aujourd’hui, comme c’est le cas avec Sodiaal, le plus grand groupe coopératif laitier français, qui est présent sur quasiment tout le territoire français (Filippi, 2013a). De plus, les coopératives connaissent elles aussi des évolutions de concentration, de rachats, de fusions, d’économies d’échelle, qui mènent à leur agrandissement tout autant que les entreprises agroalimentaires. L’AB est un autre exemple souvent cité pour illustrer la conventionnalisation de certaines filières au départ conçues comme représentant des ruptures avec le modèle intensif. À cause notamment des dynamiques capitalistes du marché, certaines filières labellisées AB adoptent des pratiques conventionnelles, qu’elles soient de commercialisation, ou de pratiques culturelles, de conservation, etc. Aussi, de nombreux agriculteurs se convertissent en bio en modifiant le minimum de pratiques afin de ne pas trop perdre en productivité, ce qui les éloigne de la sensibilité écologique qui était à la base de ce label, et donc de la durabilité de leur système. Le fonctionnement des marchés et leur compétitivité les obligent à rechercher des profits maximum et donc faire certains choix (Allen & Kovach, 2000). Beaucoup de labels, réseaux, structures, conçus au départ pour apporter une vision radicalement différente du modèle productiviste se retrouvent ainsi à adopter des pratiques qui interrogent leur caractère « alternatif » (Le Velly, 2021). Ces évolutions peuvent représenter un risque pour leur crédibilité en termes d’impacts environnementaux et sociaux. La dualité conventionnel / alternatif pose donc aujourd’hui question, et la majorité de ces modèles sont finalement des « hybrides » qui coexistent (Forney, 2021b).

De leur côté, les filières ou structures ancrées dans le modèle productiviste s’hybrident aussi petit à petit. Par exemple, les géants de la grande distribution, dont le fonctionnement repose sur l’agriculture intensive et les économies d’échelle, intègrent de plus en plus de produits « durables », avec l’apparition de rayons « produits locaux » notamment (Baritoux & Houdart, 2021). Allen et Kovach (2000) appellent « *Progressive markets* » les marchés qui peu à peu se verdissent, adoptent des pratiques plus durables suite aux évolutions de la demande sociétale. Le *Green Consumerism* correspond quant à lui aux consommateurs qui achètent ces produits, ce qui encourage la grande distribution à les maintenir en rayon voire les augmenter en volume. C’est donc l’aspect positif de ce « verdissement » des structures issues du modèle « conventionnel ». Cependant, ces touches évolutives ne modifient pas fondamentalement leur fonctionnement (P. Allen & Kovach, 2000), et peuvent constituer un simple effet de *greenwashing*, qui, lui, est à éviter pour une réelle refonte des systèmes agricoles et alimentaires (Caron et al., 2018). En effet, si les firmes agroalimentaires montrent de plus en plus une volonté d’intégrer des pratiques et produits durables en leur sein, leurs fondements restent les mêmes (Fouilleux & Goulet, 2012). Il en est de même pour les coopératives de grande envergure qui s’engagent dans des démarches RSE (responsabilité sociale et environnementale) dans le but de différencier leurs produits et freiner le désengagement des adhérents. Ces initiatives sont mises en place avec l’objectif premier et unique de ne pas perdre de profit, plus que d’engager une réelle transition (Filippi, 2020).

Finalement, il apparaît aussi que le dispositif français illustre bien cette ambivalence, dans l'articulation entre les directives européennes, le maintien d'une production compétitive, et l'urgence environnementale et sociale du monde agricole (Chatellier & Dupraz, 2011).

1.1.2.3 *Hybridation des filières laitières*

Le cas des filières laitières et fromagères, qui sont au cœur de cette thèse, illustre bien ces phénomènes d'hybridation et de diversification des modèles agroalimentaires. D'un côté, l'intensification des pratiques s'accroît pour certaines filières, avec une accélération de la libéralisation des marchés et de l'intensification et spécialisation des exploitations qui va de pair (Havet et al., 2015). La mécanisation et la robotisation s'installent encore davantage dans ces exploitations, avec un double objectif, celui d'optimiser la productivité, et de diminuer la pénibilité du travail (Dalcq et al., 2020). On assiste ainsi à une diversification des modèles, avec, parallèlement à cette trajectoire productiviste, une autre qui s'attache davantage à une conscience environnementale forte (Methorst et al., 2017). En France, les manières de diversifier les produits laitiers sont abondantes (Perrot & Chatellier, 2009), avec les labels (AOP et IGP en particulier), mais aussi les circuits courts qui s'organisent dans les territoires. Cette diversification est attractive notamment pour les éleveurs qui ont été impactés par les crises du lait et qui souhaitent se protéger des aléas dus à la volatilité des prix inhérentes aux filières conventionnelles, en recherchant une meilleure rémunération (Dalcq et al., 2020; Feyereisen et al., 2017). Ce changement de trajectoire peut aussi s'expliquer par une volonté de s'ancrer dans des dynamiques collectives visant une amélioration de leur qualité de vie (Dalcq et al., 2020).

Les filières laitières connaissent aussi une hybridation de leur fonctionnement, avec parfois l'incorporation par les firmes agroalimentaires de certaines pratiques plus « vertes » pour satisfaire le consommateur (Baritoux & Houdart, 2021). Ainsi, certains fromages au lait cru sont dorénavant commercialisés par des industriels, alors que c'est un produit emblématique des élevages extensifs ; cela montre à quel point les modèles agricoles dans le secteur laitier se chevauchent et se confondent (de Sainte Marie et al., 2020).

1.2 Les filières alternatives face à de nouveaux enjeux - exemple des filières sous IG

Nous avons choisi de focaliser notre étude sur les filières sous Indication Géographique (IG) qui se sont différenciées depuis les années 1960 des filières conventionnelles. Elles regroupent les IGP et AOP, et représentent 247 produits en France (104 AOP et 143 IGP), hors alcools. Les produits laitiers représentent quant à eux 7% des produits IGP, et 50% des AOP (INAO, 2018), ce qui en fait le premier type de production labellisée en AOP. Parce qu'elles proposent un fonctionnement différent des systèmes conventionnels, ces filières revêtent d'importants enjeux en termes de durabilité des systèmes, et ont connu un franc succès auprès des consommateurs. Cependant, elles sont confrontées aujourd'hui à des problématiques économiques qui questionnent leur pérennité : il s'agit notamment, dans certains cas, d'une intégration d'acteurs issus du modèle dominant qui fragilise leur différenciation, ou encore de conséquences du réchauffement climatique qui remettent en question la pertinence de leur cahier des charges.

1.2.1 Les filières fromagères sous AOP : des alternatives créées pour favoriser des agricultures plus durables

1.2.1.1 *Caractéristiques et fonctionnement des filières fromagères sous AOP*

Les productions sous AOP font partie de la famille des indications géographiques (IG), qui regroupe les AOP et les IGP. La grande différence entre ces deux labels est que les produits AOP

sont produits et transformés au sein de l'aire géographique identifiée à cet effet, alors que la transformation des produits IGP peut être réalisée en dehors de celle-ci. Dans les deux cas les pratiques agricoles sont encadrées par un cahier des charges, qui peut amplement différer d'un produit à un autre, et qui permet d'assurer un certain respect de l'animal, de l'environnement, et du produit. En France, le fromage constitue le 1^{er} produit laitier transformé : il concerne 37% du lait en France (Casalegno & Laske, 2016). Dans notre thèse, nous nous intéresserons plus particulièrement aux fromages sous AOP, label adopté par la filière qui constitue notre étude de cas présentée plus tard. Une filière AOP peut être définie ainsi : « *Processus de coopération économique sur un territoire donné entre des agents qui s'organisent et élaborent des règles partagées en vue d'obtenir un avantage concurrentiel collectif, dont chacun bénéficie aussi individuellement.* » (Perrier-Cornet & Sylvander, 2000:81). Il s'agit donc d'un ensemble d'acteurs qui vont œuvrer pour élaborer un produit qui puisse avoir une certaine valeur ajoutée auprès du consommateur, grâce au respect de règles concernant les pratiques non seulement agricoles, mais aussi de transformation. Plus particulièrement, d'après Gille Allaire et ses collègues (2005), le fonctionnement des AOP repose sur quatre principes et outils :

- Un cadre politique, institutionnel et réglementaire - la structure qui coordonne l'évolution du cahier des charges, du produit et de sa promotion est appelée Organisme de gestion (ODG)
- Une reconnaissance de la part des consommateurs
- Une mobilisation et adhésion des acteurs économiques concernés
- Une utilité sociale (développement rural, environnement, bien-être)

La première AOP fromagère a été créée en 1925, il s'agit de l'AOP Roquefort. Au départ, l'AOP a été développée pour répondre aux inégalités de concurrence et d'échanges économiques des filières conventionnelles (Allaire et al., 2005). Elle proposait ainsi une alternative aux filières en matière de stratégie de commercialisation, tout en laissant dans leur mode de gouvernance un pouvoir de décision aux agriculteurs (Raynaud et al., 2005). Cette structuration permettait aux agriculteurs qui le souhaitaient de ne pas intensifier leurs pratiques, grâce à une rémunération liée directement à la qualité. Ce label fut d'autant plus une opportunité au fil du XX^{ème} siècle dans un contexte économique où les marchés alimentaires n'ont cessé de se libéraliser, les pratiques de s'intensifier, les prix de diminuer. Les accords du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) ont particulièrement accéléré ce processus, avec la création de l'OMC (Organisation mondiale du commerce) en 1995 (Jeanneaux, 2018). C'est aussi pour faire face à l'harmonisation des standards des produits agroalimentaires que l'AOP a pris de l'importance et gagné en intérêt pour les agriculteurs et acteurs des filières (Allaire et al., 2005). Plus tard, une dimension environnementale a été introduite dans la représentation de ce label. Dans les années 1980, on commence à souligner la pertinence le concept de durabilité et de différenciation du modèle conventionnel dans ce type de certification. À la fin des années 1990, les AOP commencent à être davantage reconnues dans la société ; elles ne sont plus considérées comme du « folkore », mais comme des ressources permettant le maintien de la durabilité des systèmes agricoles (Ansaloni & Fouilleux, 2008). Cette image se renforce au début des années 2010, quand les AOP commencent à intégrer des réglementations environnementales qui visent directement à donner une priorité aux pratiques durables (pâturage, interdiction des aliments OGM - organisme génétiquement modifié -, autonomie fourragère, interdictions des fourrages fermentés, etc). Enfin, en plus de ces enjeux, les AOP représentent aussi un moyen de conserver des patrimoines et des ressources : les paysages, les races animales, et les savoir-faire fromagers (Allaire et al., 2005). C'est sur cet aspect « terroir » que s'appuient aujourd'hui beaucoup les filières pour mettre en avant l'intérêt de ces certifications, et pour réduire les asymétries d'information entre vendeur

et acheteur concernant la qualité des produits agroalimentaires conventionnels (Jeanneaux, 2018).

Aujourd'hui, il existe 46 fromages sous AOP en France répartis sur tout le territoire, avec une majorité se situant sur les massifs montagneux, en particulier ceux des Alpes et du Massif central. La France est le 2^{ème} pays produisant le plus de fromages AOP, derrière l'Italie qui en compte 50. Étant un label qui est européen, on trouve des fromages AOP dans plus de 14 pays de l'Union Européenne. Cependant, ce label n'a pas les mêmes représentations et statuts selon les pays : en Grande-Bretagne par exemple, les AOP fromagères sont très peu connues des consommateurs, et ne concernent qu'un nombre restreint de fromages (13). Au contraire, en Suisse, la majorité des fromages commercialisés sont des AOP, cela fait partie intégrante de la culture de consommation suisse (Maye et al., 2016). En France, en 2017, 10% environ (en volume) des fromages commercialisés étaient des fromages AOP, et leur consommation est relativement stable (INAO, 2017).

1.2.1.2 Pourquoi les filières sous AOP constituent des alternatives qui ont du sens

Les filières sous AOP, ici fromagères, constituent des alternatives au modèle productiviste pour plusieurs raisons. Tout d'abord, en termes de durabilité économique et particulièrement de résilience, ce sont des exploitations qui permettent une résilience plus forte aux aléas économiques (Havet et al., 2015), pour plusieurs raisons. Déjà, parce que la certification semble protéger des variations très importantes du prix du lait, et que le prix du lait AOP est globalement plus stable et plus élevé que celui du lait standard (Agreste, 2020), même s'il n'est pas le même d'une filière AOP à une autre. Aussi, l'autonomie alimentaire qui s'est peu à peu introduite dans ces cahiers des charges permet aux éleveurs une meilleure maîtrise des charges : elles sont moins élevées et moins variables (Hulin et al., 2019). Les avantages économiques apportés par ces filières concernent aussi l'échelle territoriale, avec une dynamique forte d'emplois dans les secteurs agricole et industriel sur l'aire de production : transformateurs, affineurs, maintenance, etc (Maye et al., 2016; Raimondi et al., 2018). Enfin, ces filières permettent le maintien d'une activité agricole dans les zones dites « défavorisées », même si ce terme est discutable par son allusion péjorative - les zones de montagne par exemple étant des réservoirs de biodiversité. Il semble ainsi y avoir davantage d'installations agricoles en AOP qu'en conventionnel, même au-delà de ces territoires (Agreste, 2020), ce qui leur présage un avenir favorable et qui témoigne de leur importance pour le maintien du métier d'éleveur.

Sur le plan environnemental, la préservation de l'élevage en zones de montagne est particulièrement importante puisque ces exploitations permettent le maintien des paysages ouverts, qui offrent une diversité de fonctions (Manoli et al., 2015). En effet, les avantages agro-environnementaux permis par l'élevage de montagne sont nombreux : préservation de la biodiversité floristique, séquestration du carbone, lutte contre l'érosion, les avalanches et les incendies (Jeanneaux, 2018). Il semble aussi qu'il y ait davantage de biodiversité au sein des exploitations gérées de manière extensive, c'est-à-dire avec peu de fertilisation des terres, des faibles chargements d'animaux, et une exploitation de l'herbe non précoce (Guéringier et al., 2013). Les rotations longues induites par les prairies, qu'elles soient temporaires ou naturelles, permettent aussi de réduire les intrants (Hulin et al., 2019). Les filières fromagères sous AOP intègrent des exigences de pâturage dans leur cahier des charges et conduisent ainsi les éleveurs à conserver des systèmes herbagers donc à favoriser la préservation du sol, de la biodiversité et du paysage.

Enfin, pour ce qui est des aspects sociaux, le maintien des filières AOP permet la conservation d'un patrimoine culturel important : traditions de fabrication fromagère datant parfois de plusieurs siècles, pratiques d'élevage extensives impossibles en filière productiviste, maintien des fromages au lait cru, de races de vaches traditionnelles moins productives, etc. Ce type de filière semble aller de pair avec les évolutions de la demande sociétale (Hulin et al., 2019), qui plaide pour une réduction de l'asymétrie d'information et pour des produits plus respectueux des terroirs, des animaux, de l'environnement.

Les filières labélisées AOP revêtent donc un intérêt certain pour la transition des systèmes agricoles et alimentaires au regard des avantages qu'elles portent sur le plan économique, social et environnemental. Cependant, elles ne sont pas à l'abri de certains obstacles à leur pérennité.

1.2.2 Les freins au fonctionnement et à la pérennité des filières fromagères AOP

1.2.2.1 L'hybridation des filières AOP : la menace productiviste

Les filières AOP en France et ailleurs sont très hétérogènes (Perrier-Cornet & Sylvander, 2000) et montrent à quel point le contexte, les acteurs ou la gouvernance des filières peuvent influencer leur trajectoire. Leur hétérogénéité provient aussi du lien qu'elles entretiennent avec les filières issues du modèle productiviste, qui, comme ailleurs, prennent de l'importance jusqu'à parfois obtenir de vrais pouvoirs de décision. C'est le cas avec la filière AOP Roquefort par exemple, dont la production est détenue aux deux tiers par Lactalis (Frayssignes, 2001), première entreprise agroalimentaire française en termes de produits laitiers. Les filières AOP Cantal et Comté sont deux des filières fromagères AOP les plus importantes en France en termes de production, et elles aussi sont structurées en partie par des firmes industrielles, qui sont très concentrées (Dervillé & Allaire, 2014). Sur d'autres territoires, les entreprises issues du modèle productiviste ne font pas partie de la gouvernance des filières AOP, mais elles coexistent sur les mêmes marchés, ce qui peut mettre en difficulté certaines filières AOP, dont les produits sont plus chers (Napoléone et al., 2021). Les interdépendances entre modèles se retrouvent beaucoup dans le secteur fromager, avec par exemple certains transformateurs AOP qui vendent leur surplus de production à des industriels (Corniaux et al., 2015). De leur côté, les industriels misent de plus en plus sur les fromages AOP, qui représentent une gamme « terroir » qui satisfait les consommateurs soucieux de l'impact de leur consommation. On assiste ainsi à une double dynamique, avec d'une part une augmentation de la vente et de la consommation des fromages industriels (en particulier, les fromages fondus sur plats préparés), et d'autre part une diversification de l'offre avec un nombre croissant de fromages de terroir, dont une grande part de fromages AOP (Delfosse, 2012). Le fait que la multinationale Lactalis soit le leader mondial de la vente de produits AOP (Corniaux et al., 2015) est une bonne illustration de l'hybridation des modèles agroalimentaires et particulièrement du secteur fromager. Le système coopératif a lui aussi amplement intégré ces logiques productivistes dans le secteur fromager AOP. Longtemps perçus comme représentant des collectifs plus équitables que les entreprises agroalimentaires privées grâce à leurs sept principes fondamentaux (ACI, 1995), certains groupes coopératifs ont adopté des dynamiques similaires aux firmes multinationales.

La littérature nous montre que ces hybridations peuvent être une opportunité intéressante pour les filières fromagères AOP : c'est le cas pour les filières Comté, Gruyère suisse et Parmigiano Reggiano par exemple, qui toutes trois parviennent à équilibrer l'offre et la demande et structurer durablement les rapports entre producteurs et acheteurs, alors que les industriels sont largement présents dans leur structuration (Jeanneaux, 2018). Les grandes firmes ou groupes coopératifs

peuvent ainsi permettre une augmentation de la croissance via leurs outils de production, de promotion, etc (Jeanneaux & Perrier-Cornet, 2011).

Cependant, la participation des industriels dans ces marchés peut aussi constituer une vraie menace pour la pérennité de ces productions, avec un risque de dilution des standards de qualité (Renting et al., 2003). Cela peut représenter un risque au niveau de la perte de typicité des produits due aux volumes très élevés et aux prix trop bas. Dans ces cas-là, l'AOP ne permet pas toujours de réellement créer de la valeur et perd de l'intérêt vis-à-vis des éleveurs ainsi que pour les consommateurs qui finissent par questionner la cohérence de ces produits et la différenciation de ces labels. Cela peut aussi poser problème pour les éleveurs eux-mêmes, qui ne sont pas rémunérés à la qualité fromagère (Jeanneaux, 2018). La filière AOP Cantal est souvent citée comme un exemple d'une filière AOP où la présence des industriels a eu de vrais impacts négatifs. Le prix du lait touché par les éleveurs est bas (Jeanneaux, 2018), parce que 70% de la production est gérée par des multinationales (le groupe coopératif Sodiaal en particulier), avec des procédés industriels tels que la thermisation du lait, son stockage long, ou encore la réduction des durées d'affinage (Jeanneaux et al., 2011). Le cahier des charges, relativement laxiste tant au niveau de la production agricole que de la transformation, a laissé la place à ces procédés, qui diffèrent finalement assez peu de ceux mobilisés pour la production de fromages lambda, et qui affaiblissent grandement les liens entre produit et territoire. La maîtrise de l'offre est ainsi assurée par les industriels eux-mêmes, avec une volonté d'orienter ces fromages vers une standardisation des procédés.

Si la présence des industriels, grandissante, peut être une vraie menace pour l'existence de ces fromages, plusieurs leviers semblent exister pour les pérenniser. Tout d'abord en garantissant une gouvernance et une structuration organisationnelle réfléchies et adaptées, tel que c'est le cas avec la filière AOP Comté (Mélo, 2015; Torre & Chia, 2001). Cela peut se traduire par une répartition des responsabilités cohérente et un accroissement de la valeur ajoutée pour les producteurs (Dervillé & Allaire, 2014). La présence d'un cahier des charges rigoureux qui puisse garantir le maintien d'une typicité forte est aussi fondamentale (Jeanneaux & Perrier-Cornet, 2011), notamment grâce au lait cru qui empêche *a priori* la mise en place de pratiques agricoles intensives. Parmi les AOP fromagères françaises, 27 - soit la moitié - sont exclusivement au lait cru (de Sainte Marie et al., 2020). Les filières peuvent également choisir de s'appuyer sur des coordinations territoriales, comme l'a fait l'AOP Rocamadour (Moity-Maïzi & Devautour, 2001).

1.2.2.2 Les filières AOP confrontées aux évolutions climatiques et de consommation

En plus de l'hybridation des filières agroalimentaires et de la domination des firmes agroindustrielles, d'autres enjeux plus globaux menacent les filières fromagères sous AOP. Le changement climatique, bouleversement majeur du XXI^{ème} siècle, met aussi en danger la pérennité des filières fromagères AOP, et ce pour deux raisons. Tout d'abord, une grande partie des zones sous AOP se situe en territoires de moyenne ou haute montagne, qui sont particulièrement sensibles aux aléas et touchés par les changements climatiques en cours. Parmi ses conséquences, on peut citer l'avancée de la phénologie des plantes au printemps, le raccourcissement de la période de production, ou encore un arrêt de la croissance des prairies naturelles en cas de sécheresse estivale (Felten et al., 2010). Cela induit des lourdes diminutions de rendements de prairies en été, ce qui est problématique puisque si les terrains ne sont pas mécanisables, il est d'autant plus difficile pour les éleveurs de trouver des solutions. La deuxième raison est que les cahiers des charges de ces productions exigent une autonomie alimentaire vis-à-vis du système fourrager : les éleveurs doivent se fournir avec l'herbe de leur exploitation, que ce soit pour la pâture estivale ou les stocks hivernaux de foin. L'impossibilité pour eux d'avoir

recours à des fourrages qui proviennent de l'extérieur en cas de sécheresse constitue une vraie difficulté (Agreste, 2020). Dans le pire des cas, ils font une demande de dérogation pour importer des fourrages hors-zone ; c'est aujourd'hui souvent le cas dans les filières fromagères des Alpes du nord (Farruggia et al., 2009).

En plus du changement climatique, les filières fromagères AOP font face à des évolutions de la consommation, avec une légère diminution des achats de fromages. Les seuls qui échappent à cette tendance sont les fromages à pâte pressée cuite comme l'emmental - consommé râpé - et les fromages fondus (Agreste, 2021). Par ailleurs, les certifications AOP ne sont pas toujours connues des consommateurs (Vecchio & Annunziata, 2011), qui ont tendance à confondre certains logos, qu'il s'agisse de labels ou de marques de distributeurs.

En ajoutant à ces enjeux la volatilité grandissante des prix des matières premières liée aux conflits, aux évolutions du climat et enjeux politiques, ainsi que la diminution conséquente du nombre d'agriculteurs, on comprend pourquoi la pérennisation des filières fromagères AOP est menacée.

1.3 Question de recherche : quelle pérennisation des modèles alternatifs ?

Il semble aujourd'hui incontestable que le modèle agricole productiviste et industriel, tel qu'il existe et domine les systèmes agricoles et alimentaires, n'est plus en mesure de répondre aux enjeux du XXI^{ème} siècle. Les demandes sociétales, qui exigent des pratiques plus respectueuses de l'environnement et des animaux, l'appui sur des ressources épuisables ou raréfiées ainsi que la nécessité de s'adapter au nouveau climat, apparaissent incompatibles avec ce modèle, dominant depuis les années 60 en France. Des modèles dits « alternatifs » ont émergé pour répondre à ce constat, en proposant d'autres manières de produire, plus respectueuses de la biodiversité, du bien-être animal, et des services écosystémiques, entre autres. Ces modèles sont extrêmement nombreux et hétérogènes en France, et font face aujourd'hui à des enjeux qui questionnent leurs capacités de pérennisation, voire leur pertinence. Parmi ces enjeux, on trouve des difficultés économiques (concurrence sur le marché, volatilité des prix, évolutions des habitudes de consommation), d'adaptation aux changements du climat, ou encore de renouvellement des effectifs d'agriculteurs et d'évolutions des modes de vie. Pour s'adapter, certains de ces modèles choisissent (ou subissent) un rapprochement du modèle productiviste, avec l'adoption de certaines pratiques telles que la spécialisation des structures et leur agrandissement, la commercialisation au sein de circuits de la grande distribution, l'homogénéisation et la standardisation des produits, etc. Ces évolutions et hybridations posent question quant à la pertinence de ces modèles, qui s'éloignent des idéaux constitutifs de leurs valeurs initiales. Aussi, elles soulignent leur difficulté à trouver des leviers de pérennisation cohérents et adéquats. Les filières fromagères sous IG sont largement touchées par ces enjeux, ce qui s'illustre par une très grande diversité des trajectoires empruntées, qu'elles soient choisies ou subies. Ce premier cheminement bibliographique nous a menés à formuler la question de recherche suivante :

Quels sont les leviers sur lesquels les filières dites « alternatives » peuvent s'appuyer, dans le but de se pérenniser sans remettre en cause leur différenciation vis-à-vis du modèle productiviste ?

Par ce questionnement, nous cherchons à mieux comprendre les dynamiques sous-jacentes aux rapports entre les filières alternatives et le modèle productiviste dominant, et ainsi à interroger le lien entre hybridation des filières et transition des modèles. En mobilisant deux cadres théoriques issus de disciplines différentes, et en nous appuyant sur une étude de cas, nous souhaitons

appréhender le potentiel de ces modèles alternatifs pour la transition des systèmes agricoles et alimentaires.

CHAPITRE 2

LA MULTI-LEVEL PERSPECTIVE POUR APPRÉHENDER LA PÉRENNISATION DES FILIÈRES ALTERNATIVES

Pour répondre à notre question de recherche, nous avons ainsi mobilisé deux approches théoriques différentes dans une perspective de pluridisciplinarité. Tout d'abord, pour appréhender la pérennité des filières alternatives en lien avec leur environnement socio-économique, nous nous sommes appuyés sur la *Multi-Level Perspective* (MLP), qui propose un cadre d'analyse des processus de transition en économie. Dans ce chapitre, nous présentons l'émergence et l'intérêt de ce cadre théorique et notre choix d'angle d'analyse, qui se concentre sur l'identification des facteurs de pérennisation des filières agricoles alternatives. Nous terminerons ce chapitre par une prise de recul des limites de ce cadre théorique, qui permet de justifier notre choix de mobiliser en parallèle un autre cadre issu d'une discipline différente. Celui-ci sera présenté dans le chapitre suivant.

2.1 *Multi-Level Perspective* : une théorie des transitions avec une approche résolument systémique

Cette partie présente notre premier cadre théorique, la MLP, et explique en quoi celui-ci permet d'étudier les dynamiques de transitions et de verrouillages.

2.1.1 *Multi-Level Perspective* : origine et concept

2.1.1.1 La Multi-Level Perspective, au cœur de l'évolutionnisme

La *Multi-Level Perspective* est un cadre théorique qui fait partie des *Sustainability Transitions Research Network*, un ensemble de théories issues de l'évolutionnisme, qui s'inspire de Darwin, Malthus, Simon ou encore Schumpeter, en faisant un parallèle entre mécanismes économiques de nos sociétés et évolutions biologiques des vivants. Ce courant économique s'oppose ainsi à l'économie néoclassique, qui postule que les individus n'ont pas d'individualité ou de biais cognitif qui influencent leurs décisions, et n'agissent que selon l'efficacité des échanges marchands et leur intérêt propre (Périvier, 2020). Leurs actions et décisions sont donc guidées principalement par la recherche de leur intérêt personnel. Les enjeux de justice et d'équité, ainsi que les considérations sociales ou culturelles, ne sont pas ou peu prises en compte (Montoussé, 2003), et les comportements (des individus, et donc des entreprises) sont considérés comme étant prévisibles. Au contraire, les économistes qui ont fait émerger l'évolutionnisme postulent que le fonctionnement des institutions et des entreprises ne dépend pas que de leur outil de production, mais aussi des capacités inhérentes aux individus qui les composent ; de leur profil, leurs capacités, leur socialisation (Carlsson & Stankiewicz, 1991). On assiste ainsi à un certain revirement de l'économie avec la prise en compte d'aspects sociaux dans le fonctionnement des entreprises et des marchés avec aussi, comme concept clé, la notion de routines organisationnelles, qui sont les mécanismes devenus automatisés au fil du temps et des habitudes prises (Nelson & Winter, 1982). Ces routines sont au cœur des freins au changement autant que de l'amélioration des entreprises, comme nous le verrons plus tard.

L'idée en économie qu'il existe des 'paradigmes technologiques' émerge à la même période, et illustre parfaitement les concepts de l'évolutionnisme. Giovanni Dosi est le premier à développer cette notion en s'inspirant du paradigme scientifique précédemment développé par Thomas Samuel Kuhn (Dosi, 1982). L'idée derrière ce concept de paradigme technologique est que les technologies empruntent certaines trajectoires sur le long terme, pouvant difficilement en dévier. Ces trajectoires sont perpétuées par les croyances des concepteurs qui, ayant découvert un système qui fonctionne, ont comme objectif de l'améliorer, plutôt que d'opter pour une solution qui serait totalement différente, alors même qu'une autre option pourrait s'avérer plus efficace ou cohérente. Kemp et ses collègues (1998) définissent ce paradigme technologique ainsi : "*a set of (search) heuristics, or engineering approaches, based on technicians' ideas and beliefs about*

where to go, what problems to solve and what sort of knowledge to draw on" (p. 181). Une conséquence logique de ce phénomène est que certaines technologies sont maintenues voire améliorées alors qu'elles présentent plusieurs défauts et inadéquations sociales, économiques ou environnementales. Dosi (1982) parle alors de l' « *exclusion effect* » : "A technological paradigm has a powerful exclusion effect : the efforts and the technological imagination of engineers and of the organizations they are in are focused in rather precise directions while they are, so to speak, 'blind' with respect of other technological possibilities" (p.153). Kemp et al. (1998) utilisent les termes « *dominant design* » ; « dans chaque industrie, un modèle dominant a émergé et a servi de base au développement de l'industrie »¹ (p.176). Nelson et Winter (1977), eux, illustrent ce même concept avec le terme « *framework* », « structure/cadre technologique », en prenant comme exemple les avions DC3, conçus dans les années 30 et qui constituèrent la base des modèles construits ensuite. Si cette base avait été différente, les avions construits ensuite auraient aussi été différents. La persistance du paradigme technologique n'est pas seulement la conséquence des croyances et des actions des ingénieurs et concepteurs. Au fil du temps, lorsque la technologie s'implante dans la société, des infrastructures sont construites, et tout un environnement social et économique se bâtit autour de ce nouveau paradigme, ce qui rend sa domination de plus en plus imperturbable. Kemp et ses collègues (1998) illustrent eux aussi ce phénomène, avec l'exemple des voitures à essence. L'industrie automobile repose aujourd'hui sur des usines qui fabriquent des voitures à essence ; les constructeurs n'ont donc aucun intérêt à construire des produits de nature différente, comme des voitures électriques. De même, les consommateurs sont habitués, consciemment ou non, à l'usage de ces voitures : leur allure, le bruit de leur moteur, constituent non seulement des habitudes mais aussi des marqueurs sociaux importants dont il est difficile de se détacher. Finalement, c'est tout le contexte socioéconomique qui influence l'implantation d'une technologie et sa pérennité : routines, compétences, normes techniques, infrastructures, politiques publiques, préférences, habitudes et modes de vie.

La *Multi-Level Perspective* est un cadre théorique qui s'inscrit complètement dans ces réflexions puisqu'elle s'intéresse à comprendre les mécanismes de transitions d'une technologie à une autre, avec une approche la plus systémique possible. Les pionniers de ce cadre théorique sont Arie Rip, René Kemp (Rip & Kemp, 1998), Johan Schot (Schot, 1992) puis, un peu plus tard, Frank Geels (Geels, 2004). Au moment de son émergence, dans les années 80-90, ce cadre était mobilisé pour comprendre des transitions qui ont marqué l'histoire, dans les domaines des transports et du commerce par exemple. Les économistes cherchaient ainsi à comprendre comment l'on est passé d'une technologie dominante (par exemple, les bateaux à voile) à une autre (les bateaux à vapeur) (Geels, 2002). L'objectif est ici d'appréhender quels sont les mécanismes économiques qui déclenchent ces transitions, ainsi que de comprendre ceux qui les bloquent. Plus tard, dans les années 2010, la MLP a commencé à être mobilisée pour analyser les transitions en cours, en particulier les « transitions durables » (secteurs de l'énergie, des transports, et plus récemment, de l'agroalimentaire), afin de mieux comprendre comment enclencher ces transitions dans une perspective de durabilité des systèmes. Par l'étude de ces transitions, la MLP s'intéresse aux conditions qui peuvent favoriser le développement et la pérennisation des alternatives à un modèle dominant qui n'est plus adapté. On comprend alors le parallèle avec la question de recherche, qui questionne les conditions de pérennisation des filières agricoles particulières.

¹ traduction personnelle

Comment ces transitions s'opèrent-elles dans nos sociétés ? Qu'est-ce qui les rend si complexes et lentes ? Comment les provoquer ? Ces trois questionnements, très larges, sont au cœur des travaux qui mobilisent la MLP depuis les années 1980.

2.1.1.2 Les trois niveaux de la Multi-Level Perspective

À la base de la *Multi-Level Perspective*, il y a trois niveaux, qui correspondent non pas à des échelles spatiales ou temporelles, mais qui se réfèrent à des dynamiques d'évolutions des technologies et de leurs influences. Ce sont les dynamiques d'interactions entre ces trois niveaux qui permettent de comprendre et d'expliquer les transitions.

Le premier niveau, appelé niveau macro ou paysage sociotechnique (PST), correspond à un état très stable, qui rend compte du contexte dans lequel s'inscrivent les transitions. Arie Rip et René Kemp l'ont défini ainsi (1998:334) : « *Dans le sens littéral, il s'agit de quelque chose qui nous entoure, au sein duquel nous pouvons évoluer ; et dans un sens plus métaphorique, il s'agit de quelque chose dont nous faisons partie, qui nous maintient.* »

¹. Comme on le comprend, il s'agit d'un concept assez vague, qui rend compte de « ce qui nous entoure », donc du contexte socio-politico-économique de manière très vaste. Frank Geels, en 2002, apporte des précisions à cette définition : « *Le paysage sociotechnique contient un ensemble de facteurs hétérogènes, comme le prix du pétrole, la croissance économique, les guerres, les migrations, les coalitions politiques, les valeurs culturelle et normatives, ou encore les problèmes environnementaux. Le paysage ST est une structure externe et un contexte dans lequel ont lieu les interactions.* » (p.1260). Bien que selon les études de cas et les transitions étudiées les facteurs du PST puissent être de différentes natures, la caractéristique centrale de ce premier niveau est sa grande stabilité : la majorité de ses changements s'opère de manière très lente, comme les évolutions de valeurs culturelles ou de modes de vie.

Le deuxième niveau est appelé niveau méso, ou régime sociotechnique (RST). Il correspond à l'évolution du concept de paradigme technologique et est défini par Kemp et al. comme suit : « *Il s'agit de l'ensemble des connaissances scientifiques, des pratiques d'ingénierie, des processus de production, des caractéristiques des produits, des compétences, des procédures, des institutions et des infrastructures qui constituent la totalité d'une technologie.* »¹ (Kemp et al., 1998:182). Le régime sociotechnique correspond au paradigme dominant qui entraîne le verrouillage d'une technologie au sens large. Il s'agit donc d'un ensemble de facteurs contribuant et englobant une technologie particulière ; comme le régime sociotechnique des voitures à essence pour reprendre l'exemple de Kemp et al. (1998), qui est constitué aussi bien des infrastructures physiques, que des routines de production ou des habitudes des consommateurs. Geels (2004) considère ainsi que les régimes sociotechniques, couramment qualifiés de « dynamiquement stables », sont constitués de trois groupes d'éléments :

- Des acteurs et groupes sociaux
- De règles, formelles et informelles, qui sont de trois types : régulatrices (réglementations, lois), cognitives (stocks de connaissances et d'expériences qui guident la perception et l'interprétation), et normatives (valeurs, comportements) (Geels & Schot, 2007 ; Geels & Raven 2006)
- Équipements matériels et infrastructures ; ces différents éléments interagissant entre eux

¹ traduction personnelle

L'existence de ces régimes dominants constitue des barrières économiques, technologiques, cognitives et sociales à l'émergence de technologies alternatives, et explique pourquoi les changements technologiques sont si complexes et longs (Rip & Kemp, 1998).

Enfin, les niches sociotechniques sont des espaces protégés où les règles diffèrent de celles du régime dominant, et où des innovations se développent grâce à l'expérimentation et aux processus d'apprentissage (Geels, 2004). Comme le soulignent Kemp et al. en 1998, le succès d'une niche dépend de l'efficacité de son développement et son utilité, mais aussi de l'état du régime et du paysage sociotechnique au même moment ; « c'est la coïncidence de ces deux développements ». On comprend donc le rôle très important des politiques publiques pour le succès des niches, même si ce dernier n'en dépend pas dans sa stricte totalité. Le succès des niches est ainsi lié en grande partie à la protection dont elles bénéficient (El Bilali, 2019) ; cette protection étant liée à des subventions qui lui permettent de mettre en place des processus d'apprentissage qui vont engendrer des améliorations de la technologie. Elle peut donc exister sans dépendre des règles du régime en place, jusqu'à, peut-être, finir par remplacer le régime existant. On peut considérer, d'après Frank Geels (2004), que les niches peuvent être décrites par les mêmes trois composantes des régimes sociotechniques : acteurs, règles, et équipements. La grande différence avec les RST est qu'elles peuvent se permettre une certaine instabilité donc les règles, formelles et informelles, sont floues, et peuvent évoluer, tout comme les acteurs et les équipements.

La Figure 1, issue des travaux de Frank Geels (2002), permet de visualiser ces trois niveaux. Les dynamiques d'interactions qui déclenchent ou favorisent les transitions de régime sont expliquées en 2.1.2.

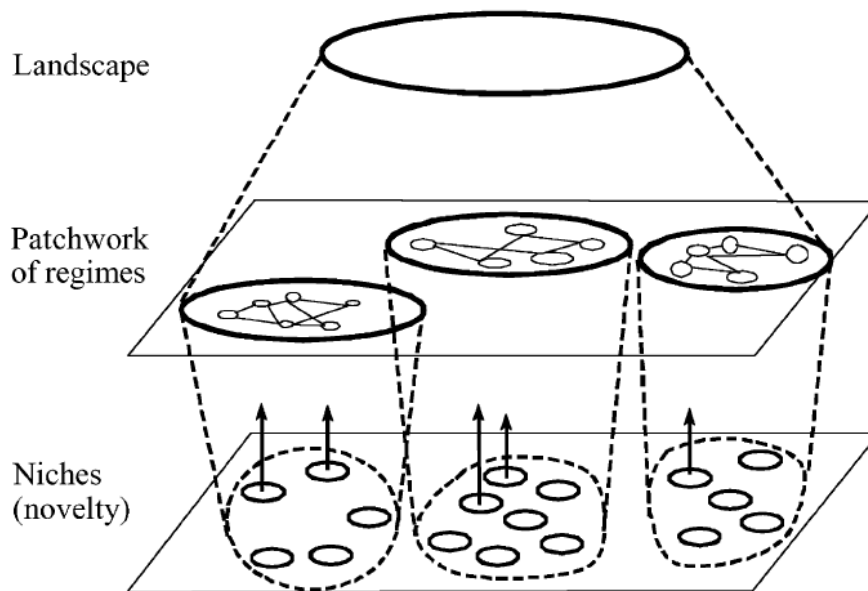


Figure 1 : Schématisation des trois niveaux de la Multi-Level Perspective (Geels, 2002)

2.1.1.3 Lock-in, path dependence, mécanismes d'autorenforcement

Appelé *lock-in* en anglais, le verrouillage technologique est un concept développé par Brian Arthur en 1989 avec son ouvrage *Competing technologies, increasing returns, and lock-in by historical events*. Même s'il s'agit d'une notion qui a vu le jour avant l'émergence de la MLP, les deux concepts sont liés puisque les caractéristiques inhérentes aux régimes sociotechniques sont en fait les facteurs explicatifs des verrouillages technologiques. Expliqué autrement, tout régime

sociotechnique est verrouillé, à cause de la stabilité de ses composantes acquise avec le temps ainsi que de la volonté pour certains acteurs de maintenir cette domination. Paul David explique ce concept de verrouillage en 1985 avec l'exemple des claviers de type QWERTY : alors qu'il existe d'autres alternatives plus efficaces et rapides, ce type de clavier s'est retrouvé dominant et verrouillé (David, 1985). On parle ainsi de verrouillage technologique quand une technologie devient dominante, et empêche les autres de se développer et se diffuser (Cowan, 1990). Le verrouillage suppose qu'il existe au moins une autre technologie considérée plus efficace (Arthur, 1989 ; David, 1985). Stuart Blume a aussi illustré ce phénomène en 2005 avec le verrouillage d'un vaccin contre la polio, qui est parvenu à dominer le marché alors qu'il existait d'autres vaccins plus efficaces (Blume, 2005). Brian Arthur (1989) a tenté d'expliquer les raisons de ces phénomènes de verrouillage avec quatre types de facteurs, nommés mécanismes d'autorenforcement :

- Des **effets de réseaux** (*network externalities*) : plus le nombre d'utilisateurs augmente, plus la valeur d'usage de la technologie augmente – pouvoir d'attraction (Arthur, 1989; Cowan & Gunby, 1994). Autrement dit, plus une technologie est utilisée, plus il y a de chance qu'elle soit adoptée par d'autres utilisateurs. Il devient ainsi plus difficile de convaincre la population et les experts qu'il serait cohérent d'amorcer un changement du système (Blume, 2005). Plus le temps passe, plus la technologie est ancrée dans la société, plus les utilisateurs vont être convaincus de la pertinence de la technologie dominante (Cowan, 1990).
- Des **effets d'apprentissage** (*learning effects ; learning by using et learning by doing*) : les technologies non verrouillées ne se développent pas parce qu'elles s'améliorent peu du fait de leur faible utilisation. À l'inverse, la technologie verrouillée se développe grâce à l'accumulation de connaissances (Arthur, 1989; Cowan, 1990). De plus, ces connaissances sont irréversibles (*quasi-irreversibility of investment*) : elles ont été acquises et ne pas les utiliser serait considéré comme étant une perte, un gâchis (David, 1985).
- Une **complémentarité de technologies** (*technical interrelatedness*) ainsi qu'une compatibilité technologique : des technologies complémentaires et compatibles à celle dominante se développent, favorisant ainsi son verrouillage (David, 1985; Klitkou et al., 2015). Plus il y a d'interdépendances au sein d'un système technologique, moins il y a de chance qu'une innovation apparaisse et soit largement adoptée.
- Des **économies d'échelle** (*economies of scale*) : l'agrandissement des structures en vue de diminuer les coûts unitaires (charges fixes) rend le changement de paradigme difficile puisque les infrastructures sont déjà existantes et de grande taille (Arthur, 1989; David, 1985).

L'expression utilisée pour illustrer ce phénomène de verrouillages et ses mécanismes d'autorenforcement est la *path dependency*. En français, elle est traduite par « dépendance au sentier », et pourrait être comparée à une route à sens unique : une fois que l'on a choisi de s'engager sur celle-ci, le changement de trajectoire devient très compliqué et comprend de nombreux obstacles. Le choix de la trajectoire en question peut relever du hasard et des circonstances culturelles, sociétales, politiques du moment. Finalement, tout ce qui constitue nos sociétés (les modes de transport dominants, ainsi que les manières de travailler, d'écrire, de s'alimenter, etc) est dû à des événements initiaux qui ont, à un moment donné, influencé le choix de trajectoires aujourd'hui bloquées et presque irréversibles. Un problème ou questionnement environnemental, sanitaire, ou économique survient et selon l'état du monde et des sociétés à ce moment-là et des événements historiques qui paraissent anodins, une technologie va se développer plus qu'une autre (Cowan, 1990). Même si ce constat pourrait appeler à des réflexions

philosophiques, la *Multi-Level Perspective* s'intéresse, elle, aux mécanismes économiques qui pourraient engendrer des transitions malgré ces verrouillages.

2.1.2 Qu'est-ce qu'une transition ? Apports de la Multi-Level Perspective

Le terme de « transition » peut être défini de multiples manières. Loudiyi et Cerdan l'interprètent ainsi : « *processus de transformation au cours duquel un système complexe passe d'un état d'équilibre dynamique à un autre* » (2021:226). En se positionnant dans le domaine de l'économie et en particulier en travaillant avec la *Multi-Level Perspective*, cet « équilibre dynamique » dont parlent Loudiyi et Cerdan correspond au régime sociotechnique ; et une transition, c'est passer d'un régime sociotechnique à un autre (Geels, 2002). La *Multi-Level Perspective* n'est pas le seul cadre théorique qui s'intéresse aux transitions, loin de là. Le prisme des *Sustainability Transitions Research Network* est large, avec des concepts comme la *Strategic Niche Management* (Kemp et al., 1998), la *Transition Management* (Loorbach & Rotmans, 2010), ou encore la *Technological Innovation Systems* (Carlsson & Stankiewicz, 1991), qui sont des cadres théoriques qui s'intéressent aussi à la manière avec laquelle des transitions peuvent être enclenchées, en s'appuyant ou non sur les principes de la MLP. Cependant, la *Multi-Level Perspective* est aujourd'hui, en économie, le concept le plus mobilisé pour appréhender les transitions, et elle l'est d'autant plus que les transitions durables suscitent de plus en plus d'intérêt. Il s'agit alors de comprendre comment les régimes sociotechniques actuels peuvent être remplacés par d'autres, plus cohérents avec les attentes sociétales. Les transitions sont ainsi considérées comme étant la résultante d'interactions entre les trois niveaux : paysage, régime, et niches. Il semble néanmoins important de garder à l'esprit que le terme même de « transition » peut poser problème dans le sens où il suppose que l'on connaît la direction de la transition, ce qui n'est pas toujours le cas. Il suppose aussi que l'on a connaissance des étapes de cette transition, alors que là aussi, elles sont *a priori* inconnues (Albaladejo, 2021). En ayant en tête ces limites mais sans s'y attarder, les économistes pionniers, puis utilisateurs, de la *Multi-Level Perspective* postulent que toute transition n'est possible qu'à deux conditions. Premièrement, il faut une certaine pression du paysage sociotechnique sur le régime sociotechnique ; autrement dit, la société se rend compte que la technologie dominante n'est plus appropriée. Cela peut être enclenché par un mouvement social, une crise financière, une croissance économique, une évolution du climat, etc. La deuxième condition à l'émergence d'une transition est le développement de niches sociotechniques, d'où l'existence de la *Strategic Niche Management*, qui s'intéresse aux conditions favorisant leur développement. L'instabilité du régime sociotechnique induite par les diverses pressions permet ensuite aux niches de s'y intégrer, ce qui peut amener le régime à se modifier, partiellement ou en totalité. On peut alors parler de transition. Ces mécanismes de transition d'une niche à un régime sont cependant loin d'être uniformes, et diffèrent d'une transition à une autre (Schot et al., 1994). La Figure 2, tirée des travaux de Frank Geels (2002) schématise ces mécanismes.

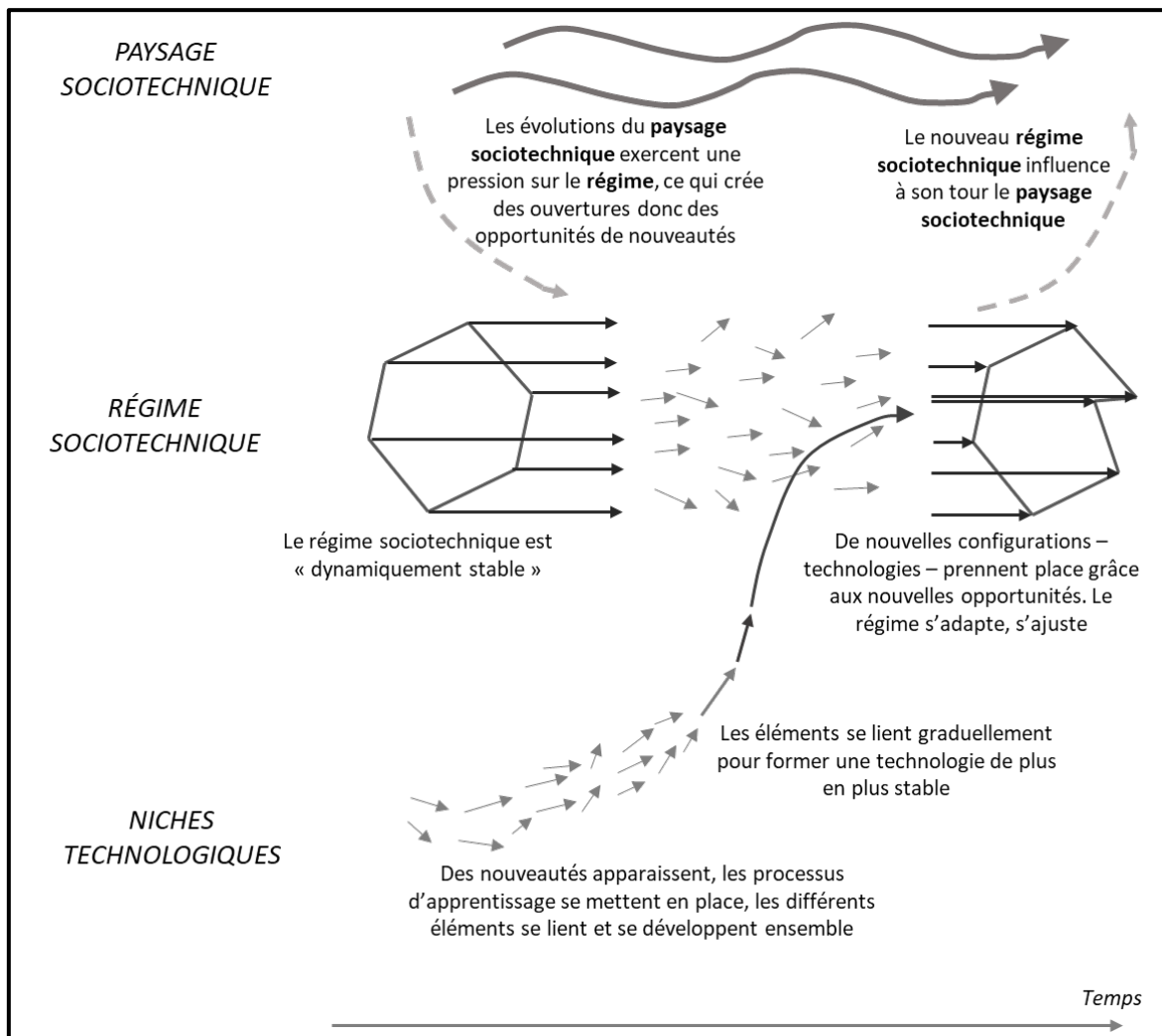


Figure 2 : Schématisation d'une transition d'après la Multi-Level Perspective. D'après (Geels, 2002)

Pour aller plus loin, Geels et Schot (2007) ont illustré cette diversité en étudiant plusieurs transitions ayant eu lieu dans le passé. Leurs travaux ont mené à l'élaboration d'une typologie des transitions, qui, bien qu'incomplète et très (trop) schématique, permet de comprendre l'étendue et la complexité de toute transition.

Le premier type de transition décrit par ces chercheurs est la **transformation**. On parle de transformation lorsque le paysage sociotechnique exerce une telle pression sur le régime que celui-ci finit par intégrer des innovations, qui existaient au sein de niches mais étaient peu développées. Le régime sociotechnique se retrouve alors transformé, sans être radicalement renouvelé. Les auteurs prennent pour exemple le monde agroalimentaire avec le développement de la filière de l'Agriculture Biologique, qui s'est développée suite à la demande croissante pour une agriculture plus durable. Pour autant, le régime sociotechnique ne se retrouve pas différent dans son fonctionnement : il n'a fait qu'intégrer des produits biologiques à ses rayons. Étant donné que cet exemple traite du cas agricole, il sera plus longuement abordé dans la suite du manuscrit.

Le deuxième type de transition est le phénomène de **désalignement et réalignement**, qui apparaît lorsque le paysage sociotechnique change soudainement et que le régime n'apparaît plus adapté suite à cette évolution ; des niches se développent, entrent en compétition, et l'une d'elles finit par intégralement remplacer le régime. Ce type de transition est illustré par l'arrivée

des voitures aux États-Unis : l'utilisation des chevaux s'est retrouvée soudainement très inadaptée face à l'urbanisation, l'immigration, la recherche de davantage de rapidité, et l'hygiénisme. Plusieurs alternatives se sont développées (voiture à essence, vélo, tramways électriques) pendant plusieurs années, avant que la voiture ne prenne entièrement le dessus.

Ensuite, le troisième de type de transition est appelé **substitution**. Celle-ci survient aussi lorsque le changement de paysage sociotechnique est soudain, que le régime dominant apparaît alors inadapté et s'érode rapidement. Mais contrairement au cas précédent, une niche sociotechnique est déjà suffisamment développée et remplace ainsi le régime sans qu'une situation de compétition s'opère. Pour illustrer cette transition, Frank Geels et Johan Schot présentent l'arrivée des bateaux à vapeur, qui ont très rapidement remplacé les bateaux à voile.

La **reconfiguration** du régime sociotechnique constitue le quatrième type de transition. Elle a lieu lorsque le régime sociotechnique n'est plus adapté aux changements techniques et sociétaux ; en conséquence, il adopte des innovations symbiotiques qui ont été préalablement développées au sein de niches. On parle alors d'innovations « *add-on* », car elles sont compatibles avec le régime. Ces innovations finissent par provoquer des modifications profondes du régime. Une reconfiguration de régime a eu lieu lors de l'arrivée de la production de masse à la fin du XIX^{ème} siècle, qui a été permise grâce à une multiplicité d'innovations techniques.

Enfin, le cinquième type de transition, appelé **séquence de transitions**, est un peu particulier, puisque les auteurs ne s'appuient pas ici sur un exemple concret ; il s'agit davantage d'une hypothèse qui pourrait, d'après eux, s'appliquer aux domaines de l'énergie et des transports face au changement climatique. Ainsi, l'idée est que le paysage sociotechnique subit un changement perturbateur ('*disruptive*'), qui est lent et peu perceptible - du moins au début. Une succession de différentes transitions s'opère ensuite, correspondant aux transitions précédemment décrites.

La typologie réalisée par Geels et Schot en 2007 permet d'obtenir un bon aperçu de la diversité des transitions technologiques ; les quatre transitions sont schématisées sur la Figure 3.

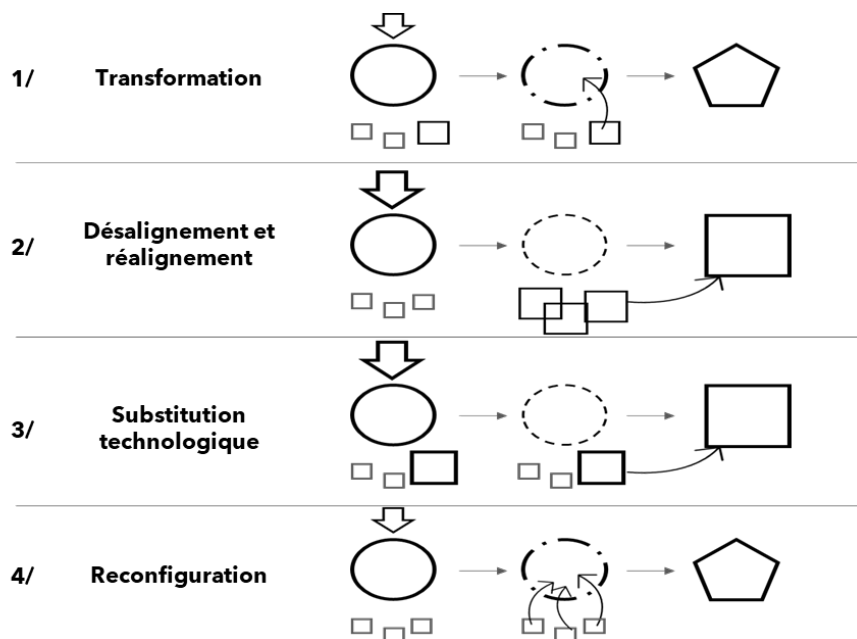


Figure 3 : Schématisation des quatre types de transitions décrites par Geels & Schot, 2007

Ainsi, la *Multi-Level Perspective* a vocation à analyser comment le régime sociotechnique, dominant et verrouillé, interagit avec les deux autres niveaux, en vue d'une transition. Elle permet

ainsi de comprendre comment les innovations (niches) peuvent se développer dans un contexte où un modèle différent prédomine, et ainsi conduire à une transition. Qu'en est-il pour le secteur de l'agroalimentaire ?

2.2 La Multi-Level Perspective pour comprendre les transitions du monde agricole

Comme nous l'avons vu dans le 1^{er} chapitre, les inquiétudes liées aux externalités négatives du secteur agroalimentaire productiviste existent depuis le début des années 70. Le cadre analytique de la MLP permet de comprendre pourquoi cette transition est si compliquée et quels sont les leviers, s'ils existent, pour y parvenir (Roep & Wiskerke, 2004). Son utilisation pour étudier les évolutions des secteurs agricole et agroalimentaire est de plus en plus commune, surtout depuis les années 2010 (El Bilali, 2019). Pour l'appliquer ici à notre question de recherche, nous discuterons dans cette partie de notre vision de la transition des modèles agricoles et alimentaires, en expliquant comment nous comprenons les blocages inhérents au modèle productiviste et comment la MLP peut contribuer à apporter un cadre cohérent à ces questionnements.

2.2.1 Application de la Multi-Level Perspective au monde agricole

Avant d'aller plus loin dans l'analyse des dynamiques de cette transition, nous commençons par expliquer comment nous abordons chacun des trois niveaux de la MLP, en nous plongeant dans le secteur agricole.

2.2.1.1 Paysage sociotechnique : évolutions sociétales, politiques et climatiques qui impactent le monde agricole

Tout d'abord, le premier niveau, paysage sociotechnique, correspond au contexte socio-économique et culturel global dans lequel s'inscrivent les processus de transition étudiés. Celui-ci peut renvoyer à plusieurs échelles (Binz et al., 2020; Genus & Coles, 2008; Markard & Truffer, 2008) : même si de nombreux éléments sont propres au contexte français (revendications sociales, démographie, terroirs), le contexte européen par la PAC (politique agricole commune) influence beaucoup les trajectoires de l'agriculture française. De plus, il semble nécessaire de prendre en compte le contexte mondial, avec la libéralisation des échanges qui explique certaines stratégies agricoles françaises, notamment dans le secteur laitier, qui est très exportateur ; ou le changement climatique qui impacte tous types d'agricultures. Finalement, au-delà d'une prise en compte d'échelles, qui paraît trop réductrice, nous considérons que le paysage sociotechnique, dans cette thèse, est composé d'éléments :

- Politiques : libéralisation des marchés, politiques publiques en faveur du modèle productiviste, ceci se traduisant par des subventions favorables à ce type d'agriculture
- Environnementaux : changement climatique, qui impacte les rendements, en particulier les rendements fourragers en zones de montagne et de hautes montagnes (mais pas que)
- Économiques : domination sur le marché des sociétés et coopératives multinationales qui exercent leur pouvoir de négociation sur les agriculteurs, les incitant à pratiquer une agriculture productiviste
- Sociaux : intérêt grandissant pour des productions respectueuses de l'environnement, de l'Homme et de l'animal ; intérêt pour les productions locales, inquiétude vis-à-vis du changement climatique

2.2.1.2 Régime sociotechnique : la domination du modèle productiviste

Ensuite, pour ce qui est du niveau méso (régime sociotechnique), on considère qu'il s'agit du modèle agricole et alimentaire dit conventionnel, industriel et intensif, très concentré, et dominé par les multinationales (Järnberg et al., 2018). Ce paradigme agricole s'est renforcé au fil des ans via des choix politiques et des orientations scientifiques et de recherche et développement (R&D) spécifiques (génétique animale et végétale, mais aussi machinerie agricole et structures de conseil) (Roep & Wiskerke, 2004). Les pratiques agricoles correspondant à ce modèle conventionnel se basent sur un usage important d'intrants chimiques, la pratique de la monoculture et la concentration et spécialisation des productions. Les entreprises agroalimentaires sont poussées à produire à bas coûts, au détriment souvent de la qualité des produits (Roep & Wiskerke, 2004). Ce modèle s'est implanté dans les pays industrialisés depuis les années 60, et n'a cessé de se développer, jusqu'à en devenir la norme.

2.2.1.3 Niches sociotechniques : les alternatives agricoles

Enfin, les niches sociotechniques sont ici non pas des technologies spécifiques innovantes comme c'est le cas dans d'autres domaines, mais des filières ou réseaux alternatifs (El Bilali, 2019). Il peut ainsi s'agir de filières / collectifs / coopératives / associations qui diffèrent du régime conventionnel par leur mode de commercialisation, par l'agriculture qu'elles défendent, ou par le lien qu'elles entretiennent avec un territoire (Duru et al., 2014). Souvent, les innovations apportées sont davantage sociales ou organisationnelles que techniques (Bui et al., 2016). Aujourd'hui, les alternatives agricoles sont foisonnantes et très diversifiées, et elles sont d'ailleurs de plus en plus nombreuses à être initiées par un ensemble hétérogène d'acteurs (Lamine, 2021). La portée des innovations, leur inclusivité et leur radicalité sont aussi très différentes d'une alternative à une autre. « Les niches » ne constituent donc pas un ensemble homogène d'initiatives ayant toutes les mêmes objectifs et moyens d'action, loin de là. D'ailleurs, il n'existe pas de « cahier des charges » qui définirait de manière précise les critères permettant d'identifier si une initiative s'apparente à une niche sociotechnique ou pas. Il s'agit davantage d'un concept large qui s'adapte aux angles de recherche.

2.2.2 La pérennisation des niches sociotechniques dans une perspective de transition des modèles agricoles et alimentaires : perspectives et freins

2.2.2.1 L'indispensable pérennisation des niches sociotechniques : réflexion vis-à-vis de notre manière d'aborder la MLP

Une des spécificités de cette transition est qu'elle est inhérente à un secteur auquel les économistes ont beaucoup tardé à s'intéresser, en comparaison à d'autres (comme le transport ou l'énergie). Cependant, de plus en plus d'économistes commencent à appliquer la MLP pour comprendre les mécanismes inhérents au secteur agroalimentaire et ses perspectives de transition, mais ces travaux restent minoritaires (Baret & Antier, 2021).

Si cette transition apparaît pour l'instant très floue, un facteur de changement est primordial, c'est la nécessité de voir des niches sociotechniques se développer (Geels & Schot, 2007). Autrement dit, les initiatives, quelles qu'elles soient, sont toujours porteuses d'espoir car elles constituent des laboratoires à l'origine d'innovations agricoles potentiellement efficaces pour répondre aux défis contemporains (Vanloqueren & Baret, 2008). En revanche, si aujourd'hui les alternatives sont extrêmement nombreuses, il est difficile de prévoir comment se profilerait une éventuelle transition : par des innovations incrémentales, radicales, hybrides ? À court, moyen, long terme ? Les transitions ne s'observant qu'à *posteriori* (Bui et al., 2016), les réponses ne pourront être

apportées que dans plusieurs décennies. Il semble que le rôle de ce travail, comme des autres, n'est pas d'anticiper ou de prévoir, mais de se baser sur des théories existantes pour émettre des hypothèses afin de mieux connaître les conditions optimales pour initier (ou faire perdurer ?) une transition. Ainsi, aujourd'hui, force est de constater que si l'apparition et le développement des alternatives agricoles ont beaucoup de succès et connaissent davantage de médiatisation, leur poids économique est finalement très faible (Wallet, 2021). D'où l'importance, d'après nous, de mobiliser la MLP pour mieux comprendre comment les modèles alternatifs peuvent se pérenniser dans ce contexte.

Plusieurs questions s'imposent quant au nécessaire développement des alternatives agricoles. Tout d'abord, de quelles innovations parle-t-on ? L'agriculture de précision par exemple, très débattue parce qu'elle vise à réduire les intrants mais sans les éliminer et sans pour autant transformer les systèmes agricoles, constitue-t-elle une niche porteuse d'espoir autant que les collectifs qui encouragent la consommation de légumes locaux ? Nous n'apporterons pas de réponse à ces questionnements, qui relèvent d'autres problématiques que celles de notre recherche. Par contre, la MLP semble apporter un angle d'analyse pertinent pour l'étude des évolutions des niches et de leur relation avec le régime dominant : quelle trajectoire de développement les initiatives alternatives devraient-elles adopter pour favoriser une telle transition ? Plusieurs remarques s'imposent pour initier ces réflexions. Pour commencer, le label de l'AB est de plus en plus cité pour montrer en quoi le développement d'une alternative agricole est loin d'être le seul facteur d'une transition. Ainsi, les principes écologiques de ce label, très radicaux à ses débuts, se sont peu à peu dilués - dans le cas de certaines chaînes de valeur. Au départ, par exemple, les aspects sociaux faisaient partie intégrante des valeurs et principes de l'AB. Cependant, pour se développer et s'étendre, l'AB a dû s'appuyer, dans le cas de certaines filières, sur des logiques néolibérales de marché et donc mettre de côté la durabilité sociale, la transparence, le droit des travailleurs, la cohésion, etc. Aussi, de nombreux produits issus de l'AB sont ultra transformés et riches en gras et sucres, ce qui abolit le mythe existant entre aliments biologiques et santé humaine (Darnhofer, 2014). De plus, les critères du cahier des charges de l'AB ne s'appliquent qu'à l'échelle de l'exploitation et pas de l'ensemble de l'industrie d'amont en aval. Qu'en est-il donc du coût environnemental des processus de transport, de transformation ? Finalement, si l'aval de ces filières est similaire dans le fonctionnement et les pratiques à celui de l'agriculture productiviste, son impact environnemental semble l'être aussi (Darnhofer, 2014). L'implication des multinationales, l'agrandissement des exploitations, la diminution du pouvoir de négociation des agriculteurs, et l'intensification des productions sont des évolutions qui peuvent laisser penser que le régime dominant est parvenu à « engloutir » ce système de production (Adrian Smith, 2006). C'est le risque auquel font face les niches de production qui, au départ, aspirent à un avenir différent puis abdiquent face à la puissance du régime sociotechnique dominant. Ou est-ce une flexibilité nécessaire à la transition ? On ne retrouve pas ces problématiques seulement dans le cas de l'AB ; c'est le cas aussi pour certaines filières sous IG, comme pour l'AOP Cantal qui connaît des difficultés de structuration et valorisation du lait, comme on l'a vu en 1.2.2.1. Ces évolutions de filières ont amené à des critiques de la conventionnalisation de ces alternatives, qui remettent en question leur aspect radical et leur longévité, bien que ces alternatives conservent toujours des spécificités (Allaire, 2021).

Le cadre théorique de la *Multi-Level Perspective* permet de questionner ces trajectoires avec une vision de long terme et systémique : si une niche qui se développe finit par s'apparenter au régime dominant par ses pratiques et ses modes de fonctionnement, quelles perspectives pour une transition ? Comment une niche peut-elle à la fois s'implanter et se développer sans pour autant perdre ses valeurs et son intérêt d'un point de vue environnemental et social ? Smith (2006)

montre à son tour que le modèle productiviste est trop omniprésent pour qu'une seule filière puisse le remplacer intégralement. Une transition du secteur agroalimentaire pourrait ainsi davantage se profiler sous forme d'une accumulation de niches – donc d'initiatives différentes –, plutôt que par le remplacement du régime par une seule niche (Bui, 2015). Ce serait donc par la pérennisation d'une multitude de niches sociotechniques agricoles que pourrait se transformer les systèmes agricoles et alimentaires pour tendre vers des systèmes plus durables – ce qui laisse penser que les trajectoires de transitions présentées par Geels et Schot (2007) ne sont pas applicables au cas agricole ; et qu'il en existe d'autres. La question qui se pose alors est de savoir comment ces niches peuvent se développer et se pérenniser face à la domination du modèle productiviste dominant.

2.2.2.2 Fragilité des niches sociotechniques : mécanismes d'autorenforcement dans le monde agricole

Réfléchir la pérennité des niches agroalimentaires revient tout d'abord à questionner les freins à cette pérennité. Pour les identifier, nous avons étudié les phénomènes de verrouillage technologique qui contribuent au blocage du régime dominant. En reprenant les écrits d'Arthur (1989) et la littérature économique des trajectoires agroalimentaires, nous avons retrouvé les quatre mécanismes d'autorenforcement (effets de réseaux, effets d'apprentissage, complémentarités technologiques, et économies d'échelle).

Pour l'impact des **effets de réseaux**, l'analyse peut se faire à deux niveaux : celui de l'exploitation agricole, et de la consommation. Pour ce qui est de l'amont des chaînes alimentaires, les effets de réseaux se retrouvent dans le fait que les agriculteurs sont encore fortement attachés à l'identité et aux techniques du modèle modernisateur (Ansaloni et Fouilleux, 2006). L'agriculture conventionnelle étant devenue la norme depuis plusieurs décennies, plus le nombre d'agriculteurs adhérant à ce modèle augmente, plus les nouveaux agriculteurs installés auront tendance à adopter à leur tour ce modèle. Finalement, les identités productivistes sont encore très présentes, alors même que les politiques publiques semblent s'engager vers une agriculture différente, post-productiviste. La transition des croyances, des attitudes et des identités est un processus long qui freine largement les changements de pratiques (Burton & Wilson, 2006). La littérature des changements de pratiques montre ainsi que les agriculteurs ont tendance à faire évoluer leurs habitudes de manière très incrémentale, plutôt que par des changements radicaux et rapides (Chantre et al., 2015). L'agriculture productiviste est encore perçue de manière relativement positive par les acteurs et la société civile, et il y a une inadéquation dans les perceptions et la compréhension de ce qu'est la durabilité (Santhanam-Martin et al., 2016), notamment à cause de la pluralité des discours et des modèles agricoles. Aussi, les initiatives alternatives ont pour certains une image dévalorisante, avec une image de « hippie » péjorative, même pour des filières peu radicales telles que l'AB (Vankeerberghen & Stassart, 2014). Pour ce qui est des consommateurs, on retrouve des effets de réseaux très influents, avec en particulier les habitudes et routines de consommation qui freinent elles aussi toute forme de transition (Lutz & Schachinger, 2013). En effet, les consommateurs sont habitués à pouvoir acheter tous types de produits à un seul endroit, leurs viandes à bas prix, leurs fruits et légumes à toutes saisons, et de ne pas consacrer beaucoup de temps à la préparation de plats. Tous ces éléments ne plaident pas en faveur d'une transition de modèle (Darnhofer, 2014). Aussi, l'utilisation par les industries de certains sous-produits (comme l'huile de palme pour n'en citer qu'un) contribue au fait que les aliments transformés sont peu chers. Seul un fonctionnement industriel peut permettre de fournir des produits de base aussi bon marché et de manière aussi souple (FOOD, 2016), ce qui questionne la distribution de la valeur et des subventions dans les chaînes agroalimentaires. La

demande croissante en protéines animales n'encourage pas non plus une transition, puisque les cheptels sont de grands consommateurs de protéines végétales importées et produites via des pratiques intensives et polluantes. Le problème relatif aux produits carnés et laitiers se trouve aussi dans la distance importante qui s'est instaurée entre la production agricole et les consommateurs, qui ne sont pas toujours conscients des processus de production en amont des chaînes. Pour Allen et Kovach (2000), il faudrait déconsidérer la nourriture en tant que produit et limiter l'invisibilisation de la relation entre les achats de nourriture et la nature. L'acte d'achat est aujourd'hui complètement déconnecté de tous les procédés et pratiques agricoles.

Les phénomènes de *learning by using* et *learning by doing* relatifs aux **effets d'apprentissage** s'appliquent entièrement au monde agricole : plus on utilise la technologie, plus on apprend, plus on s'améliore. Depuis les années 60, le monde agricole n'a cessé d'en apprendre davantage sur le modèle productiviste et tout ce qu'il implique. Un ensemble d'acteurs a ainsi pris part à cette trajectoire technologique qui entraîne son verrouillage. Le monde de la recherche, largement influencé par les orientations des politiques publiques, a joué un rôle crucial dans le verrouillage des connaissances (Adrian Smith, 2006). Dans le secteur privé tout d'abord, où l'appât des brevets ne favorise pas l'agroécologie mais la recherche génomique ou variétale (Vanloqueren & Baret, 2009). Et dans le secteur public, au sein duquel les routines culturelles et cognitives ne cessent d'alimenter le régime actuel. Des adaptations sont recherchées (comme l'agriculture de précision), mais on ne se dirige pas vers un changement de système agricole dans son ensemble. Aussi, l'agroécologie (et les autres courants agricoles qui s'opposent au modèle dominant) a encore du mal à s'imposer comme de la « vraie recherche » ; car elle est bien plus difficile à doser, quantifier, et nécessite une certaine interdisciplinarité qui constitue parfois une barrière académique difficilement franchissable dans le monde de la recherche (Vanloqueren & Baret, 2009). Les mesures relatives à l'efficacité d'un modèle agricole sont compatibles avec le modèle productiviste (mesure des rendements à court terme, avec peu de prise en compte des conséquences environnementales), donc ce dernier a tendance à être favorisé dans les études (De Schutter & Vanloqueren, 2011), malgré la présence croissante de travaux qui tentent de mettre en valeur d'autres modèles. L'amélioration continue des techniques et des connaissances en termes de zootechnie, de génétique quantitative, de machinisme, contribue à ce que les systèmes agricoles conventionnels soient aujourd'hui extrêmement performants (Albaladejo, 2021), ce qui par ailleurs incite les acteurs du monde agricole, agriculteurs compris, à faire perdurer ce système, perçu comme sécurisant. Au contraire, peu de fonds ont été alloués à l'agroécologie jusqu'il y a quelques années - les processus d'apprentissage ont donc été ralentis, voire, au départ, presque inexistantes. Un autre type d'acteur joue un rôle clé dans le maintien du paradigme conventionnel, ce sont les prestataires de conseil. Plusieurs auteurs et autrices ont souligné l'influence de ces derniers sur les agriculteurs et leurs pratiques. C'est le cas dans les travaux de Hana Dhiab (2016) sur la filière pomme de terre, de ceux de Courtney Hammond Wagner et al. (2016) pour l'utilisation des pesticides au Pérou, et de Pierre Labarthe (2010) dans le cas de l'adoption de nouvelles technologies agricoles et des partenariats entre prestataires de conseil et entreprises privées. Au-delà des divers acteurs et institutions impliqués dans le verrouillage du modèle agricole, on observe aussi une réelle perte de connaissances vis-à-vis de certains savoir-faire, comme pour la gestion des cultures sans pesticides (Del'Homme et al., 2009), ou la diversification des assolements autant en termes d'espèces que de variétés (Magrini et al., 2017). Et pour ceux qui souhaiteraient se réapproprier ces pratiques, ils se retrouvent face à un déficit de références techniques et d'accompagnement qui les plonge dans l'inconnu et le manque de solutions (Meynard et al., 2013). Pour toutes ces raisons, les agriculteurs se retrouvent

dans des situations où un changement de système implique une grande incertitude technique, et donc financière (Cowan & Gunby, 1994) ; ce qui ne les incite pas à changer.

Les **complémentarités technologiques** peuvent, dans le cas du secteur agroalimentaire, s'élargir en incluant une complémentarité entre technologies, mais aussi entre les trois composantes du régime que sont les acteurs, les règles, et les infrastructures.

Concernant le rôle des acteurs, on trouve en premier lieu le pouvoir des lobbies des firmes agroalimentaires et leur rôle indéniable notamment pour la mise en place, ou le blocage, de nouvelles réglementations agroalimentaires qui font perdurer le modèle agricole et agroalimentaire productiviste. On retrouve aussi les multinationales productrices de semences, ancrées dans ce système, qui incitent voire rendent obligatoire l'achat de semences spécifiques par les agriculteurs. Les variétés sélectionnées et commercialisées sont adaptées à l'utilisation de produits phytosanitaires et des machines existantes, et ne sont pas ou peu adaptées aux associations d'espèces (Smith, 2007). Cela incite fortement l'utilisation d'intrants chimiques et freine le développement des cultures dites « mineures », qui pourraient diversifier les assolements et réduire le recours systématique aux engrais et produits phytosanitaires (Magrini et al., 2017). De plus, ces semences sont homogénéisées et non adaptées aux spécificités de chaque territoire ; ce qui rend l'utilisation des intrants chimiques d'autant plus utile pour les agriculteurs. De manière générale, les industries du monde agroalimentaire sont très liées avec le régime dominant, et ont ainsi tendance à résister aux changements - c'est le cas avec l'inaction face à l'urgence climatique par exemple (Turnheim & Geels, 2012). De plus, certaines de ces entreprises entretiennent un discours pronant la nécessité de produire toujours plus : « *Vision d'une agriculture industrielle censée nourrir le monde* » (FOOD, 2016:63), un discours qui pousse à la productivité sous prétexte que les régions importatrices du monde ne peuvent atteindre une sécurité alimentaire sans ces apports. Cela entretient la dépendance de pays tiers et augmenter les flux de produits, clé de voûte du modèle productiviste. Au-delà de ça, les institutions liées à l'agriculture se sont implantées en France et dominent la gestion et la trajectoire des choix politiques. Dans les années 60, la JAC (Jeunesse agricole catholique) a valorisé l'image de cette agriculture et de l'agriculteur modèle qui nourrit la population grâce à son système moderne et performant (Cordellier, 2008). Aujourd'hui, on l'observe avec le syndicat de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), qui s'est appuyé dès le début des années 50 sur le référentiel intensif (Ansaloni & Fouilleux, 2006) et qui constitue encore aujourd'hui le porte-parole des agriculteurs. Cette institution, parmi d'autres, encourage les agriculteurs à nourrir leur volonté d'innover par le modernisme des machines et équipements, ainsi qu'à l'agrandissement (Dolinska & d'Aquino, 2016) et entretient des rapports très privilégiés avec le monde politique, ce qui renforce le verrouillage du modèle en place (Casalegno & Laske, 2016). Enfin, les filières agricoles elles-mêmes peuvent aussi constituer un mécanisme d'autorenforcement. Quand leur structuration et leur mode de gouvernance entraînent un manque de coordination entre les acteurs de l'aval et de l'amont, ceux de l'aval peuvent difficilement encourager le changement des pratiques de l'amont (Meynard et al., 2013). On comprend donc avec ces éléments que, comme le soulignait Geels (2014), les situations de verrouillage technologique ne relèvent pas que de mécanismes économiques inéluctables mais aussi de la volonté de certains acteurs qui favorisent leur intérêt.

Pour ce qui est des règles et routines, on retrouve des standards agroalimentaires qui n'encouragent pas à changer de système de culture et de variétés ; Benoit Magrini et ses collègues (2017) prennent ainsi pour exemple la filière blé dur qui requiert un blé aux teneurs protéiques spécifiques ; l'hétérogénéité des produits, de manière générale (couleur, taille, goût),

est souvent considérée comme un défaut pour l'industrie (Callois et al., 2019). Aussi, le système de propriété intellectuelle pour les variétés végétales exige une pureté et prédictibilité des semences, avec des normes spécifiques et une mutualisation des ressources génétiques entre sélectionneurs (Bonneuil et al., 2006). Aussi, le système d'achat de semences végétales est verrouillé et rend l'acquisition de variétés différentes très compliquée. Dans les exploitations agricoles, les normes environnementales, de traçabilité, ainsi que les normes des bâtiments encouragent davantage les exploitations de grande taille aux économies d'échelle importantes. Les agriculteurs peuvent être découragés face à la lourdeur des démarches administratives ainsi que par les coûts engendrés (Mundler et al., 2010). De plus, parmi ces routines et règles, les politiques publiques jouent un rôle prépondérant dans le verrouillage par complémentarité. Déjà, parce que les politiques à l'échelle régionale ont une grande influence sur les subventions allouées aux agriculteurs et donc, dans une certaine mesure, sur leurs choix en matière de pratiques et innovations (Mundler et al., 2010). La gouvernance et le fonctionnement du monde politique en France incite à apporter des propositions à court terme, ce qui est défavorable aux modèles agricoles alternatifs (FOOD, 2016), dont les preuves se font parfois sur le long court notamment en matière d'impacts environnementaux mais aussi de rendements. Enfin, la libéralisation des marchés, qui encourage largement l'export et la monoculture, entre autres, constitue un élément de plus qui renforce le verrouillage du modèle productiviste (De Schutter & Vanloqueren, 2011). Ces nouvelles possibilités d'échanges sont une cause majeure de l'industrialisation du secteur agroalimentaire (FOOD, 2016). Pourrait-on ainsi parler de la routine capitaliste comme moteur du verrouillage ?

Pour terminer, au niveau des infrastructures et du matériel, les machines vendues et mises en avant par les campagnes marketing des fournisseurs sont majoritairement compatibles avec des systèmes intensifs. Par exemple, l'utilisation du robot de traite est de plus en plus fréquente et souvent incompatible avec le pâturage. La taille des exploitations est aussi un facteur bloquant car plus l'exploitation est grande, plus il est difficile pour l'agriculteur d'adopter des innovations commerciales alternatives comme la mise en place de circuits courts ou la conversion à l'AB (Dumont et al., 2020). Les machines étant compatibles avec le modèle industriel, il est aussi difficile pour les agriculteurs qui souhaitent allonger les rotations de trouver l'équipement adéquat, ainsi que les opportunités sur le marché (Vankeerberghen & Stassart, 2014). On retrouve cette complémentarité au niveau des industries agroalimentaires, qui ont des usines de grande taille, nécessitant d'avoir des produits livrés en grandes quantités pour survivre économiquement, et qui défavorise la mise en pratique de méthodes plus traditionnelles comme l'utilisation du lait cru (de Sainte Marie et al., 2020). Ce n'est donc pas dans leur intérêt d'inciter les agriculteurs à produire autrement. Enfin, la structure des coopératives peut aussi alimenter ce verrouillage en étant limitante dans la capacité à changer : inciter la diversification des cultures impliquerait des modifications coûteuses dans la structure des silos autant que dans la nouvelle organisation de collectes et de tri des espèces (Magrini et al., 2013).

Les **économies d'échelle** font partie des stratégies majeures des grandes entreprises agroalimentaires : l'agrandissement des structures permet de faire diminuer les charges fixes. Cela les encourage à s'agrandir de manière presque continue, et cette tendance concerne aussi les coopératives, qui se concentrent de plus en plus pour faire face notamment aux situations de concurrence (Filippi et al., 2008). Ces concentrations concernent tous les stades de production : de l'exploitation agricole à la commercialisation en passant par la transformation (Wallet, 2021). Pour les exploitations agricoles, cette stratégie d'économies d'échelle qui passe par des agrandissements a tendance à impacter la structure du parcellaire et peut rendre plus difficile la pratique du pâturage (Gaillard et al., 2017).

On comprend donc que le régime sociotechnique de l'agriculture productiviste domine et s'est retrouvé verrouillé. Cela pose problème étant donné les externalités négatives de ce modèle, discutées plus haut. Les enjeux environnementaux sont majoritairement intégrés par la société et les divers acteurs du monde agricole, y compris les grandes firmes agro-alimentaires. Cependant, malgré une prise de conscience générale, ces acteurs restent dans une optique de production de masse sans remise en question de la cohérence du régime sociotechnique agroalimentaire tel qu'il existe aujourd'hui (Rieutort, 2009). Leur intérêt semble se porter davantage sur des bénéfices à court terme, ce qui défavorise la durabilité des systèmes (Sekine, 2021). Les mécanismes d'autorenforcement qui se sont consolidés au fil des décennies depuis la moitié du XX^{ème} siècle bloquent tout processus de réel changement à l'échelle du régime dominant (Bos & Grin, 2008). Bowen et Mutersbaugh illustrent ce fonctionnement en définissant le modèle productiviste comme étant « *un système alimentaire globalisé dans lequel les relations entre producteurs et consommateurs sont distantes, anonymes et guidées par la recherche de profit.* » (Bowen & Mutersbaugh, 2013:204). Dans ce contexte, on comprend la difficulté pour les alternatives de parvenir à s'implanter dans le paysage agroindustriel et de réussir à se pérenniser sans perdre leur identité.

2.3 Les facteurs de pérennisation d'une filière agricole alternative

Dans cette partie, nous rassemblons les éléments de la littérature qui permettent d'identifier les facteurs essentiels ou favorisant la pérennisation des alternatives agricoles. Cet état de l'art nous a permis de relever certains manques relatifs au cadre analytique MLP pour pouvoir répondre à notre question de recherche.

2.3.1 Pérennité, *Strategic Niche Management* et *Transition Management*

Avant de rentrer dans le vif du sujet, comment définit-on la pérennité ? C'est une notion assez contradictoire puisque pour qu'une structure soit pérenne, elle doit à la fois être capable de perdurer dans le temps, mais aussi de savoir évoluer pour s'adapter aux divers freins rencontrés (Terrieux et al., 2021). Sophie Mignon définit la pérennité organisationnelle d'une entreprise comme suit : « *Capacité pour une entreprise d'initier ou de faire face au cours de son histoire à des bouleversements externes ou internes tout en préservant l'essentiel de son identité.* » (Mignon, 2009:75). Si on se réfère à notre objet de thèse, la notion de « continuité » peut être interprétée comme étant la capacité pour les filières de conserver leurs valeurs, leurs idéaux, leur identité ; autrement dit, d'être capable d'inertie (Mignon, 2009). La capacité d'adaptation, quant à elle, peut se définir comme étant la capacité de maintenir une efficacité malgré les événements qui entravent le fonctionnement de la structure (Darnhofer et al., 2010). Elle peut se traduire par différentes stratégies ; Albaladejo (2021) en a identifié trois types qu'il nomme équilibrations alpha (nier la perturbation sans apporter de modification quelconque), équilibrations bêta (modifier la structure pour répondre à la perturbation), et équilibrations gamma (incorporer définitivement la perturbation dans le fonctionnement). Dans le monde agricole, l'adaptabilité est particulièrement compliquée parce que les changements, au-delà des difficultés psychologiques pour les agriculteurs, peuvent être très coûteux, surtout si l'adaptation est systémique. Aussi, l'adaptabilité d'une filière se traduit par une adaptabilité à plusieurs niveaux : adaptabilité de l'exploitation agricole, de la transformation, distribution, commercialisation, etc.

La pérennité des structures, quelles qu'elles soient, est donc un enjeu crucial qui est loin d'être simple à aborder, surtout dans le cas des niches sociotechniques qui se trouvent dans un contexte avec d'autant plus de difficultés. Face à ce constat, plusieurs économistes ont constaté l'urgence que représentaient certaines transitions durables, et ont discuté les manières d'optimiser la

pérennité des niches sociotechniques dans divers domaines. Deux nouveaux cadres théoriques sont ainsi apparus, il s'agit de la *Strategic Niche Management* (SNM) (Kemp et al., 1998), et de la *Transition Management* (TM) (Loorbach & Rotmans, 2010).

Le principe de la SNM est de proposer un cadre très concret à la création de niches sociotechniques, afin de dépasser les freins liés à la domination du régime en place. Kemp et ses collègues (1998) expliquent ainsi que la SNM a un double objectif : celui de connaître la désirabilité de la nouvelle technologie, et d'améliorer son développement et sa mise en application. Hoogma et al. (2002) sont allés plus loin en créant un guide dédié aux innovateurs qui souhaitent pérenniser leurs technologies durables. Parmi les préconisations, les auteurs précisent les pièges institutionnels et économiques à éviter. Geels & Raven (2006) expliquent qu'il y a trois processus clés à la construction d'une niche sociotechnique stable et durable. Il s'agit de la construction d'un réseau d'acteurs cohérent, de l'articulation de processus d'apprentissage, et de la bonne articulation des attentes de toutes les parties prenantes. Kemp et al. (2007) ont aussi travaillé sur la SNM, et précisent que la gouvernance des niches est fondamentale et doit être orientée vers l'apprentissage et l'expérimentation. Finalement, la SNM permet de cadrer les processus d'innovation en instaurant un contexte socio-économique favorable à leur diffusion.

L'autre cadre théorique qui traite du sujet de la construction des niches sociotechniques est donc la *Transition Management*. Il s'agit non plus d'encadrer la création des niches, mais surtout de favoriser leur pérennisation dans le long terme pour assurer une transition durable. Le principe est en effet qu'une intervention en faveur d'une transition est possible et potentiellement efficace (Shove & Walker, 2007). Ici encore, les différents auteurs soulignent l'importance de la gouvernance ; et la nécessité pour la niche de survivre aux changements politiques et institutionnels de court terme (Kemp et al., 2007). D'après cette théorie, la transition doit s'opérer à trois niveaux : au niveau stratégique, tactique, et opérationnel. Malgré un intérêt certain de la part d'un nombre important de chercheurs, la TM reste un concept flou puisque toutes les transitions sont uniques et évoluent différemment (Shove & Walker, 2007)... Il est donc compliqué d'établir une ligne directrice claire et des conseils qui puissent s'appliquer à tout type de transition, pour tous domaines. Les concepts globaux à retenir sont néanmoins l'importance et la coordination entre acteurs, et la capacité d'intégrer, d'adapter, et de ré-évaluer les objectifs de la niche au fil du temps (Loorbach & Rotmans, 2010).

Malgré leur pertinence, ces deux cadres théoriques semblent difficilement applicables au secteur agricole. En effet, celui-ci est caractérisé par une dépendance au climat et au contexte géographique, et par une grande diversité d'exploitations agricoles. C'est donc un domaine qui fonctionne différemment de ceux, par exemple, des transports ou de l'énergie (Roep & Wiskerke, 2004). La création d'une niche sociotechnique agricole ne peut pas être fondée sur les principes directeurs de la SNM, à la base destinée à la recherche d'alternatives à la voiture à essence. Partant de ce constat, des études ayant pour but l'analyse spécifique du développement des niches dans le monde agricole ont émergé.

2.3.2 Pérenniser les filières alternatives par la mobilisation des forces internes aux niches

2.3.2.1 Pérenniser une filière par le choix et les compétences des acteurs

Tout d'abord, les études soulignent l'importance du rôle des acteurs dans cette pérennisation. La **personnalité et les compétences** des acteurs sont de premiers éléments cruciaux. Pour Smith (2007), la naissance d'une niche sociotechnique doit forcément passer par l'impulsion d'un groupe d'acteurs idéalistes, qui apportent des idées radicales. Cette notion d'acteurs idéalistes

pour la création d'une niche est aussi présente dans les écrits de la Transition Management ; Loorbach et Rotmans les appellent les 'frontrunners' (2010). Cette radicalité est indispensable à la création de toute alternative, pour permettre d'apporter des idées originales mais aussi de puiser l'énergie nécessaire à ce type de projet. Pour ce qui est des compétences, les acteurs devraient développer des compétences entrepreneuriales, un engagement fort, mais aussi des capacités sociales et d'anticipations (Hassink et al., 2013; Terrieux et al., 2021).

Les **relations interpersonnelles** sont le deuxième type de déterminant identifié. Elles permettent d'encourager la solidarité et la confiance organisationnelle au sein des structures. La solidarité et la confiance organisationnelle semblent d'ailleurs être intimement liées puisque l'une engendre l'autre (Frayssignes, 2001). Par exemple, André Torre et Eduardo Chia (2001) ont étudié l'importance de l'adhésion par les agriculteurs au projet collectif dans le cas de la filière AOP Comté. La confiance organisationnelle se traduit par des apprentissages faits d'engagements mutuels, qui se construisent au fil du temps ; et permet de combler les manques des relations contractuelles parfois incomplètes. Elle est cruciale notamment au sein de filières qui s'agrandissent et dans lesquelles on observe un plus grand risque de *hold-up* (contrat défavorable pour l'une ou l'autre des parties). Les auteurs soulignent que même si les prix peuvent permettre l'incitation, c'est bien la confiance organisationnelle qui permet l'action collective donc favorise l'adaptabilité. Toute instance de socialisation ainsi que les cercles d'expérimentation facilitent ainsi l'adoption de nouvelles pratiques (Vergote et al., 2019). Cependant cette proximité peut être autant favorable que nocive aux processus d'innovation ; elle peut aussi ralentir les changements (Hubeau et al., 2021). Comme tous les autres aspects, il est impossible d'explicitement des routines ou des façons de gérer les échanges : chaque situation est spécifique, il s'agit ici d'identifier les leviers principaux qui vont influencer la pérennité des initiatives.

2.3.2.2 La gouvernance d'une filière alternative : déterminante pour sa pérennité

La gouvernance d'entreprise peut être définie comme « *l'ensemble du dispositif institutionnel et comportemental concernant les dirigeants, depuis la structuration de leur mission et de leur nomination, jusqu'au contrôle de leurs actions et aux décisions de régulation les concernant.* » (Pérez, 2003:4).

Pour ce qui est du dispositif institutionnel, les filières naissantes ont d'autant plus de chance d'être pérennes si leurs productions sont encadrées par une appellation protégée, elle-même gouvernée par un ODG et régulée par un **cahier des charges** (Belmin et al., 2018a). Cela permet d'assurer aux consommateurs le caractère réellement alternatif - ou pas - de la structure, à condition qu'ils puissent avoir facilement accès à l'ensemble des règles inhérentes au cahier des charges. La **structuration organisationnelle** de la filière constitue aussi une voie de déverrouillage. À titre d'exemple, M'hand Fares et ses collègues (2012) ont étudié la filière blé dur en France et ont constaté que son organisation était verrouillée et freinait significativement les volontés de changements. Il s'agit d'une filière caractérisée par un aval très concentré, une séparation nette entre l'amont et l'aval, et des contrats court terme. Dans ces conditions, il est d'autant plus difficile pour les agriculteurs d'innover puisqu'ils n'ont aucune maîtrise de l'aval, et de la répartition de la valeur ajoutée le long de la chaîne. Il semble ainsi qu'une intégration totale ou quasi-totale d'une filière soit favorable aux changements de pratiques en amont donc à une meilleure adaptabilité.

Un autre aspect qui favorise la pérennité des filières et qui peut être influencé par leur gouvernance est la **proximité**. Il s'agit là d'un cadre théorique à part, mais sans rentrer dans les détails, tous types de proximités (cognitive, organisationnelle, sociale, institutionnelle,

géographique - (Boschma, 2004)) peuvent faciliter le développement des niches : la proximité sociale peut participer à établir un climat de confiance, la proximité géographique est également importante puisque ces initiatives sont souvent dépendantes des ressources naturelles locales, et la proximité institutionnelle permet de faciliter les interactions et les processus de décision (Coenen et al. 2010).

Au-delà du climat de confiance, ce sont l'**autonomisation et la responsabilisation** des personnes qui constituent aussi des leviers essentiels à la pérennisation des structures. Elle peuvent notamment favoriser la capacité à renouveler les membres, ce qui est un enjeu crucial des filières agroalimentaires aujourd'hui - surtout en amont des filières (Terrieux et al., 2021). Plus les individus se sentent responsabilisés, plus ils auront tendance à être motivés par le changement - ce qui implique une plus grande adaptabilité donc pérennité (Filippi, 2020). L'autonomisation passe aussi par l'apprentissage : il s'agit de favoriser les réseaux entre agriculteurs par exemple, de limiter leur dépendance aux structures extérieures (Levidow et al., 2014).

Enfin, un dernier aspect relatif à la gouvernance est la mise en place de moments dédiés aux questionnements, aux débats ouverts, qui permettent de recadrer les objectifs de la niche et de faciliter la prise de décisions (Belmin et al., 2018).

2.3.2.3 Importance du lien au territoire et à une identité spécifique

Le lien au territoire constitue un aspect essentiel à la pérennité des initiatives alternatives dans le secteur agroalimentaire. **L'ancrage territorial**, qui se caractérise par la mobilisation des ressources productives, les relations aux acteurs locaux, et la valorisation des caractères du territoire dans la promotion des produits, semble être favorable aux filières de niche (Frayssignes, 2001). Certaines filières décident ainsi de s'appuyer de plus en plus sur ces ressources, malgré les difficultés que cela peut engendrer. C'est le cas par exemple de l'AOP châtaigne d'Ardèche et de la filière du haricot tarbais, qui exigent dorénavant des variétés de semences locales (Bonneuil et al., 2006). Le lien étroit au territoire peut aussi bénéficier aux agriculteurs puisque cela peut permettre d'améliorer la valorisation des produits et leur intérêt auprès des consommateurs (Davidson et al., 2016).

La proximité au territoire peut de plus être une source d'une cohésion permise par le partage d'une **identité** territoriale, d'une histoire, du partage de certains caractères sociaux, économiques et culturels (Frayssignes, 2001). Le système de valeurs est un réel moyen de rassembler, de partager une culture commune et ainsi de favoriser l'engagement donc la pérennité des structures (Hubeau et al., 2021; Pant, 2016). Cela étant, le management par les valeurs tel qu'il est de plus en plus mobilisé par les entreprises, qui se traduit par une culture d'entreprise forte et marquante, a des résultats mitigés notamment vis-à-vis de la sacralisation de l'entreprise qui peut, au-delà de questionnements idéologiques, mener à un verrouillage des changements possibles (Godelier, 2009).

Au-delà de l'importance de ce lien au territoire, il est évident que toutes les filières et autres initiatives qui voient le jour ne peuvent pas se développer de la même manière selon le lieu dans lequel elles s'implantent et les systèmes agroalimentaires présents (Gasselín & Sautier, 2021). Dans certains cas, les filières parviennent mieux à s'implanter dans des territoires isolés, mais dans d'autres elles trouveront mieux leur place dans des régions très dynamiques (Napoléone et al., 2021).

2.3.3 Pérenniser les filières alternatives par l'équilibre des interactions avec le régime dominant

Le deuxième type de facteur de pérennisation trouvé dans la littérature concerne la capacité de flexibilité des niches sociotechniques. Cette flexibilité se traduit par une capacité à s'allier avec le régime dominant, on parle alors de compatibilité, ou d'ancrage (Elzen et al., 2012). Pour catégoriser les différents types d'ancrage, nous avons distingué l'ancrage par les acteurs, et l'ancrage par les routines.

2.3.3.1 *Nouer des liens avec les acteurs du régime dominant*

En termes d'ancrage par les acteurs du régime, la niche peut chercher à s'allier avec des acteurs hybrides, autrement dit des acteurs qui travaillent pour des institutions inhérentes au régime dominant (par exemple, des Chambres d'Agriculture, ou des entreprises privées). Ces acteurs, s'ils sont en accord avec les principes et visions de la niche sociotechnique, vont permettre d'accélérer son développement. Marion Diaz et ses collègues (2013) ont étudié une niche sociotechnique qui propose des pratiques agricoles alternatives et qui a pour but de réduire les algues vertes sur les côtes bretonnes. Ils expliquent que les relations nouées avec des membres de la Chambre d'Agriculture ont permis d'améliorer la notoriété de la niche et donc son développement. Claire Lamine (2012) a tiré les mêmes conclusions de ses travaux sur des circuits alternatifs en Ardèche et Drôme ; le développement de ces initiatives peut être facilité par l'impulsion d'acteurs issus à la fois de la niche et du régime dominant. L'alliance avec des acteurs issus du modèle dominant peut permettre d'acquiescer un certain soutien, qu'il soit financier ou humain, ainsi que de la reconnaissance (Bui et al., 2016). En s'alliant avec des acteurs de la grande distribution, certaines niches sont aussi parvenues à se développer économiquement en accédant à un large réseau de distribution, comme ça a été le cas avec la marque Bleu Blanc Cœur via la coopérative Sodiaal (Magrini & Duru, 2015). L'avantage de créer du lien avec des centres de recherche peut par ailleurs permettre d'élargir les connaissances des acteurs de la niche, de s'ouvrir à de nouvelles opportunités d'innovations (Aubert et al., 2020). La proximité organisationnelle a certes des bénéfices, mais elle peut aussi entraîner un manque de souplesse, de prises d'initiatives et de processus d'apprentissages (Boschma, 2004).

En opposition à ces démarches, la contestation du modèle dominant apparaît aussi comme étant un levier pertinent. Il s'agit alors pour les acteurs de la niche d'afficher clairement leur opposition au modèle productiviste afin de sensibiliser les populations. C'est d'ailleurs par ce biais que de nombreuses initiatives ont pu se développer, avec l'aide parfois d'ONG (Organisation non gouvernementale) (Adrian Smith, 2007). En soulignant les externalités négatives de l'agriculture au grand public, le régime dominant s'est retrouvé à la fin du XX^{ème} siècle sous tension et remis en question, ce qui a permis aux niches de se développer considérablement. Cela crée un sentiment d'urgence de la part du grand public, qui peut largement influencer la trajectoire d'une transition (Turnheim & Geels, 2012).

2.3.3.2 *S'approprier des règles et routines inhérentes au régime dominant*

Le deuxième type de flexibilité implique l'adoption de certaines routines et pratiques issues du modèle productiviste. Smith et Raven (2012) ont identifié deux types de stratégies d'hybridations, qu'il appelle *empowerment* d'une niche : l'*empowerment 'fit and conform'* et *'stretch and transform'*. Dans le premier cas, la niche adopte des pratiques productivistes, entre en compétition avec le régime dominant, met en place des innovations incrémentales. Dans le deuxième cas, la niche garde sa radicalité avec l'objectif de réformer les institutions. La majorité des stratégies des niches sociotechniques s'axe sur la première stratégie (Raven et al., 2016).

Cette hybridation, qui correspond à une forme d'adaptation (Gasselin et al., 2020), peut se manifester par des choix de mesures permettant de limiter l'insécurité de certaines pratiques (Ingram, 2018), ou encore d'améliorer les campagnes de promotion des produits en mettant en lumière les caractéristiques qui pourraient toucher le plus les consommateurs (Callois et al., 2019). Les acteurs des niches peuvent aussi s'appuyer sur les procédures administratives classiques pour obtenir l'aide de conseillers, ou des subventions (Napoléone et al., 2021). Une pratique relevant du modèle productiviste qui est aussi adoptée par certains est l'agrandissement des structures, qui peut permettre d'amplifier la résistance d'une filière : plus elle se développe, plus elle est capable de générer des solutions (Darrot et al., 2014). Malgré tout, la difficulté majeure à laquelle doivent faire face les niches est l'importance de conserver des innovations radicales qui la démarqueront et permettront d'apporter une vraie différence en termes de durabilité. Ces questionnements peuvent aussi être source de conflits entre les acteurs d'une même niche, qui ne s'accordent pas sur les stratégies d'hybridation à adopter (Seyfang & Haxeltine, 2012).

Cette flexibilité constitue donc aussi un risque puisque le but est bien que la niche propose des alternatives significatives, voire radicalement significatives, au régime dominant. Si elle se rapproche trop de ce dernier, elle risque de perdre de sa cohérence ; si les acteurs hybrides imposent les pratiques du régime à la niche, la pérennisation ou durabilité de cette dernière est remise en question (Elzen et al., 2012). C'est ce que l'on reproche parfois, comme nous l'avons vu, à la filière bio. Il y a donc un compromis à trouver entre la compatibilité avec le régime et la radicalité de la niche (Belmin et al., 2018b) ; c'est tout le paradoxe du développement et du succès des niches sociotechniques. La notion de coexistence avec le régime dominant peut permettre aux niches de se pérenniser dans un environnement où le modèle dominant est présent mais ne met pas en danger la stabilité de la niche (Baret & Antier, 2021; Duteurtre et al., 2021; Napoléone et al., 2021). Cette coexistence implique une coordination efficace entre les acteurs et un soutien des pouvoirs publics (Cerdan, 2021). Au-delà de la notion de coexistence, la relation entre niches et régime peut aussi relever d'une interdépendance entre les différents modèles, la coexistence devient ainsi non seulement bénéfique, mais parfois nécessaire (Forney, 2021). Cependant, si cette coexistence et flexibilité des niches peuvent être favorable à leur pérennisation, elles constituent aussi des risques : comme la conventionnalisation ou une concurrence désavantageuse (Cerdan, 2021; Adrian Smith, 2006). On comprend donc que la pérennisation des filières alternatives repose sur la recherche d'un équilibre entre complémentarité avec le modèle conventionnel, et maintien d'une certaine « radicalité ».

2.4 Limites de la MLP et intérêt d'y intégrer une dimension sociale comme levier de pérennisation des niches

La *Multi-Level Perspective* apparaît ainsi comme étant un cadre cohérent pour étudier la transition des modèles agricoles et alimentaires, puisqu'elle a l'avantage d'apporter une analyse systémique de l'environnement des filières grâce à l'étude des relations entre différentes filières, réseaux, et échelles de production. Plus particulièrement, elle permet d'étudier l'évolution des filières agricoles dans leur environnement, et leurs facteurs d'émergence et de pérennisation en lien avec leurs interactions avec le régime dominant (Duru et al., 2014; Elzen et al., 2012). Cependant, comme certains travaux en témoignent, c'est un cadre théorique qui comporte aussi quelques limites. La littérature nous a permis d'identifier trois types de critiques vis-à-vis de la *Multi-Level Perspective*.

Tout d'abord, les travaux qui mobilisent la MLP pour étudier les trajectoires de transition des modèles agricoles et alimentaires semblent manquer de clarté pour ce qui est des délimitations

des trois niveaux, en particulier celles de la niche et du régime dominant étudiés (Genus & Coles, 2008 ; Markard & Truffer, 2008). Il paraît important, d'après ces auteurs, de davantage justifier et préciser les composantes des niveaux « méso » et « micro » : acteurs impliqués, limites géographiques s'il y en a, infrastructures et institutions clés, etc. Cette tâche est complexe puisque les frontières entre le régime et la niche sont parfois floues, d'autant plus quand il s'agit d'une niche flexible qui a intégré de manière plus ou moins importante le régime sociotechnique (Adrian Smith, 2007). Paradoxalement, d'autres travaux soulignent la « naïveté » de ces frontiérifications : pour Loudiyi et Cerdan (2021), les études de cas qui mobilisent la MLP ont trop tendance à délimiter la niche et le régime sociotechnique en termes de frontières géographiques, alors que bien souvent ils coexistent sur un même territoire. Binz et ses collègues (2020) font le même constat, en critiquant l'approche « par territoire » : l'approche des transitions durables, et de la MLP en particulier, s'attache à un territoire en particulier en le délimitant de manière précise, ce qui pose problème puisqu'elle ne prend pas en compte la fluidité et perméabilité des territoires, ainsi que l'interdépendance entre différentes villes et régions. Lawhon et Murphy (2011) vont dans le même sens en émettant le besoin d'une conceptualisation plus riche de l'espace et des échelles. Nous tâcherons ainsi de garder ces éléments à l'esprit pour les prochains chapitres.

Le deuxième grand type de critique émis vis-à-vis de la MLP est la tendance à la généralisation. Stassard et Stilmant (2012) expliquent ainsi dans leurs travaux que tous les territoires ne sont pas égaux face à la possibilité ou non de créer et développer des filières de niche ; le contexte territorial (structuration, productions historiquement présentes, topographie) ayant une importance considérable. De manière générale, il s'agit de s'attacher à éviter une généralisation systématique des études de cas lorsque l'on mobilise la *Multi-Level Perspective* (Genus & Coles, 2008), en adaptant de manière cohérente leur analyse. Ces critiques ont fait émerger des théories des transitions en géographie, avec des travaux qui tentent d'interroger la notion d'ancrage socio-spatial des transitions. Magda et al. (2021) précisent aussi l'importance de considérer que chaque territoire est largement dépendant du contexte biophysique et naturel et que les travaux qui mobilisent la MLP tendent trop vers une généralisation des études de cas, comme si tous les résultats pouvaient être appliqués à tous territoires.

Enfin, la troisième critique majeure émise vis-à-vis de ce cadre théorique concerne la quasi-absence de dimensions sociales. En effet, les travaux s'appuient en majorité sur des éléments économiques, ou géographiques quand il s'agit d'ancrage territorial ou de différenciations des filières, et n'incluent que très peu d'éléments d'ordre sociaux (Genus & Coles, 2008). Certains aspects semblent ainsi être sous-estimés ; il s'agit par exemple de la prise en compte de l'importance des acteurs, qui peuvent avoir, individuellement, un rôle crucial dans les prises de décisions et trajectoires politiques des transitions (Markard & Truffer, 2008). On a parfois l'impression, à la lecture de certains travaux, que les trajectoires de domination technologique sont uniquement le fruit de mécanismes économiques irrévocables et incontrôlables, alors que les individus et groupes sociaux ont beaucoup influencé la plupart des transitions passées et contribuent au verrouillage de transitions en cours. Comme le soulignent Lawhon et Murphy (2011), il pourrait être pertinent de penser les transitions technologiques en mobilisant une perspective moins techno-déterministe, en se posant davantage la question de l'utilisation des technologies : qui les conçoit, qui les possède, qui les utilise, etc. De plus, les jeux de pouvoir, les conflits et les contestations sont aussi peu prises en compte. Geels (2019), dans ses travaux récents, s'aligne avec ces constations en soulignant le gros manque de considération de la durabilité sociale dans les études de transitions durables. Ces études dans le domaine de l'économie se focalisent bien souvent sur les mécanismes économiques et structurels en ayant un

regard neutre sur ces évolutions, alors qu'elles pourraient (devraient ?) être davantage mises au service du bien commun (Périvier, 2020) avec une prise en compte forte de la durabilité sociale, pour être cohérent avec ce qu'est la durabilité dans sa globalité.

C'est, d'après nous, particulièrement le cas dans les travaux portant sur le monde agricole puisque les problématiques et enjeux sociaux sont centraux et constituent des inquiétudes très importantes, comme nous l'avons vu dans le 1.1.1.3. La place des producteurs est assez peu abordée dans cette littérature (Deverre & Lamine, 2010), alors que la transition agroécologique passe forcément par la transition des exploitations (Petel, 2015). La pérennisation des filières alternatives repose en effet sur des facteurs d'ordre économiques, mais aussi sur la volonté et la capacité des agriculteurs eux-mêmes à faire pérenniser ces filières. Le point de vue des agriculteurs, leurs opinions, les évolutions des pratiques agricoles, sont très peu abordés dans ces études, alors qu'ils sont un maillon essentiel des systèmes agricoles et alimentaires (Duru et al., 2014).

Certains chercheurs en science de gestion et en économie se sont penchés sur l'importance de la confiance organisationnelle ou de l'autonomie organisationnelle des agriculteurs pour assurer une résilience aux filières agricoles (Torre & Chia, 2001; Vergote & Tanguy, 2021). Mais qu'en est-il de l'importance de positionnement et des représentations des agriculteurs vis-à-vis de l'appartenance à une filière alternative pour sa pérennisation ? En quoi les spécificités des filières alternatives (organisationnelles, sociales) constituent-elles des atouts pour cette pérennité ? Si la *Multi-Level Perspective* permet de poser un cadre analytique aux transitions agri-alimentaires, et d'analyser le fonctionnement et les leviers de déverrouillage d'une filière alternative par rapport à son environnement socio-économique, elle ne permet pas de connaître l'importance de la dimension sociale en tant que force motrice de son adaptabilité donc pérennisation. Pourtant, on sait qu'il existe des facteurs qui peuvent encourager les agriculteurs à se tourner vers des pratiques considérées comme alternatives : la recherche de temps libre par exemple (Ansaloni & Fouilleux, 2006), les plaisirs dégagés par l'innovation et la nouveauté, le plaisir d'apprendre (Barbier et al., 2015), des convictions écologiques ou une certaine acceptation de la pression sociale (Michel-Guillou, 2010).

Émettre ce constat ne constitue pas un réel frein à notre question de recherche, puisqu'il est assez courant que la *Multi-Level Perspective*, vis-à-vis de ses limites notamment, soit mobilisée en association avec un autre cadre théorique, parfois issu d'une discipline différente (Ollivier et al., 2018). L'*Agricultural Knowledge System* (Ingram, 2018), le cadre de l'agriculture comparée (Dumont et al., 2020) ou encore l'Approche par les pratiques sociales (Hinrichs, 2014) en sont des exemples.

2.5 Conclusion du chapitre 2

Nous avons schématisé les apports de *Multi-Level Perspective* dans notre réflexion sur la transition des modèles agricoles et alimentaires sur la Figure 4.

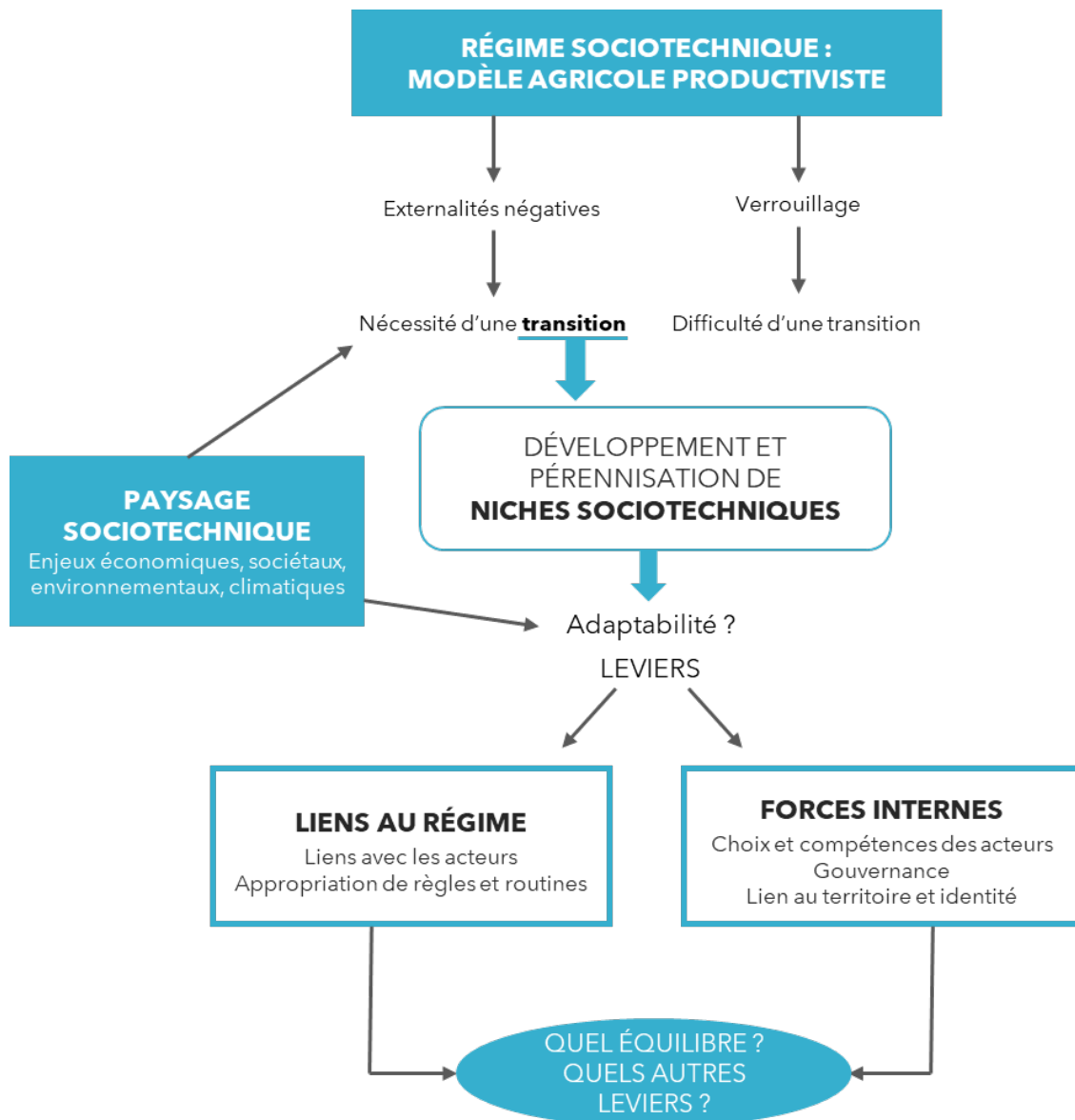


Figure 4 : Schématisation des réflexions menées dans le Chapitre 2

En conclusion, la *Multi-Level Perspective* apparaît comme étant un cadre pertinent pour étudier les transitions. On comprend grâce à sa mobilisation dans le cas agricole qu'une transition n'est possible qu'avec le développement d'alternatives à ce modèle (niches sociotechniques). L'angle d'analyse de la *Multi-Level Perspective* étudie les transitions avec une perspective de développement des niches sociotechniques dans le but de remplacer le régime dominant. Ici, notre approche diffère dans le sens où nous nous concentrons davantage sur les capacités de la niche sociotechnique à se préserver, sans forcément chercher à remplacer le régime dominant, car selon nos interprétations, cette voie semble mener plutôt à des logiques capitalistiques et une conventionnalisation des filières alternatives donc à une perte du caractère alternatif - donc durable - de ces filières. Finalement, ce chapitre nous amène à nous poser la question suivante :

Comment se matérialise l'équilibre entre les deux leviers de pérennisation d'une niche sociotechnique (liens au régime dominant et forces internes) ?

Plusieurs hypothèses émanent de ce questionnement :

- i) Le contexte économique, social, et environnemental très changeant oblige les niches sociotechniques à trouver des leviers d'adaptation
- ii) L'équilibre entre les deux types de leviers est fragile et très évolutif
- iii) Il pourrait y avoir un levier supplémentaire pour favoriser la pérennisation des niches sociotechnique, d'ordre social

Ces hypothèses seront approfondies et détaillées avec l'aide de notre troisième chapitre, dans lequel nous proposons de mobiliser un deuxième cadre théorique.

CHAPITRE 3

PRENDRE EN CONSIDÉRATION LA
DIMENSION SOCIALE COMME LEVIER DE
PÉRENNISATION DES NICHES AVEC
L'EMPOWERMENT

Comme nous l'avons vu, le cadre analytique de la *Multi-Level Perspective* permet d'étudier les transitions dans divers domaines. Le secteur de l'agriculture est particulier par l'importance du contexte socio-économique et géophysique au sein duquel les filières évoluent. Une autre particularité majeure du monde agricole est que son fonctionnement repose sur une multitude de petites exploitations, souvent familiales ; donc une très grande diversité de systèmes - hétérogénéité des exploitations, donc des agricultures (Roep & Wiskerke, 2004). L'aspect social est donc d'autant plus important à prendre en compte, puisque les transitions ne dépendent pas que de décisions de l'aval, quel qu'il soit, mais aussi voire surtout des comportements des agriculteurs et de leur position face aux transitions (Smith et al., 2010). Sans eux, il n'y a pas de transition. La transition des modèles agricoles et alimentaires ne peut s'amorcer qu'en intégrant des processus d'innovations techniques, mais aussi sociaux, économiques et institutionnels ; et ils doivent être pensés à l'échelle d'un territoire (Duru et al., 2014).

Ainsi, pour chercher à comprendre l'importance des facteurs sociaux qui contribuent à la pérennisation de ces filières, en plus des facteurs économiques et géographiques identifiés par la MLP, nous avons choisi dans un second temps de mobiliser le cadre théorique de l'*empowerment* (Tengland, 2008). Ce cadre d'analyse permet en effet de considérer à la fois les notions d'autonomie, de responsabilisation, de relations de pouvoir, de niveau de compétences et d'*agency*. Selon l'angle d'analyse, il offre ainsi la possibilité d'étudier une étendue d'aspects sociaux pouvant influencer le fonctionnement d'une filière agricole et la position des agriculteurs dans cette filière, en faisant le lien avec leur bien-être, qui est un élément constitutif de la durabilité sociale des exploitations.

3.1 L'empowerment : concept et diversité des utilisations

L'*empowerment* désigne un état subjectif ou un processus dynamique (Tengland, 2008) qui caractérise une forme d'autonomisation libératrice des individus dans différents contextes selon les domaines d'études (Bacqué & Biewener, 2013). C'est dans les années 70 que le terme *empowerment* commence à être utilisé dans la société civile anglosaxonne, notamment par les militantes féministes ou des mouvements noirs revendiquant une représentation politique. Puis le terme commence de plus en plus à être utilisé dans diverses situations. Dans les années 90, l'*empowerment* devient un cadre mobilisé pour étudier et favoriser le contrôle citoyen dans de nombreux domaines : santé publique, psychologie sociale, éducation, anthropologie, management (Bacqué & Biewener, 2013; Eklund, 1999). La subjectivité de l'*empowerment* renvoie au fait qu'il diffère d'un individu à un autre, d'un groupe social à un autre : ses déterminants et ses conséquences sont dépendants du contexte dans lequel l'individu évolue. On considère que les processus d'*empowerment* constituent un atout, dans le sens où il favorise le contrôle et la maîtrise des événements et offre ainsi davantage de liberté et de bien-être à l'individu. Pour comprendre l'intérêt de ce cadre analytique, nous nous appuyons sur deux domaines d'application, qui constituent les principales disciplines dans lesquelles il est mobilisé : il s'agit de la sociologie et des sciences de gestion.

3.1.1 Définition et mobilisation de l'empowerment en sciences sociales

L'*empowerment* renvoie à une redistribution du pouvoir, dans un objectif de réduction des injustices, d'autonomisation des groupes sociaux et d'amélioration de leur bien-être. Ce cadre théorique est mobilisé tantôt dans des travaux de sociologie ou psychologie : dans ce cas, il s'agit davantage de remettre en question le pouvoir du groupe dominant, généralement une institution, un groupe politique, ou autre groupe social ; tantôt en sciences de gestion, où il s'agit d'étudier la position de salariés dans leur cadre de travail.

Dans les travaux de sociologie d'abord, l'*empowerment* sous-entend donc le souhait d'un changement social via la redistribution des pouvoirs et l'autonomisation des populations (Filippi, 2013). Il est étudié à l'échelle d'un groupe social, souvent des minorités qui subissent des situations d'inégalités : populations pauvres d'une communauté, groupe de femmes, groupe victime de racisme, etc. La notion de transformation des relations asymétriques de pouvoir afin d'atteindre une situation plus égalitaire et juste est au centre de ces travaux (Batliwala, 2007). Il s'agit donc d'une vision plutôt politique de l'*empowerment* : « *L'empowerment vise à renverser les rapports classiques de domination entre l'État et la société civile par le biais de transfert de ressources politiques et de capacité d'organisation.* » (Jouve, 2006:5). On retrouve cette notion de transformation des relations de pouvoir dans la définition de Batliwala : « *Un processus, et les résultats d'un processus, qui émanent d'une transformation des relations de pouvoir entre des individus ou des groupes sociaux.* »¹ (Batliwala, 2007 : 560). Cette vision dénonce bien souvent de manière sous-jacente le fonctionnement capitaliste de nos sociétés et ses dysfonctionnements : « *L'empowerment interroge la nature du pouvoir et les référentiels sociétaux globaux, à travers la critique de la figure dominante de l'homo oeconomicus.* » (Guétat-Bernard & Lapeyre, 2017:9).

Dans le cadre de sa mobilisation pour des travaux en sciences de gestion, il s'agit alors de comprendre comment favoriser l'*empowerment* des salariés d'une organisation afin d'optimiser sa pérennité et réussite économique (Seibert et al., 2004), en s'intéressant au rôle des perceptions qu'ont les individus de leur propre travail. L'*empowerment* est ainsi perçu comme étant vecteur de gain d'efficacité et de motivation : allant à contre-pied du courant néoclassique, les chercheurs partent ici du principe que les individualités et les perceptions de chacun des salariés influencent la réussite d'une organisation : les entreprises commencent alors à s'y intéresser de plus en plus, en intégrant des méthodes de *management* innovantes. Pour cela, les travaux tentent d'identifier les facteurs qui favorisent les processus d'*empowerment*, qu'ils nomment alors *empowerment* psychologique (Diener & Biswas-Diener, 2005). Celui-ci n'est pas uniquement relatif à la personnalité de l'individu, mais aussi à l'environnement de travail dans lequel l'individu évolue ; cet environnement est appelé *empowerment* structurel (Spreitzer, 1995), et sera davantage abordé en 3.1.3. L'*empowerment* psychologique correspond ainsi à l'état, ou au processus, qui traduit le sentiment d'autonomie des salariés d'une structure et à leur perception de leur efficacité au travail. Comme nous le verrons, celui-ci est dépendant de nombreux déterminants et éléments de contextualisation.

De nombreux autres cadres théoriques ont des similitudes et des liens avec celui de l'*empowerment*, et auraient pu être adoptés à sa place. On retrouve tout d'abord l'*agency*, qui a de nombreuses similarités avec l'*empowerment* en termes de signification, et parfois d'utilisations. La grande différence entre ces deux notions est que dans sa définition, l'*empowerment* est désigné comme étant un état résultant d'un processus, voire un processus en lui-même. Au contraire, l'*agency* n'est pas évolutif dans sa définition ; il s'agit davantage d'un état étudié à un instant T de la capacité d'un individu à pouvoir agir selon ses objectifs et ses besoins. Ainsi, mobiliser l'*empowerment* nous permet de comprendre l'évolution de ce processus de capacitation, ce qui d'après nous appréhende les mécanismes en place de manière plus globale. Ensuite, l'engagement est un autre terme qui renvoie à des notions similaires en sciences de gestion. Il s'agit d'une notion précise, qui constitue un des facteurs de la motivation (Meyer et al., 2004), et n'aborde donc pas ni les questions de conscientisation ni d'*agency*. En comparaison au cadre analytique de l'implication, l'*empowerment* recouvre des aspects bien plus larges

¹ traduction personnelle

notamment avec l'étude de l'impact (la cohérence avec les valeurs de l'individu, ce qu'il perçoit de lui-même en tant que personne et professionnel). Un autre cadre analytique est celui de l'auto-détermination. C'est une approche qui s'intéresse à la motivation, en l'associant avec l'étude de la personnalité (Ryan & Deci, 2000). Si elle permet de comprendre en profondeur les motivations des individus ainsi que ses conséquences affectives et cognitives (Sarrazin et al., 2011), son objectif n'est pas, au contraire de l'*empowerment*, d'étudier la situation d'un individu en relation avec son bien-être. Enfin, d'autres cadres théoriques en psychologie s'approchent eux aussi du concept d'*empowerment* : l'estime de soi par exemple, ou encore la compétence et la santé mentale (Zimmerman, 1995). Ces trois aspects se retrouvent dans l'étude de l'*empowerment*, à la fois dans les valeurs et dans la disponibilité des ressources. Ce sont pour ces raisons que nous avons choisi de nous focaliser sur l'*empowerment*, car il permet d'embrasser tous ces concepts, sans devoir un choisir un angle d'analyse plus qu'un autre. Étant donné le caractère inductif de notre démarche, il nous paraissait plus cohérent d'axer nos analyses sur un cadre théorique plus flexible et multidisciplinaire.

3.1.2 Déterminants de l'empowerment

L'identification des déséquilibres ou dysfonctionnements de groupes sociaux et de leurs déterminants peut donc s'étudier par l'*empowerment* des individus constituant ces groupes sociaux. Cet *empowerment* à l'échelle individuelle est facteur de la capacité générale des individus à pouvoir contrôler leur vie : « *Un changement (interne ou externe à la personne) représente un gain d'empowerment si (et seulement si) cela se traduit par une amélioration de la capacité (ou opportunité) de la personne à contrôler sa propre vie.* »¹ (Tengland, 2008 : 82). Notre revue de littérature nous a amenés à identifier trois principaux déterminants qui favorisent l'*empowerment* des individus, qu'il s'agisse de travaux en sociologie ou en sciences de gestion.

3.1.2.1 Conscientiser la situation

Le premier élément, et première étape, de l'*empowerment* concerne la conscientisation de la situation. Il s'agit pour les individus d'être capable de « *réfléchir de manière critique* »¹ (Tengland, 2008 : 84). Cette composante interactionnelle, telle qu'identifiée par Zimmerman (1995), constitue une prise de conscience de la situation d'inégalité (Cadell et al., 2001) et de la compréhension du fonctionnement structurel de l'environnement dans lequel se situe l'individu : rôle des acteurs, compréhension des oppressions ou autres formes d'injustices, etc. Il est ainsi capable de développer un sens critique, point de départ aux actions qu'il pourra mettre en place par la suite. Cette prise de conscience est indispensable à tout processus d'*empowerment*.

3.1.2.2 Liberté et capacité de faire ses choix

La liberté et la capacité de faire des choix constitue le deuxième type de déterminant. L'importance de cette capacité à faire des choix est expliquée par Kabeer : « *La notion d'empowerment peut être abordée comme étant liée à la condition de disempowerment, donc aux processus par lesquels les individus se sont vu nier leur capacité à faire des choix, et par la suite acquièrent cette capacité.* »¹ (Kabeer, 1999 : 437). D'autres travaux expliquent qu'il est primordial de pouvoir faire des choix, mais encore plus de pouvoir les traduire *a posteriori* de manière concrète : « *Capacités d'un individu ou d'un groupe à faire des choix efficaces, c'est-à-dire faire certains choix et pouvoir ensuite les transformer en actions et conséquences voulues.* »¹ (Alsop et al., 2006 : 10). Cette notion est souvent interprétée comme étant l'équivalent de ce qui est appelé « *agency* » (Alsop et al., 2006; Hennink et al., 2012), définie par Sen comme étant « ce

¹ traduction personnelle

que la personne est libre de faire et d'accomplir, dans le but d'atteindre ses objectifs et ses valeurs importants à ses yeux, et selon sa conception du bien. »¹ (Sen, 2006 : 91). Il s'agit donc d'être dans la capacité de faire des choix et des actions qui correspondent à ses objectifs et intérêts propres. La théorie de l'auto-détermination est assez similaire à cette définition, avec l'idée de possibilité pour l'individu d'avoir le choix dans les actions qu'il effectue (Spreitzer, 1995).

L'autre déterminant qui influence cette capacité à faire des choix est l'accès de l'individu aux ressources dont il a besoin. Il peut s'agir de ressources matérielles, humaines, sociales, économiques, intellectuelles, ou naturelles (Batliwala, 2007; Kabeer, 1999). L'individu, pour favoriser son *empowerment*, doit être aussi en possession d'un certain nombre de compétences, qui lui permettent de renforcer ses capacités et sa confiance en soi (Hennink et al., 2012; Menon, 2001; Spreitzer, 1995).

L'idée d'*empowerment* comprend aussi une dimension motivationnelle : une motivation à travailler, un désir de contrôler son environnement, un sentiment que c'est possible grâce à cette liberté de choix (Zimmerman & Rappaport, 1988). Pour les individus, il y a aussi derrière cette idée un désir de voir son entreprise ou organisation être productive et pérenne (dans le cas de travaux en sciences de gestion) (Menon, 2001).

Enfin, le dernier facteur qui fait appel à une liberté d'action est la possibilité pour l'individu de pouvoir s'impliquer dans le groupe social ou la structure de laquelle il fait partie. Il s'agit, d'après Zimmerman, de la composante « comportementale » de l'*empowerment* psychologique (Zimmerman, 1995). De cette participation peut découler des bénéfices personnels, sociaux, communautaires, ou organisationnels (Prestby et al., 1990).

3.1.2.3 *Impact*

Le troisième et dernier type de déterminant de l'*empowerment* est l'impact. Il s'agit ici du sentiment pour l'individu qu'il y a une adéquation cohérente entre son travail, ses actions et ses valeurs (Spreitzer, 1995). Il s'agit d'une notion surtout abordée dans les travaux de sciences de gestion. Le concept d'impact ressenti traduit l'influence qu'a l'individu sur les aboutissements stratégiques, administratifs ou opérationnels de son équipe, sa structure, sa filière, son exploitation, etc. S'il y a une forte cohérence entre ses valeurs et ses missions au sein d'un emploi par exemple, alors l'*empowerment* de l'individu sera favorisé.

D'après Zimmerman et Rappaport (1988), il semble qu'il y ait peu ou pas de lien et d'interdépendances entre les différentes composantes de l'*empowerment*.

3.1.3 Climat d'*empowerment*

3.1.3.1 *Climat d'empowerment / empowerment structurel*

Le climat d'*empowerment* représente l'ensemble des conditions qui peuvent favoriser l'*empowerment* à l'échelle individuelle. Tantôt appelé « climat d'*empowerment* » (Seibert et al., 2004), *empowerment* structurel (Maynard et al., 2012), environnement institutionnel (Ibrahim & Alkire, 2007), ou encore *empowerment* organisationnel (Zimmermann, 1990), il s'agit du « processus d'amélioration du sentiment d'efficacité entre les membres d'une organisation, par le biais de l'identification des conditions qui entraînent la diminution du sentiment de pouvoir, puis de leur suppression via des pratiques organisationnelles formelles et informelles. »¹ (Conger & Kanungo, 1988 : 474). Alsop et al évoquent aussi ce qu'ils nomment la structure des opportunités

¹ traduction personnelle

(*'opportunity structure'*), et qui caractérise le « *contexte institutionnel au sein duquel les acteurs agissent, et qui influence leurs capacités à transformer leur agency en action.* »¹ (Alsop et al., 2006:10). Ainsi, « *les institutions sont les "règles du jeu" conçues par les sociétés pour façonner et contraindre les choix individuels et les interactions humaines.* »¹ (Alsop et al., 2006:13). Cet environnement contextuel englobe les lois, règles formelles et informelles, les cadres réglementaires qui gouvernent les processus politiques, les services publics, les organisations privées, les marchés, les industries, les systèmes de valeurs, etc. Toutes ces institutions et normes influencent largement les possibilités et trajectoires d'*empowerment* des individus. En sciences de gestion, l'*empowerment* structurel et l'*empowerment psychologique* sont donc intimement liés.

3.1.3.2 Les facteurs qui impactent le climat d'empowerment

Le climat d'*empowerment* est ainsi fondamental pour comprendre comment peut être favorisé l'*empowerment* individuel des personnes. Certains facteurs inhérents à ce contexte sont indépendants des individus : par exemple, les caractéristiques d'un territoire, qu'elles soient géophysiques (vis-à-vis de l'accès aux ressources par exemple), politiques, démographiques, peuvent impacter la situation d'une personne et son processus d'*empowerment* au sein d'un groupe ou d'une société. Sa culture et son histoire aussi, sont fondamentales puisqu'elles influencent la marginalisation de certains groupes sociaux : les femmes dans certains cas, les populations noires dans d'autres, certains corps de métier, etc.

Ensuite, l'accès à l'information est crucial, notamment pour le processus de conscientisation qui constitue la première étape de l'*empowerment* des individus. Cet accès dépend des politiques en place en termes de médiatisation et liberté d'expression, mais aussi de la possibilité pour l'individu d'avoir l'accès matériel et/ou logistique aux informations, ainsi que les compétences pour se renseigner (alphabétisation, connaissance des médias).

Enfin, certains acteurs peuvent influencer de manière plus directe l'*empowerment* des individus, notamment dans leur contexte de travail. Des études révèlent en particulier le rôle crucial des personnes qui gèrent le fonctionnement des équipes et leur manière de se comporter avec les salariés / collègues. D'après certaines d'entre elles, plusieurs facteurs peuvent favoriser l'*empowerment* des individus composant les équipes : un management discret, un contrôle faible, ou encore l'autonomie décisionnelle des salariés (Lee & Koh, 2001). De leur côté, Ismail et al. ont mis en évidence le lien entre l'*empowerment* des individus et le leadership transformationnel, qui correspond à un *management* innovant. Celui-ci s'appuie sur la stimulation intellectuelle des salariés, le fait de parvenir à communiquer de façon claire et transparente, et de prendre en compte les considérations individuelles (Ismail et al., 2011). Pour finir, Steenssens et Van Regenmortel ont rassemblé les différents éléments qui d'après leurs travaux favorisent l'*empowerment* des salariés :

- Travail positif : attitudes, égalité, transparence, compréhension des différents points de vue, liberté de choix
- Travail inclusif : respect des diversités des individus
- Travail participatif : pour les prises de décision, et auto-évaluations
- Travail axé sur les forces : se concentrer sur les opportunités, les ressources, plutôt que les problèmes
- Travail compréhensif / global : vision systémique, avec prise en compte des connexions entre les forces, les problèmes, etc
- Travail axé sur les relations : encourager les collaborations, les synergies

On comprend donc que la notion d'*empowerment* est un concept assez large, qui recouvre plusieurs thématiques et disciplines, en rendant compte de l'autonomisation des individus, de leur liberté et leurs opportunités. Aussi, il a une influence claire sur les trajectoires de jeux de pouvoir en société, et le fonctionnement des entreprises privées ou institutions publiques dans le monde du travail.

3.2 L'*empowerment* comme facteur de pérennisation des filières agricoles alternatives ?

Au fil de notre thèse, nous avons fait le choix de l'*empowerment* comme second cadre analytique car il nous paraissait adéquat vis-à-vis de notre question de recherche et des limites relevées de la *Multi-Level Perspective*. L'*empowerment* présente selon nous l'avantage d'être un concept pluridisciplinaire aux multiples utilisations. Il est mobilisé par plusieurs disciplines, avec différents objectifs et méthodologies, et peut donc être adaptable à notre étude, en élaborant une démarche qui puisse respecter sa définition tout en étant cohérente avec nos objectifs de recherche. Pour ce faire, nous avons identifié quels pouvaient être les liens entre les trois déterminants de l'*empowerment* et la pérennité des exploitations agricoles et des filières. Nous en avons déduit que la conscientisation, la capacité à faire des choix et l'impact pour les agriculteurs étaient vecteurs d'engagement, d'adaptabilité et de durabilité sociale des exploitations (Figure 5).

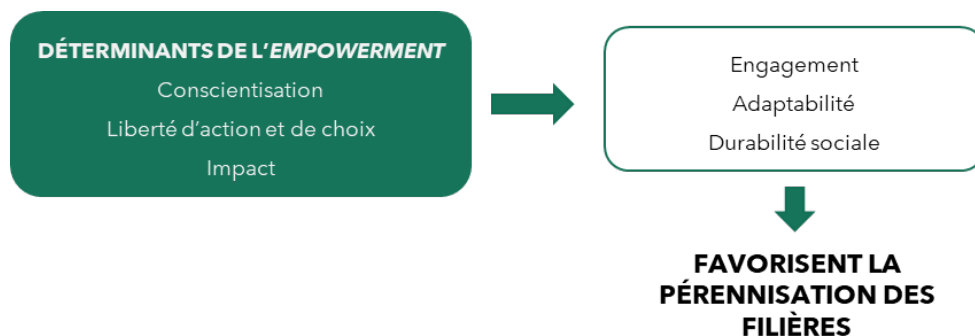


Figure 5 : Schéma : comment l'*empowerment* des agriculteurs peut favoriser la pérennisation des filières

3.2.1 *Empowerment* et engagement

Tout d'abord, l'*empowerment* induit de l'engagement de la part des individus, en particulier de l'engagement organisationnel, grâce à la satisfaction ressentie par l'impact positif de son travail et son sentiment d'autonomie. Ce type d'engagement est défini comme « *un lien psychologique entre l'employé et son organisation, qui rend l'employé moins susceptible de quitter cette organisation de manière volontaire.* »¹ (Allen & Meyer, 1996:252). Cet engagement se traduit par un investissement accru dans le travail et une volonté de ne pas quitter un poste (Gohar et al., 2015). Si l'engagement organisationnel peut être un moyen pour l'employeur pour conserver ses salariés et par là constitue un biais que l'on peut percevoir comme orienté uniquement vers le profit, il permet parallèlement de contribuer à l'amélioration des conditions de travail des individus. Dans le monde agricole, cet élément semble par ailleurs essentiel au regard des nouveaux enjeux auxquels sont confrontées les entreprises et coopératives françaises, en proie à une lourde diminution des actifs agricoles. L'implication des adhérents au sein des coopératives est donc un élément clé qui peut participer à la pérennité des structures (Filippi, 2013b). Par ce biais, les processus d'*empowerment* des agriculteurs pourraient bénéficier à la pérennisation des

¹ traduction personnelle

filères agroalimentaires, s'ils perçoivent leur travail comme étant cohérent avec leurs valeurs personnelles, et s'ils bénéficient d'une capacité à prendre des décisions suffisamment libératrices et épanouissantes pour vouloir participer au maintien de la filière pour laquelle ils travaillent via un engagement fort (Prestby et al., 1990).

3.2.2 Empowerment et adaptabilité

Ensuite, d'après la littérature, l'*empowerment* peut aussi favoriser l'adaptabilité, notamment parce que les processus d'*empowerment* encouragent les comportements d'innovation (Spreitzer, 1995). Au sein du monde agricole, cette adaptabilité se traduit en partie par une capacité à changer, ou faire évoluer, les pratiques agricoles selon les aléas climatiques ou économiques auxquels les agriculteurs sont confrontés. Les changements de pratiques au sein du monde agricole constituent des processus complexes qui sont dépendants de nombreux facteurs socio-économiques et culturels. Pour établir un lien avec les processus d'*empowerment*, Coquil et al. (2013) nous apprennent que l'adéquation entre les valeurs inhérentes à la production agricole et celles de l'agriculteur représente un facteur clé de motivation à changer de pratiques. Aussi, Van Den Ban (1984) écrit que la compatibilité avec les valeurs et les croyances contribue à l'adoption d'une innovation au sein du monde agricole. Ces travaux nous permettent d'établir l'hypothèse d'un lien entre les processus d'*empowerment* des agriculteurs et leur volonté et capacité à changer de pratiques. Cette adaptabilité est forcément vectrice de pérennisation des filières agroalimentaires dans une période où les situations économiques et climatiques sont très évolutives, et où la prospérité des filières est largement dépendante de la capacité des agriculteurs à assurer une production régulière et homogène. Si l'agriculteur se trouve en accord avec les valeurs et le fonctionnement de la filière pour laquelle il travaille quotidiennement, il éprouvera moins de difficulté à mobiliser ses capacités pour face à la complexité des aléas.

3.2.3 Empowerment, durabilité sociale et bien-être

La durabilité sociale des exploitations agricoles constitue encore un concept assez flou dans la littérature scientifique. Nous avons retenu la définition de Janker et al. qui est la suivante : « *Un système social agricole est durable lorsque les arrangements institutionnels permettent à tous les individus concernés de satisfaire ou améliorer la satisfaction de leur besoins physiologiques, sécuritaires, sociaux, d'estime de soi, l'épanouissement personnel.* »¹ (Janker et al., 2019:40). Un élément qui semble essentiel à la durabilité sociale est la notion de bien-être, qui constitue un cadre théorique central à celui de durabilité sociale (Janker & Mann, 2020). Le bien-être subjectif peut être défini comme « *l'évaluation positive des individus, vis-à-vis de leur vie, en incluant les émotions plaisantes, l'accomplissement de soi, et la satisfaction.* » (Diener & Biswas-Diener, 2005:125). Or, le bien-être est bien lié à l'*empowerment*, puisque le processus d'*empowerment* psychologique entraîne davantage de bien-être, et vice versa (Diener & Biswas-Diener, 2005). Parmi les trois déterminants de l'*empowerment*, deux d'entre eux sont particulièrement en lien avec ceux de la durabilité sociale des exploitations agricoles et du bien-être : la liberté de choix, et l'impact.

Ainsi, l'autonomie a un rôle particulier puisque les libertés de décision et l'autonomie financière sont deux déterminants de la durabilité sociale des exploitations (Zahm et al., 2019). Aussi, les compétences acquises sont comme nous l'avons vu, motrices du développement humain et de son expression, donc de l'*empowerment*, mais aussi du bien-être des individus (Ryan & Deci, 2000). Enfin, le sentiment de contrôler son destin (Cadell et al., 2001; Cowen, 1994), le

¹ traduction personnelle

développement personnel (Ryff, 1989) et la possibilité de maîtriser son environnement (Ryff, 1989) sont trois autres facteurs de bien-être que l'on retrouve dans les déterminants de l'*empowerment*.

Pour ce qui est de l'impact de l'*empowerment*, on trouve ici aussi de nombreuses similitudes entre ses déterminants et ceux de la durabilité sociale, voire du bien-être. L'impact sociétal que ressent l'agriculteur vis-à-vis de ses productions est un des principaux facteurs de durabilité sociale (Janker & Mann, 2020). Dans le même sens, la vision du métier et la participation de l'exploitation aux enjeux territoriaux, culturels, et patrimoniaux sont aussi des critères mobilisés pour étudier la durabilité sociale d'une exploitation (Servièrre et al., 2019; Zahm et al., 2019). Enfin, le sentiment d'appartenance (Cowen, 1994) et celui d'avoir un rôle clair et important au sein de son entreprise (Cadell et al., 2001) participent au bien-être des individus.

Ces éléments permettent d'établir un premier lien entre la durabilité sociale des exploitations et l'*empowerment* des agriculteurs. La durabilité sociale des exploitations paraît essentielle quand on constate la situation sociale des agriculteurs en France, telle que discutée dans la partie 1.1.1.3. Les agriculteurs font partie des groupes sociaux qui sont marginalisés de la population et peu valorisés, donc qui *a priori* connaissent peu de processus d'*empowerment* dans leurs modes de vie et de travail. Cela semble être particulièrement le cas pour les agriculteurs qui possèdent de petites exploitations, qui sont souvent exclus des processus de décisions et peuvent difficilement adopter de nouvelles technologies homologuées (De Schutter & Vanloqueren, 2011). Étudier le processus d'*empowerment* d'un agriculteur revient donc aussi à s'intéresser à son bien-être au travail - il s'agit de considérer la population agricole comme un groupe social souvent marginalisé, qui souffre d'un manque d'*empowerment* vis-à-vis d'autres catégories socio-professionnelles. De plus, le bien-être contribue à la performance des entreprises (Senik, 2020), donc le bien-être des agriculteurs, au-delà de considérations sociales et éthiques, permet de participer à la pérennisation des filières agroalimentaires en général.

3.2.4 Les filières alternatives agricoles offrent-elles plus d'*empowerment* aux agriculteurs ?

L'*empowerment* des agriculteurs apparaît donc comme étant un réel atout à la fois pour les agriculteurs eux-mêmes, puisque leur bien-être est favorisé, et pour les filières dans leur ensemble puisque les agriculteurs ont tendance à être plus motivés, engagés, et forces d'adaptation. En considérant cette réflexion sous un autre angle, quel type de filière pourrait permettre d'offrir le plus d'*empowerment* aux agriculteurs ? Les quelques travaux qui abordent, de près ou de loin, cette question, tendent à montrer les perspectives favorables des filières alternatives. En effet, tout d'abord, et c'est peut-être l'aspect le plus fondamental, il semble que les agriculteurs bénéficient de davantage de pouvoir de négociation dans les filières alternatives. Quelques études ont dressé ce type de conclusion. Par exemple, une étude de cas de McCarthy et al. (2018) a montré, à l'inverse, que les agriculteurs qui travaillaient pour une entreprise agroalimentaire au fonctionnement productiviste (Unilever) n'avaient pas la possibilité de prendre part aux négociations et de faire entendre leurs revendications. Par ailleurs, la structuration du secteur laitier implique qu'aujourd'hui les industries transformatrices forment un oligopole qui laisse très peu de place aux opinions des agriculteurs (Feyereisen et al., 2017), donc ceux-ci ne bénéficient pas de processus d'*empowerment* de ce point de vue-là. Pour faire face à ces constats, certains agriculteurs choisissent de s'organiser en coopératives ou en organisations de producteurs (OP) qui se veulent différentes dans leur fonctionnement des structures classiques de grande taille à la hiérarchie très marquée (Bouamra-Mechemache et al., 2015), ce qui permet de favoriser leur sentiment d'*empowerment*.

Ensuite, concernant la motivation et l'implication des agriculteurs, certaines niches permettent de faciliter les processus d'*empowerment*, notamment en encourageant les volontés d'innover (Dolinska & d'Aquino, 2016). Certains travaux ont aussi travaillé sur le lien entre développement personnel et type d'initiative. En particulier, les études de Mock et al. (2019) ont conclu que le développement personnel et l'*agency* des individus était favorisé par les initiatives alternatives.

Cependant, si ces travaux laissent présager l'existence potentielle d'un lien entre *empowerment* des agriculteurs et type de filière ou de modèle, ils restent exploratoires (Mock et al., 2019) et on ne connaît pas en quoi les filières alternatives peuvent encourager cet *empowerment*, et si oui, sur quels aspects. Comme Zimmerman et Rappaport le soulevaient déjà en 1988 (Zimmerman & Rappaport, 1988), il semble important d'étudier en quoi l'*empowerment* individuel et le type de structure sont liés, pour appréhender quels types de structures (dans un contexte de mode de travail) favorisent l'*empowerment*.

3.3 Mobilisation de l'*empowerment* pour répondre à notre question de recherche

Pour aborder la pérennisation des filières alternatives et le rôle que peuvent avoir les aspects sociaux à l'échelle des exploitations dans cette pérennisation, l'*empowerment* semble être un cadre d'analyse cohérent. En effet, nous avons vu au début de ce chapitre qu'il existe deux manières principales de mobiliser l'*empowerment*, qui diffèrent en termes d'approche, d'objectifs et de contextualisation. La première aborde l'*empowerment* comme l'autonomisation des individus ou des groupes sociaux qui subissent des situations d'inégalités et qui sont freinés dans leur liberté de choix et de vie. La deuxième approche s'intéresse aux salariés des entreprises et à leur ressenti par rapport à leur travail, en le mettant en lien avec leur productivité et ainsi la pérennité des entreprises. Pour étudier le cas d'une population agricole française et en particulier questionner l'*empowerment* des agriculteurs au sein d'une filière, nous avons choisi de ne pas adopter l'une de ces deux approches, mais de les conjuguer pour élaborer une méthodologie pluridisciplinaire qui corresponde à nos objectifs. En effet, l'approche par la sociologie nous permet d'aborder l'*empowerment* en tant que facteur contribuant à la durabilité sociale des exploitations, donc favorisant la transition agroécologique du point de vue du bien-être des agriculteurs, ainsi que la pérennité des exploitations donc des filières. Nous considérons par ce biais que l'épanouissement des agriculteurs dans leur vie et leur travail est dépendant d'une redistribution des pouvoirs dans les filières agricoles, puisque dans les filières longues, ils bénéficient de peu de pouvoir de négociation (Bouamra-Mechemache et al., 2015). D'un point de vue sociologique et économique, il s'agit d'une redéfinition de la place des agriculteurs en tant qu'acteurs du monde agricole. Dans le modèle agricole dominant - régime sociotechnique - ils occupent une place de producteurs de denrées, qui ne contrôlent ni le devenir de ces productions, ni les prix (Forney, 2021a), et se retrouvent dans des situations de mal-être qui posent problème. L'approche sociologique de l'*empowerment* permet aussi de questionner la possibilité pour les agriculteurs d'accéder à un métier qui a du sens pour eux, en termes de modes de production. Ensuite, en abordant l'*empowerment* par les sciences de gestion - *empowerment* psychologique et structurel -, il constitue un moyen de comprendre comment les agriculteurs considèrent leur satisfaction à travailler pour une filière alternative (dans notre cas, structurée autour d'une coopérative), leur niveau d'autonomisation et de responsabilisation en tant qu'adhérents, et en quoi leurs compétences sont, ou pas, suffisantes pour produire selon leurs besoins et ceux de la filière. Aussi, l'objectif est de comprendre le lien qui existerait entre *empowerment* des agriculteurs, et type de filière. Dans le Tableau 1, nous avons regroupé les éléments qui correspondent aux facteurs influençant les processus d'*empowerment*, et les avons

appliqués au monde agricole afin d'obtenir des déterminants concrets à pouvoir mobiliser plus tard dans la méthode.

Tableau 1 : Application au monde agricole des déterminants de l'empowerment

Déterminants de l'empowerment	Parallèle avec le monde agricole
CONSCIENTISATION Sens critique	Opinion et prise de recul sur la situation passée / présente, au sein de l'exploitation et de la filière. Approche évolutive
LIBERTÉ DE CHOIX / D'ACTION Agency Ressources Compétences Motivation / Implication	Choix d'être agriculteur, choix de la filière, et des pratiques Ressources naturelles : parcelles, eau, entreprises locales, main d'œuvre, ... Compétences suffisantes pour exercer le métier dans de bonnes conditions Vie politique, syndicale, implication coopérative
IMPACT Valeurs Influence / Responsabilisation	Adéquation entre la perception de la production / de la filière, et les valeurs personnelles / les attentes sociétales Responsabilités au sein de la coopérative

Dans le cadre des travaux sur les théories des transitions, l'empowerment n'a quasiment jamais été mobilisé, d'autant moins dans le cas du secteur agroalimentaire. Smith et Raven, en 2012, dans le cadre d'une étude mobilisant la *Multi-Level Perspective*, ont employé ce terme pour discuter de l'empowerment des niches, mais sans étudier l'empowerment à l'échelle des individus constituant ces niches. Très peu de travaux nous permettent ainsi de connaître le rôle que pourrait avoir l'empowerment dans la pérennité des exploitations et des filières agricoles. Aussi, on ne connaît pas dans quel type de filière les processus d'empowerment des agriculteurs sont les plus favorisés.

3.4 Conclusion du chapitre 3

Ces éléments nous amènent à nous poser la question suivante : **quel est le lien entre l'appartenance à une filière alternative (spécificités sociales, organisationnelles) et l'empowerment des agriculteurs qui y adhèrent ?** La recherche du lien entre spécificités d'une filière, en tant que niche sociotechnique, et empowerment, contribuerait à comprendre en quoi les filières alternatives représentent de réels avantages pour les agriculteurs eux-mêmes d'une part, et pour la pérennité de la filière d'autre part. Ainsi, l'hypothèse globale est que les caractéristiques inhérentes aux filières alternatives peuvent favoriser l'empowerment des agriculteurs. Les réflexions menées dans ce chapitre sont schématisées sur la Figure 6.

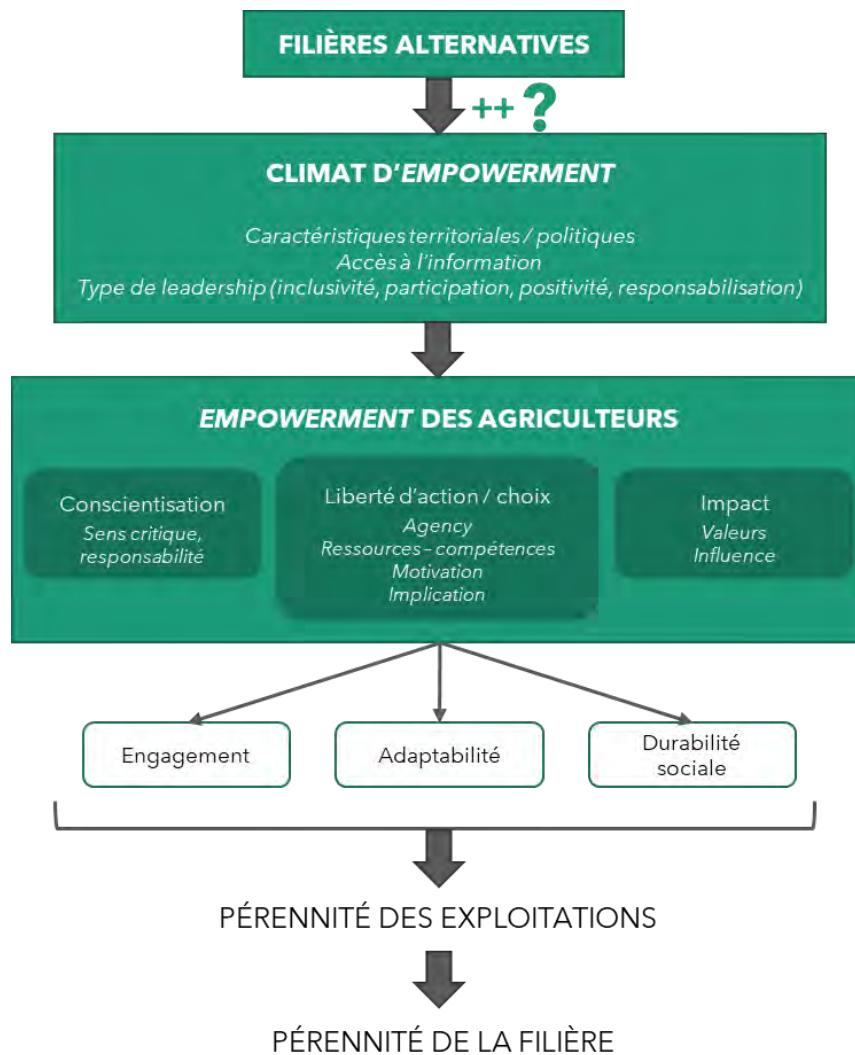


Figure 6 : Schématisation des réflexions menées dans le Chapitre 3

3.5 Problématique de thèse et hypothèses

Dans le premier chapitre, nous avons montré en quoi une transition des modèles agricoles et alimentaires est nécessaire et urgente au regard des divers enjeux auxquels est confronté le monde agroalimentaire. L'émergence et la pluralité de modèles alternatifs, qui visent à proposer des solutions qui diffèrent du modèle productiviste dominant, offrent des perspectives pertinentes pour engager ce type de transition. Cependant, la situation économique très tendue et la domination de ce modèle à tous niveaux questionne la capacité de ces alternatives à se pérenniser. Pour apporter davantage de réponses à ce premier questionnement, nous avons mobilisé, dans le deuxième chapitre, le cadre théorique de la *Multi-Level Perspective*. Il s'agit d'un cadre analytique qui permet de mieux comprendre les mécanismes économiques qui expliquent pourquoi certaines technologies ou modèles dominant même lorsque leur pertinence est remise en question. On parle alors de verrouillage technologique et de mécanismes d'autorenforcement. Au-delà de ces aspects explicatifs, ce cadre théorique interroge la manière avec laquelle des initiatives alternatives peuvent se développer pour accompagner ou enclencher une transition. Nous avons vu que la littérature qui mobilise la MLP met en lumière deux grands types de leviers de pérennisation de ces alternatives, appelées niches sociotechniques : la mobilisation de leurs forces internes, et la mise en place d'interactions avec le modèle dominant. L'enjeu pour ces niches est donc de maintenir en permanence un équilibre entre la radicalité de

leurs pratiques et la coexistence avec le régime dominant. La thèse interroge cet équilibre, et émet le postulat qu'il existe aussi des mécanismes de défense d'ordres sociaux qui peuvent jouer un rôle fondamental dans les capacités de ces filières à s'adapter et se pérenniser. Pour les étudier, nous avons choisi dans un deuxième temps de mobiliser le cadre analytique de l'*empowerment*, en conjuguant des approches sociologiques et de sciences de gestion. La pluridisciplinarité apportée par cette approche permet d'ouvrir davantage le concept de transition technologique, et d'intégrer l'importance d'aspects sociaux et éthiques dans les considérations économiques des transitions. Le cadre d'analyse de l'*empowerment* nous permet par ailleurs d'aborder la question de l'autonomisation des agriculteurs, de leur capacité d'agir, de leur bien-être et de l'adéquation entre leurs valeurs propres et le sens qu'ils donnent à leur métier. Nous cherchons ainsi à questionner le lien entre les processus d'*empowerment* et le type de filière, et à appréhender en quoi ce lien peut être vecteur de pérennisation.

Ce déroulé nous a amené à nous poser la question suivante :

Comment les interactions avec le modèle dominant peuvent-elles impacter la pérennisation d'une filière agricole alternative, et en quoi l'*empowerment* des éleveurs peut-il avoir un rôle dans cette pérennisation ?

Ce questionnement fait émerger trois hypothèses de recherche :

- **H1** : Les enjeux actuels, qu'ils soient d'ordre économique, sociétal, ou climatique, obligent aujourd'hui les filières de niche à mobiliser des forces d'adaptation, tout en restant en opposition avec le système conventionnel. Ces adaptations sont puisées dans l'équilibre entre les forces internes des niches et les interactions avec le régime dominant.
- **H2** : L'*empowerment* des agriculteurs apparaît comme pouvant être un levier complémentaire dans une perspective de pérennisation et adaptabilité des filières de niche
- **H3** : L'*empowerment* des agriculteurs au sein d'une filière est très évolutif et le caractère alternatif de la filière peut influencer favorablement cet *empowerment*

La problématique de thèse ainsi que les hypothèses de recherche sont schématisées sur la Figure 7.

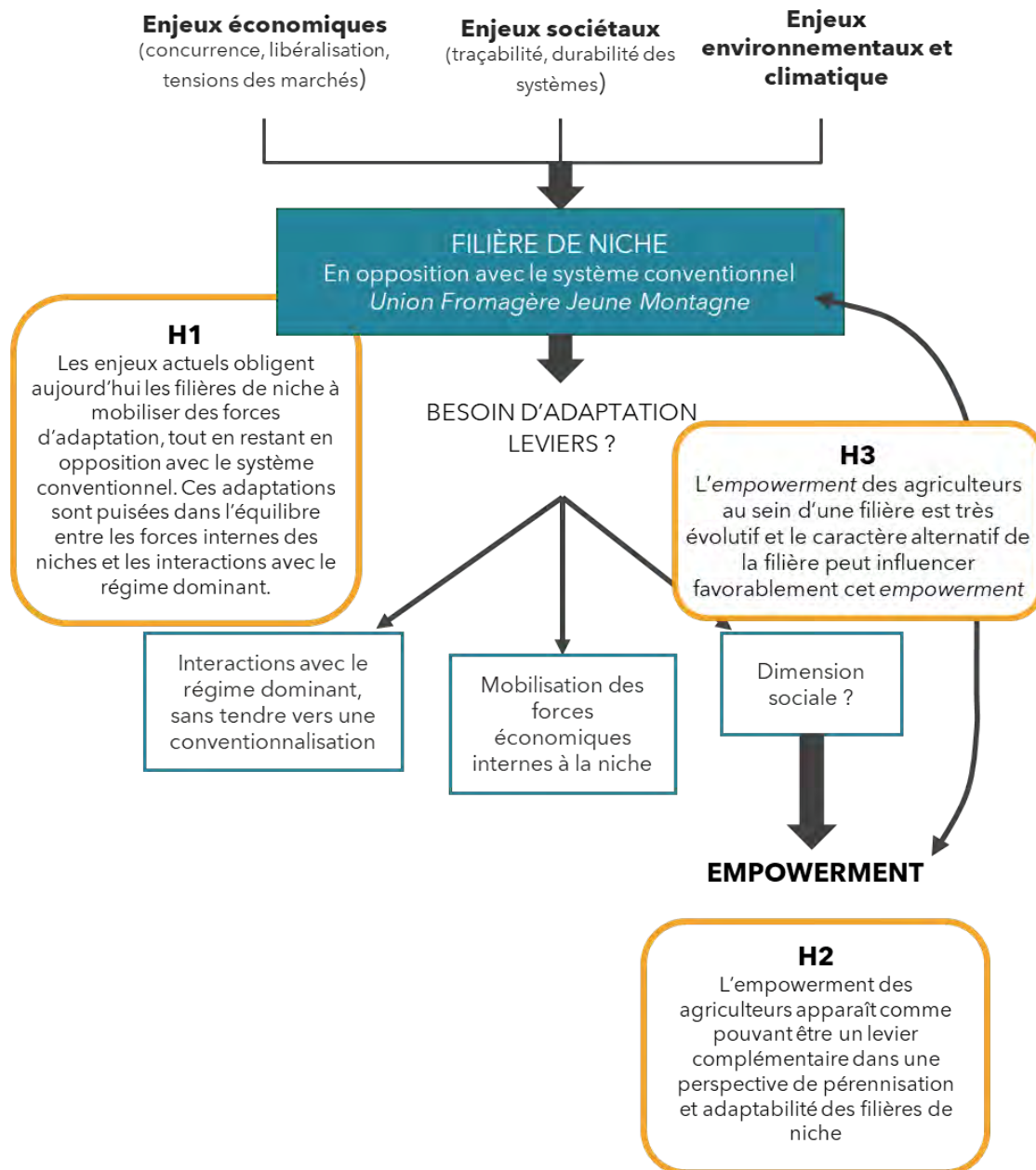


Figure 7 : Schématisation de la problématique de thèse

CHAPITRE 4

TERRAIN D'ÉTUDE ET MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE

Pour répondre à la problématique formulée et aux hypothèses, nous avons choisi de nous appuyer sur un terrain d'étude qui s'apparente à une niche sociotechnique - il s'agit de la filière Union Fromagère Jeune Montagne. Dans ce quatrième chapitre, nous présentons dans un premier temps cette filière, avec ses caractéristiques et ce qui en fait une filière alternative au modèle productiviste - donc une niche sociotechnique. Ensuite, nous justifions notre méthodologie, qui se distingue par une approche inductive, pluridisciplinaire et entièrement qualitative. Nous avons scindé notre méthode en deux, avec une première phase à l'échelle de la filière, puis une seconde à l'échelle des exploitations. L'approche méthodologique a été pensée en s'appuyant sur nos cadres théoriques choisis : la *Multi-Level Perspective* et l'*empowerment*. Nous faisons ainsi référence à ces deux cadres d'analyse tout au long de ce quatrième chapitre.

4.1 Présentation de l'étude de cas

Notre thèse s'appuie sur une étude de cas, qui est une filière qui transforme et commercialise plusieurs produits laitiers, dont un fromage qui bénéficie d'une certification AOP : le Laguiole. Située sur le plateau de l'Aubrac et du Carladez, cette union de coopératives a une trajectoire caractéristique des modèles « alternatifs », avec un cahier des charges exigeant, des pratiques extensives, l'utilisation du lait cru, etc. Cependant, elle n'échappe aux évolutions et enjeux du monde agricole actuel, et ses capacités de se pérenniser tout en maintenant une forte valorisation sont questionnées. Il s'agit donc d'un cas d'étude qui, d'après nous, peut permettre d'apporter des réponses à notre problématique de thèse.

4.1.1 L'Union Fromagère Jeune Montagne comme cas d'étude : cohérence avec la problématique de thèse

La filière Union Fromagère Jeune Montagne (UFJM - plus couramment appelé « l'Union ») fait partie de ces filières qui sont historiquement fondamentalement en opposition avec le modèle agricole conventionnel. Elle est l'aboutissement d'un processus de fusion entre deux coopératives, Jeune Montagne, dont l'aire géographique est située sur l'ensemble du plateau de l'Aubrac (Figure 8), et Thérondels, dont les exploitations adhérentes sont localisées sur le territoire du Carladez (Figure 9). Jeune Montagne a une histoire particulière puisque sa création est le fruit d'un long combat mené par plusieurs éleveurs qui avaient la volonté forte, dans les années 60, de préserver un fromage traditionnel du plateau de l'Aubrac : le Laguiole. Ce territoire, à la croisée des départements de l'Aveyron, du Cantal et de la Lozère, est un plateau de moyenne montagne qui est réputé pour ses hivers rudes et ses collines déboisées offrant des paysages très ouverts (Figure 10).



Figure 8 : Carte qui permet de situer le plateau de l'Aubrac en France

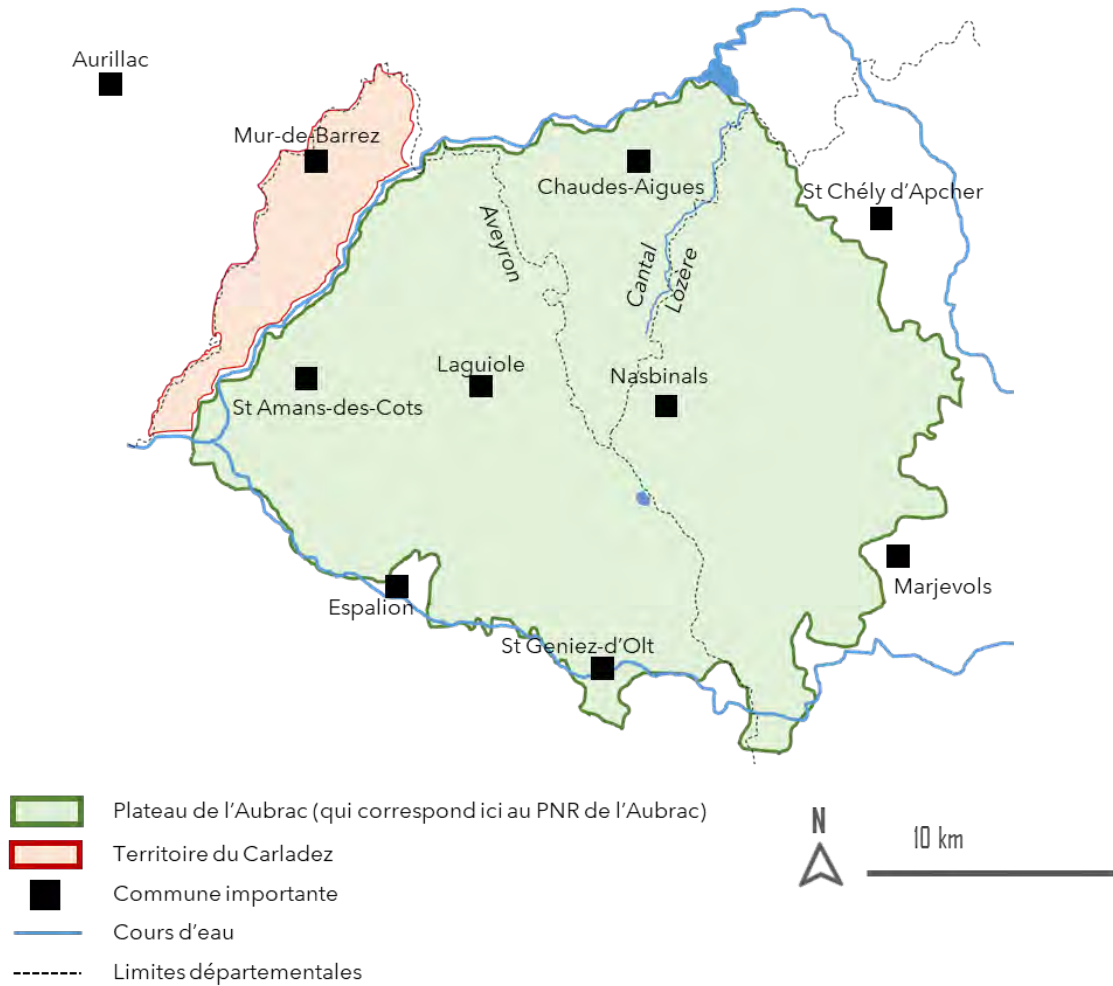


Figure 9 : Carte du plateau de l'Aubrac et du Carladez (Source : personnelle)



Figure 10 : Photographie prise sur le plateau de l'Aubrac (Source : personnelle, 2020)

Les deux coopératives qui constituent l'Union, Jeune Montagne et Thérondels, ont été créées respectivement en 1964 et 1946. Historiquement, deux fromages sont attachés à chacune des coopératives : l'AOP Laguiole et le Thérondels, qui sont deux fromages à pâte pressée non cuite. Depuis leur création, les coopératives ont innové en proposant d'autres produits : des aligots, des tomes, et d'autres fromages dont des fromages frais et du Cantal AOP (Figure 11).



Figure 11 : Principaux produits de l'Union Fromagère Jeune Montagne

La particularité de cette union de coopératives est qu'elle est la seule entité à gérer les productions, dont le Laguiole AOP : tout le lait est livré quotidiennement à la coopérative, et toute la transformation et le stockage sont également réalisés sur place (le siège est situé dans la commune de Laguiole), ce qui engendre des réductions de coûts de transaction. C'est aussi l'équipe commerciale de la coopérative qui décide intégralement de la distribution de tous les produits ainsi que des prix. Cette structuration particulière offre de nombreux avantages, dont une indépendance dans les choix et une situation de monopole sur ces productions puisque nulle autre structure ne les commercialise (excepté pour le Cantal AOP). L'union de coopératives, qui permet l'emploi de 130 salariés, permet aussi d'offrir une dynamique économique au territoire,

dont la population a tendance à diminuer. Sa présence permet aussi à l'élevage laitier de perdurer, puisque c'est la seule structure de collecte de lait sur le plateau de l'Aubrac. En termes de gouvernance, le fonctionnement repose sur les principes coopératifs « une personne, une voix », avec un conseil d'administration composé d'éleveurs des deux coopératives qui prend les décisions en collaboration avec les équipes salariées, et un organisme de gestion qui gère l'évolution du cahier des charges et la promotion du Laguiole AOP. Ce cahier des charges encadre les pratiques d'élevage et de transformation, et il est connu pour sa rigueur - ce qui permet une valorisation très intéressante du lait. 89 exploitations livrent du lait quotidiennement à l'Union.

4.1.2 Le plateau de l'Aubrac

La naissance, l'histoire de la filière, et son identité aujourd'hui, sont largement influencées par son territoire : le plateau de l'Aubrac. Ici, l'existence du terme « terroir » prend tout son sens : ses paysages ondulés, souvent brumeux, sculptés par l'élevage bovin, ses vaches du même nom que le plateau et ses burons typiques constituent un territoire à l'identité très marquée pour ses habitants.

4.1.2.1 Géographie et démographie : une région très peu peuplée, dont les paysages sont fortement influencés par l'élevage

Ainsi, le plateau de l'Aubrac, situé au sud du Massif Central, s'étale sur une superficie de 2282 km² (Borrès et al., 2019) - à peu près l'équivalent de l'agglomération parisienne, mais sans sa densité de population (14,6 hab/km² contre 3805). Ici, les vaches sont plus nombreuses que les Hommes, et leur population augmente aussi plus rapidement : en 1968, il y avait 1,7 vaches par habitant sur le plateau, et 3,5 en 2013 (Borrès et al., 2019). Le nombre d'habitants ne cesse de diminuer depuis la fin du XIX^{ème} siècle (Laurens, 1999), avec pour conséquence un vieillissement de la population : les personnes de plus de 65 ans représentent en dans les années 2010 30% des habitants de l'Aubrac, contre 18,8% à l'échelle nationale (INSEE, 2016). Cet exode de la jeunesse s'explique notamment par le manque d'infrastructures dédiées aux étudiants et jeunes actifs : lycées généraux, structures d'enseignement supérieur, emplois qualifiés, ... (Borrès et al., 2019). Ainsi, le secteur qui emploie le plus est celui de l'agriculture / sylviculture, au même niveau que le secteur de la santé et de l'action sociale (20% pour les deux). La faible densité sur le plateau de l'Aubrac est aussi due à son climat rigoureux et son altitude (entre 1100 et 1465 m d'altitude), qui induisent des hivers rudes (Fau, 2003) et rendent les déplacements parfois compliqués obligeant à un certain isolement (Cf Figure 12), ce qui peut limiter l'attrait pour ce territoire.



Figure 12 : Photographie d'un paysage de l'Aubrac, janvier 2021

4.1.2.2 Agriculture sur le plateau de l'Aubrac : la domination de l'élevage bovin viande, mais une forte tradition fromagère

En termes d'agriculture, l'élevage est largement dominant, puisque le climat ne permet pas toujours de cultiver autre chose que des prairies, particulièrement sur les hauts plateaux où elles constituent la totalité des surfaces. C'est surtout l'élevage allaitant qui domine : il concerne 72% des exploitations du plateau. En comparaison, les exploitations de vaches laitières ne représentent que 5% des exploitations (Borrès et al., 2019). Cette grande différence peut être expliquée par plusieurs facteurs. Tout d'abord, l'élevage allaitant demande généralement moins d'astreinte et permet aux éleveurs de bénéficier de davantage de périodes creuses, ce qui favorise l'attractivité de ce secteur - aspect qui sera explicité dans le chapitre suivant. Par ailleurs, beaucoup de conversions de systèmes bovins lait en viande ont été motivées par la PAC : ce sont des exploitations qui sont peu rentables pour la valorisation des productions, mais qui bénéficient de subventions importantes, surtout à l'hectare. Les exploitations sont ainsi souvent de grande taille, avec des cheptels importants. À l'inverse, les conversions de la viande vers le lait sont assez rares.

Le facteur qui encourage aussi les exploitations allaitantes est la rusticité et l'image de la race Aubrac. Elles ont permis la création de deux labels, le Label Rouge Bœuf Fermier Aubrac (570 exploitations adhérentes), et l'IGP Fleur d'Aubrac (186 exploitations). Pourtant, malgré ces labels, la majorité des éleveurs travaillent avec des filières conventionnelles : généralement, seuls quelques animaux du cheptel sont labellisés, ce qui apporte une plus-value à l'éleveur. Mais labelliser la totalité des animaux demande beaucoup d'investissements humains et matériels à cause de la rigueur des cahiers des charges. En moyenne, pour le Label Rouge, les exploitations ne comptent que 6 animaux labellisés. Par ailleurs, les filières ne sont pas très structurées : les éleveurs travaillent avec des OP mais ont peu à dire sur les prix qu'ils touchent. De plus, le marché de la viande est impacté par une crise, notamment en Italie, qui oblige beaucoup d'OP à trouver d'autres destinations de vente, comme le Maghreb. Malgré ces difficultés, les vaches Aubrac représentent, au-delà d'une production commerciale, une vraie image de marque pour le

territoire. Elles ont, au fil des décennies, modelé le plateau et lui ont donné ses caractéristiques si particulières de paysages déboisés et ouverts (Figure 13).



Figure 13 : Photographie représentant une vache Aubrac en pâturage, mars 2020

La production laitière a une autre histoire. Les premières traces de la présence d'un fromage similaire au Laguiole remonte à l'Antiquité : dès cette époque, le lait était conservé et un fromage était fabriqué sur l'Aubrac. Au XVI^{ème} siècle, les moines du plateau commencent la fabrication d'un fromage dans les estives, selon une technique importée de Haute-Auvergne. Cette nouvelle activité sur le plateau engendre l'individualisation du système économique pastoral, avec la privatisation des terres. Les burons, appelés *mazucs* à l'époque, sont des structures qui servaient à loger les vachers pendant les estives. Leur toit était recouvert de chaume de seigle ou de mottes d'herbe et devaient être reconstruits chaque année (Borrès et al., 2019). Aujourd'hui, bien que toujours emblématiques du plateau, ils n'ont plus leur fonction originelle. Une partie d'entre eux est laissée à l'abandon (Figure 14), d'autres ont été transformés en logements touristiques, souvent de luxe, d'autres encore en restaurants. La production de fromages, de son côté, n'a jamais disparu. Les méthodes de fabrication ont été conservées et le Laguiole existe toujours.



Figure 14 : Le buron, structure emblématique de l'Aubrac. Ici, buron en ruines, mars 2020

4.1.3 Historique de la coopérative de l'Union

La coopérative Union Fromagère Jeune Montagne est née de la fusion de deux coopératives : Jeune Montagne, et Thérondels. Jeune Montagne est créée en 1960, sous l'impulsion d'une trentaine d'éleveurs. C'est juste avant cette époque que naissent les laiteries, un tout nouveau système : le lait n'est plus transformé sur place mais collecté dans chaque village. Les éleveurs se sont inspirés de la région voisine, le Carladez, où chaque commune possédait son unité de collecte et de transformation. Cette nouvelle façon de transformer le lait a permis de faire face à la disparition brutale de l'utilisation des burons. Mais ce système de laiteries ne dure pas en Aubrac : elles disparaissent assez rapidement, ce qui pousse les éleveurs de Jeune Montagne à s'unir pour développer une coopérative en 1960. En effet, après la seconde guerre mondiale, les mutations économiques et sociales importantes engendrent la montée en puissance du mouvement syndicaliste issu de la Jeunesse agricole catholique, qui s'investit dans la Chambre d'Agriculture. Avec le Comité de développement agricole du Nord-Aveyron, ils contribuent largement à la création de Jeune Montagne (Laurens, 1999). Au départ, l'objectif était de pouvoir continuer à produire le fromage Laguiole, tout en luttant contre le système des marchands en récupérant le maximum de plus-value. Tout de suite, l'ancrage au territoire se révèle être une vraie force. L'obtention d'une AOP en 1961 permet en effet à la coopérative de s'appuyer sur les caractéristiques typiques et traditionnelles du fromage pour le vendre à un bon prix. Dès 1976, Jeune Montagne est la seule structure qui collecte du lait sur le plateau de l'Aubrac (Crozes, 2017). Le cahier des charges et l'histoire de la coopérative a connu de nombreux rebondissements et difficultés au fil des décennies, mais les éleveurs fondateurs de Jeune Montagne, attachés à leurs terres et leur fromage, sont parvenus à pérenniser leur structure jusqu'à aujourd'hui.

La coopérative de Thérondels a, quant à elle, été créée dès 1946. L'objectif était similaire à celui de Jeune Montagne : augmenter la valeur ajoutée du fromage produit. Le contexte était toutefois différent : en effet, les élevages de Thérondels se situent en zone de production de l'AOP Cantal, un fromage faiblement valorisé qui s'industrialisait rapidement et massivement. La coopérative a été pensée pour lutter contre ces nouveaux modes de production et de commercialisation. Malgré ces démarches, la coopérative a fait face au début des années 2000 à des difficultés liées à des problèmes sanitaires et de valorisations insuffisantes, ainsi qu'à un manque de moyens.

C'est cette situation qui a engendré des discussions entre les deux coopératives. Leur fusion est bénéfique aux deux structures : Jeune Montagne bénéficie d'un élargissement de sa gamme, avec davantage de fromages, et un aligot cœur de gamme, et Théronnels bénéficie des moyens humains et structurels de Jeune Montagne. C'est ainsi qu'est créée l'Union Fromagère Jeune Montagne, en 2004. Aujourd'hui, les fromages Cantal de Théronnels ont trouvé leur clientèle, grâce notamment à la vente directe et à un renforcement du cahier des charges, qui est plus rigoureux que celui de l'AOP Cantal. Grâce à la fusion des moyens humains et de gouvernance, la coopérative de Théronnels existe toujours (Figure 15), et assure une partie de la production et des ventes directes.

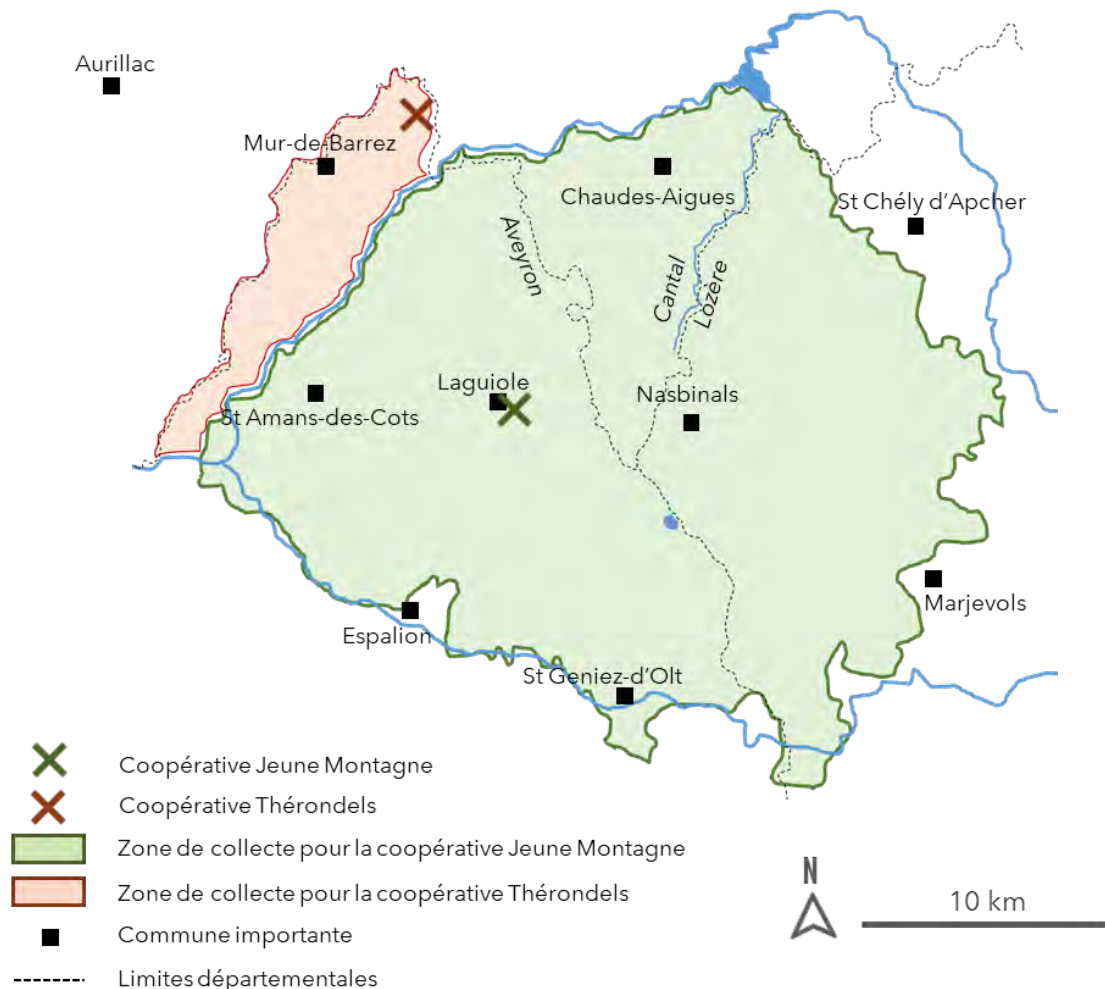


Figure 15 : Localisation des coopératives Jeune Montagne et Théronnels

4.1.4 Une structuration particulière

Comme nous l'avons rapidement vu en début de chapitre, la chaîne de valeur du fromage AOP Laguiole et des aligots est spécifique par sa structuration organisationnelle, puisque tout est géré par une seule entité : la coopérative. Il s'agit d'une situation unique dans la gestion d'une AOP fromagère en France : dans les autres filières AOP, plusieurs structures distinctes collectent et transforment le lait, qu'il s'agisse de coopératives ou d'entreprises privées. Ce fonctionnement est très bénéfique pour la coopérative de l'Union. Il permet en effet de mutualiser les moyens humains, commerciaux et de communication et d'offrir une vraie indépendance et une liberté pour toute la gestion stratégique de l'AOP Laguiole. Dans d'autres filières, les coopératives ne sont pas en capacité de faire évoluer comme bon leur semble les campagnes de promotion des

fromages, ou les prix alloués aux éleveurs, ou encore la diversification des productions, puisque ces décisions dépendent des stratégies définies par les Organismes de Gestion (ODG), elles-mêmes dépendantes de consensus entre ses différents membres.

Comme toute coopérative (Chomel, 2013), l'Union possède un conseil d'administration qui est chargé de définir les orientations et le projet stratégique. Le bureau du CA est composé d'un président, d'un vice-président, d'un trésorier et d'un secrétaire. Son rôle est davantage de réfléchir en amont aux orientations, qui sont ensuite présentées au CA. En termes d'effectifs, l'union de coopératives emploie 145 ETP (Équivalent temps plein). En parallèle du fonctionnement de la coopérative en elle-même, l'Organisme de Gestion de l'AOP Laguiole est interne à la structure, ce qui permet ici aussi de faciliter les prises de décision. Le CA du syndicat du Laguiole est composé de représentants de différents collèges : des producteurs de lait (10), un producteur fermier (1), et des fromageries (4). Son rôle est de définir les enjeux qui concernent le cahier des charges, et de gérer les dérogations demandées par les éleveurs, en particulier pour l'autonomie en fourrages. L'ODG est aussi l'organisme qui réfléchit et met en place les actions de promotion et communication pour le fromage AOP Laguiole. Le syndicat peut bénéficier d'aides européennes grâce au statut d'AOP, avec un financement jusqu'à 70% sur certaines actions de communication. Sinon, son financement est assuré par les cotisations des éleveurs, qui dépendent du litrage de lait et du tonnage de fromages commercialisés. Le contrôle des respects des règles du cahier des charges de l'AOP Laguiole est effectué de deux façons. Il y a tout d'abord un contrôle interne à la filière, réalisé par l'ODG, avec chaque année la visite de 50% des exploitations, et 100% des transformateurs laitiers. Ensuite, les contrôles externes sont effectués par un organisme certifié par l'État, Qualisud. Ils visitent 50% des producteurs laitiers, et 100% des transformateurs par an.

4.1.5 Exploitations adhérentes et cahiers des charges

Les deux coopératives diffèrent par leur taille, leurs productions (Tableau 2) et leur localisation : les exploitations de Jeune Montagne se situent sur le plateau de l'Aubrac alors que celles de Thérondels sont situées dans le Carladez, une zone moins en altitude du nord-Aveyron (Figure 16). On observe, avec le Tableau 2, que la coopérative de Jeune Montagne rassemble plus d'exploitations (73 contre 16), et que les éleveurs sont contraints à un cahier des charges plus rigoureux : il concentre des règles plus strictes que la majorité des cahiers des charges fromagers AOP français. Les éleveurs doivent ainsi répondre à un certain nombre d'exigences, telles que les races de vaches laitières, l'autonomie fourragère, les aliments concentrés autorisés, les doses d'aliments concentrés, la production laitière par animal et par an, et les processus de transformation répondent eux aussi à des réglementations rigoureuses. Les caractéristiques de ce cahier des charges permettent au produit de bénéficier d'une valorisation très intéressante, et donc aux éleveurs de percevoir des niveaux de rémunération bien au-delà des moyennes françaises. Parallèlement, le cahier des charges inhérent à la coopérative de Thérondels évolue dans le même sens, et se différencie de celui de l'AOP Cantal : les éleveurs de Thérondels ont l'obligation du lait cru, et l'interdiction de l'utilisation de fourrages fermentés (ensilage et enrubannage) pour l'alimentation des animaux, contrairement à ceux de l'AOP Cantal. Avec ces évolutions, les produits offrent des alternatives plus respectueuses de l'environnement et des pratiques traditionnelles que le Cantal, dont le cahier des charges est connu pour être un des plus laxistes. Ainsi, la fusion des deux coopératives permet de tirer profit de deux territoires et deux manières de produire, une stratégie commerciale particulièrement efficace.

Tableau 2 : Caractéristiques des coopératives Jeune Montagne et Thérondels

	Coopérative Jeune Montagne	Coopérative Thérondels
Date de création	1960	1946
Communes	73	6
Exploitations	73	16
Associés coopérateurs	125	29
Producteurs fermiers	5	0
Volume collecté (millions de L, 2019)	15,9	4,6
Produits	AOP Laguiole Écir (fromage) Buronnier (fromage) Aligot haut de gamme Tome fraîche haute de gamme	AOP Cantal Thérondels (fromage) Aligot cœur de gamme Tome fraîche cœur de gamme
Prix du lait touché par les éleveurs (2019), /1000L	542	450
Cahier des charges pour les systèmes agricoles et de transformation	Cahier des charges AOP Laguiole	Cahier des charges AOP Cantal (avec spécificités)
Lait	Cru	Cru
Races bovines	Simmental ou Aubrac	Pas d'obligation
Production laitière	< 6000/VL/j	< 6000/ha
Doses d'aliments concentrés	< 6 kg/VL/j	< 1800 kg/VL/an
Production maximale par exploitations	Référence maximale de l'exploitation sur les années 2013, 2014, 2015	Référence maximale de l'exploitation sur les années 2020, 2021, 2022

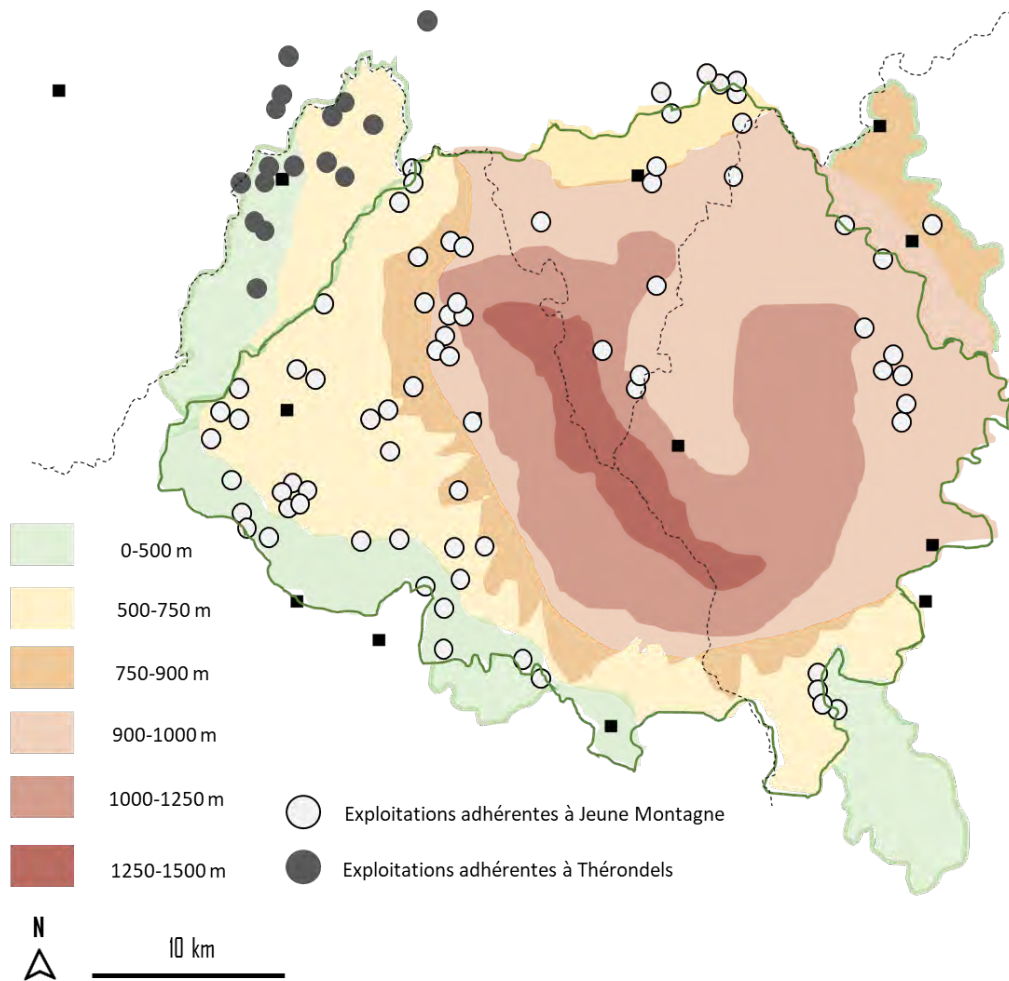


Figure 16 : Carte du relief et des exploitations adhérentes à Jeune Montagne et Thérondels

Ces éléments de contexte permettent d'affirmer la différenciation de la filière Union Fromagère Jeune Montagne par rapport au modèle productiviste : une structuration particulière (gérée par une seule coopérative) et des produits de qualité et labellisés (le Laguiole AOP en particulier qui est produit et transformé par cette seule coopérative).

4.2 Démarche méthodologique globale

4.2.1 Une démarche inductive

Pour la réalisation de cette thèse, le questionnement à la base du projet de recherche inhérent au projet Durfac (Durabilité des filières agricoles) était axé sur les liens entre transition agroécologique, et rôles des filières alternatives dans cette transition. Le choix du cas d'étude s'explique par la motivation initiale des acteurs de cette filière à participer à ce type de projet de recherche, et, surtout, par sa cohérence avec la notion de « filière alternative ». La filière Union Fromagère Jeune Montagne se revendique comme étant radicalement différente du modèle conventionnel, de par la rigueur du cahier des charges, son lien fort au territoire, et ses pratiques de commercialisation qui permettent aux éleveurs de bénéficier de prix du lait très intéressants. Au départ, nous étions intéressés par les particularités de cette filière, et nous cherchions à comprendre ce qui la rendait spécifique, au-delà d'aspects purement structurels et de valorisations de produits. La question de la pérennisation de cette filière est assez vite apparue comme étant une piste de recherche pertinente, étant donné que l'Union était confrontée à des

enjeux qui l'obligeaient à remettre en question ses stratégies et positionnements. Cependant, nous ne savions pas quels cadres théoriques ou quelle trajectoire allait prendre notre démarche : nous nous engageons dans une approche résolument inductive. Yves Winkin définit l'approche inductive en sciences sociales comme suit : « *[Le chercheur part] d'une idée, encore mollement formulée, va sur le terrain, recueille des données en tous sens, revient vers ses lectures et commence à organiser ses données, retourne sur le terrain, lesté de questions déjà mieux conceptualisées et repart enfin, avec de premières réponses, vers une formulation généralisante.* » (Winkin, 2001:190). Notre démarche se retrouve pleinement dans cette définition proposée : notre problématique ainsi que nos hypothèses de recherche n'étaient nullement formulées au départ ; elles ne l'ont été que bien plus tard. Nous sommes partis avec le souhait d'étudier en profondeur une filière alternative dans le but de comprendre le plus finement possible ses mécanismes d'adaptation, avec un intérêt particulier pour l'étude de l'amont de la filière. Cet angle émanait davantage d'un choix personnel, puisque mes expériences passées en tant qu'étudiante en agronomie m'avaient amenée à m'intéresser aux dynamiques inhérentes aux choix des agriculteurs et à leurs conséquences au sein de filières de qualité (Laporte et al., 2022). En termes de méthodologie, l'approche inductive implique quelques particularités : il s'agit d'affiner l'objet de recherche au fur et à mesure du projet, avec une proximité et une attention particulière portée au terrain, d'où l'importance des phases d'immersion sur le territoire : « *En quelque sorte, on peut dire que le chercheur s'immerge dans le phénomène pour en faire émerger les données et les compréhensions pertinentes.* » (Denis et al., 2022:2). Ce type d'approche exige une flexibilité et créativité, conjointement à une rigueur scientifique tout au long du processus, « *C'est une démarche qui se veut incomplète ou toujours en progression.* » (Denis et al., 2022:4). Au fil du temps, l'objet de recherche s'affine, des questionnements émergent, des hypothèses se dessinent (Quivy & Van Campenhoudt, 2017). Les outils mobilisés et leur utilisation, eux aussi, sont voués à se transformer selon les trajectoires choisies (Benelli, 2011).

Cette démarche engendre quelques difficultés dans la méthode, puisqu'il faut s'appuyer sur son intuition ce qui peut être déroutant, notamment dans la discipline économique, qui mobilise peu ces approches, d'autant plus que la nôtre s'appuie sur des outils entièrement qualitatifs, ce qui est aussi peu courant. Par ailleurs, il peut être difficile au départ d'enclencher le dialogue avec les acteurs, sans pouvoir leur expliquer le projet de recherche de manière détaillée et claire (Benelli, 2011) : comment justifier à quelqu'un que l'on souhaite s'entretenir avec lui ou elle, sans pouvoir lui expliquer pourquoi ? Malgré ces quelques particularités, l'approche inductive est stimulante par son rapport au terrain et le fait qu'elle valorise la scientificité de l'intuition et la créativité du chercheur.

Avant de rentrer dans le détail des outils mobilisés et des objectifs méthodologiques, revenons sur le choix des cadres théoriques, qui ont façonné les angles d'analyse et donc la problématique de thèse. Avec une démarche inductive, le chercheur s'appuie davantage sur les acteurs rencontrés et les résultats analysés pour adapter les cadres analytiques, et non l'inverse. Tout l'enjeu ici est donc d'analyser les résultats avec le plus de neutralité et objectivité possible afin d'orienter les cadres théoriques de la manière la plus fidèle aux résultats produits. En premier lieu, la phase exploratoire du terrain nous a permis de mettre en lumière l'importance des enjeux de pérennisation pour la filière étudiée. Pour les questionner et les analyser, nous avons fait le choix de nous appuyer sur la *Multi-Level Perspective* - une décision assez facile, puisque c'est un cadre théorique fréquemment mobilisé en économie quand il s'agit de questionner les phénomènes de transition au regard d'une étude de cas. La mobilisation de ce cadre théorique nous a amenés à identifier les spécificités de la filière, en se focalisant particulièrement sur les liens qu'elle entretient avec le modèle productiviste : en quoi ces liens affaiblissent la filière, ou

au contraire la renforcent ? C'est au fil du terrain que nous avons mesuré l'importance des aspects sociaux, alors qu'ils n'étaient pas particulièrement abordés dans les questionnements initiaux. Il nous est ainsi apparu que beaucoup d'éléments d'ordre social, ou psychologique, revêtaient un intérêt fort en termes de force de stabilité et de pérennisation pour cette filière et ses acteurs. Le déploiement de cette approche inductive au fil des analyses nous a ensuite conduit à creuser des travaux de sciences de gestion et sociologie, pour finalement se focaliser sur le cadre théorique de l'*empowerment*, une approche cohérente selon nous vis-à-vis des résultats produits.

4.2.2 Choix de l'approche qualitative

Pour rappel, la problématique de thèse est la suivante : En quoi l'*empowerment* des agriculteurs d'une filière de niche peut-il contribuer à la pérennisation de ce type de filière pour répondre aux enjeux auxquels elle fait face ? Et les trois hypothèses de recherche sont :

- **H1** : Les enjeux actuels, qu'ils soient d'ordre économique, sociétal, ou climatique, obligent aujourd'hui les filières de niche à mobiliser des forces d'adaptation, tout en restant en opposition avec le système conventionnel. Ces adaptations sont puisées dans l'équilibre entre les forces internes des niches et les interactions avec le régime dominant.
- **H2** : L'*empowerment* des agriculteurs apparaît comme pouvant être un levier complémentaire dans une perspective de pérennisation et adaptabilité des filières de niche
- **H3** : L'*empowerment* des agriculteurs au sein d'une filière est très évolutif et le caractère alternatif de la filière peut influencer favorablement cet *empowerment*

Afin de répondre au mieux à cette problématique et pouvoir confirmer ou infirmer ces hypothèses avec le plus de justesse possible, il a été choisi de mobiliser des outils intégralement qualitatifs. Ce choix est justifié par le souhait de notre part d'apporter un aspect compréhensif des dynamiques de pérennisation des filières alternatives, et de mettre au cœur des résultats les points de vue des acteurs eux-mêmes (Blanchet & Gotman, 2015), qui sont les premiers concernés. Nous pensons, via cette méthodologie, que les enjeux de pérennisation et l'analyse des dynamiques entre une niche et le modèle dominant peuvent être compris différemment, en comparaison à ce type de littérature qui d'habitude s'appuie davantage sur des données quantitatives. De plus, lorsque nous avons commencé à nous intéresser plus particulièrement aux aspects sociaux, il nous est apparu cohérent d'aborder la question avec le plus d'ouverture possible, afin de voir comment ils étaient exprimés, sans que les résultats soient influencés par des questions trop directes. En effet, l'enquête par entretien est appropriée lorsque l'on souhaite comprendre le sens que l'interviewé donne à ses actions, ainsi que l'importance de ses systèmes de valeurs (Quivy & Van Campenhoudt, 2017). Ces choix allaient de pair avec l'approche inductive puisque l'objectif était de déterminer les théories adéquates, et cela n'était possible qu'avec des données qualitatives issues d'entretiens libres ou semi-directifs. Pour la suite de cette partie, je m'accorde la liberté d'employer le pronom « je » puisqu'il s'agira davantage de méthodes et ressentis personnels auxquels il serait incohérent, d'après moi, d'associer ma direction de thèse.

En termes de posture, j'ai fait particulièrement attention à adopter un comportement le plus égalitaire possible avec les enquêtés, afin que ces derniers ne se sentent pas dans une situation d'interrogatoire - c'est un des principes de la tenue d'un entretien de ce type (Blanchet & Gotman, 2015). Aussi, je me suis attachée à adopter un ton dynamique, sans hésiter à me montrer engagée, afin de provoquer l'enquêté et de l'encourager à donner ses points de vue. L'empathie et la curiosité ont tendance à provoquer une plus grande ouverture (Kaufmann, 2016), d'où l'importance du ton et de la posture employés. Je n'ai aussi pas hésité à parfois me livrer sur mes opinions plus personnelles, à provoquer le rire ou l'indignation avec des propos volontairement

absurdes ou allant à contre sens des ressentis de l'enquêté. Je tentais du mieux possible de laisser l'enquêté mener l'entretien, sans m'attarder sur l'ordre des questions préalablement préparées, l'important étant pour moi d'aborder tous les points, mais sans la volonté de dérouler les questions dans un ordre quelconque afin de laisser plus de chance à l'interviewé de s'ouvrir, de se sentir libre de se confier dans un climat de bienveillance et de confiance. L'objectif était donc, comme c'est le cas pour les entretiens compréhensifs (Kaufmann, 2016), de provoquer un engagement. Ainsi, les entretiens sont parfois assez différents dans leur forme et leur déroulé, et cette diversité permet d'apporter une certaine richesse au matériel à analyser. Par contre, il est certain que cela demande, pour le chercheur, une certaine adaptabilité et créativité, puisque tout est fait pour tirer des informations les plus riches et personnelles. Tout l'enjeu est donc de conserver au maximum l'objectivité du chercheur, tout en étant flexible et en mobilisant des méthodes pour pousser l'enquêté à s'exprimer. Dans tous les cas, tout processus de recherche n'est jamais entièrement objectif - mais c'est aussi l'intérêt des travaux de recherche et de leur diversité. L'important étant alors de garder un certain recul sur notre travail et nos méthodes, ce que j'ai tenté de faire au maximum. Ces aspects seront plus longuement discutés en fin de manuscrit.

Pour ce qui est des méthodes d'analyse, elles seront détaillées dans les parties dédiées à cet effet dans le 4.2.3. Globalement, il est apparu important à la fois de maintenir une rigueur tout au long du processus d'analyse, mais j'ai aussi évité de faire preuve de trop de rigidité, en m'aidant de mon intuition, de mes ressentis, de mon observation. Ce sont davantage ces aspects qui m'ont menée vers le choix de l'ajout d'un cadre analytique tourné vers des notions de liens interpersonnels, d'identité, ... Qui ont fini par se matérialiser par le choix de l'*empowerment*. Sans ces éléments, il m'aurait été difficile d'avancer et de trouver un angle d'analyse pouvant apporter de l'originalité à la *Multi-Level Perspective*. Pour étudier les entretiens, j'ai mobilisé des analyses de contenu, de manière systématique. L'analyse de contenu permet d'être méthodique sans pour autant que cela nuise à la profondeur du travail (Quivy & Van Campenhoudt, 2017). Ensuite, c'est par l'analyse thématique qu'ont pu être travaillés les résultats, avec des thèmes qui variaient d'un enquêté à l'autre, selon les guides d'entretien et les objectifs recherchés.

En termes de calendrier, les périodes de terrain se sont étalées de janvier 2020 à septembre 2021 (1^{ère} et 2^{ème} années de thèse), avec des irrégularités dues à la pandémie du covid. Au total, neuf périodes de terrain ont été réalisées (périodes de 5 journées entières), ainsi que 3 aller-retours ponctuels sur une journée. Aussi, deux stages de fin d'études ont été menés de janvier à juillet 2020 en lien avec la problématique de thèse, et sont donc intégrés aux résultats : certains entretiens ont été réalisés par ou avec les stagiaires. Enfin, deux ateliers participatifs ont été organisés avec des éleveurs. Ces éléments seront plus amplement détaillés dans la suite.

4.2.3 Phase exploratoire : intérêt et méthode

La phase exploratoire est essentielle à tout travail de recherche. Son intérêt repose sur la découverte de pistes de réflexion, d'idées, d'hypothèses qui émergent (Quivy & Van Campenhoudt, 2017). Elle permet de découvrir (ou redécouvrir) le terrain d'étude, d'identifier quels sont les acteurs principaux d'une filière, d'appréhender les difficultés, les conflits, de se donner une idée de ce que pourrait donner les péripéties de la thèse. La première phase d'exploration a été une phase bibliographique, avec la lecture de livres retraçant l'histoire de l'Aubrac (e.g. Borrès et al., 2019), d'articles scientifiques ayant pour terrain d'étude le même que le nôtre (e.g. Carrere et al., 2015; Roux et al., 2006). Nous avons aussi, durant cette phase, mené cinq entretiens, en groupe ou individuels (Tableau 3). Ce terrain de thèse était par ailleurs particulier pour moi, puisque j'avais déjà eu une expérience avec cette filière, via un projet de

groupe réalisé pendant mes études. J'avais donc connaissance des principaux acteurs et de quelques éleveurs, ce qui était un avantage en termes de gain de temps et de relation de confiance.

Tableau 3 : Entretiens menés lors de la phase exploratoire

Types d'entretiens	Structures relatives aux enquêtés
Libre collectif	Coopérative de l'Union (salariés) ODG AOP Laguiole Éleveur adhérent
Libre collectif	3 Éleveurs de Théronnels
Libre individuel	Éleveur de Jeune Montagne
Libre individuel	Éleveur de Jeune Montagne
Libre individuel	PNR Aubrac

Les guides d'entretien étaient différents d'un entretien à l'autre, en fonction du statut de ou des personnes interrogées (Tableau 4). L'objectif général de cette phase était de cerner l'image de la filière Union Fromagère Jeune Montagne, d'appréhender les difficultés actuelles auxquelles elle était confrontée, et de confirmer de manière préliminaire le caractère alternatif de la filière.

Tableau 4 : Objectifs des entretiens menés lors de la phase exploratoire

Types de personnes rencontrées	Objectifs des entretiens
Salariés de la coopérative	<ul style="list-style-type: none"> o Enjeux et priorités actuels de la filière, difficultés auxquelles elle est confrontée o Discuter des méthodes mobilisées
Éleveurs adhérents	<ul style="list-style-type: none"> o Enjeux, priorités, et difficultés de la filière du point de vue des éleveurs o Fonctionnement général de la coopérative o Interactions de la coopérative avec son environnement o Perception de la coopérative par les éleveurs
PNR Aubrac, pôle agriculture	<ul style="list-style-type: none"> o Image de la filière d'un point de vue extérieur - quelles particularités, quel caractère alternatif o Enjeux et priorités pour la filière UFJM, et pour les autres filières du plateau o Interactions de la filière UFJM avec son environnement (recherche, développement, projets en cours, ...)

Une autre étape importante de la phase exploratoire a été la découverte du territoire. Même si j'avais déjà eu l'occasion de rencontrer quelques personnes lors du projet d'étudiants dont je faisais partie 2 années auparavant, il m'a semblé important de prendre le temps de redécouvrir le plateau de l'Aubrac et le territoire du Carladez sous un nouvel angle. J'ai pu ainsi m'imprégner

de l'atmosphère si particulière de ces vallées, de ce climat, et d'avoir une idée de la place de l'élevage laitier (donc de la coopérative) sur ces territoires, ainsi que des pratiques fourragères grâce à l'observation des prairies. Ensuite ont suivi plusieurs phases de terrain, que nous avons scindé en deux : une étude à l'échelle de la filière, une autre à l'échelle de l'exploitation.



Figure 17 : Une route de l'Aubrac en hiver en 2021

Notre première hypothèse postule que les filières alternatives, considérées comme étant des niches sociotechniques par le prisme de la MLP, doivent être capables d'adaptabilité, à la fois face aux enjeux actuels liés au contexte, et face aux freins imposés par le régime dominant. Pour favoriser ces capacités d'adaptation, ces filières possèdent deux types de leviers : la mobilisation de leurs forces internes, et les interactions avec le régime dominant. Dans la partie suivante, nous expliquons notre démarche méthodologique pour répondre à cette première hypothèse.

4.3 Phase 1, à l'échelle de la filière : mobiliser la MLP pour appréhender les leviers de pérennisation d'une filière alternative

4.3.1 Échantillon d'acteurs rencontrés

Pour ce premier travail, il a été choisi de rencontrer des acteurs issus des structures qui ont le plus de liens avec l'Union, ou de connaissances de la filière. Selon notre raisonnement, ce choix s'explique par le fait que nous cherchons non seulement à caractériser la filière Union Fromagère Jeune Montagne, mais aussi à identifier comment elle parvient à s'adapter aux bouleversements et aux freins auxquels elle est confrontée. Ces bouleversements et enjeux peuvent avoir différentes sources, que ce soient des problématiques globales, s'apparentant au paysage sociotechnique, ou plus locales, territoriales, s'apparentant notamment à des enjeux liés à la domination du modèle productiviste. Il est apparu ainsi pertinent de ne pas se focaliser sur un seul type d'acteurs, mais de tenter au maximum de parvenir à la compréhension globale de cette filière, des enjeux auxquels elle est confrontée, et aux adaptations déployées. L'objectif était ainsi

de ne pas initier ce travail avec des idées préconçues sur la nature de ces enjeux, mais de les identifier grâce aux entretiens menés. Au total, nous avons pu effectuer 43 entretiens, de février 2020 à avril 2021. Le Tableau 5 présente les catégories d'acteurs rencontrés. Une majorité d'entre elles a préféré l'anonymat : par souci de fluidité de lecture et d'harmonisation, nous avons fait le choix d'anonymiser tous les acteurs, en excluant les salariés de la coopérative, qui sont cités dans le manuscrit puisqu'aucun n'a souhaité l'anonymat.

Tableau 5 : Liste des personnes rencontrées lors des entretiens de la phase 1

Catégorie d'acteur	Nbre d'entretiens
Salarié de l'Union	7
Éleveur de l'Union	6
Fondateur de l'Union	1
ODG AOP Laguiole	1
ODG AOP St Nectaire	1
Conseiller en Chambre d'Agriculture	6
Élu	2
Pôle Fromager Massif Central (PFMC)	1
Jeunes Agriculteurs (JA)	1
PNR Aubrac	1
UPRA* Aubrac	1
Filière Bœuf Fermier Aubrac (Label Rouge)	4
Éleveur Fleur d'Aubrac (IGP)	3
Éleveur bio viande	1
MontLait	1
Entreprises en aval	6

*UPRA : Unité nationale de sélection et de promotion de race

Les principaux acteurs que nous avons pu rencontrer sont ainsi pour les plus nombreux des salariés et éleveurs de la coopérative, des acteurs issus d'autres filières agricoles et de l'aval, et des personnes travaillant dans des Chambres d'Agriculture (Figure 18). Il nous paraissait important de rencontrer différents salariés de la coopérative, afin de pouvoir connaître en détail le fonctionnement des différents services : production, qualité, marketing, gestion, lien aux adhérents. Ces entretiens ont surtout servi à caractériser la coopérative et la filière dans son ensemble (gouvernance, structuration, historique) et de connaître les liens qu'elle entretient avec les structures externes. Nous avons ainsi pu identifier les acteurs avec lesquels elle est le plus en lien, et les rencontrer par la suite. Il semblait aussi important de rencontrer des acteurs provenant de filières agroalimentaires différentes afin de recueillir des perceptions extérieures, de comprendre l'image de l'Union et ce qui la rend différente des autres filières du territoire. Nous avons dans ce cadre rencontré des acteurs issus d'autres productions (viande en particulier, puisque c'est la première production du plateau de l'Aubrac), mais aussi d'autres filières laitières du Massif Central - sur le plateau de l'Aubrac, l'Union est la seule structure qui collecte du lait. Cela permettait aussi de pouvoir confirmer, ou pas, le caractère alternatif de cette filière, qui peut être mis en avant par les acteurs de la filière sans que ce soit une réalité qui se retrouve sur le terrain. C'est aussi dans ce but que nous avons rencontré plusieurs personnes travaillant en Chambre d'Agriculture, qu'ils soient conseillers en agro-fourrages, en système AOP ou en installation. L'ensemble de ces entretiens nous ont permis de caractériser la filière et ses enjeux le plus justement possible. Il nous est par ailleurs apparu pertinent de rencontrer des personnes issues du syndicat Jeunes Agriculteurs, puisque c'est, sur ce territoire, une structure particulièrement dynamique et avec laquelle les agriculteurs sont très en lien.

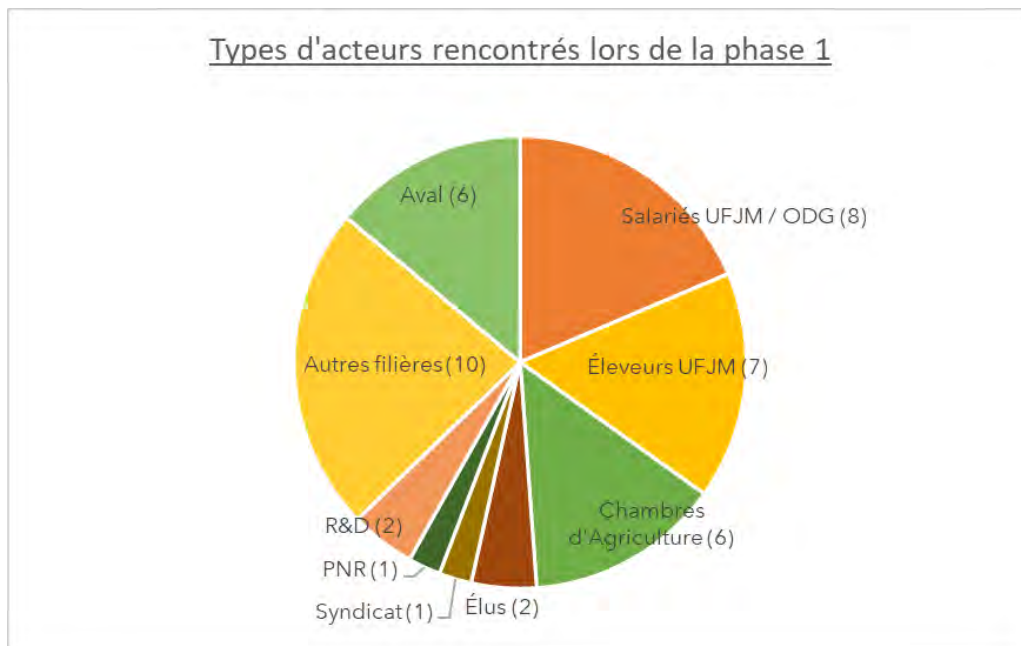


Figure 18 : Graphique qui présente les types d'acteurs rencontrés lors des entretiens de la phase 1

4.3.2 Déroulé des entretiens et objectifs

La majorité des entretiens s'est déroulée en présentiel (37 sur 43), le reste en distanciel à cause des restrictions dues aux décisions liées à la pandémie de covid. La conception des guides d'entretien s'est appuyée sur les objectifs liés à notre première hypothèse de thèse (Figure 19).

Les **enjeux actuels**, qu'ils soient d'ordre économique, sociétal, ou climatique, obligent aujourd'hui les filières de niche à mobiliser des forces d'adaptation, tout en restant en **opposition avec le système conventionnel**. Ces adaptations sont puisées dans l'équilibre entre les **forces internes** des niches et les **interactions avec le régime** dominant.

- 1** : Enjeux actuels : globaux, et liés à la domination du régime
- 2** : Caractérisation de la filière et des freins imposés par le régime dominant
- 3** : Identifier les forces internes mobilisées par la filière
- 4** : Identifier les interactions avec le régime dominant

Figure 19 : Thématiques d'entretien en lien avec l'hypothèse 1

Les guides d'entretien ont été adaptés aux catégories d'acteur. Par exemple, nous n'avons pas inclus dans les guides d'entretien destinés aux acteurs de l'aval ou d'autres filières agroalimentaires de questions spécifiques au fonctionnement de l'Union, contrairement aux guides conçus pour les salariés de l'Union ou les éleveurs adhérents. Aussi, nous avons axé les questions à destination des acteurs des filières viande sur la compréhension de la gouvernance de ces filières et des enjeux auxquels ils sont impactés. Pour les rencontres avec les conseillers des Chambres d'Agriculture, nous avons également adapté les guides d'entretien en fonction de leur rôle et du territoire (spécialistes en installation ou en agro-fourrages, territoire de la Lozère ou du Cantal, etc). Une grille détaillée des thématiques abordées par catégorie d'acteur est présente en annexe 1.

Chaque entretien a été enregistré, puis retranscrit grâce à une analyse de contenu qui s'est formalisée par une analyse thématique avec intégration des verbatim. Cette analyse permet d'organiser ses résultats en fonction de l'hypothèse sur laquelle on travaille (Blanchet & Gotman, 2015). Le risque de ce type de méthode est de pousser trop loin la simplification des entretiens en synthétisant plus qu'il ne faudrait et en tirant des conclusions trop hâtives. Nous avons donc mené ces analyses en limitant au maximum les synthétisations, et avons gardé de nombreux verbatim afin d'éviter une mauvaise interprétation des discours des enquêtés. En termes de thématiques retenues, nous avons travaillé avec les quatre thématiques correspondant à l'étude de l'hypothèse 1 : enjeux actuels, caractérisation de la filière, forces internes et interactions avec le régime dominant. Cela nous a permis d'avoir une caractérisation de la filière la plus large possible, notamment pour ce qui est de ses enjeux, de sa différenciation avec d'autres filières, et de ses liens avec des structures externes.

4.3.2.1 Enjeux auxquels la filière est confrontée

Pour questionner les enjeux auxquels la filière est confrontée, nous avons utilisé des questions ouvertes, pour ne pas influencer les discours des enquêtés. Une des questions était par exemple : « *qu'est-ce qui préoccupe la coopérative Union Fromagère Jeune Montagne, d'après vous ?* ». Puis nous cherchions à aller le plus loin possible dans l'explication donnée, en questionnant l'interrogé en fonction de ses retours. Nous allions donc toujours plus loin que le guide d'entretien, en creusant davantage certains aspects selon la direction prise par l'entretien. Il nous a semblé important, par ailleurs, de généraliser cette question aux autres filières agroalimentaires, laitières ou pas, pour chercher à savoir si ces enjeux étaient communs à plusieurs structures ou spécifiques à l'Union.

4.3.2.2 Caractérisation de la filière

Pour la caractérisation de la filière, nous l'avons étudiée sous deux aspects différents. Il s'agissait tout d'abord de comprendre, de manière très concrète, le fonctionnement organisationnel et évolutif de la filière : structuration, effectifs, productions, commercialisation, perspectives d'avenir, etc. Ensuite, nous avons aussi étudié comment cette filière était perçue, et la manière avec laquelle les enquêtés parlaient de l'Union. Comme Davidson et al. (2016), nous nous sommes appuyés sur les discours et les croyances des personnes, plutôt que sur des analyses de fonctionnement pour définir la nature de la filière et son appartenance, ou pas, au modèle productiviste. Certains travaux nous ont ensuite permis de vérifier le caractère alternatif de la filière, en nous attardant sur les processus de production de valeur, de distribution de la valeur ou de l'avantage concurrentiel (Jeanneaux et al., 2011). Les discours des éleveurs adhérents à l'Union nous ont aussi permis d'obtenir des points de vue différents, puisqu'ils connaissent pour beaucoup la coopérative depuis plusieurs décennies et qu'ils constituent l'amont de la filière donc potentiellement un regard différencié de celui de l'aval.

4.3.2.3 Freins induits par les mécanismes d'autorenforcement

Pour étudier les freins liés aux mécanismes d'autorenforcement, ici aussi nous avons fait le choix de ne pas utiliser de questions trop explicites afin de ne pas influencer les propos des personnes enquêtées. Nous nous laissions malgré tout la liberté d'appuyer davantage sur un point en particulier si la personne paraissait plus alerte ou connaisseuse sur l'un ou l'autre sujet. En amont, nous avons émis des hypothèses quant aux potentiels mécanismes d'autorenforcement à l'œuvre pour cette filière :

- Pour les **effets de réseaux** : l'influence consciente ou inconsciente du caractère « conventionnel » des pratiques productives ; image de la filière Union Fromagère Jeune Montagne à l'extérieur (autres agriculteurs, structures extérieures, société civile, touristes)
- **Mécanismes d'apprentissage** : voir si les compétences sont suffisantes et adéquates pour les systèmes d'élevage de l'Union, perception et état de la recherche pour ces types de systèmes, ressources des conseillers, perte ou maintien des savoir-faire vis-à-vis des systèmes herbagers
- **Complémentarités technologiques** : disponibilité et adéquation du matériel, adéquation des semences végétales, discours des conseillers et des commerciaux d'agrofourriture
- **Économies d'échelle** : état et dynamiques d'évolutions des exploitations agricoles et des structures internes à la coopérative, et potentiels impacts

4.3.2.4 *Forces internes mobilisées par la filière*

Pour identifier les forces internes de la filière et comment elle parvient à les mobiliser, nous nous sommes appuyés ici aussi sur la littérature de la MLP (2.3.2), en intégrant dans les guides d'entretien des questions ouvertes sur :

- Les innovations sociales / technologiques / économiques
- Les acteurs : leurs perceptions, leur importance dans le développement de la filière, la confiance organisationnelle du point de vue des éleveurs
- La gouvernance de la filière : cahier des charges, autonomisation des individus
- Lien au territoire et identité de la filière

4.3.2.5 *Liens au RST mobilisés par la filière*

Partant du même principe pour l'importance des liens avec le régime dominant, et toujours selon la littérature qui mobilise la MLP, nous nous sommes intéressés :

- Aux liens entre les acteurs de la filière et les autres structures : relation de confiance, évolutions, caractérisation des liens
- Aux liens entre les acteurs des autres filières et les autres structures, afin d'avoir des éléments de comparaison avec l'Union
- À l'appropriation par l'Union des règles et/ou routines du régime dominant, qu'il s'agisse de routines à l'échelle de l'exploitation ou de l'aval

4.4 Phase 2, à l'échelle de l'exploitation : mobilisation de l'empowerment pour répondre aux hypothèses 2 et 3

La première phase a donc permis une caractérisation précise de la filière et de ses liens avec son territoire. C'est au fil de cette phase d'analyse que l'importance des aspects sociaux nous est déjà apparue comme étant déterminante, ce qui nous a amenés à axer les analyses de la 2^{ème} phase sur les processus d'*empowerment*.

4.4.1 Méthode générale

4.4.1.1 *Résultats préliminaires de la 1^{ère} phase pour identifier les problématiques majeures de la coopérative*

Pour entamer la deuxième phase, nous avons commencé par nous appuyer sur les résultats de la 1^{ère} phase, en particulier l'identification des enjeux auxquels la filière est confrontée. Cela nous a permis de mieux cibler la méthode de cette 2^{ème} partie. En effet, pour appréhender l'importance

de l'*empowerment* des éleveurs, il nous paraissait nécessaire de connaître en amont à quelles problématiques majeures ils étaient confrontés. Ainsi, notre 1^{ère} phase nous a permis d'identifier trois enjeux majeurs. Sans aller plus loin, il nous semble néanmoins important de les citer ici pour une meilleure compréhension de la méthode mobilisée. Ils seront plus longuement décrits et analysés dans le chapitre suivant. Les trois enjeux auxquels la coopérative est particulièrement confrontée sont :

- La compétitivité du marché et ses évolutions très rapides
- Le changement climatique et ses impacts
- La difficulté des transmissions d'exploitation quand la reprise n'est pas assurée par les enfants de l'éleveur

Sans pour autant axer intégralement notre méthode en fonction de ces trois enjeux, nous avons fait en sorte de les intégrer suffisamment pour mieux les comprendre, et surtout appréhender l'importance des aspects sociaux pour y faire face.

4.4.1.2 L'originalité du qualitatif

Après l'identification des enjeux et de la situation propres à la filière grâce à la MLP, la deuxième échelle d'analyse s'intéresse à l'échelle de l'individu, avec l'objectif - qui s'est formalisé *a posteriori* - de caractériser l'*empowerment* des éleveurs adhérents à la coopérative Union Fromagère Jeune Montagne, et de comprendre :

- En quoi il peut représenter une force de pérennisation pour ce type de filière (H2)
- En quoi il est lié au caractère alternatif de ce type de filière (H3)

Qu'il soit étudié dans un contexte de sociologie ou de sciences de gestion, l'*empowerment* est une notion complexe, difficilement observable et mesurable, notamment parce qu'il dépend en grande partie du contexte dans lequel évoluent les individus (Mahmud et al., 2012). En effet, comment peut-on être sûr que les valeurs que l'on croit porteuse d'*empowerment* le sont réellement pour les personnes concernées (Kabeer, 1999) ? De nombreux travaux ont tenté d'identifier l'*empowerment* de groupes sociaux dans divers contextes, avec comme point commun une approche méthodologique quantitative. Le Tableau 6 présente quelques exemples de ces travaux et de leur objet d'étude, qui nous ont permis de préciser notre propre méthode.

Tableau 6 : Exemples de travaux ayant mesuré l'*empowerment* de populations dans des contextes différents

Publication	Type d' <i>empowerment</i> étudié
Spreitzer, 1995	Étude des quatre composantes de l' <i>empowerment</i> psychologique
Seibert et al., 2004	Étude du lien entre climat d' <i>empowerment</i> , <i>empowerment</i> psychologique, et performances au travail
Ismail et al., 2011	Étude des liens entre <i>empowerment</i> , leadership transformationnel, et engagement organisationnel
Mahmud et al., 2012	Analyse de l' <i>empowerment</i> des femmes dans les milieux ruraux
Alkire et al., 2013	Analyse de l' <i>empowerment</i> des femmes dans les milieux agricoles des pays en voie de développement (<i>Women's empowerment in agriculture index</i>)
Gohar et al., 2015	Étude du lien entre <i>empowerment</i> (entre autres) et engagement organisationnel
Maiorano et al., 2021	Analyse de l' <i>empowerment</i> du point de vue de l'agency

Ces approches quantitatives, avec l'utilisation de questionnaires à questions fermées et choix multiples, est une approche classique (Narayan, 2005). Ce type d'outil permet de jauger les processus d'*empowerment* d'une population, de savoir sur quels aspects elle est plus ou moins en position d'*empowerment*, et quels sont les individus les plus touchés par un manque d'*empowerment*. Cependant, l'aspect quantitatif revêt quelques limites, car il ne permet pas d'approfondir la compréhension réelle de l'*empowerment* (Maiorano et al., 2021) : d'appréhender au mieux en quoi et à quel point il est important pour les individus questionnés, et de comprendre comment il est lié au contexte de travail ou de vie de l'individu. Or, notre thèse s'est organisée autour d'une approche inductive, avec la construction des hypothèses de recherche au fil du terrain, sans idée précise au départ de l'angle théorique qui serait abordé pour étudier la pérennité de l'Union. Finalement, les éléments tels que l'autonomie, l'importance des valeurs, la notion d'impact et celles d'*agency* sont des aspects qui sont apparus comme étant réellement différenciants et influents. Pour les étudier davantage, nous n'avons pas orienté nos méthodes d'entretien vers une identification précise de ces processus d'*empowerment*, puisqu'au moment de la conduite des entretiens et des ateliers, le choix du cadre théorique n'était pas totalement abouti. D'autre part, cette démarche nous semblait cohérente dans le sens où si l'éleveur abordait spontanément un ou plusieurs facteurs de l'*empowerment* comme étant fondamental et déterminant pour lui, nos résultats seraient d'autant plus riches.

Ainsi, nous avons interrogé l'*empowerment* de manière ouverte, pour observer comment les éleveurs l'abordent eux-mêmes et ainsi comprendre avec quels facteurs il est en lien. C'est pour cette raison que nous avons choisi de mobiliser, ici aussi, des outils qualitatifs. Des guides d'entretien ont été rédigés en incluant l'*empowerment* de façon subsidiaire, non évidente, de façon à faire discuter les éleveurs sur des sujets divers tels que leur perception de la structuration de leur coopérative, les possibilités d'adaptation de pratiques, leur perception des systèmes conventionnels, leur engagement associatif, etc, et d'analyser ensuite si l'*empowerment* est bien un facteur présent, de quoi il dépend, et en quoi il influence leur volonté de faire pérenniser leur filière. En plus de ces entretiens, des ateliers participatifs ont été organisés avec des éleveurs de la coopérative.

4.4.2 Entretiens semi-directifs

4.4.2.1 Échantillon et déroulé

Au total, 43 entretiens semi-directifs ont été menés avec des éleveurs adhérents à la coopérative. Le nombre d'éleveurs à rencontrer n'était pas clairement défini au départ, il a été décidé d'y mettre un terme lorsque l'on observerait une saturation des résultats. Pour le choix des exploitations contactées, plusieurs critères ont été décidés afin d'obtenir un échantillon le plus diversifié possible, comme c'est le cas usuellement (Blanchet & Gotman, 2015). Les deux que nous avons sélectionnés pour faire un premier échantillonnage sont l'altitude de l'exploitation et son autonomie fourragère. Ils ont été décidés après discussions avec des conseillers agrofourages ainsi qu'avec deux salariés de la coopérative qui connaissent les situations des exploitations adhérentes. L'altitude de l'exploitation a été choisie car elle conditionne les pratiques et donc le système d'élevage dans son ensemble : dans les hauteurs, qui peuvent atteindre 1200m d'altitude, les prairies sont quasiment exclusivement naturelles, à cause du climat et de l'impossible mécanisation de certaines parcelles. Au contraire, dans les zones où l'altitude est autour des 600m, les éleveurs ont davantage la possibilité de cultiver d'autres espèces, comme des céréales, en tout cas de mécaniser leurs parcelles. Pour le critère de l'autonomie fourragère, il a lui aussi été choisi car il est révélateur des stratégies de conduite d'exploitation, en particulier de la densité laitière, des pratiques de pâturage et des manières d'aborder l'alimentation d'un troupeau. Il

permettait d'autre part de rencontrer les éleveurs potentiellement impactés par le réchauffement climatique - qui a tendance à faire diminuer les rendements des prairies. Nous sommes ainsi parvenus à un premier tri des éleveurs grâce à ces deux critères. Ensuite, c'est par le biais de discussions avec l'animateur de l'ODG que nous avons fixé la liste des éleveurs à rencontrer. Nous avons le souhait d'être transparents, et son point de vue nous semblait être un élément fondamental pour valider notre échantillonnage, étant donné qu'il connaissait très bien toutes les exploitations et la diversité de leur situation. Il nous a permis de sélectionner une liste d'exploitations la plus diversifiée possible, tout en nous laissant la liberté de choisir *in fine* les éleveurs rencontrés. Les éleveurs ont été rencontrés de mars à septembre 2021, via 3 semaines de terrain et l'aide d'une stagiaire de l'École d'Ingénieurs de Purpan (Toulouse). Les exploitations correspondantes sont représentées sur la carte de la Figure 20.

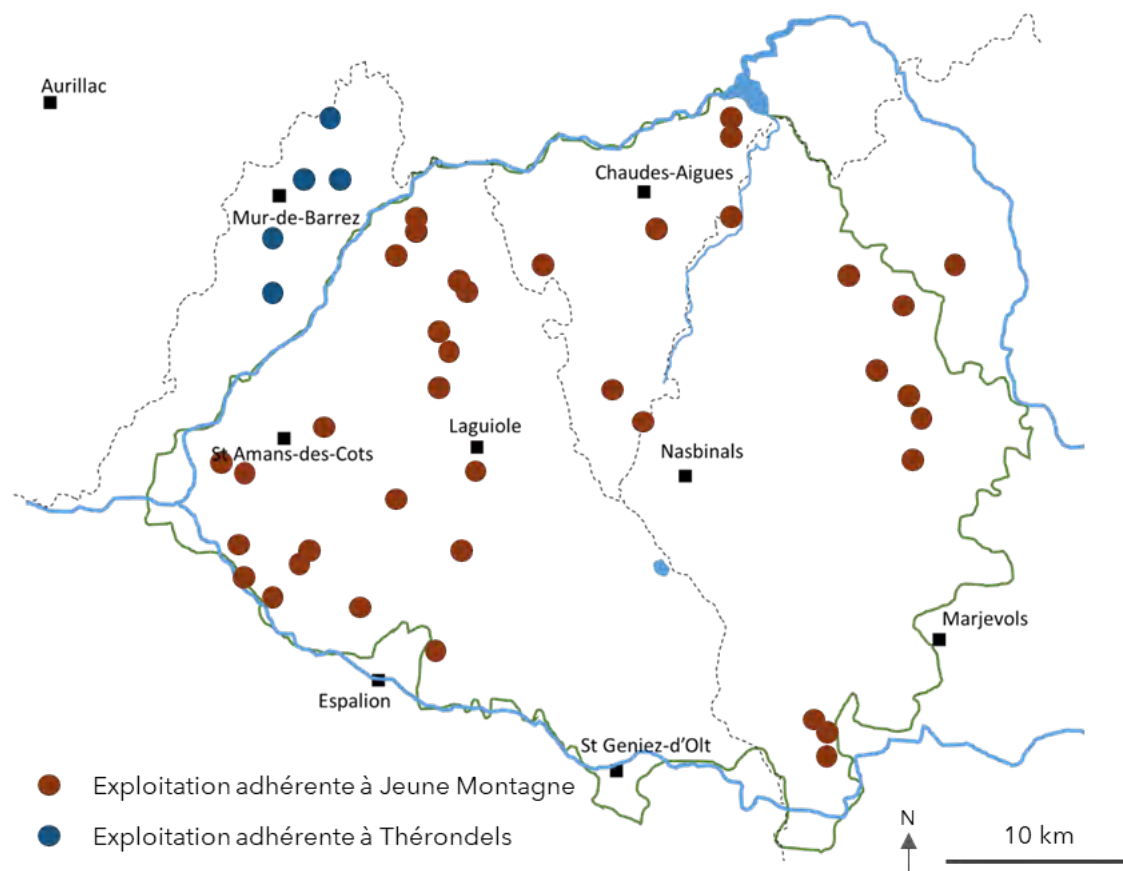


Figure 20 : Carte des exploitations de l'UFJM qui constituent l'échantillon de la phase 2

Ces entretiens ont eu une durée d'1h30 à 2h30. Ils étaient anonymisés pour que les éleveurs se sentent totalement libres de discuter de leurs opinions, notamment vis-à-vis de leur coopérative. Tout comme les entretiens précédents, ils ont été enregistrés, avec le consentement des interviewés. Le guide d'entretien a été construit de manière particulière, puisqu'à ce moment-là la trajectoire théorique n'était pas encore fixée, je cherchais donc à aborder ces entretiens avec le plus d'ouverture possible, avec une vraie volonté de ne pas influencer les éleveurs dans leur discours. L'objectif était ainsi d'avoir des comptes rendus d'entretien assez riches pour pouvoir déterminer par la suite la trajectoire théorique. Afin de fluidifier la lecture, nous avons présenté les détails du guide d'entretien en annexe 2. Les principales thématiques abordées étaient les caractéristiques générales de l'exploitation et de l'exploitant, les productions animales et végétales présentes sur l'exploitation, la gestion de l'alimentation du troupeau, les impacts du réchauffement climatique, les relations sociales et l'accompagnement des éleveurs, et enfin leur

perception de leur coopérative. Nous souhaitons, grâce à ce guide d'entretien, connaître en détail les productions des exploitations et en comprendre les choix, et connaître la relation qu'entretiennent les éleveurs avec leur coopérative. Aussi, il nous paraissait important d'aborder la question du réchauffement climatique, puisqu'il s'est avéré constituer un des trois enjeux majeurs identifiées lors de la phase 1, et celui qui impacte le plus la totalité des éleveurs.

4.4.2.2 Analyses des entretiens

Pour le traitement de ces entretiens, nous avons procédé à une analyse thématique, de la même manière que nous l'avions fait dans la première phase. Nous nous sommes tout d'abord servi de ces entretiens pour enrichir la première partie, notamment pour ce qui concerne l'identification des bouleversements les plus impactants et les leviers d'adaptation mobilisés par les éleveurs.

Ensuite, c'est en prenant du recul sur ces premières analyses que nous avons pu confirmer l'importance des aspects sociaux dans les discours des éleveurs, et que le choix du cadre théorique de l'*empowerment* s'est décidé. Nous nous sommes donc appuyés sur les déterminants de l'*empowerment*, tels que nous les avons interprétés, pour poursuivre l'analyse et apporter une réponse aux hypothèses 2 et 3. D'après notre interprétation des travaux menés sur l'*empowerment* en sciences de gestion et sociologie, trois éléments principaux sont caractéristiques de l'*empowerment* des agriculteurs : la conscientisation, la liberté et capacité de faire des choix, et l'impact (voir 3.1.2). Ainsi, pour l'analyse du corpus d'entretiens, nous avons identifié en quoi ces éléments étaient plus ou moins présents dans les discours des éleveurs, et s'ils revêtaient une importance particulière pour eux. Nous avons donc repris tous les comptes rendus d'entretien afin de les analyser sous ce prisme (Tableau 7).

Tableau 7 : Déterminants de l'empowerment et thématiques du guide d'entretien correspondantes pour répondre aux hypothèses 2 et 3

H2 : L'empowerment des agriculteurs apparaît comme pouvant être un levier complémentaire dans une perspective de pérennisation et adaptabilité des filières de niche	
H3 : L'empowerment des agriculteurs au sein d'une filière est très évolutif et le caractère alternatif de la filière peut influencer favorablement cet empowerment	
Conscientisation	
Perception de la situation et des injustices qui y sont liées	<i>Thématiques du guide d'entretien :</i> Perception du territoire, de la coopérative par rapport à d'autres filières, et de leur accompagnement
Liberté et capacité de faire des choix	
Agency : Avoir eu le choix d'être éleveur laitier, d'avoir choisi cette coopérative	<i>Thématiques du guide d'entretien :</i> Historique et perception de l'installation
Accès aux ressources et compétences : Possibilité d'obtenir le système d'élevage souhaité, disponibilité des informations, accompagnement	<i>Thématiques du guide d'entretien :</i> Perception de l'accompagnement, de l'accès à l'information, des impacts du réchauffement climatique
Motivation et implication : implication dans la coopérative et investissement personnel (motivation à s'adapter)	<i>Thématiques du guide d'entretien :</i> Perception de la coopérative et de son évolution, relations sociales, évolutions des systèmes de production
Impact	
Valeurs : adéquation entre la perception du produit et de la filière et les valeurs personnelles de l'éleveur	<i>Thématiques du guide d'entretien :</i> Perception des produits de la coopérative et du territoire
Responsabilités : perception par l'éleveur de son rôle et son impact	<i>Thématiques du guide d'entretien :</i> Perception de la coopérative dans son territoire, motivations à l'installation

Nous avons également repris les entretiens avec les éleveurs travaillant au sein d'autres filières agricoles, afin d'avoir des éléments de comparaison des processus d'empowerment entre filières différentes.

4.4.3 Ateliers participatifs

En plus des entretiens semi-directifs, nous avons organisé deux ateliers participatifs avec des éleveurs adhérents à la coopérative.

4.4.3.1 Objectifs et préparation des deux ateliers

Nous avons fait ce choix dans le but de diversifier nos outils afin d'enrichir les résultats obtenus (Coquil et al., 2018). Les méthodes participatives sont depuis une vingtaine d'années largement démocratisées pour accompagner les projets de développement et de recherche (D'Aquino & Seck, 2002), car elles permettent de connaître la diversité des opinions et leurs argumentaires, ce qui apparaît parfois moins en entretiens individuels (Elliott et al., 2006). Les activités qui constituaient ces ateliers étaient diverses, mais nous avons largement mobilisé la méthode du *focus group*, qui favorise l'expression et l'identification de cette diversité vis-à-vis d'une problématique particulière, et qui permet par ailleurs d'identifier les dynamiques et le fonctionnement des groupes sociaux (Corbière & Larivière, 2020). En amont, nous nous sommes appuyés sur les travaux de Dionnet et al. (2017) pour s'assurer une préparation optimale de ces

ateliers (Tableau 8). Nous avons axé ces deux ateliers sur la problématique de la transmission des exploitations ; c'est une question qui avait été rapidement abordée par les entretiens semi-directifs avec les éleveurs, mais nous souhaitons l'approfondir pour mieux comprendre comment ils l'abordaient, et pouvoir identifier clairement à la fois les difficultés, et les atouts spécifiques à l'Union Fromagère Jeune Montagne en termes d'aspects sociaux. Il s'agit en effet d'un des trois enjeux majeurs mis en lumière par la 1^{ère} phase.

Tableau 8 : Éléments à anticiper avant la mise en place des ateliers participatifs (d'après Dionnet et al., 2017)

Questions à anticiper	Réponses dans notre cas
<i>Objet traité et son contexte ?</i>	Les problématiques des transmissions d'exploitation : difficultés et leviers liés à la fois à la cession d'exploitation, et à la reprise d'exploitation
<i>Objectifs du processus ?</i>	Comprendre les difficultés matérielles et psychologiques liées à la cession et reprise d'exploitation. Déterminer en quoi les aspects sociaux, en particulier ceux relatifs à l' <i>empowerment</i> , revêtent une certaine importance voire des leviers de facilitation des processus de transmission des transmissions.
<i>Quels participants ?</i>	Uniquement des éleveurs adhérents à la coopérative UFJM, afin de s'assurer que leur parole soit libérée le plus possible, dans un contexte neutre. Comme les processus de transmission impliquent deux processus : la cession et la reprise, nous souhaitons qu'il s'agisse d'éleveurs concernés par l'une ou l'autre des situations.
<i>Comment vont-ils participer ?</i>	Nous avons mis en place plusieurs activités différentes, avec des moments de discussions en plénière, mais aussi de réflexions en groupe afin de favoriser les échanges et la prise de parole de tous les participants.
<i>Où ?</i>	Nous avons choisi de réaliser ces ateliers dans une salle communale plutôt que dans les locaux de la coopérative afin de favoriser leur neutralité.
<i>Quels risques et contraintes ?</i>	Plusieurs risques sont associés à ce type d'atelier : <ul style="list-style-type: none"> - Que le nombre de participants soit trop restreint, notamment à cause des contraintes liées à certaines périodes (notamment les périodes de vèlages ou de fenaison) - Que certains participants n'aient pas l'occasion de prendre la parole, alors que d'autres la monopolisent davantage - Que les activités ne soient pas assez clairement énoncées et ainsi pas comprises par les participants - Que le temps soit sous-estimé ou surestimé - Que les thématiques abordées soient en décalage avec la réalité du terrain - Que les activités ne permettent pas d'obtenir des résultats mobilisables <i>D'autres risques n'avaient pas été assez anticipés - ils seront abordés en fin de manuscrit, dans les limites de la méthode.</i>

Au cours de ces ateliers, nous nous sommes attachés à encourager la compréhension mutuelle et à proposer un cadre d'échanges bienveillant, empathique et tolérant, en respectant un principe fondamental de la participation : « *[la participation] repose fondamentalement sur la notion d'un partage entre deux groupes, les intervenants extérieurs et les acteurs locaux.* » (D'Aquino & Seck, 2002:2). Ici aussi, le cadre théorique de l'*empowerment* n'avait pas encore été retenu au moment

de la préparation et la tenue de ces deux ateliers. Nous avons axé les activités avec comme objectif de mieux comprendre les dynamiques inhérentes aux transmissions au sein de la coopérative, et de mieux cerner l'importance de l'attachement aux valeurs de la coopérative ainsi qu'aux rôles perçus par les éleveurs en tant qu'acteurs de l'Union. En termes de choix d'activités, de nombreux exemples sont présents dans la littérature et la tenue d'ateliers participatifs avec des éleveurs est de plus en plus courante, avec diverses méthodes d'animations (e.g. Idele, 2020). Pour les deux ateliers que nous avons organisés, nous avons imaginé nos propres activités, en essayant de créer des conditions adéquates au matériel que nous souhaitons produire. Nous nous sommes dit qu'une durée d'une demi-journée était amplement suffisante pour chaque atelier, pour ne pas trop importuner les éleveurs en termes de disponibilité.

Les deux ateliers ont été organisés de la même manière, avec les mêmes activités, mais avec des éleveurs différents à chaque fois afin de s'assurer de l'exploitabilité des résultats. La contextualisation des ateliers est présentée dans le Tableau 9.

Tableau 9 : Contextualisation des deux ateliers participatifs

	Atelier 1	Atelier 2
Date	17/05/2021	31/08/2021
Horaire	14 - 17h	
Lieu	Salle des fêtes de Graissac (12)	
Nombre d'éleveurs	11	6
Animateurs	Pénélope LAPORTE (animatrice) 1 enseignant-chercheur observateur 2 stagiaires de fin d'études observatrices	Pénélope LAPORTE (animatrice) 1 enseignant-chercheur observateur 1 observatrice tiers-vieilleuse

Notre objectif était de réunir entre 6 à 15 éleveurs à chaque fois afin d'avoir suffisamment de participants pour la tenue d'échanges et de discours riches, mais sans pour autant qu'il y ait trop de monde pour éviter que les activités prennent trop de temps et que certains n'aient pas l'opportunité de s'exprimer. Les observateurs et observatrices avaient le rôle de prendre des notes et des photos, et d'aider à l'organisation matérielle des demi-journées. Le rôle de la tiers-vieilleuse missionnée par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) était de nous conseiller sur l'adéquation des activités et la qualité de notre animation.

4.4.3.2 Déroulé des deux ateliers

Les deux ateliers étaient constitués de quatre temps forts. La Figure 21 présente l'enchaînement des activités, qui étaient présentées aux participants au moment de l'introduction. Les Figures Figure 22 à 25 illustrent la tenue des activités.

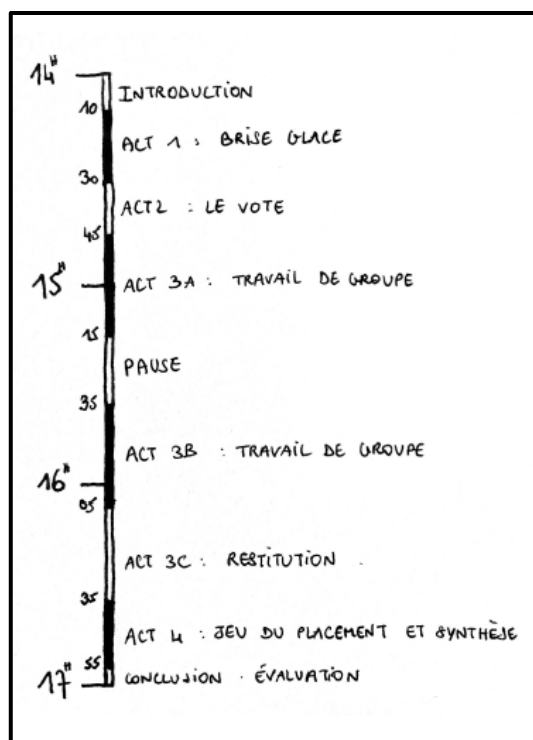


Figure 21 : Programme des ateliers participatifs

ACTIVITÉ 1 : BRISE-GLACE

Objectifs : Instaurer une ambiance bienveillante, enclencher la prise de parole, permettre aux participants de se découvrir.

Durée : 20 minutes

Déroulé : Chaque participant est invité à écrire son prénom sur un papier et de le mettre dans la boîte prévue à cet effet. À tour de rôle, les participants piochent au hasard un papier pour constituer des binômes. Quand tous les binômes sont constitués, les règles du jeu sont énoncées : les binômes ont 5 minutes pour apprendre à se connaître, et à se trouver un ou deux points communs. À la fin des 5 minutes, le binôme A-B prend la parole : le partenaire A prend la place du partenaire B en se présentant : 'Je m'appelle... et je suis...'; et après les deux présentations, ils énoncent les un ou deux points communs qu'ils ont trouvés. Puis c'est au tour du binôme suivant.

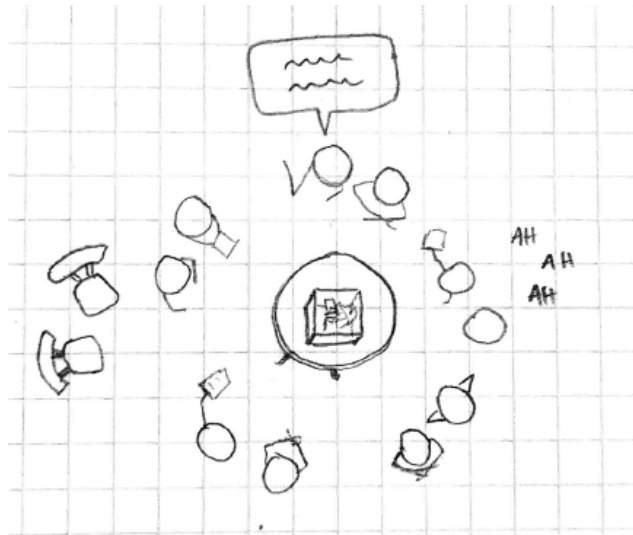


Figure 22 : Illustration de l'activité 1 des ateliers participatifs

Les participants sont ensuite divisés en 2 groupes :

- Les cédants : ils sont sur le point de céder leur exploitation à quelqu'un hors cadre familial, ou n'ont pas encore trouvé le repreneur, ou ont déjà cédé leur exploitation
- Les repreneurs : ils ont repris une exploitation en hors cadre familial

ACTIVITÉ 2 : LE VOTE

Objectifs : Appréhender les différences de perception entre 1/ la cession et la reprise d'exploitation, et 2/ les difficultés matérielles et les difficultés sociales/psychologiques qui y sont liées. Enclencher une réflexion individuelle.

Durée : 15 minutes

Déroulé : 2 tables sont disposées : une table « Cédants » et une table « Repreneurs ». Les deux tables sont identiques, elles ont chacune deux urnes ('Difficultés matérielles' et 'Difficultés psychologiques'), et des bulletins de vote de couleur à disposition. Le principe de cette activité est que les participants vont voter pour indiquer le degré de difficulté que représente pour eux la cession ou la reprise d'exploitation (selon leur groupe).

Pour voter, le participant a le choix entre 4 couleurs : vert, jaune, orange, rouge (ordre croissant du moins difficile au plus difficile). Il effectue son vote pour les deux questions (deux urnes différentes pour les difficultés matérielles et humaines) ; comme sur le schéma ci-après.

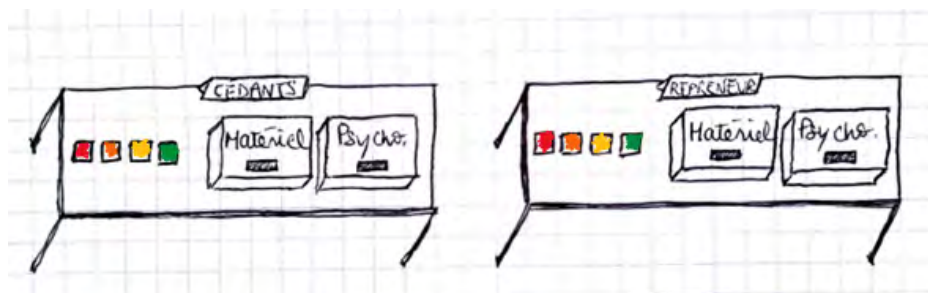


Figure 23 : Illustration de l'activité 2 des ateliers participatifs

Les urnes sont dépouillées par les animateurs pendant l'activité suivante.

ACTIVITÉ 3 : TRAVAIL DE GROUPE

Objectifs : Comprendre comment les participants perçoivent leur situation : la cession pour les cédants, la reprise pour les repreneurs, et en particulier les freins liés à chacune des deux situations. L'objectif est aussi de savoir comment les participants envisagent une reprise (ou une cession) d'exploitation idéalisée et de confronter les versions des deux groupes pour inciter à la réflexion et à la conscientisation.

Durée : 1h40

Déroulé :

ACTIVITÉ 3A (35 minutes)

Les participants sont toujours séparés en 2 groupes : les cédants et les repreneurs. Chaque groupe est regroupé autour d'une table et doit réfléchir aux questions suivantes :

- Pour les cédants : Quelles sont les difficultés associées à la cession d'exploitation ?
- Pour les repreneurs : Même chose, sauf que le travail se fait sur la thématique de la reprise et non de la cession.

Le but est pour chaque groupe de synthétiser et/ou schématiser les réflexions sur un poster (type paperboard). 30-35 minutes de réflexion sont laissées aux groupes.

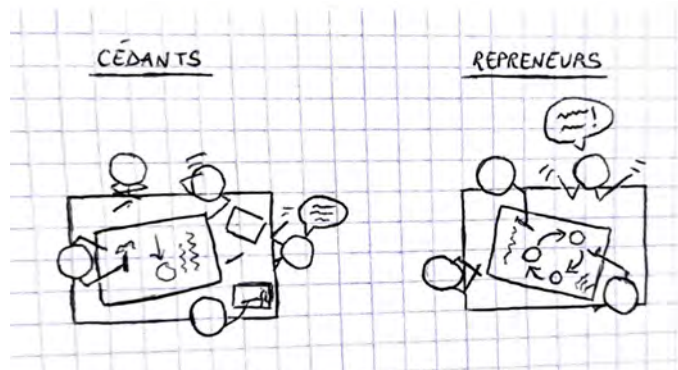


Figure 24 : Illustration de l'activité 3 des ateliers participatifs

ACTIVITÉ 3B (35 minutes)

En 2^{ème} partie, les rôles sont inversés mais le principe est le même : les 2 groupes doivent réfléchir aux questions suivantes :

- Pour les cédants : comment percevez-vous la reprise d'exploitation ? Difficultés et leviers
- Pour les repreneurs : comment percevez-vous la cession d'exploitation ? Difficultés et leviers

Comme pour l'activité précédente, 30-35 minutes de réflexion sont laissées aux deux groupes.

ACTIVITÉ 3C (30 minutes)

D'abord, les résultats du vote sont présentés et commentés. Les posters sont ensuite présentés et commentés. On commence par la thématique : cession d'exploitation. Les

deux groupes présentent chacun leur tour leur poster. Pendant ce temps, les animateurs prennent des notes et comparent les résultats sur un tableau. À la fin des présentations, commentaire des animateurs et discussion ouverte avec tous les participants qui sont encouragés à commenter les résultats : quelles différences de perception ? Quelles principales difficultés sont liées à la cession d'exploitation ? Quels leviers ? Quels atouts de la coopérative ?

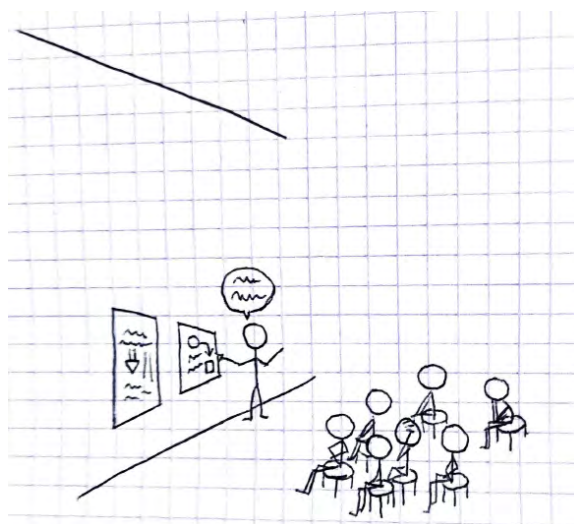


Figure 25 : Illustration des présentations des posters lors des ateliers participatifs

ACTIVITÉ 4 : JEU DU PLACEMENT ET SYNTHÈSE

Objectifs : Avoir un retour sur les impressions des participants concernant l'utilité de l'atelier, leur point de vue sur l'efficacité et l'adéquation des activités imaginées.

Durée : 20 minutes

Déroulé : On demande aux participants de se positionner dans la salle en fonction de leur satisfaction de la demi-journée, sur une ligne : plus ils se placent vers la gauche, plus ils ont apprécié le déroulé des activités. Discussions libres : ceux qui souhaitent s'exprimer sont libres de le faire. Ensuite, tout le monde se rassoit, et on demande à chacun de s'exprimer sur ses impressions et ses opinions.

4.4.3.3 Méthode d'analyse des ateliers participatifs

Pour analyser ces ateliers, nous nous sommes appuyés sur les prises de notes effectuées par les observatrices et l'animatrice : nous avons tenté au maximum de retranscrire les sujets abordés, les difficultés d'organisation rencontrées, les synthèses des échanges, mais aussi des verbatim. De plus, nous avons relevé nos impressions et observations sur les dynamiques des groupes. Nous n'avons pas enregistré les ateliers, afin d'éviter aux élèves de se sentir mal à l'aise et hypothétiquement brider leur parole. Cette première étape d'analyse a abouti à l'écriture d'un compte rendu pour chaque atelier, qui a été envoyé au directeur de la coopérative ainsi qu'à la personne en charge du lien avec les élèves.

Dans un second temps, lorsque la problématique de thèse et les hypothèses de recherche se sont affinées, nous avons repris ces comptes rendus et nos prises de note afin d'analyser ces ateliers

sous l'angle de l'*empowerment*. Nous avons cherché à comprendre l'importance et la présence de ses différents déterminants :

- La conscientisation de leur situation, le sentiment de difficulté ou d'injustice s'il y en a, et son lien vis-à-vis des transmissions d'exploitations
- L'*agency* : la possibilité ou non de faire les choix souhaités
- L'accès aux ressources
- Problématiques liées aux compétences nécessaires aux transmissions
- L'importance et l'identification des valeurs en lien avec la problématique
- Le rôle perçu par les éleveurs (impact) et son importance pour les transmissions d'exploitations

La Figure 26 reprend les principales étapes méthodologiques et de réflexion relatives à la phase 2.

Premiers résultats PHASE 1 :

Importance aspects sociaux
à l'échelle des agriculteurs

- Identification de 3 enjeux majeurs :
- Changement climatique
 - Transmissions des exploitations
 - Fluctuation et compétitivité du marché

Pour aller plus loin...

ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS

43 éleveurs
mars à septembre 2021

ATELIERS PARTICIPATIFS

2 ateliers: 11 et 6 éleveurs
Mai et août 2021

Vérification de l'importance
des aspects sociaux

Revue de littérature

EMPOWERMENT

Déterminants :

- Agency
- Accès aux ressources
- Compétences
- Motivation / Implication
- Conscientisation
- Valeurs
- Responsabilité, rôle, impact

H2

H3

H2 : L'empowerment peut constituer un levier d'adaptation supplémentaire pour les filières de niche

H3 : L'empowerment des agriculteurs est évolutif et le caractère alternatif de la filière peut influencer favorablement cet empowerment

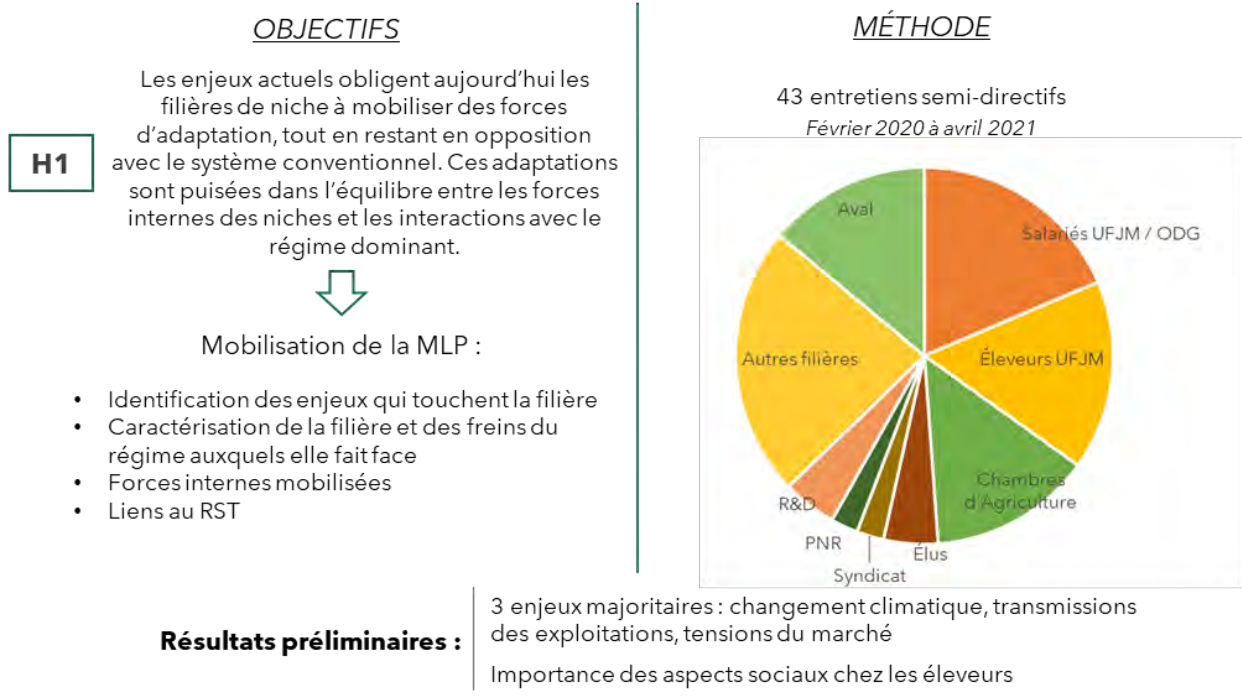
Figure 26 : Synthèse méthodologique de la phase 2

4.5 Conclusion du chapitre 4

Nous avons donc fait le choix de mobiliser des méthodes et outils intégralement qualitatifs pour répondre à notre problématique de thèse, avec plusieurs biais : des entretiens libres, individuels ou collectifs, des entretiens semi-directifs, et des activités participatives. Cette diversité d'outils ainsi que la diversité d'acteurs rencontrés permettent, de notre point de vue, d'apporter une analyse fine des enjeux de pérennisation de la filière étudiée, et d'aborder l'empowerment comme levier de pérennisation en prenant comme clé d'entrée les discours et ressentis des éleveurs, ce qui représente une certaine originalité. Pour la suite du manuscrit, nous avons scindé la description des résultats en deux, en abordant pour commencer les résultats de la première phase, puis dans le chapitre suivant les résultats correspondant à la deuxième phase. La Figure 27 reprend les éléments méthodologiques principaux.

Comment les interactions avec le modèle dominant peuvent-elles impacter
Problématique : la pérennisation d'une filière agricole alternative, et en quoi l'empowerment
des éleveurs peut-il avoir un rôle dans cette pérennisation ?

- 1 **PHASE EXPLORATOIRE** - 5 entretiens individuels ou collectifs Salariés de la coop
Éleveurs
PNR
- 2 **PHASE 1 - LA MLP POUR APPRÉHENDER LA PÉRENNITÉ D'UNE FILIÈRE**



- 3 **PHASE 2 - L'EMPOWERMENT COMME LEVIER COMPLÉMENTAIRE DE PÉRENNISATION D'UNE FILIÈRE ?**

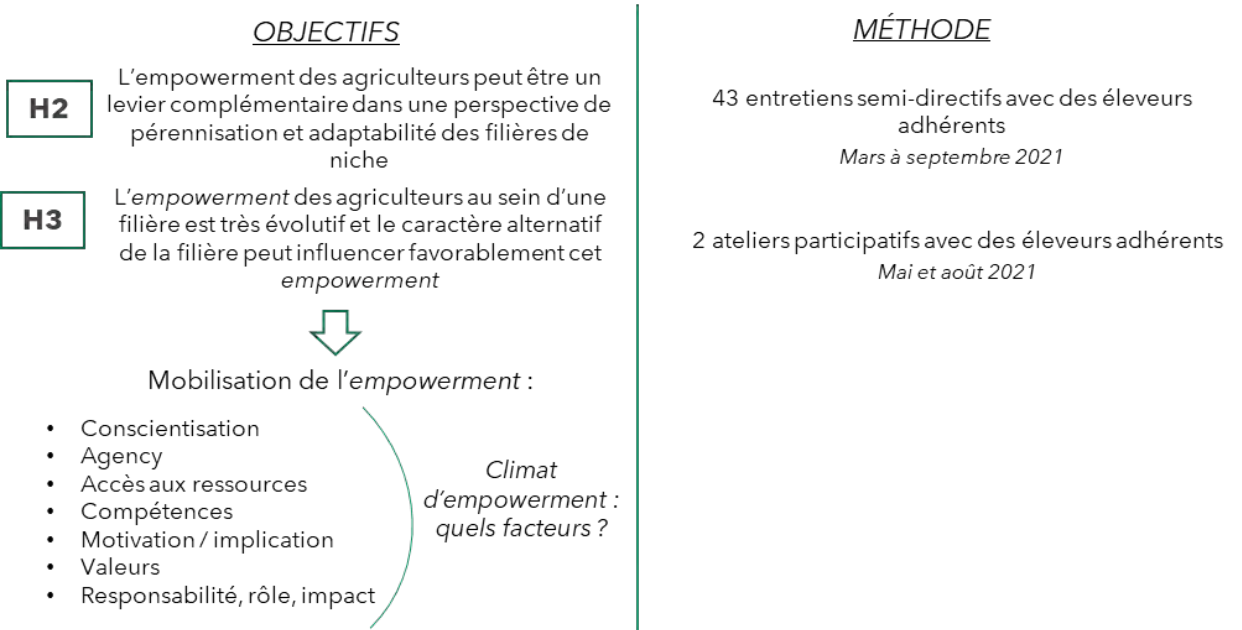


Figure 27 : Schéma méthodologique de la thèse

CHAPITRE 5

RÉSULTATS : ENJEUX ET LEVIERS DE
PÉRENNISATION DE LA FILIÈRE : ANALYSE
PAR LA *MULTI-LEVEL PERSPECTIVE*

Dans ce chapitre, nous nous intéressons aux enjeux et leviers de pérennisation de la filière structurée autour de la coopérative Union Fromagère Jeune Montagne. Pour les identifier, nous nous sommes appuyés sur la méthodologie développée dans le chapitre précédent, en lien avec la *Multi-Level Perspective*. Nous commençons par expliquer comment nous avons identifié par le biais de la phase exploratoire les trois enjeux majeurs qui menacent la filière. Ensuite, nous rentrons davantage dans l'analyse de ces trois enjeux, en explorant comment ils se manifestent et quels sont les risques associés pour la filière. Après avoir rapidement discuté des autres filières animales du territoire pour connaître leurs enjeux respectifs, nous avons cherché à comprendre le rôle du régime sociotechnique pour ces trois enjeux. Nous avons ainsi pu caractériser le degré d'importance des mécanismes d'autorenforcement inhérents au régime dominant dans les menaces de pérennisation de la filière. Pour finir cette analyse, nous avons identifié les leviers d'adaptation mis en place par la filière, qu'il s'agisse de forces internes mobilisées par la filière, ou de mécanismes d'ancrage au modèle dominant.

5.1 Les enjeux majeurs de la filière et les premières impressions

Les entretiens collectifs et individuels de la phase exploratoire nous ont permis d'appréhender les enjeux majeurs actuels auxquels fait face la filière structurée autour de la coopérative de l'Union. Nous synthétisons dans cette première partie les résultats principaux qui émanent des entretiens avec les trois types d'acteurs rencontrés : les salariés, les éleveurs, et la personne en charge des missions agricoles au PNR, ainsi que nos premières impressions de cette phase d'immersion.

5.1.1 Trois enjeux majeurs exprimés par les salariés de l'Union

La rencontre, via un entretien collectif, avec des salariés de la coopérative ainsi que l'animateur du syndicat de l'AOP Laguiole, a permis une première identification des enjeux qui mettent la filière en difficulté.

Le premier enjeu qui a été abordé est celui de la transmissibilité des exploitations adhérentes à la coopérative : durant l'entretien, il est apparu clairement que pour la coopérative, c'est une source majeure d'inquiétude. En effet, l'âge moyen des adhérents est relativement élevé (55 ans environ), donc les départs à la retraite devraient s'accélérer, et les reprises ne sont pas toujours assurées. Comment alors préserver les volumes de lait si les exploitations sont laissées à l'abandon ou vendues à des personnes qui souhaitent en faire autre chose ? La priorité, d'après le directeur général de la coopérative, est de se focaliser sur l'attractivité du métier d'éleveur laitier : comment le rendre plus vivable, donc plus attractif ? Quelques idées ont été mises en avant : le renforcement du groupement d'employeurs, qui permet aux éleveurs de bénéficier de congés à prix réduits, une sensibilisation renforcée, ... Mais ces pistes restent exploratoires et la transmissibilité des exploitations est un enjeu qui est en manque de solutions, d'autant plus pour cette coopérative puisque qu'ils souhaiteraient augmenter les productions, donc les livraisons de lait.

Le deuxième enjeu mis en lumière est celui du réchauffement climatique et de ses impacts sur les rendements fourragers en particulier. Paul LAVIALLE, animateur du syndicat de défense de l'AOP Laguiole, a particulièrement réagi sur ce sujet lors de l'entretien, en appuyant sur le fait que les éleveurs « *ont aujourd'hui tous conscience* » du réchauffement climatique, mais qu'il y a une absence de solutions qui inquiète. Une commission spécifique a été missionnée pour réfléchir à cette problématique : comment adapter le cahier des charges tout en gardant un haut niveau d'exigence ? La question est épineuse, puisque le cahier des charges impose aujourd'hui aux éleveurs d'être entièrement autonomes en fourrages - or, cela devient de plus en plus compliqué

avec la diminution des rendements due à l'évolution du climat. Les acteurs rencontrés lors de cette demi-journée ont insisté sur leur volonté de trouver des adaptations et solutions, mais aussi sur leur désarroi face à ces nouvelles difficultés.

Enfin, le troisième enjeu qui a émergé lors de ces discussions est celui de la valorisation des produits face aux évolutions très rapides de la demande, des marchés, et de la concurrence. Comment pérenniser des produits dans un contexte aussi tendu et évolutif ? Même si la situation de la coopérative semble plutôt favorable aujourd'hui, elle se questionne sur son avenir, souhaitant évoluer vers davantage de stabilité et pouvoir faire face à la concurrence qui s'élargit et à la demande des consommateurs qui change.

5.1.2 L'inquiétude des transmissions exprimée par les éleveurs de l'Union

Les entretiens avec les cinq éleveurs de la coopérative ont permis de confirmer l'importance à leurs yeux de deux de ces enjeux : la question de la transmission des exploitations, et les impacts du réchauffement climatique. Les incertitudes liées aux cessions d'exploitation à venir se sont avérées comme étant la préoccupation majeure du point de vue de ces cinq éleveurs, puisqu'elles menacent de manière très concrète la pérennité de la coopérative donc des exploitations laitières du territoire. F., adhérent à la coopérative de Thérondels, témoigne :

« Comment conserver cet atelier, le développer ? Il faut qu'on puisse attirer de nouveaux producteurs pour remplacer ceux qui vont partir. C'est un sujet qui nous préoccupe ».

D'après G., alors vice-président de l'Union, c'est un enjeu auquel il faut s'atteler au plus vite car la production laitière est vouée à être déficitaire dans quelques années, malgré la prévision d'une augmentation à court terme. Il y a donc une urgence à trouver des personnes prêtes à reprendre les exploitations. Comme le souligne S., un autre éleveur :

« Avant, quand il y avait des garçons dans une exploitation, il y avait forcément des repreneurs parmi eux ».

Ce n'est plus systématiquement le cas aujourd'hui, loin de là. Cette évolution des mœurs est due à des changements des attentes, des modes de vie :

« Les générations précédentes vivaient leur métier comme leur vie. [...] Aujourd'hui, c'est de moins en moins vrai ».

Une autre difficulté majeure associée à la reprise d'une exploitation laitière est le capital à investir au départ, qui est colossal.

Pour ce qui est du réchauffement climatique, les entretiens exploratoires laissent penser qu'il s'agit là aussi d'une problématique majeure pour ces exploitations, mais bien moins conscientisée et explorée par les éleveurs eux-mêmes. Par exemple, l'entretien collectif mené avec trois éleveurs de la coopérative de Thérondels constituait pour eux la première fois qu'ils abordaient le sujet ensemble, alors qu'ils se côtoient régulièrement. Loin d'être un sujet qui prend de la place chez les éleveurs, il s'agissait à ce moment-là davantage d'un début de prise de conscience, qui se traduit dans cet entretien par un sentiment plus ou moins fort d'inquiétude. Un des éleveurs s'exprime en disant :

« On s'aperçoit que la tendance est au fait qu'on ait des printemps plutôt généreux en herbe et des automnes aussi ; et des étés secs. Ce qui était pas le cas avant. Ça pose des problèmes. »

Les éleveurs semblent, eux qui sont complètement dépendants des aléas climatiques, avoir remarqué des changements au fil des saisons, et les entretiens exploratoires laissent penser

qu'une certaine incertitude plane sur les exploitations. S. souligne que sur les 11 dernières années, l'ODG de l'AOP Laguiole a dû avoir recours à des dérogations sept fois pour l'autonomie fourragère, parce que les sécheresses obligeaient les éleveurs à s'approvisionner en dehors du territoire.

En plus de ces deux enjeux qui sont apparus comme étant les plus préoccupants, les éleveurs ont aussi souligné d'autres problématiques, telles que le manque d'autonomie protéique des exploitations, les ravages du rat taupier sur l'Aubrac (qui seraient par ailleurs liés aux changements climatiques) ou encore les défaillances dues à la fusion des deux coopératives en termes de gouvernance. En particulier, les éleveurs regrettent la complexité de la structure et la lourdeur des procédures. Cette difficulté étant davantage liée à une question de temporalité du terrain - les entretiens ont eu lieu en pleine période de restructuration, nous avons décidé de ne pas nous focaliser dessus. Celles de l'autonomie protéique et du rat taupier ont été abordées uniquement par les éleveurs, d'où le choix de conserver le changement climatique, la transmissibilité des exploitations et les tensions du marché.

En termes de perception de la coopérative, ces entretiens exploratoires laissent entrevoir que l'Union est à une période charnière de son histoire, avec des questionnements quant aux projets d'agrandissements de l'usine, de la mutualisation des ressources des deux coopératives, et des incertitudes liées aux enjeux climatiques et d'avenir de l'élevage laitier. Les éleveurs de Thérondels ont notamment du mal à comprendre l'injonction à limiter la production laitière avec les références de production, qui fonctionnent comme des quotas par exploitation :

« Ici, les gens ont du mal à comprendre qu'on freine la production, et qu'à côté on est demandeurs de producteurs. »

Ces désaccords en termes de différences de fonctionnement entre les deux structures illustrent bien la complexité d'une fusion de coopératives et ce qu'elle peut engendrer comme ressentis pour les éleveurs. Mis à part ces quelques tensions, qui semblent minoritaires, les entretiens révèlent un attachement particulier à l'Union, à ses productions et son histoire, et une certaine satisfaction pour ce qui est des stratégies économiques déployées :

« L'efficacité économique, elle y est. Et elle dépend beaucoup de la direction. De ce côté-là, ils ont bien cerné l'avantage de rassembler les deux coopératives. Et ils sont à fond dedans. [...] Nous, on est plutôt dans le bon sens. Après, forcément on y est, donc on va pas dire l'inverse. C'est quand même des systèmes plus respectueux de notre territoire » (V.).

5.1.3 Les particularités de la filière de l'Union mises en avant par la chargée de mission agricole du PNR de l'Aubrac

Enfin, la rencontre avec C., qui était alors chargée des questions agricoles et agroalimentaires au sein du PNR de l'Aubrac, a permis de confirmer l'importance et la pertinence du choix des trois enjeux. Le réchauffement climatique et la transmissibilité des exploitations constituent pour elle les deux enjeux majeurs auxquels les filières du territoire font aujourd'hui face. Ces deux sujets sont d'ailleurs à l'origine de plusieurs projets en cours de réalisation ou de conception, à l'échelle de l'Aubrac ou de plusieurs PNR en collaboration - nous l'aborderons davantage plus tard. Pour ce qui est de la question de la valorisation des produits et de leur concurrence, c'est aussi une question abordée par le PNR puisqu'une marque est en cours de conception, comme c'est le cas pour de nombreux PNR en France : la marque « Valeur Parc ». Elle peut bénéficier à des produits agroalimentaires, mais aussi à des hébergements touristiques ou activités. L'AOP Laguiole n'est pas concernée par la création de cette marque à l'échelle de l'Aubrac puisqu'ayant déjà un label, mais les autres fromages produits par l'Union pourraient en bénéficier. Pour C., c'est une des

priorités du PNR que de protéger les aliments produits localement, à cause de la concurrence et du succès grandissant des produits « locaux », qui le sont en fait plus ou moins étant donné que cette appellation ne correspond parfois à aucun cahier des charges. En termes d'interactions, le PNR est un partenaire privilégié de la coopérative, bien qu'existant depuis peu (2018). Nous étudierons cette relation dans les parties suivantes. L'entretien avec C. a aussi permis de mettre en exergue les particularités de l'Union, puisque pour elle la coopérative fait figure d'exception dans le paysage des filières AOP du Massif Central, en termes de valorisation des produits et d'extensivité des pratiques.

5.1.4 L'Aubrac : un territoire singulier et une filière menacée

Au-delà de ces premiers résultats, qui nous ont permis d'identifier clairement les trois enjeux qui touchent la coopérative, cette phase exploratoire a aussi été l'occasion de commencer à se familiariser avec l'identité et l'histoire de l'Aubrac. La découverte du territoire par les routes oblige à constater l'omniprésence de l'élevage sur le plateau, avec des pâturages à perte de vue à destination, en majorité, des vaches Aubrac allaitantes. La taille des communes, quant à elle, laisse présager le dynamisme de l'Aubrac : la plus grande d'entre elle est Laguiole, 1230 habitants. Outre celle-ci, devenue centre touristique du plateau, les communes restent fidèles à une identité particulière, habitées par une âme et une atmosphère singulières - celles de l'Aubrac. Ce plateau d'altitude, souvent plongé dans un brouillard froid, donne très vite l'impression d'un territoire à la fois hostile parce que coupé des territoires annexes, et chaleureux parce que rustique. C'est avec la découverte du territoire par l'observation que l'on peut aussi connaître et comprendre l'importance des animaux pour ses habitants. En particulier celle de la production laitière, puisqu'elle est minoritaire donc préservée et défendue, et témoin d'une histoire, d'un combat. Nous comprendrons pourquoi plus tard.

C'est aussi pour ces raisons que les enjeux ont autant d'importance pour les acteurs de la coopérative : il ne s'agit pas simplement de préserver des emplois, mais aussi de préserver une histoire, de préserver des produits qui ont traversé des siècles et des obstacles, une manière de produire qui rend fier parce qu'elle est le résultat d'années de combats et qu'elle témoigne de traditions en danger de perte. La transmissibilité des exploitations, le réchauffement climatique et les stratégies de commercialisation sont donc des obstacles à franchir pour assurer la pérennité de bien plus que des emplois et une filière. C'est pour cette raison que de ces entretiens exploratoires, nous sommes sortis avec l'impression d'une situation traversée à la fois d'inquiétude et d'espoir.

5.2 Les trois enjeux majeurs identifiés qui menacent la filière

Suite à cette première étape, nous souhaitons confirmer l'importance de ces trois enjeux, et affiner notre connaissance de leur impact sur la filière, pour ensuite mieux cerner les leviers mobilisés.

5.2.1 Les fluctuations et la compétitivité des marchés qui obligent à l'adaptabilité

Pour commencer, la thématique de la concurrence, de la compétitivité du marché et de ses conséquences sur les productions de l'Union a surtout été abordée avec les personnes les plus concernées : les responsables de la *supply chain*, du marketing, de la communication et export, de la qualité, et de la production de l'Union. Cependant, nous avons aussi abordé le sujet avec d'autres personnes qui travaillent pour d'autres structures, afin d'obtenir des points de vue extérieurs et comparer la perception de cette problématique. Nous avons par exemple pu obtenir des informations pertinentes via une personne qui travaille au PNR sur les dynamiques agricoles

du territoire, ainsi que des conseillers des Chambres d'Agriculture et élus locaux qui connaissent bien le fonctionnement de la coopérative et permettent d'apporter un regard extérieur sur son évolution.

5.2.1.1 L'évolution rapide de la demande

La coopérative fait face aux évolutions des tendances de consommation et se voit obligée d'adapter constamment ses productions, en fonction des désirs changeants des consommateurs. En premier lieu, les nouvelles tendances s'apparentent à un certain attrait pour des productions locales, peu transformées, sans co-produits OGM, et qui soient saines à la fois pour la santé (moins de matières grasses et d'additifs par exemple), et pour l'environnement. M. COLLIGNON, responsable de la *supply chain* au sein de la coopérative, nous explique que cette tendance est à la fois une aubaine pour la coopérative, mais aussi une forme de frein, puisque le fromage n'est pas toujours perçu comme étant un produit sain à cause de son taux élevé de matières grasses :

« Les gens sont moins portés sur le fromage, en tout cas classique, donc c'est un vrai combat côté commercial et côté production pour trouver des solutions. Que ce soit en termes de formats, de concepts différents, pour réinitier peut-être le palais des gens au fromage. Et puis il y a un contexte aussi aujourd'hui, on est plus sur un contexte 'bien manger', et du coup on définit peut-être certaines catégories de produits comme étant des produits à manger avec beaucoup plus de retenue. »

Au-delà de l'image du produit, les tendances des consommateurs évoluent aussi vers un attrait pour les produits nouveaux, innovants, et consommables rapidement. En effet, l'équipe de l'Union nous explique que l'utilisation de fromages de qualité pour les plats transformés ou chauds est de plus en plus répandue : les ventes de fromages de qualité sous forme râpés ou de plats préparés incluant des fromages de qualité augmentent. M. COLLIGNON précise en ce sens que :

« La chance qu'on a, c'est qu'on est sur des produits de qualité, des produits premium. Donc du coup, je pense que le Laguiole va toujours se vendre. Par contre il faudra peut-être qu'on apprenne à le vendre différemment. »

La coopérative doit ainsi faire preuve d'une adaptabilité particulière, pour que l'image de ses produits corresponde toujours au maximum aux attentes des consommateurs, qui semblent très évolutives. Au-delà d'aspects d'image et d'utilisation des produits, la coopérative se retrouve parfois à s'adapter lors de phases de crises imprévues, comme ça a été le cas avec la pandémie en 2019-2020. Comme le dit M. COLLIGNON,

« L'idée, c'est d'anticiper pour réduire au maximum tous ces aléas qui viennent mettre un caillou dans les rouages au quotidien ; faire correspondre le planning commercial, la prévision commerciale, avec la prévision de production, l'ordonnancement des machines. »

Jean-Baptiste BOULOC, qui traite des aspects de stratégies marketing et d'exportations au sein de la coopérative, a insisté lors de l'entretien sur la nécessité de cette adaptabilité, et ce besoin d'apporter une stabilité aux ventes pour éviter les accidents et les périodes soudainement creuses :

« Le marché évolue très vite, les partenaires aussi, donc il y a besoin de trouver des solutions pour apporter cette stabilité en plus. »

Aussi, les consommateurs français ne sont pas les seuls pour qui les attentes changent : dans d'autres pays, les fromages français prennent de la valeur et de la notoriété ; c'est le cas, par exemple, pour le Japon vers qui la coopérative se tourne depuis peu.

5.2.1.2 Des contraintes territoriales

Au-delà de ces aspects liés aux consommateurs, la coopérative fait aussi face aux contraintes liées à son territoire, qui impactent particulièrement les pratiques agricoles. L'altitude et les pentes empêchent ou compliquent la mécanisation des travaux donc la flexibilité des rotations de cultures. Nous avons discuté de ces aspects notamment avec B., conseiller en Chambre d'Agriculture en Aveyron, qui témoigne :

« Le but est de trouver de la valeur ajoutée partout. On peut pas jouer dans la cour des grands en termes de production ; parce qu'on a des contraintes géographiques, territoriales, qui font qu'on produit toujours un peu plus cher que les autres. Il y a quand même toujours eu cette culture d'aller chercher de la valeur ajoutée au travers, essentiellement, de démarches qualité. »

C., qui travaille au PNR de l'Aubrac, nous a également expliqué à quel point il était primordial que les productions agroalimentaires du plateau soient ancrées dans des démarches impliquant une valorisation de la qualité et des ressources territoriales. C'est d'ailleurs une priorité pour le Parc, dont l'une des tâches principales est d'accompagner la création ou le développement de ce type de filière. La valorisation de la qualité est donc un outil presque nécessaire pour les produits qui subissent ces contraintes particulières en comparaison aux pratiques du modèle productiviste.

5.2.1.3 Une concurrence qui s'accroît

Cette valorisation se complexifie dans le sens où les acteurs de la grande distribution s'intéressent de plus en plus à ces démarches en intégrant des dénominations de qualité non labellisées dans leurs produits, qui peuvent déconcerter les consommateurs. Plusieurs marques mettant en avant le caractère local ou respectueux de l'environnement ont ainsi foisonné ces derniers temps dans les rayons. Les cahiers des charges et les stratégies des filières alternatives doivent donc composer avec ces exigences pour se pérenniser. Si ces évolutions obligent à une vigilance, l'Union ne semble pas pour autant actuellement dans une situation difficile car le Laguiole, en particulier, parvient à se différencier pour le moment des fromages qui en sont proches organoleptiquement, comme le Cantal. Selon les stratégies des filières fromagères et de la grande distribution, c'est une tendance qui peut aussi être vouée à évoluer.

La filière Union Fromagère Jeune Montagne est donc confrontée à l'obligation, comme toute structure économique aujourd'hui, à une adaptabilité qui doit pouvoir faire face à la concurrence, au pouvoir des industriels, et aux évolutions des désirs des consommateurs. Si les risques associés semblent pour l'instant plutôt maîtrisés, les salariés de la coopérative ont montré une certaine inquiétude quant à la nécessité d'une stabilité et d'une adaptabilité sur le marché.

5.2.2 L'enjeu des transmissions d'exploitations

Le deuxième enjeu concerne la pérennité des exploitations adhérentes à l'Union : leur transmissibilité s'est rapidement avérée comme étant une problématique majeure pour les acteurs en lien direct avec la filière : les salariés de la coopérative et les éleveurs adhérents. Les entretiens avec des acteurs extérieurs à la filière nous ont par ailleurs permis de confirmer l'inquiétude et l'urgence liées à cet enjeu.

5.2.2.1 Une préoccupation majeure

Les conseillers agrofouillage ou en installation des Chambres d'Agriculture se sont en effet montrés particulièrement inquiets vis-à-vis de la reprise des exploitations laitières, même si tous ne l'ont pas été pas de la même manière. Par exemple, pour l'une d'entre eux, l'Union est moins impactée par la diminution des installations que d'autres filières :

« Le prix [du lait] fait que ça attire de nouveaux producteurs. Ça fait quelques années qu'il y a un regain d'intérêt pour la production laitière dans la zone Laguiole. »

Pour la majorité des autres conseillers, la transmissibilité constituait une problématique majeure qui mettait en péril la pérennité de la filière. Aussi, il est clair que la tendance pour les enfants d'agriculteurs de s'orienter vers d'autres secteurs pose question. P., du Pôle Fromager Massif Central, explique quant à elle que d'après une étude menée auprès des neuf filières fromagères AOP du Massif Central - dont l'Union, la problématique de la transmissibilité des exploitations était la première grande source d'inquiétudes. Le sujet a été abordé avec le PNR de l'Aubrac, mais c'est une problématique qui ne les concerne pas directement, puisque la majorité de leurs projets se focalise aujourd'hui davantage sur les enjeux de valorisation des productions du territoire via des marques spécialisées ou labels. Quant aux éleveurs, c'est au cours de nos entretiens que nous nous sommes rendu compte de l'importance, voire de l'urgence, de cette problématique. Il s'agit de la plus grande menace pour la pérennité de l'Union pour 35 d'entre eux (sur 43). Ci-dessous deux témoignages d'adhérents qui illustrent cette inquiétude :

« Comment conserver cet atelier, le développer ? Il faut qu'on puisse attirer de nouveaux producteurs pour remplacer ceux qui vont partir. C'est un sujet qui nous préoccupe. » (N°42)

« C'est l'engouement que je ne vois pas, c'est la question que tout le monde se pose, comment attirer du monde », « Il y a énormément de gens qui arrivent à 60 ans et qui n'ont pas de repreneurs. » « Les gens qui recherchent ne trouvent pas car ce qui doit freiner c'est le climat, le manque associatif, et l'élevage aujourd'hui malheureusement qui n'attire pas. » S., éleveur de l'Union, 1^{ère} phase d'entretiens

Les deux ateliers participatifs organisés autour de la thématique de la transmission des exploitations nous ont permis de confirmer la difficulté pour la coopérative de faire face au renouvellement des générations d'éleveurs. Nous avons retranscrit dans le manuscrit plusieurs résultats émanant de ces deux ateliers. Les résultats du vote (

Figure 28), qui constituait la première activité des ateliers, montrent par exemple que les cessions d'exploitation semblent représenter une difficulté psychologique marquée, alors que les reprises posent davantage problème pour les aspects matériels.

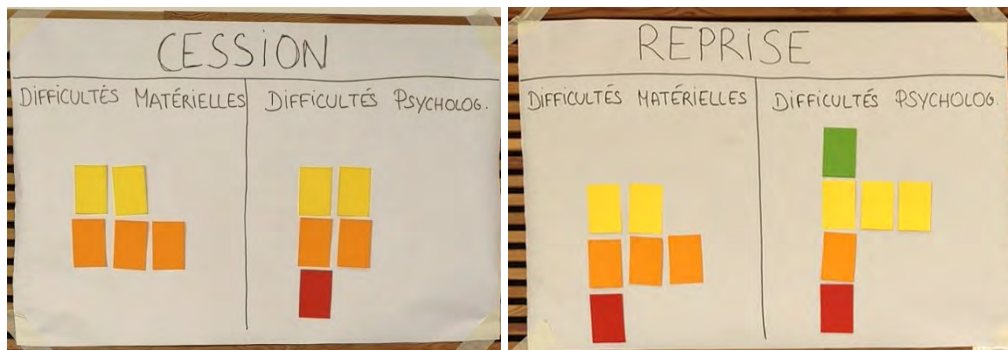


Figure 28 : Photographies qui illustrent l'activité 'vote'

En termes d'observation et de prises de parole aussi, les ateliers ont été marquants par la véhémence et l'émotion exprimées par les éleveurs, qui traduisent une réelle angoisse vis-à-vis de leur situation. Aussi, ces éleveurs n'ont pas encore entrepris de démarches pour enclencher un processus de recherche de repreneur (ou d'associé). Ils disent avoir commencé leurs réflexions au moment où ils ont pris connaissance de cet atelier : « *C'est quand on s'est vus [lors d'un entretien individuel] que j'ai commencé à y réfléchir.* » La prise de conscience de l'urgence de la situation n'était pas conscientisée et elle a commencé à la suite de ces échanges, ce qui montre bien à quel point ils n'ont pas accès aux informations nécessaires à la prise en main de leur transmission. Aujourd'hui, ces éleveurs cherchent des réponses, et du soutien.

Au-delà du manque d'attrait pour le métier d'éleveur laitier, les élus nous ont aussi fait part de leur inquiétude pour l'avenir et le dynamisme des communes :

« Le véritable enjeu c'est la démographie. Comment fait-on pour fixer des populations ? Parce que nous sommes dans une spirale démographique extrêmement inquiétante. » (J., Communauté de Communes).

5.2.2.2 Les difficultés liées à la cession d'exploitation en hors cadre-familial

Les difficultés liées aux cessions d'exploitation en hors cadre familial (HCF) ont quasiment exclusivement été identifiées grâce aux deux ateliers participatifs. En effet, la grande majorité des acteurs rencontrés en entretiens individuels ont abordé les difficultés de la reprise d'exploitation en HCF, sans évoquer les freins liés à la position de celui ou celle qui cède l'exploitation. Pourtant, les ateliers ont révélé que les cédants font face à de nombreuses difficultés, qui engendrent des freins et des souffrances. La seule personne qui ait abordé le sujet lors des entretiens a été F., qui travaille au sein de l'ODG de l'AOP St Nectaire en tant que responsable des projets de développement, et qui s'intéresse particulièrement à la thématique de la transmissibilité des

exploitations et de ses freins psychologiques. Le fait que nous n'ayons pas retrouvé ces éléments lors des analyses des autres entretiens montre l'intérêt de la tenue d'ateliers collectifs, cadre qui a permis aux éleveurs de s'exprimer : lorsque le sujet a été abordé une première fois, les éleveurs se sont rendu compte qu'ils étaient plusieurs à partager les mêmes interrogations et souffrances, et la parole s'est rapidement libérée à ce sujet. Nous avons ressenti, de leur part, un sentiment de réel soulagement face à la possibilité de se confier et de savoir qu'ils partageaient les mêmes difficultés.

Les deux ateliers participatifs (Figure 29) ont permis de mettre en lumière que les cessions d'exploitation sont des processus particulièrement difficiles psychologiquement pour les éleveurs qui doivent céder leur exploitation à une personne qu'ils ne connaissent pas. Les facteurs explicatifs que nous avons pu relever lors de ces ateliers sont au nombre de quatre, et ils correspondent à la synthèse réalisée en groupe à partir des posters réalisés par les participants (Figure 30).



Figure 29 : Photographies de travail en groupe et d'une restitution lors d'un atelier participatif

1/ La première difficulté est liée à **l'attachement à l'exploitation**, à la difficulté pour l'éleveur de léguer le travail d'une vie, avec toute l'énergie et les coûts financiers et humains qui y ont été investis. Un des éleveurs a utilisé pendant un des ateliers l'expression « *Faire le deuil* », ce qui illustre à quel point le fait même de devoir céder une exploitation représente une difficulté.

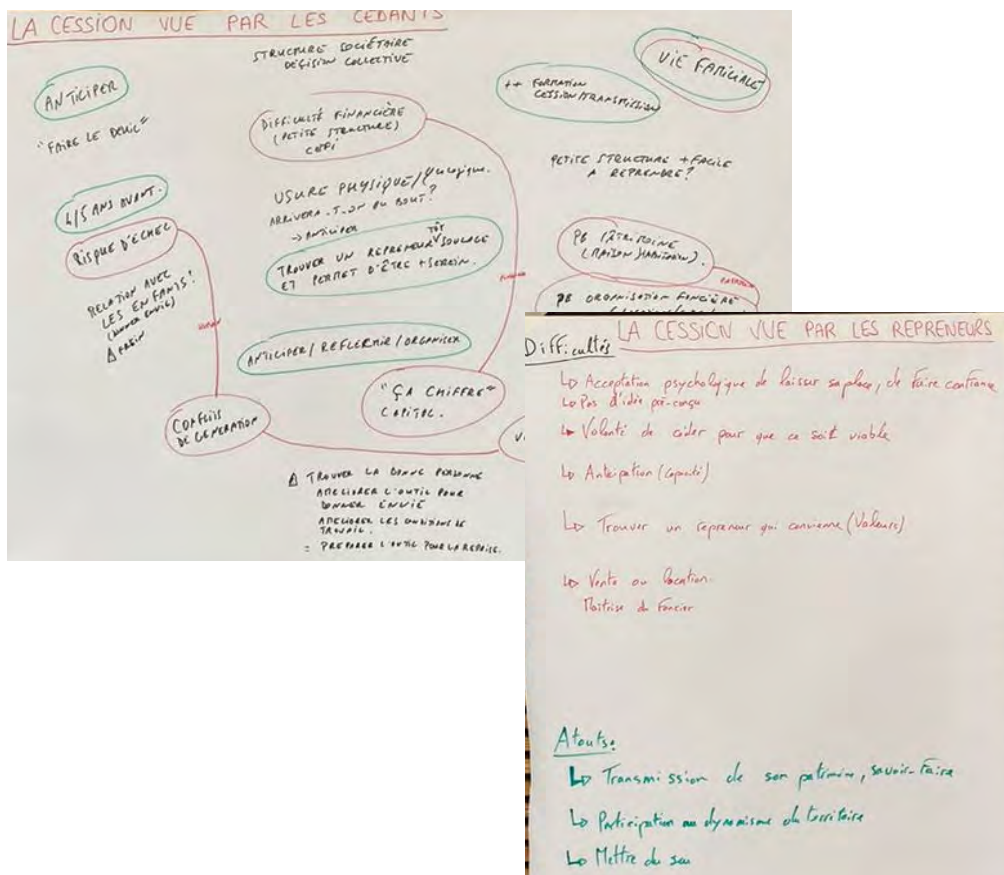


Figure 30 : Photographies des posters réalisés par les éleveurs concernant la cession d'exploitation

2/ La deuxième difficulté mise en avant grâce aux deux ateliers est celle qui est liée à la recherche d'un **repreneur qui corresponde aux attentes** du cédant. En effet, les cédants s'accordent pour dire qu'ils souhaitent que la personne qui reprenne leur exploitation réponde à certains critères : milieu social, origine géographique, genre, expérience, âge, ... Autant de critères qui ralentissent considérablement le processus mais qui s'expliquent aussi par le fait qu'il arrive que le cédant doive cohabiter avec le repreneur si l'habitation et l'exploitation sont situées au même endroit. Comme l'a mentionné un éleveur lors des ateliers, « c'est difficile de trouver la bonne personne. » Les débats menés autour de cette thématique ont permis d'identifier les différents critères inhérents à la recherche d'un repreneur : plutôt un couple, ou si la personne est seule plutôt un homme, de préférence originaire de la région, qui ait de l'expérience en atelier laitier. Au fil de la discussion, les éleveurs se sont accordés sur le fait que ces critères étaient finalement contraignants voire discriminant, et qu'il était nécessaire de « s'ouvrir un peu. »

3/ La troisième difficulté est liée à l'obligation pour le cédant de léguer un **outil de travail qui soit viable**, transmissible, ce qui implique un lourd investissement en temps, en énergie et en ressources financières pour l'éleveur alors qu'il est en fin de carrière et préférerait garder ses ressources pour sa retraite plutôt que pour quelqu'un qu'il ne connaît pas : « On a fait ça déjà toute notre vie », « C'est leur projet ». Une reprise en HCF nécessite aussi que le cédant accompagne le repreneur les premières années afin de le guider, le former, ce qui constitue un travail bénévole qui n'est pas forcément valorisé.

4/ Enfin, la quatrième et dernière difficulté pour les cédants est l'**anticipation** de la cession, la difficulté psychologique de se projeter dans le passage à la retraite 5 voire 10 ans avant, ainsi que le manque d'informations quant aux démarches à suivre pour amorcer le processus.

5.2.2.3 Les difficultés liées à la reprise d'exploitation en hors-cadre familial

Les **difficultés économiques** associées aux reprises d'exploitations en HCF représentent le principal frein de la transmissibilité des exploitations laitières, du point de vue des conseillers des Chambres. D'après l'un deux, N., les filières laitières bovines sont les plus touchées par cette difficulté, parce que les structures sont les plus conséquentes en taille donc ce sont celles qui nécessitent le plus grand apport de capital - même si elles sont moins grandes qu'en filières conventionnelles. Les conseillers spécialisés dans l'accompagnement des projets d'installation observent par ailleurs que de nouvelles dynamiques voient le jour : les nouveaux installés souhaitent de plus en plus s'orienter vers de la commercialisation en circuits courts, et nombreux sont ceux qui sont attirés par les filières de type maraîchage, plantes aromatiques et médicinales, etc. Il s'agit principalement de filières qui nécessitent peu d'investissements (comparativement à la reprise d'une exploitation laitière), qui « *font moins peur* ». Les difficultés économiques ont aussi été abordées par les éleveurs, dont nombre d'entre eux sont inquiets puisqu'ils n'ont pas de repreneur connu alors qu'ils s'approchent de l'âge de la retraite. Ils sont bien conscients qu'il serait difficile pour quelqu'un de reprendre leur exploitation étant donné le capital à investir. Deux témoignages d'éleveurs illustrent ces éléments :

« Il y a des grosses structures qui ont énormément investi. Aujourd'hui ces gens-là, ils ont une fratrie. Parmi cette fratrie, il y aura peut-être un gamin ou une gamine qui sera intéressé.e pour reprendre cette exploitation. Comment il va faire ? À 10 ou 12 000 € de l'hectare ? Aujourd'hui est-ce que vous voulez vous installer, vous agricultrice, sur une exploitation agricole dont votre père ou votre mère est associé à des voisins ou en famille, est-ce que vous voulez partir sur une exploitation à 20 ans, 22 ou 25, avec une exploitation à 500 000 euros ? Comment vous voulez arriver à payer un droit de succession à 500 000 euros ? C'est inamortissable. Les banques elles vous suivront, il y a aucun problème. Elles vous suivront. Mais comment vous allez faire pour les rembourser ? C'est inamortissable. » (N°43)

« C'est une fortune d'acheter une ferme aujourd'hui. Avec les vaches, les bâtiments, le matériel, vaut mieux qu'il arrête. Faut qu'il y ait papa maman qui aient bossé avant. Sinon, l'investissement, non. C'est des millions d'euros qu'il faut. Pour arriver à la retraite et toucher 700 euros par mois, je vois pas l'intérêt d'aller se crever le cul pour faire ça. » (N°38)

Lorsque les éleveurs participant aux ateliers ont réfléchi aux facteurs qui rendent les reprises d'exploitations difficiles, l'aspect économique a été cité comme étant un des freins majeurs (Figure 31). Par contre, cet aspect a été très peu abordé lors des discussions, les éleveurs éprouvant moins le besoin d'échanger des expériences communes ou des ressentis personnels à ce sujet.

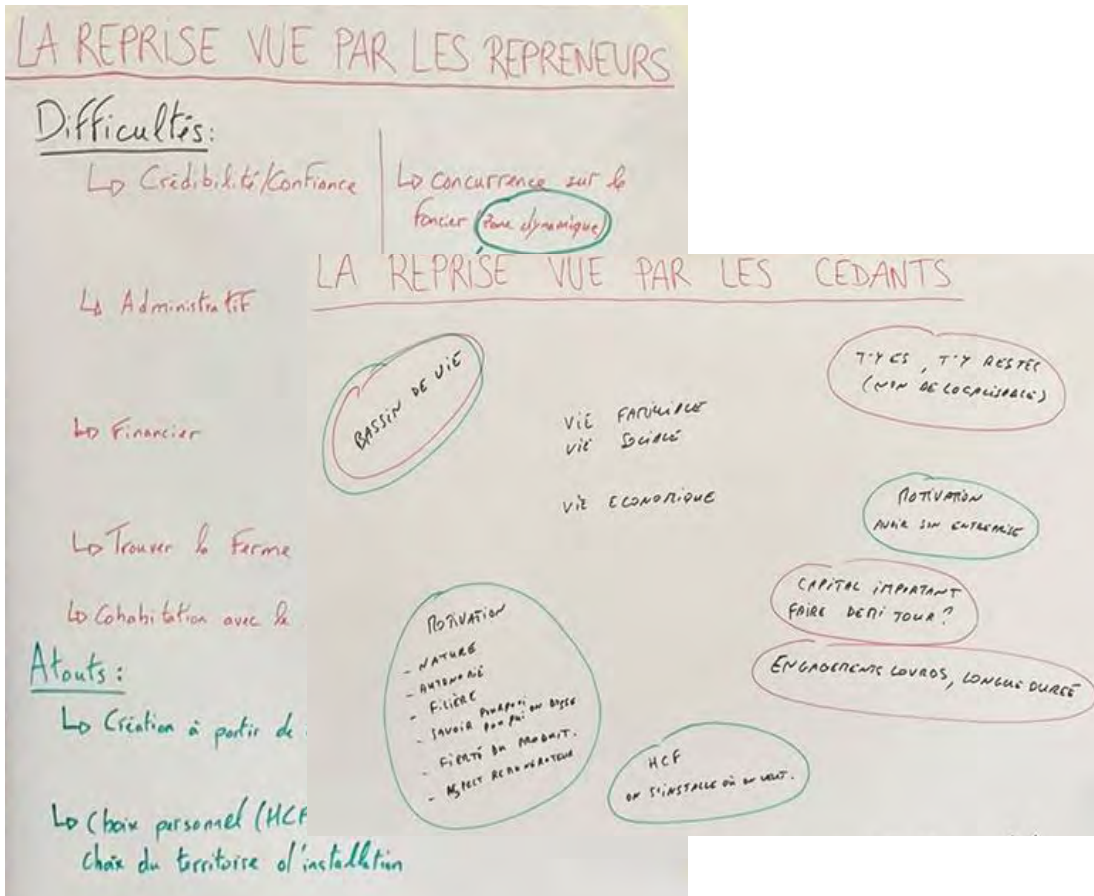


Figure 31 : Photographies des posters qui concernent l'enjeu des reprises d'exploitation en HCF

Le deuxième facteur de difficulté des reprises d'exploitation en HCF concerne les contraintes liées au **mode de vie d'éleveur laitier**. Pour les conseillers des Chambres en particulier, cela relève notamment d'un besoin de réformer les manières de travailler sur une exploitation, en trouvant des formes alternatives d'organisation du travail via des GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun) ou d'autres initiatives collectives. F., conseillère à la Chambre d'Agriculture du Cantal, nous explique que « *Les gens n'ont plus envie de traire* » et que « *Les agriculteurs ont du mal à faire appel au salariat* », particulièrement en lait cru où les pratiques doivent être rigoureuses. Du côté des éleveurs, l'aspect du mode de vie et la contrainte de la traite quotidienne représente pour eux de vrais freins à l'attrait du métier. S., que nous avons rencontré lors des entretiens de la première phase, explique :

« Même si on a un bel outil [la coopérative], l'astreinte nous conduit à rester en marge d'une société où ce que l'on fait en dehors de son métier a de plus en plus d'importance. [...] C'est difficile aujourd'hui d'être producteur laitier, à Jeune Montagne comme ailleurs. [...] Ça ne sera jamais un métier normal. »

Un éleveur rencontré lors de la deuxième phase explique lui aussi pourquoi d'après lui le mode de vie d'éleveur laitier pose autant problème :

« Pour moi, si on n'est pas du milieu, c'est compliqué. C'est trop dur aujourd'hui, si on n'est pas du milieu. C'est boulot, boulot, boulot. Si le mec il a jamais travaillé là et que là il a pas de week-end, pas de dimanche, rien. C'est tous les jours. Faut être né dedans pour le faire. Faut y être né. Déjà, financièrement, il décollera pas. » (N°38)

Les analyses des ateliers participatifs ont permis de mettre en avant non seulement la difficulté pour le repreneur d'accepter d'avoir un mode de vie perçu comme contraignant, mais aussi la lourdeur de l'engagement pour eux : « T'y es, t'y restes », a témoigné l'un d'eux. L'installation dans une exploitation laitière implique un changement de mode de vie qui engage l'éleveur lui-même : il se voit contraint d'avoir un train de vie souvent bouleversé, et souhaite en parallèle conserver du temps libre pour sa famille et ses loisirs : « Il faut pas oublier de vivre. » L'engagement se retrouve ainsi aussi vis-à-vis de la famille de l'éleveur : celui-ci est contraint à investir des ressources financières colossales, tout en ayant des revenus parfois incertains et un rythme de travail effréné. C'est donc une pression supplémentaire pour lui. Cet engagement a été relevé dans la synthèse de fin des ateliers comme étant un vrai frein à l'installation, d'autant plus qu'aujourd'hui la famille n'est plus autant impliquée dans le travail de l'exploitation, ce qui peut laisser l'éleveur dans une situation d'autant plus compliquée : il n'a plus le même soutien familial (en termes de main d'œuvre), et doit pouvoir se libérer assez de temps pour assurer son rôle de père et/ou mari.



Figure 32 : Photographie d'un groupe d'éleveurs lors d'un des ateliers participatifs

Un troisième facteur de difficulté pour les reprises des exploitations de l'Union concerne des aspects spécifiques aux **pratiques agricoles de la filière**. En effet, certains éleveurs ont remarqué que l'installation en système herbager extensif pouvait représenter une difficulté supplémentaire pour les éleveurs qui ont été habitués, lors d'expériences précédentes ou pendant leurs formations, aux pratiques inhérentes aux systèmes productivistes intensifs. C'est surtout le cas pour les éleveurs qui sont intéressés par l'adhésion à l'Union mais qui ont déjà une exploitation aux pratiques conventionnelles :

« Ça [les systèmes tout foin] les perturbe complètement. Même avec le prix du lait » (R., éleveur de l'Union, entretien de la 1^{ère} phase).

« Les gens voient bien que le système [Thérondels] fonctionne bien, que le prix du lait est assez intéressant, mais de là à faire un pas, pour un producteur en conventionnel, ça demande des gros investissements ». (F., éleveur de l'Union, entretien de la 1^{ère} phase).

« Il y a des gens chez qui faire du foin... Ils ont perdu l'habitude. Si ça fait déjà deux générations qu'ils sont à l'ensilage... Ils ont peur de pas maîtriser le cycle du foin » (V., éleveur de l'Union, entretien de la 1^{ère} phase).

Lors des ateliers, cette thématique n'a pas été abordée par les éleveurs.

Le quatrième facteur de difficulté des reprises d'exploitation en HCF est inhérent au **manque de confiance** auquel font face les éleveurs qui souhaitent s'installer, vis-à-vis de la population locale et du cédant en particulier. C'est pendant les ateliers participatifs que cet aspect a été abordé.

Ce manque de confiance ressenti par les nouveaux installés concerne trois types de personnes : les banques, le voisinage : « En s’installant, on pique la terre à un voisin qui en aurait peut-être besoin », et le cédant. Ce dernier a parfois beaucoup d’exigences vis-à-vis du repreneur, et peut avoir des difficultés à le laisser travailler en totale autonomie dans son travail, ce qui constitue une source de stress et un manque d’indépendance pour lui. Cet aspect a longuement été abordé lors des ateliers : les cédants ont justifié le besoin d’une certaine « surveillance » de la part des cédants, en expliquant qu’après autant d’années passées à travailler sur une exploitation, « on a envie d’être sûrs que ça roule. ». Ce besoin de contrôle semble constituer une crainte récurrente chez les repreneurs, qui souhaitent pouvoir gérer en autonomie leur exploitation, et mener leurs choix indépendamment du désir du cédant.



Figure 33 : Photographie d'un groupe d'éleveurs lors d'un atelier participatif (2)

Le cinquième et dernier frein à la reprise d’exploitations est le **manque d’accompagnement**. Cet aspect là n’a aussi été abordé que lors des ateliers participatifs. Les éleveurs, lors de ces deux ateliers, ont beaucoup appuyé sur les lourdeurs administratives des démarches, qui durent plusieurs mois voire années dans certains cas. Cette situation est d’autant plus compliquée pour eux qu’ils ne sont que très peu accompagnés dans ce processus : ils font face à un vrai manque de suivi technique, comptable, psychologique, administratif. Un des éleveurs dit que les nouveaux installés expriment un réel « besoin d’être rassurés. »



Figure 34 : Photographie d'un groupe d'éleveurs lors d'un atelier participatif (3)

La transmissibilité des exploitations est donc apparue comme étant une vraie inquiétude, notamment pour les éleveurs de l'Union avec qui nous avons pu longuement en discuter lors des deux ateliers participatifs. La majorité des contraintes est liée à des facteurs indépendants de la filière : il s'agit davantage de freins inhérents aux modes de vie et à la structure des exploitations, voire aux mécanismes administratifs de transmission tels qu'ils existent aujourd'hui. Dans le Tableau 10, nous avons rassemblé les résultats, largement nourris par les analyses des deux ateliers participatifs, qui synthétisent les difficultés associées aux transmissions d'exploitation en HCF.

Tableau 10 : Synthèse des freins à la cession et à la reprise d'exploitation en HCF

Difficultés liées à la cession d'exploitation	Difficultés liées à la reprise d'exploitation
« Faire le deuil » de son exploitation	Capital financier à investir
Accepter de transmettre à un inconnu (« Trouver la bonne personne »)	Engagement lourd psychologiquement et contraintes du mode de vie d'éleveur laitier
Léguer un outil de travail viable et transmissible	Adapter ses pratiques au système tout foin
Anticipation de la cession	Manque d'accompagnement (lourdeur des procédures)

5.2.3 Le réchauffement climatique, facteur déstabilisant

Pour finir, l'enjeu du changement climatique a surtout été abordé avec les conseillers des Chambres d'Agriculture, les éleveurs, les acteurs d'autres filières agricoles, ainsi que le PNR. Dans cette partie, nous nous attardons sur la perception du changement climatique par les acteurs de l'Union, et de ses impacts réels ou potentiels. Nous avons notamment pu recueillir un matériau riche des entretiens avec les éleveurs adhérents avec l'Union, puisque le sujet constituait une thématique de leur guide d'entretien (cf 4.4.2.1).

5.2.3.1 Des perceptions différentes de la part des éleveurs, mais une angoisse grandissante

Les analyses des entretiens montrent que les éleveurs de l'Union sont assez partagés quant à la perception qu'ils ont du réchauffement climatique et de ses impacts, donc des adaptations à adopter. Néanmoins, malgré les divergences, une partie d'entre eux (17) le perçoit comme un phénomène particulièrement inquiétant. Cinq éleveurs, par exemple, ont exprimé lors des entretiens un sentiment de redouter l'avenir pour la pérennité de leur exploitation, mais souvent exprimé à l'échelle collective :

« Dans 25 ans si on n'a pas fait quelque chose pour le climat on est cuits. » (N°8)

« Si on ne change pas d'agriculture. Si on reste sur le schéma actuel. On va au casse-pipe. C'est sûr. Parce que l'Aubrac n'a pas une ressource extraordinaire. On a de l'humus sauf que, vu que l'hiver il fait froid et si on a des étés hyper secs...et bien le désert ça vient vite. » (N°8)

« On est au pied du mur. Comment vous voulez faire à part réagir ? Il faut bien réagir, sinon on est quoi, on est bêtes ? Si on réagit pas, on est bêtes. » (N°43)

« On va se retrouver comme certains pays avec deux saisons. Il va falloir se débrouiller avec ces deux saisons. » (N°37)

« On y va. Je pense qu'on ne l'arrêtera pas. » (N°10)

« Ça ne s'arrangera pas de toute façon. » (N°37)

En plus de ces témoignages, on a retrouvé dans les entretiens d'éleveurs la récurrence de termes ou d'expression reliés au champ lexical de l'angoisse quand la thématique du réchauffement climatique était abordée. En voici quelques exemples :

« C'est **stressant** » (N°10)

« Ça nous **inquiète**, parce que c'est encore pire d'année en année. » (N°32)

« Ça fait **peur**. » (N°20)

« L'avenir fait un peu **peur**. Chaque année on a l'**angoisse** de dire mais comment on va nourrir les bêtes. » (N°33)

« C'est récurrent, et problématique, financièrement et mentalement. » (N°4)

« Ce qui fait un peu **peur** c'est que nous on voit à notre échelle, à l'échelle de notre génération des changements. » (N°9)

« Moi ça me **tracasse**, mais vraiment vraiment... moi ça me...mais vraiment des périodes pas bien quoi. C'est stressant. [...]J'attaque l'été et voilà et t'es **pas serein**. » (N°10)

« Ça fait **peur**. » (N°20)

« **Dramatique** » (N°21)

« On est **mal**. On rigolait au début. » (N°38).

« C'est **inquiétant**. Et je crois qu'on pourra rien faire. Je vois pas comment on pourrait s'adapter. Mais on n'aura pas le choix, faudra qu'on s'adapte, de force. » (N°38)

« Moi, si vraiment les 2 ou 3 canicules qu'on a eues sont dues au fait du changement climatique, il faut **s'attendre au pire**. » (N°26)

« En fait en début d'année on a plein de projets, on dit on fera ça, on fera ça, puis en fait c'est pas possible parce qu'il faut acheter du fourrage... donc à la fin on se dit ben non c'est pas possible. On est bloqués chaque année maintenant. On n'arrive plus à investir. Maintenant, c'est une autre gestion. Faut essayer de faire le lait le moins cher possible. » (N°33)

« Semer une prairie pour la regarder crever **c'est dur** comme métier. » (N°27)

D'autres, au contraire, sont assez peu inquiets pour l'avenir de leur exploitation et de l'impact potentiel du réchauffement climatique, ce qui montre le contraste des ressentis (10 éleveurs).

« Inquiet, **pas plus que ça**, parce que je suis pas chargé... Je pense pas être embêté mais bon, on sait très bien qu'on aura une période d'un mois, un mois et demi, où ça fera sec et il faudra trouver des solutions. » (N°3)

« Le climat il change mais bon à part s'adapter... On ne va pas changer grand-chose. Je pense que ... On a 45 ans, il faudra qu'on le subisse, donc c'est plus s'adapter qu'autre chose. » (N°17)

« Mais **on a toujours connu** des sécheresses, mes grands-parents ils ont connu des sécheresses. On vit avec la nature. Mais c'est vrai qu'on sent quelque chose. » (N°19)

« Moi, j'entends ma mère, qui a toujours vécu là, les années après guerre, il y avait des sécheresses phénoménales. Il y en avait déjà. **Il y en a toujours eu**. Après, bon, apparemment la température a bien monté d'un degré ou deux. Non, moi je pense qu'il y a des cycles, je suis **pas convaincu** vraiment du réchauffement. » (N°25)

« Pour l'instant ça va, on arrive à être autonome » (N°1)

« Pour l'instant ça va, on est plutôt pas mal. Oui, les étés sont plus secs. [...] Pour l'instant, tant que je suis autonome en foin ça me dérange pas. » (N°15)

« Oui, il faudrait peut-être diminuer. Mais ça dépend des années, le problème il est là, c'est que des années comme cette année ça va, en plus le foin il est pas cher donc aujourd'hui dans notre système t'achètes un camion de foin, c'est rentable. Pour l'instant, ça marche comme ça. Le réchauffement climatique... Pour nous, ça passe, quand même, pour l'instant, malgré tout. » (N°40)

« De toute façon nous, tous les deux, je vais vous dire franchement... Ça va pas nous impacter longtemps. [...] On verra bien. On prendra comme ça vient. On peut pas choisir. » (N°41)

« Pour l'instant on est autonome (en foin) donc on ne se pose pas trop de questions. [...] Je ne pense pas qu'on ait grand-chose à changer sur notre système d'exploitation. » (N°6)

« Le changement climatique... Moi je me trouverai les adaptations. » (N°14)

Néanmoins, ces verbatim nous permettent d'observer que cette distance vis-à-vis du réchauffement climatique est assez incertaine : on le remarque avec la récurrence de l'expression « pour l'instant », exprimée par quatre éleveurs.

Une troisième partie des éleveurs sont, eux, plutôt dans l'incertitude : l'enjeu du réchauffement climatique les inquiète vaguement, mais ils sont surtout plongés dans une grande incertitude vis-à-vis des impacts, de l'avenir, ... Aussi, les entretiens menés et leur analyse ont permis de constater que ces éleveurs n'avaient pas réellement conscientisé les effets du réchauffement climatique avant que l'on en discute avec eux : ce n'est pas une problématique qu'ils aborderaient spontanément, mais lorsque l'on évoque le sujet, on remarque qu'ils ressentent une inquiétude et des incertitudes quant à la nécessité et l'urgence des adaptations. L'entretien exploratoire mené avec trois éleveurs de la coopérative de Thérondels illustre bien ce propos : R., l'un des trois éleveurs, répond à notre question en nous disant qu'il remarque en effet des changements dans les cycles des végétaux et dans ses pratiques depuis quelques années. Puis il finit par dire à ses collègues : « Je sais pas si vous le partagez, on n'en a jamais parlé. » Les impacts du réchauffement climatique sont donc en train d'être observés, mais globalement il semble que les éleveurs, qui ont toujours eu l'habitude de travailler avec les aléas du climat, commencent à constater de réels écarts et différences depuis quelques années, sans pour autant que ce soit un sujet de discussion entre eux.

« Là c'est vrai qu'on se pose la question. Si on a un changement climatique qui se perpétue comme ça, il faudra sûrement s'adapter. » (N°7)

« Pour l'instant, le troupeau laitier on fait pâturer toujours les mêmes parcelles. Et après, on verra bien, peut-être qu'il faudra faire vèler autrement. Pour l'instant, on a plutôt des vèlages de printemps. Donc est-ce qu'il ne faudrait pas faire plutôt des vèlages d'automne... Je sais pas. » (N°24)

« Faut pas rêver, ici ça sèche vite. Avant, y avait moyen de ... voilà, il y avait des automnes pluvieux... Ça fait quelques années qu'on n'est pas gâtés. On n'a pas de pluie de l'été. C'est vrai, ça fait quelques années qu'on n'a pas de pluie l'été. Il y a du vent tout le temps. » (N°33)

« Il me semble qu'on le voit, il me semble qu'on le ressent. On dirait que les saisons ne sont pas aussi calées, on dirait que... Mais comment on fera, je vois pas bien comment. » (N°19)

« Le réchauffement climatique on peut y croire. On sent un léger dérèglement. » (N°19)

« Il y en a qui trouvent des trucs, bon c'est à petite échelle, mais il y en a qui font de l'agroforesterie, avec du bois qui capte l'eau, il faudrait trouver des solutions comme ça. C'est intéressant, je regarde. Après, est-ce que ça peut se mettre en place à grande échelle, ça... [...] Ou mélanger du fumier avec du bois compacté pour faire éponge... **Je sais pas, je me pose des questions** ». (N°3)

« C'est sûr qu'il **va bien falloir** s'adapter. » (N°29)

« Ça peut être préoccupant. Ça dépend la position qu'on a au départ. Mais c'est sûr qu'on le voit bien maintenant. Quand il pleut, il pleut, et quand il pleut pas, il pleut pas. Ça **c'est vrai que**... C'est trop vite changeant, je trouve. On est passés par toutes les phases, cette année. C'est jamais stable. » (N°42)

« Je pense qu'il **faudra bien** qu'on s'y adapte, qu'on évolue pour s'adapter au changement climatique. » (N°34)

« **Je ne sais pas**. C'est difficile parce que ... c'est inéluctable sûrement mais voilà ce sera à nous de s'adapter. Là on va avoir quelques réflexions, on va travailler là-dessus. » (N°36)

« J'ai plein de **questions** aujourd'hui. » (N°10)

« Beaucoup d'**interrogations** sur ce que sera fait demain. » (N°11)

« On a du mal à se situer, on est dans un environnement qui est assez **trouble**. On a du mal à prendre des repères pour savoir comment ... [...] mais on voit bien qu'il y a quelque chose qui se passe quoi. » (N°19)

« Un peu **laissé à l'abandon** face à tous ces facteurs qu'on subit ces dernières années. [...] Je trouve que ça a une grosse répercussion sur notre outil de travail. » (N°9)

« Il faudra travailler sur les cultures. Resemer des plantes qui soient beaucoup plus adaptées par rapport au changement climatique et tout ça parce que **c'est vrai qu'**aujourd'hui elles morflent parce qu'elles sont pas adaptées. Il faut travailler avec ça aussi. **Je sais pas** si c'est possible, mais je pense que pour ici, c'est comme ça qu'il faudra travailler. Parce que irriguer... Je vois pas... **Je suis sceptique**. » (N°42)

« Après, il faudra **peut-être** aussi adapter les troupeaux au changement climatique parce que s'il y a des bêtes qui s'adaptent beaucoup plus, **je sais pas**. Peut-être que les animaux seront aussi à adapter. **Je sais pas**. » (N°42)

Ici, les éleveurs utilisent plutôt le champ lexical lié à l'incertitude, avec des expressions telles que « *sûrement* », « *peut-être que* », l'utilisation du conditionnel (« *on dirait que* »), « *il me semble que* », « *c'est vrai que* », qui témoignent du sentiment de désarroi et de la confusion des éleveurs face à la situation.

Aussi, les analyses nous ont montré qu'il n'y a pas de lien avéré entre la perception du réchauffement climatique et les caractéristiques de l'exploitation, comme le chargement (VL/ha) ou l'altitude : on trouve des éleveurs qui redoutent les effets du réchauffement autant en basse altitude qu'à haute altitude, et de même pour ceux qui ne les craignent pas du tout. La Figure 35 nous montre cette répartition, et permet de constater malgré cela que les exploitations les plus en altitude correspondent à des éleveurs plutôt inquiets, alors que les plus basses à des éleveurs peu inquiets. Il est néanmoins difficile de tirer davantage de conclusions étant donné que les exploitations sont plutôt bien réparties sur le graphique.

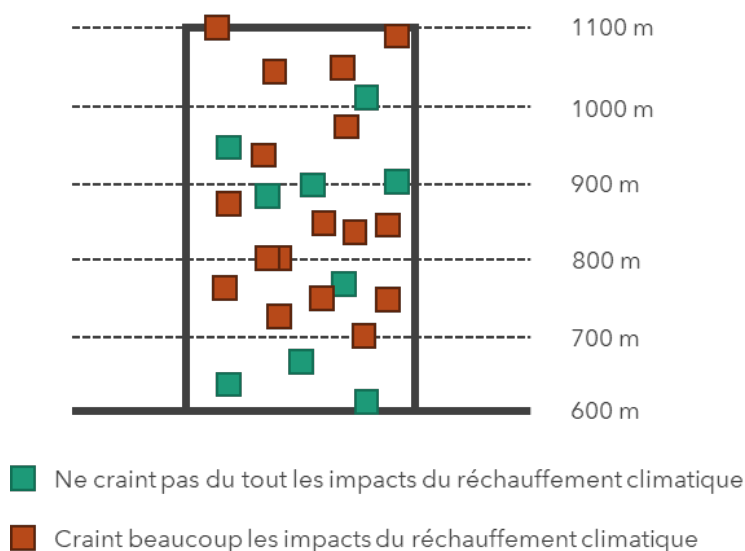


Figure 35 : Altitudes des exploitations et perception du réchauffement climatique

Enfin, nous n'avons pas trouvé non plus de lien entre la perception du réchauffement climatique et la diversification des exploitations. Nous pouvons nous attendre à ce que la diversification permette de sécuriser les exploitations, mais c'est le contraire que les analyses nous ont montré : 59% des éleveurs qui craignent beaucoup le réchauffement climatique ont des exploitations qui sont diversifiées : est-ce qu'ils ont diversifié leurs activités à cause de cette crainte ?

Dans tous les cas, ces résultats montrent que la perception du réchauffement climatique ne semble pas être liée à des caractéristiques de l'exploitation - elle est donc probablement davantage liée au profil de l'éleveur, à ses sources d'informations, son cercle social, ses valeurs, etc. Et, surtout, ces analyses montrent la grande diversité des perceptions vis-à-vis du réchauffement climatique, de ses impacts, des enjeux pour chaque exploitation, avec 17 éleveurs (40%) qui éprouvent de vraies craintes et un sentiment d'urgence et d'angoisse qui interpelle.

5.2.3.2 *Réalité des impacts sur les exploitations*

En termes d'impacts directs sur les exploitations, nos analyses permettent de constater des récurrences et des tendances redondantes. Les conseillers des trois Chambres d'Agriculture, avec lesquels nous avons abordé le sujet, ont entièrement confirmé l'urgence de la situation et la nécessité de trouver des adaptations. Ils s'accordent pour dire que pour les systèmes agricoles de l'Union, les mises à l'herbe devront être faites plus tôt, que les périodes de gel printanier pourraient être plus récurrentes, les périodes de sécheresse plus longues, et la pluviométrie plus irrégulière. La coopérative, quant à elle, a confirmé ces propos, tout en ayant observé que les périodes de sécheresse ont des conséquences paradoxales sur la production laitière. En effet, quand les sécheresses surviennent durant l'été, la production laitière augmente car les éleveurs ont tendance à compenser les pertes de rendement en enrichissant les rations en aliments concentrés. Si la production laitière augmente, cette tendance a par contre des effets contrastés pour les éleveurs, puisque l'accroissement de la part d'aliments concentrés induit une augmentation des charges donc des situations économiques mitigées pour les exploitations.

Pour ce qui est des éleveurs, le réchauffement climatique se manifeste principalement par l'observation de l'augmentation de la durée et de la récurrence des périodes de sécheresses donc de manque d'eau, qui a été constatée par 86% d'entre eux :

« Je trouve qu'il y a des chaleurs plus importantes. Tu sens qu'il y a des périodes de sec qui nous impactent plus, on achète plus de fourrages. Les saisons sont décalées, il y a quelque chose. »
(N°19)

« Cet été c'était le désert, pendant 2 mois j'ai donné du foin comme en plein hiver. » (N°27)

« Le changement climatique, on le voit. On le voit bien. Il fait de plus en plus chaud, il y a de moins en moins d'eau... C'est inquiétant. » (N°38)

« Ça fait des années qu'on a des étés secs, c'est un peu compliqué. » (N°16)

« Puis ça fait 3 ans que ça dure. On fane beaucoup plus tôt. Il y a un gros décalage. Et pâturer au mois d'août, ça devient de plus en plus dur. Et l'eau, tous les ruisseaux, les petites sources, tout se tarie. Si on n'avait pas l'eau de la ville, on serait incapables de faire boire les vaches l'été. On n'a plus aucune source qui tient. » (N°13)

« Mois d'août on est toujours cramés. C'est là où on voit la différence, avec le changement climatique. Avant, on voyait de la pluie fin août début septembre il pleuvait. Maintenant ça s'éternise, on n'a pas de pluie. Il pleut pas avant le mois de septembre octobre. » (N°29)

« Le gros souci c'est les chaleurs et les canicules. » (N°3)

« La canicule on l'a vue l'an dernier c'est impressionnant, les feuilles des arbres grillaient sur l'arbre [...] tellement il faisait chaud. C'est fou. » (N°11)

« Ça fait trois ans les sécheresses d'automne. » (N°21)

« On a déjà eu 43° ici. On entendait craquer la montagne, l'herbe quoi. Là, ça fait quand même 3 ans qu'on a du vent toute l'année, du vent du sud donc hyper séchant au-delà de la température. »
(N°23)

« Ce que j'ai remarqué c'est qu'il y a des vagues de chaleur, mais vraiment des très fortes chaleurs qui montent du sud. » (N°19)

« Chaque année on a des coups de 40° C, ça on ne voyait pas ça avant. [...] On n'a plus rien de fixé. » (N°27)

« Les sécheresses sont plus en plus longues. » (N°30)

« Ça fait penser au désert quoi. Quand il fait froid on se les caille. La semaine d'après il va faire 25 degrés de plus on va se cramer. Il n'y a pas de juste milieu quoi c'est tout ou rien. » (N°34)

« On n'a plus de saisons. » (N°26)

« Il faut considérer que du 15 juillet au 15 septembre, je suis cramé. » (N°35)

« C'est des extrêmes. » (N°21)

L'autre impact sur les paysages est la modification des périodes et de l'intensité de la pluviométrie, qui a été soulignée par 11 éleveurs. Quelques verbatim permettent de l'illustrer :

« Quand il pleut, il pleut des extrêmes, il fait 150mm. C'est pas de l'eau pour moi c'est des ruissellements. Le lendemain y'a plus rien pour l'agriculture. » (N°6)

« À l'échelle humaine, moi je l'ai vu le changement climatique. Des quantités en pluviométrie qui sont identiques, mais la répartition complètement différente. Il y a des excès et des déficits. »
(N°35)

et quand il pleut, il pleut beaucoup plus haut. » (N°19)

On a tout en **excès**. Parfois c'est un excès d'eau, puis un excès de sec, un excès de chaud, un excès de vent. » (N°27)

Enfin, 3 éleveurs ont aussi souligné l'intensification des vents :

« Avant, il y avait jamais de **vent**. Maintenant, il y en a de plus en plus. Le problème, c'est que le vent ça sèche tout. » (N°32)

Le réchauffement climatique se fait ainsi surtout sentir par l'augmentation de la fréquence et durée des canicules, les modifications de l'intensité de la pluviométrie, et dans une moindre mesure l'augmentation des vents (Figure 36).

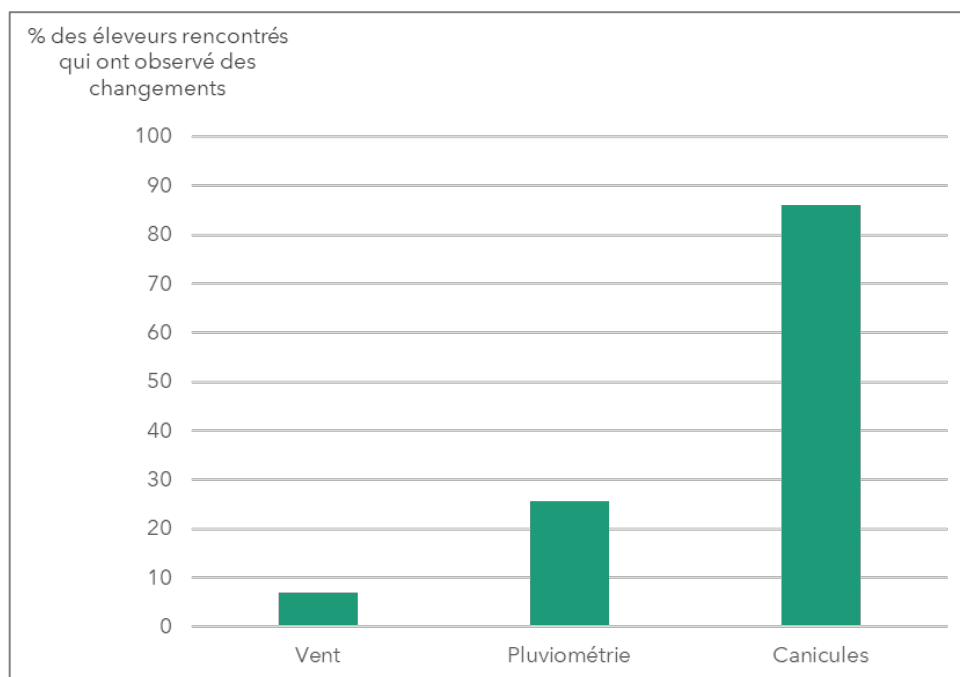


Figure 36 : Observations par les éleveurs des manifestations du réchauffement climatique

En termes de conséquences sur les exploitations, l'autonomie fourragère est l'aspect le plus inquiétant : 88% des éleveurs ont vu leur autonomie fourragère diminuer au cours des dernières années, alors que c'est un critère inscrit dans leur cahier des charges.

« Si le temps se remet pas d'aplomb, c'est foutu, c'est une catastrophe. On est arrivés en 2008, en 2008 il y avait de l'herbe partout. Là, quand tu vois la différence... » (N°24)

« La pousse de l'herbe, elle est vachement réduite, vachement plus courte qu'avant. Maintenant, avec l'herbe d'un mois il faut faire toute la période estivale. Avant, ça poussait un peu tout le temps. » (N°24)

« Avant, on donnait rarement du foin pendant ces périodes. C'était vraiment rare. Mon père, s'il était là il dirait 'mais vous êtes fous les gars'. » (N°7)

« J'ai eu du mal à faire les 4 mois de pâturage cette année [2020]. » (N°13)

« Ce qui me fait peur c'est la baisse de production, surtout sur la pérennité des prairies. [...] Ça fragilise l'autonomie » (N°20)

« C'est vrai que l'an dernier, on a attaqué de faner au 20 mai. Ça m'était jamais arrivé. » (N°19)

« L'an dernier on a donné du foin au mois d'août. Jamais de la vie ça nous était arrivé, ça. » (N°24)

« Le problème c'est le fourrage en période de sécheresse pour trouver quand il y a besoin. »
(N°22)

« Et les vaches, elles arrachent l'herbe. Quand il faisait sec, elles arrachaient l'herbe. Donc automatiquement, quand elle est arrachée, elle y est plus... » (N°40)

« L'autonomie, ces dernières années on l'avait sans aucun souci. Et puis là, avec les périodes sèches qui arrivent successivement, que ce soit au printemps, à l'été ou à l'automne, font que...
L'année dernière, nos génisses avaient plus rien à manger. Ça fait du foin en moins pour l'hiver. » (N°7)

Certains, pour compenser ces diminutions de rendements, ont dû arrêter leur production de céréales :

« J'avais prévu d'en faire, mais je sais pas la météo a été un peu défavorable et puis je savais que cette année on aurait besoin d'herbe, on a beaucoup besoin d'herbe, on est toujours en déficit ».
(N°16)

En plus de voir leurs rendements fourragers diminuer, les éleveurs ont aussi remarqué une diminution de la production de lait durant les périodes de grosses chaleurs :

« Faire du lait au moins d'août ça devient compliqué. » (N°31)

« Dès qu'il fait chaud, ça baisse [la production laitière]. Pour s'adapter, je sais pas comment on fera. »
(N°38)

« Elles doivent en pâtir, parce que au niveau du lait, ça se voit. Une vache allaitante on s'en rend pas compte, mais les vaches laitières, quand il fait chaud, le lait... Il y en a moins. » (N°41)

« Même les vaches, elles s'y font pas. À 45 degrés, les vaches le soir elles ont pas de lait. » (N°33)

Au-delà de la diminution de la production, les éleveurs remarquent des changements nets de comportements des animaux :

« Elles [les vaches] sont pas heureuses. Elles se déplacent pas. C'est la première fois que tu vois des vaches, la porte ouverte, qui veulent pas sortir. Quand tu vois qu'elles restent dedans parce qu'elles supportent pas le chaud, tu te dis il y a un problème. » (N°33)

« Les vaches sont fatiguées, elles mangent pas. » (N°5)

« Rien qu'à les regarder, elles en peuvent plus quoi. » (N°4)

« Je n'ai jamais vu ça quand il fait chaud, elles se mettent en tas comme des moutons je n'ai jamais vu ça [...] les vaches qui tirent la langue c'est du jamais vu. » (N°9)

« Les animaux souffrent. » (N°10)

« Les vaches se couchent toujours au même endroit à l'ombre. » (N°11)

« Les vaches craignent la canicule. » (N°12)

« Les vaches veulent rentrer. » (N°13)

« Elles pulsaient, j'ai cru qu'elles allaient crever. » (N°18)

« Les bêtes elles ont trop chaud. Comment on ne les rentre pas, les bêtes elles triment quoi. »
(N°22)

« Il faudrait même les rentrer quand elles sont comme ça. » (N°23)

« La chaleur les travaille. Elles mangent plus le soir quand la chaleur est tombée. » (N°26)

« Quand il fait 30 -40° moi les vaches elles sont dedans. Je ne les sors plus. » (N°27)

« Les grosses températures les vaches elles n'aiment pas ça du tout. Dehors elles ne veulent plus y rester. Elles sont toutes agglutinées là à la barrière à attendre qu'on leur ouvre les portes. Elles boivent beaucoup d'eau et ne mangent pas beaucoup de fourrages. » (N°28)

Ce vocabulaire, qui se réfère à la souffrance et son champ lexical, montre l'inquiétude des éleveurs non seulement pour le fonctionnement économique de leur exploitation, mais aussi pour la santé de leurs animaux. Un autre type de conséquence du réchauffement climatique sur les exploitations, qui impacte moins directement la production, est la modification de la faune dans les paysages :

« Il fait tout le temps sec, il y a les sécheresses, il y a les rat taupiers qui arrivent de nouveau. Le rumex, on en a dans les montagnes aussi maintenant. Avant, on en n'avait pas. Une année de sécheresse, il y a beaucoup de pissenlits. Et après, les pissenlits, ça attire les rats. » (N°16)

« Les tiques, les moustiques, on savait pas ce que c'était avant. » (N°29)

« Plus de petits oiseaux, peu de papillons et de sauterelles. » (N°23)

« Les mouches c'est la catastrophe. » (N°38)

« On a des rats en pagaille. » (N°39)

« Il y a davantage de tiques. Les mouches n'en parlons pas. » (N°24)

Les conséquences de ces évolutions sur les exploitations sont donc la diminution des rendements fourragers (pour 88% des éleveurs), la diminution de la production laitière (pour 72% des éleveurs), et le comportement des animaux face à la chaleur (35%).

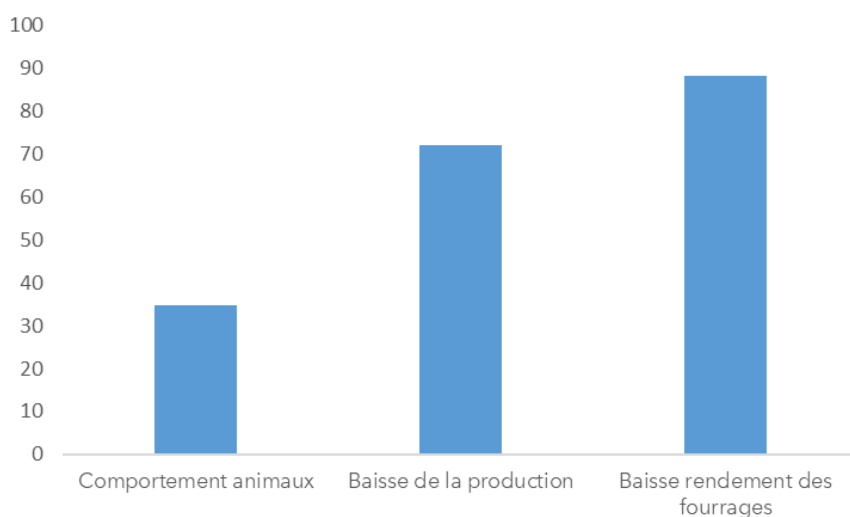


Figure 37 : Observations par les éleveurs des changements dus au réchauffement climatique (pourcentages)

5.2.3.3 Des freins à l'adaptation liés aux contraintes territoriales

Plusieurs freins aux adaptations ont pu être identifiés grâce aux comptes rendus des différents entretiens. Certains seront mentionnés dans la partie 5.4, car ils font référence à des mécanismes d'autorenforcement du régime dominant. D'autres sont davantage inhérents aux caractéristiques territoriales. Il s'agit par exemple de l'altitude et des pentes des parcelles, qui empêchent souvent les éleveurs de les mécaniser ; une grande partie des surfaces est donc constituée de prairies

naturelles : 60% de la SAU (Surface Agricole Utile) des exploitations en moyenne. B., conseiller à la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron, donne son point de vue, conjointement à quelques éleveurs qui partagent le même avis :

« Les systèmes herbagers sont des systèmes qui nous inquiètent un peu plus parce que ce sont des systèmes qui ont **pas beaucoup de marge de manœuvre**. [...] D'autant plus qu'il y a l'AOP qui fige les modes de récolte. Quand on montre que les fréquences de sécheresse printanière et estivale risquent d'augmenter, on voit bien que ce sont ces systèmes là qui risquent d'être impactés plus que d'autres. Les systèmes où il y a plus d'assolements, plus de rotations, ils ont peut-être des choix qui peuvent être faits pour avoir par exemple des espèces qui vont pousser plus au printemps, plus à l'automne, ce genre de choses. [...] Je pense que les systèmes avec des prairies temporaires sont plus résilients, oui. Je pense. » B., conseiller à la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron

« **La naturelle, avec les sécheresses, ça tient pas**. La naturelle, elle a pas le rendement de l'artificielle. » (N°33)

« Pour la qualité, la naturelle est bien bonne, mais l'artificielle fait un peu plus de rendement quand même. On arrive à faire deux coupes. » (N°33)

« Avec les sécheresses et les coups de chaleur qu'on a maintenant, c'est des prairies [les naturelles] qui ne sont pas faites pour supporter des si grosses chaleurs. » (N°8)

« Ici, on sait faire que l'herbe, on est à 1000m d'altitude. » (N°13)

Néanmoins, les avis sur la question de la résilience des prairies temporaires par rapport aux prairies naturelles divergent là aussi, du côté des acteurs du territoire (PNR par exemple) et des éleveurs.

Un autre frein à l'adaptation des pratiques est lié aux réglementations du territoire pour l'accès à l'eau. Puisque l'Aubrac fait partie d'un PNR, il y a d'autant plus de contraintes pour l'accès et la construction de structures de récupération des eaux. Plusieurs éleveurs nous ont ainsi fait part de leur mécontentement :

« Il faudrait retenir l'eau quand il y en a, en périodes de grandes pluies. **Il faudrait une volonté politique** pour retenir l'eau. » (N°25)

« Déjà, **faire des lacs, on peut pas**. Et puis si on en faisait un, déjà l'investissement et tout, je sais pas. Ou alors faut voir vraiment à long terme. » (N°33)

« Éventuellement on aurait pu faire des retenues. **On n'a plus le droit** de sortir des sources ou quoique ce soit, c'est assez contraignant. Apparemment, les lacs non plus, c'est pas autorisé pour tout le monde. On fait pas ce qu'on veut. C'est compliqué. » (N°13)

« **C'est tellement compliqué** en France. Même dès que j'arrose, qu'on est en période de restriction, allez il y a la police de l'eau qui arrive. Il y a toujours une dénonciation. » (N°25)

« Depuis que je me suis installé, **je me bats pour faire un lac** pour essayer d'arroser, et à chaque fois on me sort une nouvelle excuse. » (N°32)

« [Récupération eau des bâtiments] C'est que du **politique**, ça me gonfle. » (N°35)

Ainsi, cette première étape d'analyse nous a permis d'identifier et de caractériser les trois enjeux qui menacent la pérennité de l'Union. Ces trois enjeux concernent en majorité l'amont de la filière, puisque deux d'entre eux impactent directement les exploitations agricoles : la

transmissibilité des exploitations et le réchauffement climatique. Les problématiques liées à la concurrence et aux évolutions du marché concernent quant à elles la gestion de la commercialisation des productions, mais ont aussi une influence sur la production de lait en amont. On comprend donc que la pérennité d'une filière est constamment remise en jeu et oblige à une adaptabilité à plusieurs échelles. La Figure 38 reprend les principaux facteurs des trois enjeux retenus.

LES TROIS ENJEUX QUI MENACENT LA PÉRENNITÉ DE LA FILIÈRE

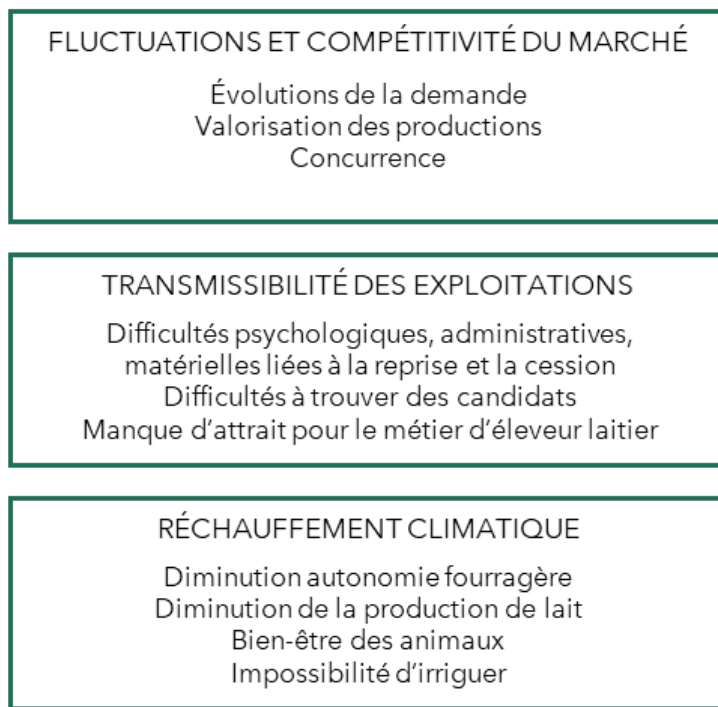


Figure 38 : Schéma qui synthétise les trois enjeux et leurs difficultés pour l'Union

Afin de mieux cerner la spécificité de ces freins, nous avons, dans la partie suivante, regroupé les problématiques qui touchent les autres filières du territoire.

5.2.4 Enjeux des autres filières du territoire, globalement plus impactées par les tensions sur les marchés

La rencontre de plusieurs acteurs de structures extérieures à la filière étudiée nous a ainsi permis d'appréhender le caractère universel, ou pas, de ces trois enjeux. Autrement dit, il s'agit de savoir si les autres filières sont elles aussi touchées par ces problématiques, et si oui, lesquelles et pourquoi. Ce travail nous a permis de mieux comprendre les conséquences positives ou négatives des spécificités des filières alternatives. Nous nous sommes particulièrement focalisés sur les filières animales puisqu'elles sont largement majoritaires : sur le plateau de l'Aubrac, il n'existe qu'une filière (de très petite taille) pour la pomme de terre, et la production de céréales y est bien souvent assurée par les éleveurs.

Pour commencer, nous avons pu appréhender les enjeux inhérents aux différentes filières viande du territoire grâce aux entretiens de la phase 1, ainsi qu'aux entretiens avec les éleveurs de la coopérative puisque certains d'entre eux (13) ont des exploitations diversifiées avec un atelier viande. Les principales filières viande du territoire sont des filières bovines, avec une majorité de vaches Aubrac, adaptées au territoire grâce à leur rusticité, qui sont vendues en circuits

conventionnels. Conjointement, il existe deux filières labellisées, un Label Rouge Bœuf Fermier d'Aubrac, et une IGP Fleur d'Aubrac. Ces entretiens nous ont permis d'appréhender les enjeux de ces trois filières, qui sont présentés dans le Tableau 11. Le réchauffement climatique ne fait pas partie des thématiques présentées dans les tableaux puisque selon les acteurs rencontrés, son impact est sensiblement le même pour tous types de filières. Aussi, il semble que ces filières soient en proie à des enjeux de fluctuations des prix et de dépendance aux marchés, ce qui, pour beaucoup, inquiète davantage que le réchauffement climatique.

Tableau 11 : Problématiques rencontrées par les filières viande du territoire

	Transmissibilité des exploitations	Marché	Autres problématiques soulevées
<i>Filières viande bovine conventionnelles</i>	Exploitations particulièrement grandes, notamment à cause des aides directes de la PAC, donc coût élevé des transmissions. Cependant, moins d'astreinte que pour les systèmes laitiers donc systèmes plus attractifs.	Filières très touchées par la volatilité des prix, dépendance aux marchés étrangers (Italie, Maghreb), et touchée par la diminution de la consommation de viande en Europe. Aussi, prix très bas pour les éleveurs.	Grande dépendance à la PAC - 70% de la rémunération des éleveurs en dépend.
<i>IGP Fleur d'Aubrac</i>	*	Marge encore assez faible. Labellisation coûteuse pour l'éleveur.	*
<i>Label Rouge Bœuf Fermier d'Aubrac</i>	*	Coût du label pour l'éleveur. Mais image positive auprès des consommateurs.	Filière qui manque de structuration. Organisation floue pour les adhérents.

* Lorsque la case est vide, cela signifie que les entretiens n'ont pas permis de mettre en avant de difficultés particulières pour ces filières.

Comme le Tableau 11 le montre, ces trois filières sont particulièrement touchées par les enjeux de marchés, soit à cause de dépendance aux filières internationales (pour la filière conventionnelle) ou parce que le label implique un coût trop élevé pour les éleveurs et que les filières manquent de structuration. En termes de transmissibilité, les filières viande souffrent moins du manque d'attractivité, grâce aux périodes d'astreinte qui sont moins contraignantes qu'en lait. Plusieurs éleveurs adhérents à l'Union, qui ont une exploitation diversifiée ou spécialisée, témoignent :

« C'est pas le même travail. En vaches allaitantes, même si on va les voir tous les jours, ça laisse du **temps libre**. Même tout seul on y arrive facilement. » (N°41 – exploitation diversifiée avec atelier viande)

« Il y a **moins de travail** en allaitant. Beaucoup moins de boulot. Il y a du travail, mais c'est pas pareil. La traite, c'est une astreinte, faut y être. Tous les jours. Tous les jours. Tous les jours. Faut pas être malade, faut pas de vacances. » (N°39 – exploitation spécialisée en lait)

« Il y a **moins de boulot** en allaitant. Et moins d'emmerdes, surtout. Le lait, c'est intéressant, mais bon. Très intéressant, mais plus prenant. Encore, avec le robot, ça nous a soulagés au niveau travail. Mais bon, des laitières ça reste quand même des laitières. C'est compliqué, quoi. » (N°40 – exploitation diversifiée avec atelier viande)

« [Vaches allaitantes] : On les amène au pré, puis on se promène. **On met les mains dans les poches.** » (N°29 - exploitation diversifiée avec atelier viande)

Par contre, tous les acteurs rencontrés ont souligné la grande dépendance à la PAC de ces systèmes, qui induit une frustration pour les éleveurs, qui n'ont pas l'impression de vivre directement de leur travail. Conjointement, le système PAC incite les éleveurs à augmenter leur SAU, ce qui peut rendre les transmissions plus coûteuses.

Nous nous sommes ensuite attardés à étudier le fonctionnement et les caractéristiques des autres filières laitières et fromagères du secteur, afin d'obtenir des éléments de comparaison avec celle de l'AOP Laguiole. Nous avons rapidement compris que l'Union faisait figure d'exception dans le paysage fromager. P., du PFMC (Pôle Fromager Massif Central), nous a donné un exemple très illustrateur :

« Quand on met ensemble des producteurs des différentes filières et qu'on les fait parler du prix de leur lait, quand on arrive au Laguiole il y a un silence dans la salle. C'est assez net. »

Pour pouvoir étudier les tendances des autres filières, nous nous sommes renseignés sur trois d'entre elles qui diffèrent beaucoup en termes de structuration : l'AOP Salers, l'AOP Saint Nectaire, et l'AOP Cantal. Nous avons également étudié les enjeux liés aux filières conventionnelles, qui ont elles aussi une place importante sur le Massif Central. Les synthèses de ces analyses sont présentées dans le Tableau 12.

Tableau 12 : Problématiques rencontrées par les filières laitières et fromagères du territoire

	Transmissibilité des exploitations	Marché	Autres problématiques soulevées
<i>Filière conventionnelle</i>	*	Prix trop bas pour les éleveurs	Presque aucun pouvoir de décision pour les éleveurs
<i>AOP Salers</i>	*	*	Manque de structuration de la filière. Gouvernance partagée avec l'ODG de l'AOP Cantal
<i>AOP Saint Nectaire</i>	Travail entrepris sur la facilitation des transmissions par l'ODG.	Trop grande présence et pouvoir des industriels (Sodiaal en particulier), qui empêche l'obligation du lait cru	L'ODG a de bonnes capacités d'innovation
<i>AOP Cantal</i>	*	Très grand poids des industriels dans la filière. Très faible valeur ajoutée pour les éleveurs.	Gouvernance dominée par des enjeux politiques. Nombreuses restructurations et concentrations, et

			manque de transparence.
--	--	--	-------------------------

* Lorsque la case est vide, cela signifie que les entretiens n'ont pas permis de mettre en avant de difficultés particulières pour ces filières.

Comme on le voit dans le Tableau 12, les filières conventionnelles sont globalement peu favorables pour les éleveurs, qui bénéficient de prix peu élevés et de peu de pouvoir décisionnel. Malgré l'omniprésence de filières AOP sur les territoires du Massif Central, certains éleveurs s'y retrouvent davantage en système conventionnel, qui est plus flexible et permet d'atteindre des volumes de lait élevés. F., conseillère en Chambre d'Agriculture, explique la particularité de ces territoires vis-à-vis de la présence d'industriels :

« Une particularité de l'Auvergne, c'est qu'on a laissé s'implanter Lactalis. Ce sont des gens qui ont des places dans les conseils d'administration, tout ça, donc ça perturbe un peu. Vous allez au comité du CIF (Comite Interdépartemental des fromages), vous prononcez les mots 'lait cru', Lactalis ils sortent de la salle. C'est systématique maintenant. »

« Sodiaal est un système coopératif mais de trop grande taille ; pour eux, un point de collecte n'est intéressant qu'à partir d'une livraison de 600 000 L de lait. Cela n'encourage pas l'installation de petites exploitations ; tant qu'il y a certains points de collecte à 600 000L, ils sont satisfaits, même si ce ne sont que des très grandes exploitations et peu nombreuses. Ces exploitations se retrouvent avec de très grosses annuités et des structures peu transmissibles. Et comme les éleveurs sont peu nombreux sur le territoire, ils n'ont aucun poids de négociation face aux industriels pour la question des prix ou d'accepter la collecte de plus petits volumes sur une zone. »

Pour les filières AOP, le Cantal souffre aussi de la présence des industriels, qui monopolisent le pouvoir de cette filière et induit un cahier des charges jugé trop souple :

« Je suis catastrophée que les AOP comme le Cantal n'arrivent pas... Depuis toutes ces années qu'ils travaillent... Mais quand on fait plus de syndicalisme que d'économie à un moment donné ça peut pas marcher. En Cantal, à chaque fois qu'ils essayent de restreindre le cahier des charges de la zone, il y a des levées de boucliers. C'est une histoire de courage politique. » (M., directrice d'un nouveau label laitier)

Pour F., conseillère en Chambre d'Agriculture, problème de la filière AOP Cantal réside aussi dans le fait que les éleveurs ont peu de lien avec le produit fini :

« Le problème, c'est que les éleveurs ne savent pas où va leur lait. [...] C'est quand même inquiétant. Ici, ils sont producteurs de lait blanc, ils vont pas vous dire qu'ils sont producteurs de lait à Cantal. Seulement ceux qui sont dans de très petites coop ou très impliqués dans leur coop vont dire qu'ils sont producteurs de Cantal. Le lait il est géré ici comme il est géré en Bretagne, c'est-à-dire que le prix c'est quasiment le même. »

De son côté, la filière AOP St Nectaire semble avoir réussi à tirer son épingle du jeu malgré le poids des industriels dans les circuits de commercialisation, grâce à un ODG très proactif et force d'innovation qui dirige un projet stratégique précis en lien avec les problématiques de transmissions. Aussi, presque la moitié des éleveurs ont choisi la production fermière afin d'optimiser la valeur ajoutée et retrouver davantage de lien au produit fini.

Cette première analyse nous permet de constater les points forts de l'Union concernant les impacts des fluctuations des marchés et de la concurrence par rapport aux autres filières du territoire : l'Union semble moins impactée par une dépendance aux marchés (notamment étrangers), et par la présence d'industriels dans les processus de décision. Pour ce qui est de la

transmissibilité des exploitations et du réchauffement climatique par contre, les points forts sont moins évidents et il semble que l'Union soit autant impactée que les autres filières du territoire (Figure 39). Dans la partie suivante, nous analysons plus finement les forces mobilisées par la filière pour faire face aux trois enjeux : comment la filière mobilise-t-elle ses ressources pour favoriser sa pérennisation ? Ces constats émanant de ressentis des acteurs rencontrés, nous allons dans les parties suivantes tenter de les confirmer avec une analyse des mécanismes d'autorenforcement et des interactions entre niche et régime, grâce au cadre d'analyse de la *Multi-Level Perspective*.

FLUCTUATIONS ET COMPÉTITIVITÉ DU MARCHÉ

- Prix élevé pour les éleveurs
- Bonne image du fromage par rapport à la viande
- Très peu de dépendance aux marchés étrangers par rapport aux filières conventionnelles (viande et lait)
- + - Moins de dépendance à la PAC pour les éleveurs par rapport aux filières viande
- Obtention du label peu chère (conversions très chères en viande)
- Filière bien structurée par rapport aux filières viandes et autres AOP (Salers, Cantal)
- Pas de poids des industriels dans la filière (contrairement aux filières viande et autres AOP : Cantal, St Nectaire)

- - Pas de points faibles pour l'Union par rapport aux autres filières étudiées

TRANSMISSIBILITÉ DES EXPLOITATIONS

- + - Coût des reprises moins élevé qu'en conventionnel (exploitations plus petites)

- - Métier moins attrayant que dans les filières viande (davantage d'astreinte)

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

- + - Pas de points forts pour l'Union par rapport aux autres filières étudiées

- - Contraintes du cahier des charges : autonomie fourragère difficile et moins d'alternatives (aliments interdits par le cahier des charges)

Figure 39 : Enjeux qui impactent les filières sur le territoire

5.3 La mobilisation des forces internes de la filière pour faire face aux trois enjeux

En nous appuyant sur la *Multi-Level Perspective*, nous identifions ici les leviers mobilisés en termes de capacités innovatives des acteurs, de gouvernance, et de lien au territoire puisque ce sont les trois types de leviers que nous avons pu identifier dans la littérature.

5.3.1 Pour l'adaptation aux marchés et à la concurrence

5.3.1.1 *Acteurs – et capacité innovative des acteurs : une bonne capacité à s'adapter à la demande*

En premier lieu, la filière a récemment **adapté ses moyens** pour pouvoir mieux répondre à la demande des consommateurs, et à celle du marché. Il s'agit d'une adaptation à l'échelle de la coopérative, et en particulier des services de la *supply chain*, de la commercialisation, et du marketing. Selon Marceau COLLIGNON, responsable de la *supply chain*, l'enjeu est de :

« faire correspondre le planning commercial, la prévision commerciale, avec la prévision de production, l'ordonnancement des machines. [...] On est en pleine montée en puissance. »

La coopérative a également innové dans l'informatisation de ses services, qui est, pour M. COLLIGNON, « un très très gros morceau pour le développement de l'entreprise. » La coopérative a également innové dans le **digital**, avec son arrivée sur les réseaux sociaux et la mise à jour de son site internet, afin de « rendre plus visible l'identité de Jeune Montagne » (J.-B. BOULOC).

Au niveau des réflexions de la stratégie marketing, M. COLLIGNON et J.-B. BOULOC nous ont expliqué en quoi les dernières évolutions de la coopérative étaient vouées à **s'adapter aux consommateurs** pour que les productions soient pérennes :

« À partir du moment où on est sur un produit de niche, soit par sa qualité, sa position premium, son caractère unique – ce qui est le cas hein, du Laguiole, je pense qu'on peut survivre. On peut même vivre, ce qui est le cas de la coop aujourd'hui. Après, il faut aussi garder les pieds sur terre, c'est-à-dire qu'on peut pas non plus vendre n'importe comment, produire n'importe comment. On réfléchit à comment on doit aller plus loin par rapport à la concurrence, par rapport à l'évolution du marché et des attentes d'achat. » (Marceau COLLIGNON)

L'équipe de la production s'attache aussi à mieux adapter les productions en fonction des demandes des consommateurs. L'hiver est la période qui correspond à la plus grande demande d'aligots de la part des consommateurs, alors que la production laitière des exploitations est basse jusqu'à février puisque c'est la période favorisée pour les vêlages. Ainsi, comme le montre la Figure 40, la production laitière fluctue au cours de l'année, avec un pic de production au printemps. Pour faire face à cette surproduction, la coopérative transforme une partie du lait en tome surgelée, qui servira à vendre de l'aligot en hiver. C'est une manière pour la coopérative d'avoir une offre qui corresponde toujours à la demande en fonction des saisons.

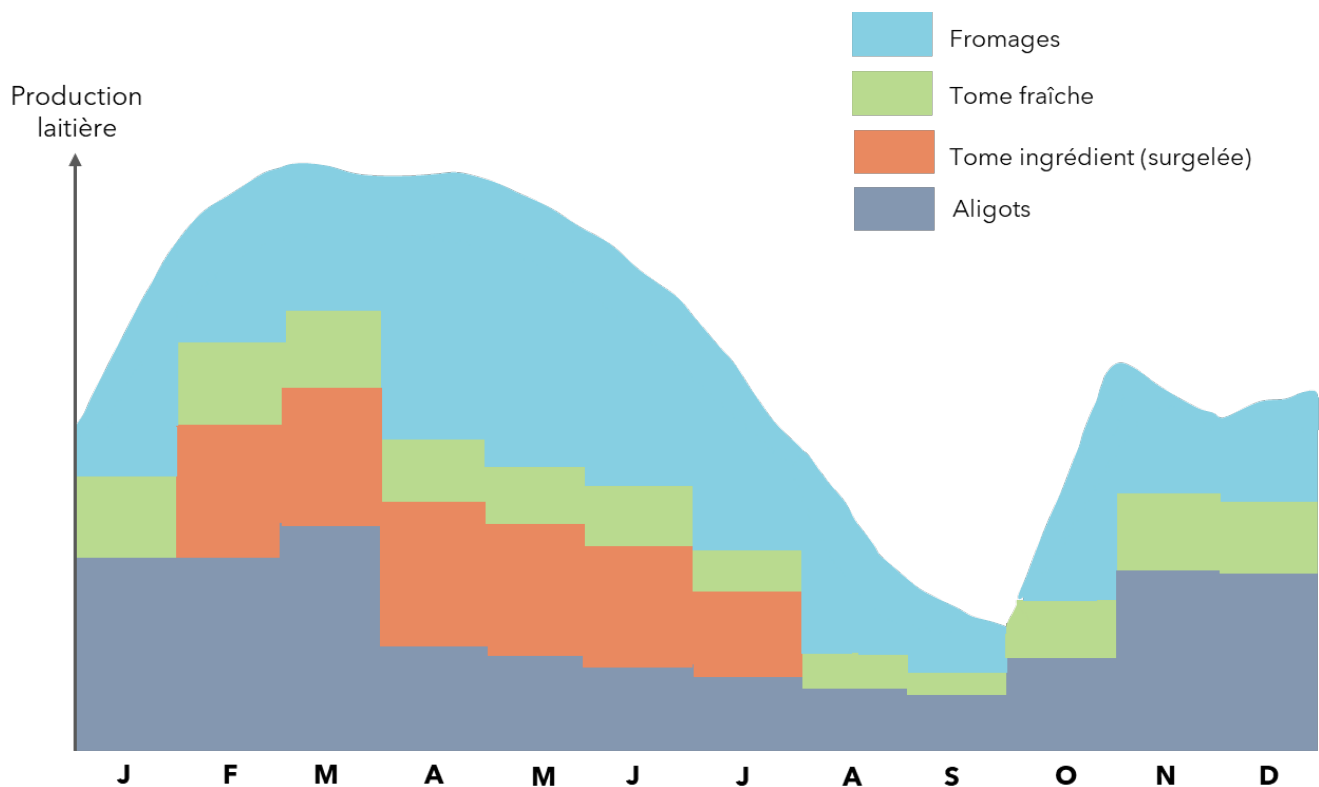


Figure 40 : Graphique qui représente l'évolution globale de la production laitière et ses débouchés

Aussi, comme le montre la Figure 41, les plats préparés connaissent un grand succès : les fromages représentent « seulement » 38% des ventes, avec l'AOP Laguiole en tête. L'AOP Cantal et le Thérondels, les deux autres principaux fromages, permettent d'élargir la gamme et de proposer des fromages moins chers (Figure 42).

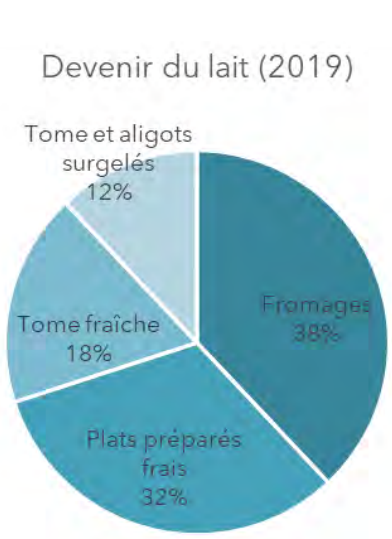


Figure 41 : Graphique qui représente les proportions des transformations du lait

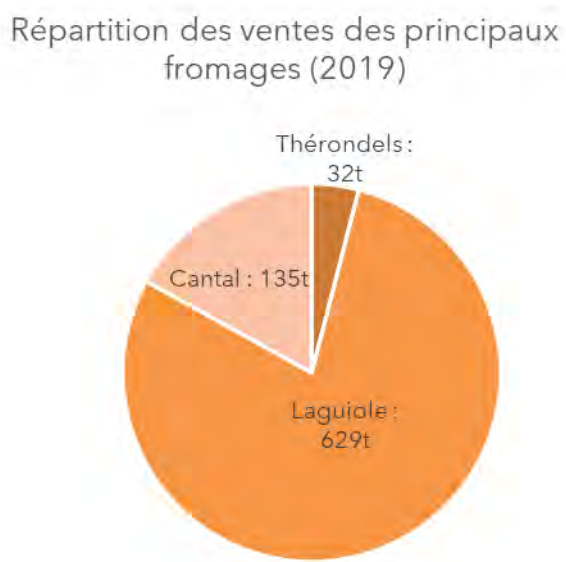


Figure 42 : Graphique qui représente la répartition des ventes des trois principaux fromages

La coopérative parvient ainsi à s'adapter aux changements des comportements alimentaires : comme nous l'a expliqué J.-B. BOULOC, le fromage se consommait plutôt à la fin des repas alors qu'aujourd'hui, c'est un produit consommé tout au long de la journée : « *L'idée c'est aussi de développer des propositions pour ces nouveaux usages* ». La coopérative souhaite dorénavant attirer davantage les jeunes consommateurs urbains, avec un fromage râpé par exemple. Elle innove aussi en créant de nouveaux produits, comme la tarte à l'encalat, un dessert typique de la région au lait caillé.

5.3.1.2 Gouvernance et politique : une indépendance qui permet une fluidité et une autonomie décisionnelle

En termes de gouvernance, la filière joue surtout sur son **indépendance** pour permettre de fluidifier les transactions et les prises de décision afin de favoriser son adaptabilité. En effet, c'est une filière entièrement gérée par la coopérative, ce qui permet la mutualisation de certains coûts (comptabilité, secrétariat, promotion des produits, conception des visuels, etc). Contrairement aux autres filières fromagères AOP du territoire, aucun autre acteur, encore moins issu du modèle conventionnel, prend part aux décisions concernant l'évolution du cahier des charges ou les stratégies commerciales des produits. Selon Paul LAVIALLE, ce mode de fonctionnement clarifie les objectifs, et rend la dynamique des stratégies homogène. Grâce à la gouvernance et la taille de l'Union, il est plus simple de mettre tout le monde d'accord et de prendre des décisions rapidement, ce qui engendre une vraie force d'adaptation. F., qui travaille à la Chambre d'Agriculture du Cantal, explique que :

« C'est vraiment un cas à part, comme AOP. On peut pas comparer, c'est pas comparable au fonctionnement des autres. Quand ils ont envie de faire quelque chose, ils le font, ils foncent. [...] Ils ont tendance à faire tout seuls. »

Le fait de pouvoir gérer la production du début à la fin, et l'indépendance que cela génère en termes de prises de décision, constitue un point fort de la coopérative. Christian MIQUEL, responsable de la production, explique son point de vue :

« L'Union Jeune Montagne, une des chances qu'on a, je pense, c'est qu'on touche un peu à tout. On est à la fois fromagers, qui est notre cœur de métier ; et on est traiteur, en frais et en surgelé. C'est des métiers très différents. Ce qui fait qu'au bout du compte, à la fin, on arrive toujours à sortir la tête de l'eau. L'inconvénient de ça, c'est que c'est très complexe. On est tellement diversifiés que dans la gestion du quotidien, c'est parfois difficile. Mais je pense que c'est une richesse. »

Un autre aspect sur lequel travaille la coopérative afin d'améliorer sa **fluidité d'action** et les prises de décisions concernant l'avenir des productions est l'évolution de son management :

« C'est un vrai challenge, pour l'avenir de la coopérative, de ne pas travailler en silos, service par service, mais d'avoir toujours en tête pour chaque responsable de service et chaque opérateur, que ce qu'il va faire au quotidien va impacter un fournisseur interne, un client interne, et ça c'est quelque chose qui, dans les mentalités, mérite d'évoluer si on veut continuer à grandir et à gagner en qualité de service. [...] Ça se fait par du management. [...] On est souvent en plus dans la critique de ce que fait l'autre. Parfois on ne comprend pas les difficultés que peut avoir tel ou tel service, tel ou tel fournisseur, tel ou tel client ».

La **taille** de la structure semble aussi représenter un avantage pour la fluidité du fonctionnement et son adaptabilité. P., qui travaille à l'ADASEA (Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles) en Aveyron, fait la comparaison avec Sodiaal, coopérative laitière de très grande envergure :

« Même si Sodiaal a un fonctionnement coopératif, ils ont les mêmes contraintes qu'un industriel laitier au niveau de la rentabilité économique. C'est la taille qui engendre ça, mais aussi les marchés ciblés. »

Aussi, pour inciter les éleveurs à produire un lait de qualité en lien étroit avec le territoire, la coopérative n'a cessé de faire évoluer ses cahiers des charges, avec des **incitations financières** plutôt que des contraintes, ce qui a contribué à l'envie des éleveurs de faire évoluer leurs pratiques :

« Historiquement, à Laguiole ils ont compris que s'ils voulaient faire évoluer les producteurs il fallait mettre une carotte. Aujourd'hui, le prix du lait il s'explique essentiellement par le cumul de plusieurs carottes » (F., Chambre d'Agriculture du Cantal)

« Je pense que les producteurs sont prêts à faire des efforts supplémentaires, mais bon faut quand même une contrepartie. En l'état actuel des choses, c'est quand même compliqué d'avoir une contrainte de plus pour le producteur. Pour changer les choses, il faut quand même souvent une incitation positive. Sinon, ça se fait à reculons. C'est pas l'idée non plus de mettre une mauvaise ambiance. » (V., éleveur de l'Union, entretiens de la 1^{ère} phase)

Ainsi, les nouvelles pratiques s'ancrent par le biais de primes (facultatives), plutôt que par des obligations strictes. Cela permet à la coopérative d'obtenir des produits qui correspondent à la qualité voulue par les consommateurs et le marché. Cette politique d'incitations s'illustre parfaitement avec la volonté de la part de la coopérative de davantage étaler les vèlages sur l'année : si l'éleveur a des vèlages répartis sur l'année plutôt que concentrés sur une courte période, la coopérative lui verse une prime. Cela a encouragé une partie des éleveurs à adapter leurs pratiques :

« On essaye de décaler un peu. Pour nous c'est pas toujours facile, mais en fin d'année ils nous donnent un espèce de truc là... **Ils nous donnent la sucette en face donc bon...** » (N°19)

« On a toujours eu quelques Aubrac. Ça fait partie du système. **Et puis il y a un prix.** » (N°19)

« Ils ont su dire : si vous faites ça, vous avez ça. **La carotte nous a fait avancer.** On n'aurait pas eu la carotte... » (N°25)

« [On a étalé les vèlages] **pour avoir la prime** de régularité. » (N°32)

« Avec **la prime ça incite** un peu les gens à essayer. » (N°4)

« Parce qu'à la coopérative **on a une prime** de régularité. Ça me permet de maintenir une trésorerie stable. » (N°43)

Pour terminer, le fait que l'**ODG** de l'AOP Laguiole soit étroitement lié à la coopérative et complètement autonome offre également des libertés de fonctionnement, en comparaison avec d'autres filières fromagères. P., du PFMC, explique que :

« Depuis quelques années, les ODG [des autres filières] ne contrôlent plus le prix du lait ; ça leur échappe. »

M., qui travaille pour MontLait, déplore la dépendance d'ODG comme celui de l'AOP Cantal :

« Je suis catastrophée que les AOP comme le Cantal n'arrivent pas... Depuis toutes ces années qu'ils travaillent... Mais quand on fait plus de syndicalisme que d'économie à un moment donné ça peut pas marcher. En Cantal, à chaque fois qu'ils essayent de restreindre le cahier des charges de la zone, il y a des levées de bouclier. [...] C'est une histoire de courage politique ».

5.3.1.3 Lien au territoire, avec un cahier des charges particulièrement rigoureux

Le lien au territoire a toujours été au cœur des valeurs de la coopérative et a toujours orienté les choix de productions, de systèmes agricoles, et aujourd'hui aussi, de stratégies de vente. Comme l'a exprimé Christian MIQUEL, l'objectif pour la coopérative est de « *tout mettre en œuvre pour que le produit soit le plus lié au territoire* ». Ce lien s'est co-construit au fil des décennies et la rencontre des différents acteurs nous a montré qu'il est reconnu par tous, voire admiré. Le **cahier des charges** de l'AOP Laguiole contribue largement à cette image, puisque c'est un des cahiers des charges fromagers AOP les plus exigeants en France, qui évolue constamment pour se conformer à la fois aux demandes des consommateurs, et aux besoins des éleveurs. L'obligation du **lait cru** constitue une particularité qui permet une différenciation forte étant donné qu'il exige une technicité et une qualité du lait très exigeantes, et c'est aussi un facteur clé qui différencie l'Union du fonctionnement des agroindustries laitières.

La valorisation maximale du lait par l'évolution du cahier des charges et des pratiques est favorisée par la politique des prix mise en place par l'Union. En effet, M. nous a expliqué que l'Union a une vraie volonté de respecter les éleveurs en termes de **transparence** et de justice des paiements, contrairement à d'autres structures qui se sont insérées dans le marché de la qualité : « *c'est un créneau qui intéresse énormément les consommateurs et donc la GMS [grandes et moyennes surfaces]* ». De nombreux industriels s'appuient dorénavant sur des produits dits « de qualité », mais la valeur ajoutée n'est pas redistribuée aux éleveurs concernés : elle est répartie dans les différents services et entre tous les éleveurs. Pour Jeune Montagne, non seulement le prix du lait est particulièrement élevé (0,53€/L contre 0,30€/L pour du lait conventionnel (Crozes, 2017)), mais la valeur ajoutée est directement versée aux éleveurs en fonction de leur cahier des charges. Comme les éleveurs fonctionnent avec deux cahiers des charges différents (AOP Laguiole et AOP Cantal) en fonction de leur zone, les paiements se font en différenciant ces deux systèmes, puisque l'un est plus contraignant (donc coûteux) que l'autre. Aussi, pour encourager les éleveurs à maintenir une qualité du lait irréprochable (une obligation pour la transformation de produits au lait cru), la coopérative prend en charge 50% du prix du contrôle laitier, un service individuel proposé par les Chambres d'Agriculture pour évaluer la qualité du lait.

Un autre moyen pour la coopérative de valoriser les atouts du territoire est par le biais des labels sous indication géographique, avec l'AOP Laguiole et l'IGP Tome fraîche de l'Aubrac, qui est en cours d'homologation depuis 2018. L'Union cherche ainsi à protéger ses produits de la concurrence grâce à la création de cahiers des charges qui certifient un lien étroit avec le territoire et ses ressources. Elle profite ainsi de **l'image de l'Aubrac**, très positive, qui renvoie à un territoire très sauvage, presque hors du temps, donc à des produits radicalement différents des produits agroalimentaires traditionnels. Les éleveurs adhérents sont eux aussi bien conscients des avantages liés à ce que renvoie l'Aubrac, autant pour son image que pour le tourisme qu'il engendre :

« Notre territoire, il est acteur de notre produit, donc on peut pas faire autrement. Si on s'en sert pas, c'est qu'on n'a rien compris. Vous pouvez pas allumer la télé sans voir une fois par semaine le plateau de l'Aubrac. On ne peut que s'en servir. Enlevez les agriculteurs de l'Aubrac et du Carladès ne serait-ce que pendant deux ans, vous allez voir le pays comment il est. Ça ferait bizarre. » (N°43)

« Notre force c'est quand même le nom Aubrac. C'est le plateau de l'Aubrac qui est notre force. »
(N°27)

« Il y a des Porsche qui passent à côté des vaches laitières, tu vois 50 motos passer, ou les vieilles voitures, ... Tu vois que ça ces jours-ci. Sans déconner, tout l'été. Tu te dis, qu'est-ce qu'ils foutent là. Ça fait 5 ans que c'est comme ça, qu'il y a du monde. Et du beau monde ! Pas du monde de merde. T'as le marcheur basique, et t'as ceux-là. Tu leur fais 90 euros la nuit, ils te la prendront. Ils se régulent ici. » (N°24)

La coopérative organise aussi des **visites d'exploitations** adhérentes, pour que les consommateurs puissent avoir un contact direct avec la matière première. Les éleveurs volontaires semblent tous très satisfaits de cette démarche, valorisante pour leur travail.

Finalement, l'Union, en s'appuyant sur ses atouts tout en innovant constamment pour optimiser la valorisation des produits, parvient à se différencier sur le marché. Jean-Baptiste BOULOC illustre cette réussite avec le cas de l'AOP Laguiole :

« Il a tellement de spécificités et est tellement unique, qu'on ne peut pas parler véritablement de concurrence. [...] On a notre propre place finalement. »

5.3.2 Pour l'enjeu des transmissions d'exploitation

L'enjeu de la transmissibilité des exploitations est crucial car, comme nous l'avons vu, le nombre d'éleveurs tend à diminuer et les problématiques liées à la cession ainsi qu'à la reprise d'exploitation sont importantes autant qu'inquiétantes.

5.3.2.1 *Acteurs et capacité innovative : des avantages financiers et organisationnels pour attirer les jeunes*

D'après les résultats du 5.2.2, les principales difficultés liées aux transmissions d'exploitation sont d'ordre sociales et l'une d'entre elles concerne le manque d'attrait du métier d'éleveur laitier. Pour P., conseiller installation en Aveyron, c'est tout l'enjeu des structures de développement et de conseil agricole aujourd'hui : rassurer les jeunes qui souhaitent s'installer et trouver des moyens pour rendre le métier plus attrayant. La coopérative de l'Union, en lien direct avec les éleveurs et structure centrale de la filière, travaille sur la question depuis plusieurs années, bien consciente de l'importance de l'enjeu. Une des innovations majeures qu'elle a mis en place est la mise à disposition d'un **groupement d'employeurs**. Il s'agit d'une association créée en 1995, qui engage aujourd'hui 4 à 5 salariés selon les périodes, et qui permet aux éleveurs adhérents d'être temporairement remplacés sur leur exploitation à coût réduit (20 jours par an à 50% du prix). Cela leur permet de partir en vacances, mais aussi d'être facilement remplacés en cas de problème de santé ou de congé parental. La coopérative a fait le choix de constituer cette structure pour que les éleveurs puissent s'appuyer sur des personnes compétentes et spécialisées dans les exploitations laitières travaillant en lait cru. En effet, ce type de service existe au sein des Chambres d'Agriculture, mais il s'agit d'employés très polyvalents, ce qui constitue une insécurité pour certains éleveurs. Pour les adhérents qui profitent du service (67 éleveurs), ce groupement d'employeurs est un vrai avantage :

« Sans le groupement d'employeurs, je serais incapable de faire mon boulot, ce serait trop compliqué, trop contraignant, trop risqué. » (S., éleveur de l'Union, 1^{ère} phase d'entretiens)

« C'est agréable. On se rend pas compte, quand on a des enfants, pour nous de pouvoir partir quatre jours, ça fait une pause, on repart, c'est quand même le top, le personnel est au top, ... On revit quand même depuis. » (N°33)

« Moi je suis enceinte là, j'accouche au mois d'août, ils m'ont dit 'il y a le groupement d'employeurs, on va s'adapter à vous'... C'est quand même un soulagement, on sait déjà que de ce côté-là... » (N°33)

« [...] d'autant plus qu'il y avait un groupement d'employeurs qui me permettait de subvenir aux besoins que j'avais sur l'exploitation puisque moi j'étais pas en mesure de pouvoir les assumer. »

(N°43)

« C'est chouette. Ça peut rendre service. Les mecs te laissent pas tomber. C'est plus élastique. »

(N°24)

Les ateliers participatifs ont également montré l'importance de ce groupement d'employeurs dans le choix de l'Union comme structure de collecte. En plus de cette initiative, la coopérative propose d'autres services et avantages, d'ordre économiques ou organisationnels :

- Réserve de capitaux sur fonds propres pour prêter aux éleveurs, jusqu'à 30 000€, dont 30% à taux zéro, pour leurs **investissements**, en contrepartie d'un engagement de 10 ans
- Système de **prime au cédant** pour favoriser les transmissions : 5 000€ pour les jeunes qui reprennent l'exploitation familiale, 10 000€ pour la conversion d'une exploitation allaitante en lait, 20 000€ pour la reprise (donc l'achat) d'une exploitation hors cadre
- Une **analyse des fourrages**, chaque automne, gratuite pour que les éleveurs puissent évaluer la qualité de leurs prairies, ce qui leur apporte une sécurité

5.3.2.2 Gouvernance : une mobilisation encore faible de la coopérative

En termes de gouvernance, la coopérative a intégré dans ses missions l'anticipation des transmissions, en identifiant les éleveurs qui s'approchent de la retraite afin de les accompagner au mieux et les aider à identifier de potentiels repreneurs. C'est S. GIRBAL, responsable de la relation avec les adhérents, qui a été missionnée pour assurer ce service. Cependant, les deux ateliers participatifs ont montré que ce rôle n'était pas suffisant - S. GIRBAL ayant d'autres tâches chronophages, il lui est difficile de se consacrer pleinement à celle-ci.

5.3.2.3 Territoire et valorisation : un prix du lait particulièrement intéressant

La valorisation des ressources se traduit directement par le prix du lait, qui constitue un facteur de plus pour motiver les jeunes à choisir l'Union, car il permet une certaine flexibilité des systèmes, notamment pour sécuriser l'autonomie fourragère :

« L'autonomie, on n'y arrive pas, mais vu qu'on vend notre lait un peu plus... On arrive à y arriver. » (N°19)

« Pour le prix du lait, on est bien rendus, donc en trésorerie on est un peu plus à l'aise, faut le reconnaître. Avant le lait, on avait des rentrées d'argent beaucoup moins régulières. Là avec le lait c'est tous les mois. C'est beaucoup plus tranquille. Donc si jamais t'as un coup dur, qu'il te faut acheter un peu de foin ou quoi, tu peux vachement t'organiser plus rapidement pour acheter du foin. » (N°24)

« Il faut s'adapter. Il faut être flexible. Et on est d'autant plus flexible que le système n'est pas fragile. 50 laitières, 130 ha, un phénomène de sécheresse ou d'humidité excessive me contrarie. Mais ne m'empêche pas de vivre. J'aurais 110 laitières, cette année je serais mal, parce que j'aurais déjà plus de foin dans la grange, je serais pas bien. [...] C'est un système spécialisé, oui, mais il est vertueux parce que son cahier des charges permet, avec ce prix, de faire moins de lait et d'avoir une marge supérieure. Donc il est beaucoup moins fragile qu'un système intensif avec Sodiaal. » (N°35)

Le prix du lait a par ailleurs permis à certains éleveurs de davantage automatiser leur exploitation, donc de réduire la pénibilité du travail :

« Nous quand on est rentrés, c'était pas forcément... Top, quoi. Valait mieux continuer au maïs presque, quoi. Mais on a fait ce choix, et ça a payé parce qu'un ou deux ans après, le prix du lait a augmenté. Et là maintenant c'est correct. Et on a pu mettre le robot un peu grâce au prix du lait, aussi. Sans Thérondeles, on n'aurait pas pu. Financièrement, on n'aurait pas pu. D'un côté, le prix du lait ici a monté, et de l'autre côté, il a stagné voire diminué, quoi. Bon peut-être qu'on aurait pu, acheter le robot, en système maïs, mais bon il aurait fallu arrêter de sortir les vaches et tout, c'était pas notre truc quoi. » (N°40)

Enfin, il a incité d'autres éleveurs à choisir l'Union plutôt qu'une autre filière :

« Nous on se dit heureusement qu'il y a Laguiole quoi. Parce que les autres... comment ils font pour s'en sortir ? » (N°33)

« Ici, quand même, la rentabilité, c'est le lait. Avec ce prix, on peut pas se plaindre » (N°25)

« On essaye de davantage miser sur les vaches laitières. C'est plus stable. » (N°32)

« Le prix fait que ça attire de nouveaux producteurs. » (F.)

Ces résultats ont eux aussi été confirmés par les deux ateliers participatifs. Le fait que les systèmes d'élevage soient autant liés au territoire constitue un avantage pour les jeunes qui souhaitent s'installer sur une exploitation en accord avec des valeurs de respect des ressources et des traditions. Ce type de démarche qualité semble attirer de plus en plus de personnes, comme nous l'a expliqué un éleveur allaitant dans le cas de filières viande :

« On le ressent quand même, que les jeunes ont envie de bien faire les choses » (N°56)

L'Union a aussi décidé d'élargir sa zone de collecte notamment pour inclure un lycée agricole, à Marvejols (Lozère). L'exploitation laitière du lycée a été complètement modifiée pour pouvoir être conforme au cahier des charges de l'AOP Laguiole. Ainsi, tous les élèves prennent connaissance de la filière, de son mode de fonctionnement, de ses atouts, ce qui favorise sa notoriété. Enfin, les ateliers participatifs ont pu aussi montrer l'importance du lien au territoire dans la satisfaction du métier : les éleveurs ressentent un épanouissement particulier lié au fait de participer au dynamisme et à la préservation du territoire. En effet, parmi les facteurs qui peuvent orienter les choix des jeunes qui sont à la recherche d'une exploitation à reprendre, les participants aux ateliers ont souligné les aspects positifs liés au fait de prendre part aux emplois générés par la coopérative. Grâce aux éleveurs et à leur production de lait, la coopérative emploie plus de 130 personnes dans les régions de Laguiole et du Carladez.

5.3.3 Pour s'adapter au changement climatique

Les impacts du réchauffement climatique constituent le troisième enjeu majeur pour la filière. Comme pour celui des transmissions, il est surtout impactant à l'échelle des exploitations.

5.3.3.1 Acteurs - et capacité innovante des acteurs : des adaptations particulièrement diversifiées sur les exploitations

Les résultats montrent que les éleveurs tentent de trouver des solutions très diverses. Pour l'instant, leurs discours montrent de grandes incertitudes quant aux leviers d'adaptation à mobiliser à l'échelle des exploitations. Cependant, ils sont nombreux à avoir mis des **nouvelles pratiques** en place, que ce soit au sein du système fourrager, cultural, ou du troupeau. Cela a pu être constaté grâce aux entretiens menés avec les éleveurs adhérents à la coopérative, puisque la problématique du réchauffement climatique a été abordée dès le départ de manière assez détaillée. La Figure 43 présente la diversité des pratiques mobilisées comme forme d'adaptation face au changement climatique. Pour chacune des pratiques le nombre d'éleveurs qui l'ont

adopté, qui pensent à le faire ou le refusent, est précisé. Pour certaines pratiques, les éleveurs ne se situent dans aucune des trois catégories : il peut alors s'agir d'une pratique qui n'a pas été adoptée, et qui ne fait pas partie des solutions envisagées par l'éleveur, sans pour autant qu'il refuse catégoriquement l'idée de la mettre en place sur l'exploitation.

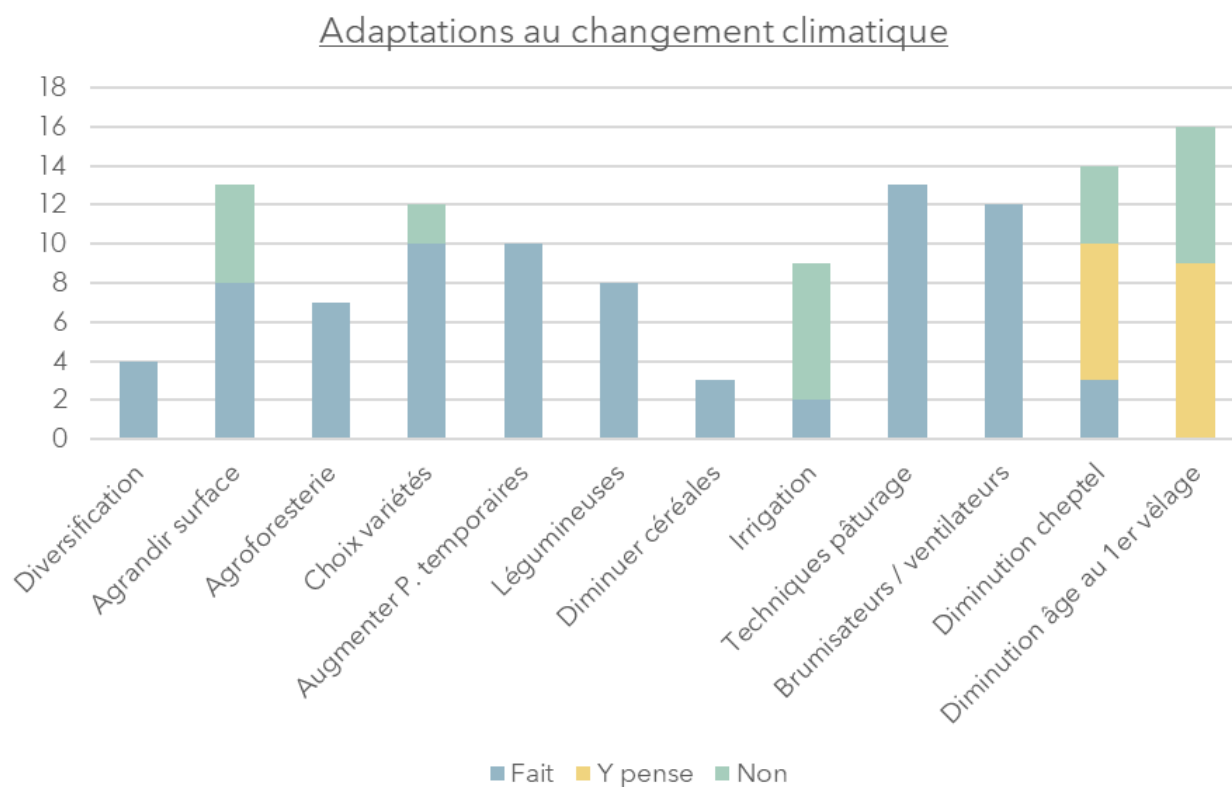


Figure 43 : Types d'adaptation mises en place par les éleveurs pour faire face au réchauffement climatique

Comme on le voit sur le graphique, la majorité des adaptations concerne des changements au niveau des productions végétales. Les changements de pratiques sont de plusieurs sortes :

- Changement de variétés végétales
- Augmenter la part de prairies temporaires
- Augmenter la part de légumineuses résistantes à la chaleur
- Diminuer la part de céréales cultivées
- Augmenter l'irrigation
- Optimiser les techniques de pâturage

C'est en particulier les **techniques de pâturage** qui constituent les adaptations adoptées par le plus d'éleveurs (13). Souvent, ces éleveurs adoptent des techniques de pâturage tournant sur les parcelles, et ont davantage recours à l'observation fine des parcelles, de leur état, afin d'optimiser au maximum leur potentiel :

« Quand tu utilises ce qu'il faut quand il faut, pour moi c'est un sacré levier par rapport à l'autonomie fourragère. » (N°17)

Paul LAVIALLE, qui contrôle le respect du cahier des charges et procure des conseils, a pu observer ces changements :

« Nous, on a un cahier des charges basé sur l'herbe et le foin, donc c'est entre guillemets basique ou traditionnel, sauf qu'aujourd'hui, ceux qui gèrent bien leur pâturage, ils le gèrent pas du tout

comme le faisaient leurs grands-parents. C'est complètement différent. C'est toujours de l'herbe, mais elle pas gérée de la même façon. [...] Nous, on est là pour les accompagner, pour les aider à s'améliorer. » Il explique aussi la difficulté de la gestion de l'herbe : « Le maïs, c'est bien plus facile à gérer, c'est impossible à louper », à la différence de l'herbe, « là c'est de l'œil, du coup d'œil, du savoir-faire, c'est très dur de bien la gérer. »

L'**irrigation** est une adaptation particulière puisqu'elle n'est pas accessible pour tous : 7 éleveurs souhaiteraient vivement pouvoir mettre en place de l'irrigation supplémentaire, avec par exemple un système de récupération d'eau ou la création d'un lac artificiel. Il s'agit de mesures soit interdites, notamment sur les zones protégées, soit inaccessibles car bien trop coûteuses.

Un autre type de levier mobilisé par les éleveurs concerne des changements sur le fonctionnement de l'exploitation en général ; il peut s'agir de :

- Diversification des productions (ou agrotourisme)
- Agrandir la surface
- Mettre en place de l'agroforesterie

La **diversification** se met en place avec soit l'ajout d'un troupeau allaitant qui permet de « *tout valoriser* » (N°29) - 13 exploitations concernées, ou par l'agrotourisme, adopté par 5 exploitations. Une éleveuse nous a expliqué son souhait de diversification par l'agrotourisme :

« Vu ce qu'il se passe, il va falloir réfléchir. Moi ça me gonfle. Il faut toujours réfléchir. C'est chiant parce que t'aimerais être autonome, faire ton train, et tu peux pas [à cause de la sécheresse]. Tu peux pas être tranquille. Beh voilà, si ça sèche, et ben t'as moins de vaches. Tu ouvres ta ferme, tu fais d'autres trucs. Puis bon, le tourisme chez nous, il y a plein de gens. C'est à la mode l'Aubrac. Le mot 'Aubrac', c'est vendeur. Ici, c'est un pays à vaches, mais c'est aussi un pays à touristes. Faut essayer de trouver autre chose. On peut garder ce qu'on aime faire, les vaches, et à côté on peut toujours trouver. » (N°24)

Un seul éleveur a abordé la **spécialisation** comme étant une potentielle solution :

« L'idéal serait d'arrêter les vaches allaitantes, ça compenserait le foin acheté. Prioriser la production qui est la plus rentable. » (N°11)

L'**agroforesterie** ou l'implantation de haies en bord de parcelles sont des pratiques adoptées par 7 éleveurs. Elles permettent de limiter certains effets du réchauffement climatique :

« Ça nous tient les prairies à l'ombre. Je travaille à replanter des haies, parce qu'on a tout défriché, on a des grandes parcelles, moi je suis le roi des parcelles de 20 hectares. Donc on replante des haies pour **éviter le défrichement**. Les haies, ça aide. Ça fait un abri au printemps et automne quand il fait mauvais. On voit bien qu'elles [les vaches] s'y mettent quand il fait mauvais, elles se mettent dans les bois. » (N°25)

« Par exemple, ici, à Cassuejous, il y a beaucoup de bocages, beaucoup de haies, ça amène une biodiversité. Alors, c'est vrai que les ronces ça pique, et on perçoit mal les bienfaits que peuvent amener les ronces. Faut pas non plus qu'elles envahissent trop la parcelle, mais quand on le maîtrise à peu près, **c'est bénéfique**. [...] Il y a des ronces, il y a des ronces, c'est comme ça. Pour s'adapter au changement climatique, l'intérêt d'avoir une zone très bocagère, c'est énorme. Les parcelles entourées d'arbres, **ça sèche beaucoup moins vite**. Il y a beaucoup plus d'humus, c'est beaucoup plus frais. » (N°7)

« Dans les années 70, il y avait le remembrement qui cassait tout. Ici, on n'a pas eu de remembrement. Les parcelles sont peut-être plus petites, cet arbre nous embête quelques fois, cette haie nous embête, mais finalement elle nous permet aussi de... Parce que moi, j'ai remarqué

ça parce qu'on a une parcelle pas très grande en bordure de ruisseau, entourée d'arbres. Elle est pas très grande, elle penche, elle est toute tordue, elle est un peu humide. Et les périodes où il fait sec, elle présente un intérêt formidable. Je mets les vaches la nuit là, elles sont heureuses mais alors, pas possible quoi. Je me suis dit tiens, finalement, ... [...] De toute façon c'est pas nouveau, tout ce qui est haies, tout ce qui est... Ça amène une richesse au sol. » (N°7)

Pour l'agrandissement des surfaces, la pression foncière du territoire empêche parfois les éleveurs d'acquérir de nouvelles terres pour améliorer leur autonomie fourragère : c'est le cas pour 5 éleveurs.

Pour les adaptations au niveau du troupeau, trois types de pratiques sont majoritairement adoptées :

- Installer des brumisateurs ou ventilateurs pour le confort des animaux
- Diminuer le nombre d'animaux
- Diminuer l'âge au 1^{er} vêlage

La **diminution du nombre d'animaux** pour augmenter l'autonomie fourragère des exploitations est un levier qui a beaucoup été discuté lors des entretiens, et qui suscite des réactions très différentes. En effet, c'est un levier qui semble très efficace : en diminuant le nombre d'animaux sur l'exploitation, les fourrages disponibles par animal augmentent et donc il devient plus facile d'atteindre une autonomie fourragère totale. C'est l'avis de Paul LAVIALLE :

« Il y a déjà des exploitations qui s'adaptent au changement climatique parce qu'économiquement, même avec un lait à 530 euros, il vaut mieux des fois avoir quelques vaches en moins et pas avoir à acheter du foin. »

10 éleveurs parmi les adhérents ont déjà enclenché un processus de diminution du cheptel, ou l'envisagent :

« Il vaut mieux descendre un peu, utiliser notre fourrage tant qu'on peut. Et après sortir un produit du terroir, avec une valorisation du lait qui augmente aussi. » (N°7)

« Il faudra peut-être diminuer un peu le cheptel. » (N°24)

« Il vaut mieux avoir 30 bonnes laitières, et faire le travail correctement. T'en perds moins. » (N°24)

« Nous ici, les gens qu'est-ce qu'ils font, ils ont diminué les bêtes. Tous les allaitants, tout ça. Nous, c'est ce qu'il faudra faire. » (N°33)

« Mais bon, on peut pas y faire grand-chose. Faut essayer de trouver des solutions pour... déjà, ne pas trop se charger, être un peu plus extensif. » (N°3)

« Avec la sécheresse de ces dernières années, il faudra peut-être envisager de diminuer les troupeaux. Parce qu'on trouve pas de terres. » (N°13)

« J'essaye d'avoir un peu moins d'animaux » (N°29)

« Si on n'est plus autonome en foin, c'est qu'on a trop de vaches. » (N°32)

« On a baissé l'effectif car on a eu deux années de sécheresse assez costaud. » (N°26)

« Je garde mon autonomie et je baisse les animaux. Moi j'ai de la chance, j'ai investi très jeune, j'avais 20 ans. Dans 2 ou 3 ans, mes gros investissements ils sont finis. Il y en a qui ont pas le choix. Les grosses exploitations, les gros regroupements. » (N°43)

« On verra si il y a des gens intelligents. **La solution, c'est moins de bêtes**, point. » (N°42)

« Là, on pourrait avoir 60 vaches, mais pour faire quoi ? Plus de travail, plus de préoccupation. Il **vaut mieux être petit chez soi**, et faire ce qu'on a à faire, que toujours chercher ailleurs. Après c'est un casse-tête. » (N°42)

Par contre, c'est un changement qui est bien souvent difficile à mettre en place pour les éleveurs car il a un impact direct sur le résultat économique de l'exploitation : moins de vaches, moins de lait, moins de revenu... Ce qui est parfois inenvisageable pour certains éleveurs qui ont des emprunts à rembourser ou qui n'envisagent pas de voir leur salaire diminuer. 4 éleveurs ont ainsi expliqué qu'ils refusaient d'instaurer ce changement, même s'ils ne peuvent pas actuellement respecter l'autonomie fourragère obligatoire.

« Oui, je suis conscient qu'on a beaucoup de génisses. Après moi je veux produire toujours plus, j'ai toujours manqué de quotas. Puis on a des emprunts, faut les rembourser. » (N°16)

« Baisser le cheptel quand vous avez des emprunts à rembourser c'est compliqué. » (N°27)

Diminuer l'âge du 1^{er} vêlage est un autre levier qui peut s'avérer efficace : les animaux produisent plus tôt, donc la production laitière globale de l'exploitation augmente. Cependant, 7 éleveurs se sont positionnés contre cette méthode, qui pose des questionnements éthiques : à partir de quel âge peut-on considérer qu'une vache est apte à être inséminée de porter un veau ? Et comment peut-on répondre à cette question ? Il s'agit d'une mesure qui fait débat, et qui pour l'instant n'a, selon nos entretiens, été adoptée par personne. Cependant, s'agissant d'une pratique controversée, il est possible que certains éleveurs n'aient volontairement pas abordé le sujet.

D'après nos entretiens, l'Union semble quelque peu démunie face aux impacts, nombreux, du réchauffement climatique sur les exploitations. La coopérative n'a pas réellement enclenché d'actions pour accompagner les éleveurs dans ces changements de pratiques. Toutefois, l'analyse fourragère gratuite qui leur est proposée fait partie des aides qui favorisent l'adaptation, comme nous l'a expliqué Paul LAVIALLE : « *L'intérêt pour la coop, c'est déjà de rendre service à ses adhérents, c'est quand même une des bases d'une coop, mais c'est aussi que les producteurs aient une connaissance un peu technique et scientifique de ce qu'il y a dans leurs fourrages, pour après adapter au mieux, et pas trop se baser sur les aliments complémentaires.* »

Par contre, indirectement, le prix du lait alloué aux éleveurs constitue une forme d'adaptation pour les éleveurs grâce à la flexibilité que cela induit. Paul LAVIALLE a témoigné sur cet aspect :

« Quand je suis arrivé sur l'Aubrac, j'étais choqué, notamment sur la partie Lozère qui est un peu plus récente, il y avait des bâtiments neufs chez tous les adhérents quasiment. Ça montre bien que le fait d'avoir une dynamique et d'avoir un prix qui rémunère les producteurs, ça les incite aussi à investir sur des outils qui permettent de produire du lait de qualité, et donc à s'adapter. »

F. (Chambre d'Agriculture de la Lozère) partage cet avis : d'après lui, la rémunération des éleveurs permet forcément une certaine résilience des exploitations, puisque certains investissements sont plus accessibles.

5.3.3.2 Gouvernance : peu d'évolutions pour s'adapter

En termes de gouvernance, la filière n'a pas réellement innové pour le moment pour tenter de faire face aux impacts du dérèglement climatique. Selon Paul LAVIALLE, qui est la personne qui a le plus de contacts avec les éleveurs, « *Il faut quelque chose de collectif* », afin de rassurer et de co-construire des potentielles solutions : « *L'échange, il est essentiel pour la prise de conscience* ».

F., conseiller en Lozère, partage cet avis : pour lui, l'adaptation du réchauffement climatique passe d'abord par une prise de conscience collective, et le partage des témoignages et expérimentations pourraient permettre de faciliter l'adaptation des exploitations. La coopérative songe ainsi à mettre en place des ateliers de réflexion.

5.3.3.3 Territoire et valorisation : un retour à des savoir-faire anciens

S'appuyer sur les ressources du territoire pour s'adapter au réchauffement climatique constitue une autre forme d'adaptation qui a du sens pour beaucoup d'éleveurs. Il s'agit par exemple de davantage mobiliser la **race Aubrac**, qui a l'avantage d'être rustique, selon Benoit DELMAS, conseiller en Aveyron : « *Ce sont des animaux qui sont capables d'encaisser de grosses variations.* » Certains éleveurs y pensent aussi pour leur exploitation :

« Ça sera peut-être aussi une façon de s'adapter, parce que la race est adaptée au pays. Que ce soit pour l'herbe ou pour les animaux, je pense qu'il faut rester le plus possible proche du territoire, du terroir. » (N°7)

« Pourquoi pas un jour traire que des Aubrac, à 4000, et être autonome. » (N°13)

Cependant, avoir un troupeau intégralement constitué de vaches de race Aubrac est aujourd'hui inenvisageable puisque leur capacité productive en lait est encore très faible : la plupart des animaux produit environ 2000 L de lait par an, ce qui est très peu.

Un autre type de levier, peut-être davantage relié aux traditions qu'au territoire lui-même, concerne les pratiques qui étaient communes au cours des décennies passées, mais qui constituent des **savoir-faire oubliés**. Nous avons été surpris de constater que plusieurs faisaient référence aux pratiques des générations précédentes lorsqu'ils abordaient les leviers d'adaptation au réchauffement climatique :

« Des fois, dans l'adaptation qu'on va nous demander, **en regardant un petit peu le passé**, ça nous permet de dire ah ben tiens il y avait des choses qu'ils avaient menées et qui sont pas complètement foutues, quoi. Et alors ils avaient ce qu'on appelle des pesquiers, vous savez, ils faisaient des trous dans le sol, à hauteur, qu'ils entouraient de pierres bien étanches, ils remplissaient ça de fumier, de lisier, et hop après par un système de vannes, ils arrosaient les parcelles. Alors ils apportaient de l'eau, et de l'engrais. Ils nous ont pas attendus pour réfléchir hein. Ça peut nous aider à réfléchir pour s'adapter. Parce que, dans le passé, le climat a bien changé à un moment ou à un autre, il y a bien eu des périodes, je sais pas... mais les gens ils avaient le territoire, ils avaient pas de véhicule pour aller chercher du foin à 100 bornes ou 300 bornes, ... Il fallait bien qu'ils gèrent avec le territoire. » (N°7)

« Il faudrait des barrages, des retenues d'eau... **À l'époque les anciens le faisaient**, ils avaient des petits étangs, et ils faisaient des petites... comment on appelait ça... des rigoles, et puis ils faisaient couler l'eau. » (N°19)

« C'est pas possible chez nous... Mais c'est vrai que c'est une **réflexion qui a été menée par nos ancêtres**, tous les ruisseaux... » (N°29)

Enfin, le prix élevé du lait semble permettre aux exploitations de bénéficier d'une certaine flexibilité, qui pourrait faciliter les adaptations :

« Je pense qu'aujourd'hui les systèmes trop spécialisés sont fragiles, en moyenne montagne. À Jeune Montagne, ce sont des systèmes qui sont spécialisés, mais malgré tout avec 6000 L de lait par vache, ça exige pas d'arracher tout le pays pour faire son lait. Faire 6000 L avec une Simmental, en s'appliquant, moyennement même, on y arrive. Je suis à l'aise. Alors qu'avec Sodiaal, quand je devais faire 100000L, je me posais la question de si j'allais le faire. Là ma

référence elle est faite sans problème, je peux me regarder pédaler. Donc c'est un système spécialisé, oui, mais il est vertueux parce que son cahier des charges permet, avec ce prix, de faire moins de lait et d'avoir une marge supérieure. Donc il est beaucoup moins fragile qu'un système intensif avec Sodiaal. » (N°35)

La filière mobilise donc plusieurs types de leviers pour favoriser ses capacités d'adaptation et donc sa pérennisation. En nous appuyant sur la *Multi-Level Perspective*, nous avons pu identifier en quoi les acteurs et leurs capacités d'innovation, la gouvernance de la filière et le lien au territoire constituaient des forces mobilisables par une filière alternative pour faire face à des enjeux de différentes natures. Le Tableau 13 reprend les principaux éléments des trois catégories. Comme nous l'avions pressenti dans la partie précédente, l'enjeu pour lequel l'Union mobilise le plus de ressources est celui de l'adaptabilité au marché. Pour la transmission des exploitations et le réchauffement climatique, les adaptations semblent plus compliquées à mettre en place en interne.

Tableau 13 : Synthèse des forces internes mobilisées par la filière

	MARCHÉS ET CONCURRENCE	TRANSMISSION DES EXPLOITATIONS	RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE
<i>ACTEURS ET CAPACITÉS INNOVATIVES</i>	Réorganisation de la structuration pour gagner en efficacité Nouvelles stratégies marketing Adaptation de l'offre en fonction de la demande Élargissement de la gamme	Groupement d'employeurs Aides à l'installation Analyses de fourrages pour favoriser la gestion des systèmes tout herbe	Adaptations trouvées par les éleveurs : gestion prairies, possibilité de diminuer le troupeau
<i>GOVERNANCE</i>	Autonomie et indépendance vis-à-vis de l'industrie Fluidité d'action Taille de la structure Incitations financières pour encourager les éleveurs à s'adapter Communication et lien renforcés entre la coopérative et l'ODG	Rôle d'une salariée pour l'accompagnement des transmissions	Travail en vue d'une réflexion collective
<i>LIEN AU TERRITOIRE</i>	Valeur ajoutée Image auprès du consommateur (labels) Visites d'exploitation Rigueur du cahier des charges	Valeur ajoutée Intérêt croissant (pour les nouveaux installés) pour les filières de qualité	Valeur ajoutée qui permet la réduction du cheptel

5.4 Freins émanant du régime dominant : mécanismes d'autorenforcement

Un des concepts de base de la théorie de la *Multi-Level Perspective* est que les interactions entre une niche et le régime dominant sont au cœur des transitions et que leurs trajectoires peuvent influencer la pérennisation des alternatives. Afin de mieux cerner le rôle du régime dominant dans la pérennisation de la filière, nous avons identifié en quoi 1/ le régime lui impose des freins par le biais de mécanismes d'autorenforcement, et 2/ en quoi les interactions avec le régime peuvent

aussi contribuer à la pérennisation de la filière. Pour commencer, nous nous attardons sur les quatre types de mécanismes d'autorenforcement : effets de réseaux, effets d'apprentissage, complémentarités technologiques et économies d'échelle. Avant de les caractériser, nous présentons sur la Figure 44 les liens qu'entretient l'Union avec son environnement économique. Comme l'illustre le schéma, la filière entretient des liens avec de nombreuses structures. L'identification des mécanismes d'autorenforcement nous permettra également de spécifier le positionnement de chacune des structures vis-à-vis du régime dominant. Sur le schéma, nous n'avons représenté que les acteurs avec lesquels la coopérative et les éleveurs ont le plus de liens. Parmi eux, les **réseaux de distribution** sont, à l'évidence, parmi ceux avec lesquels elle entretient le plus de relations. Ensuite, l'**ODG** de l'AOP Laguiole, qui a son siège au sein même de la coopérative, travaille en étroite collaboration avec l'Union : ils partagent la connaissance des éleveurs, les stratégies des labels et des productions, etc. Les trois **Chambres d'Agriculture** (Aveyron, Cantal, Lozère) entretiennent aussi de nombreux contacts avec l'Union, par le biais de projets d'expérimentation, de recherche, de conseils. Les conseillers sont en contact à la fois avec les salariés et l'ODG, et avec les éleveurs directement pour les projets de partages de connaissances entre exploitations par exemple. Les éleveurs ne font par ailleurs pas tous appel aux formations de la Chambre, selon leurs besoins, leur expérience et leurs habitudes. Par contre, il leur est obligatoire d'y faire appel pour le contrôle laitier, afin de s'assurer de la qualité du lait. Ensuite, le **Pôle Fromager Massif Central** (PFMC) constitue un interlocuteur important puisqu'il s'agit de la structure qui organise et capitalise les projets de recherche à l'échelle des filières AOP du Massif Central. Ainsi, l'Union n'a pas de lien direct avec les autres filières fromagères, mais les responsables se croisent lors de réunions organisées par le PFMC. Le **groupement d'employeurs** est quant à lui une structure coordonnée par l'Union, qui gère les embauches et le planning des différents salariés. Les éleveurs font ensuite leurs demandes auprès de l'Union pour pouvoir bénéficier des services de remplacement. Les éleveurs de l'Union communiquent beaucoup avec les salariés de la coopérative, pour des conseils, des questionnements, des demandes diverses. Il s'agit, pour la plupart, de leur principal interlocuteur.

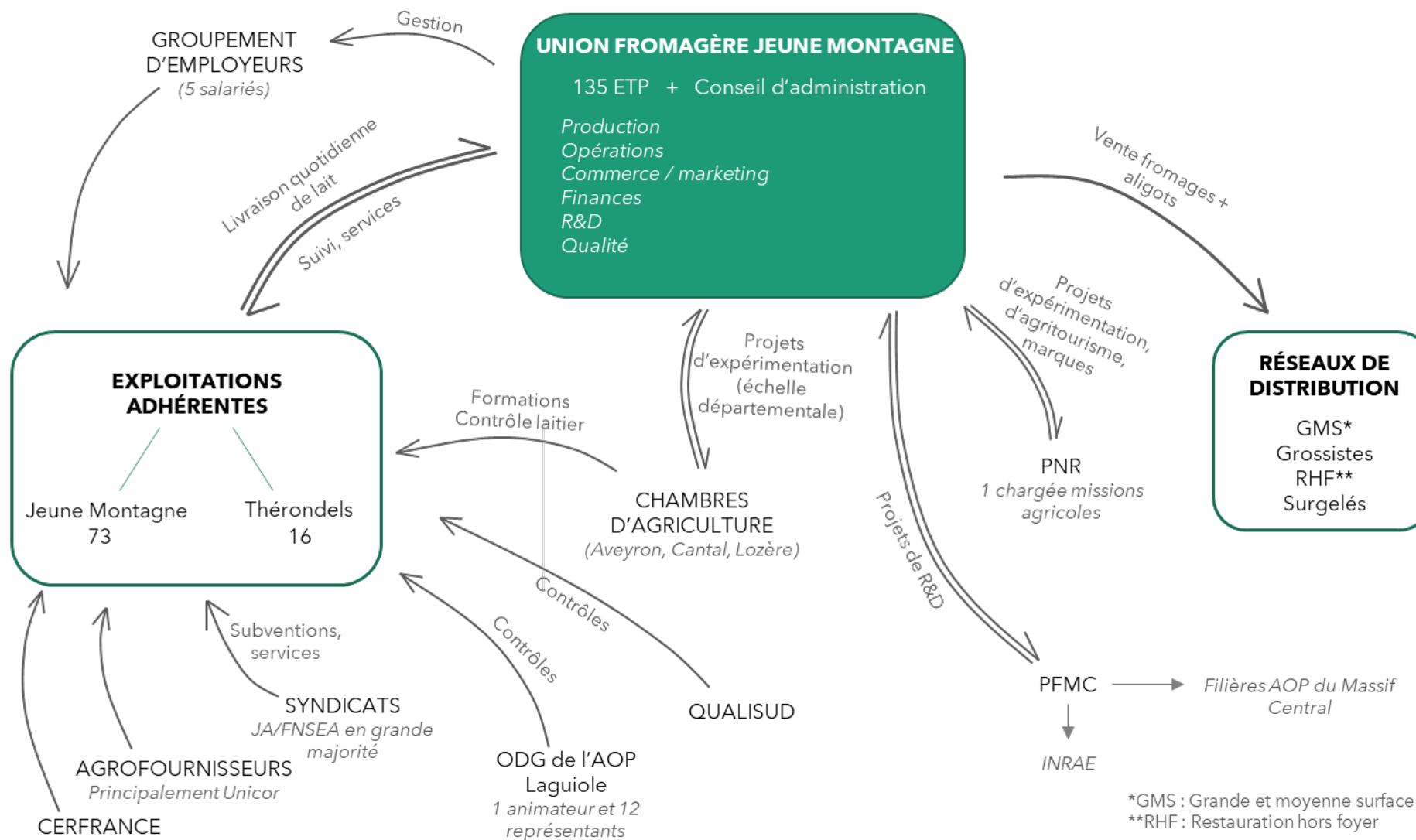


Figure 44 : Schéma représentant le fonctionnement de la filière et ses interactions

5.4.1 Effets de réseaux : peu d'impacts pour la pérennité de la filière

Les effets de réseaux correspondent, comme mentionné dans le 2.1.1.3, aux habitudes liées à l'utilisation d'une technologie – ici, les effets de réseaux sont inhérents à l'habitude des systèmes agricoles productivistes intensifs et des pratiques qui y sont associées : plus le temps passe, plus les agriculteurs et les autres acteurs des systèmes agroalimentaires sont convaincus de la pertinence de ce modèle. Nos analyses nous ont permis de mettre en exergue l'importance de ces effets de réseaux au cours du XX^{ème} siècle, au moment où les systèmes productivistes étaient la norme et que les acteurs étaient poussés à y adhérer massivement. La coopérative a été pendant de nombreuses années la cible de plusieurs types d'acteurs (autres agriculteurs, Chambres d'Agriculture) qui tentaient de la convaincre de l'évidence et la cohérence du modèle productiviste. Aujourd'hui, ces dynamiques semblent beaucoup moins à l'œuvre, et la coopérative **ne semble pas freinée** par ces éventuels effets de réseaux. Par contre, c'est davantage la difficulté à changer de manière plus générale qui bloque certains processus, notamment pour l'adaptabilité des exploitations face au réchauffement climatique. C., qui travaille au PNR, nous a expliqué :

« C'est un frein au changement climatique, le côté socio. En Aubrac, on est bien placés pour le dire... Disons qu'on n'aime pas trop changer. [...] Ils sont pas habitués à changer. Il y a un côté têtue. »

Le fait que ce soit un territoire enclavé, très rural, avec peu de diversités de systèmes, semble pouvoir influencer les capacités des éleveurs à remettre en question leurs pratiques. S., qui travaille au sein d'une Communauté de Communes, a également évoqué la lenteur des processus de changements, en abordant la question des modifications des habitudes de consommation :

« C'est toute une stratégie, c'est sur du très long terme, les agents il faut leur apprendre, [...] il faut équiper, il faut former les équipes, ensuite il faut apprendre aux enfants [...] et apprendre aux familles... »

Ces rythmes de changements des habitudes n'étant pas spécifiques à l'Union, il s'agit davantage de phénomènes relatifs à tout changement de comportements. Nous avons retrouvé, dans les entretiens avec les éleveurs, quelques références au regard des autres agriculteurs, mais il semble que cela soit plutôt anecdotique et impacte peu les prises de décision :

« **Tout le monde me disait** 'il faut que tu passes le round up sur tes céréales pour péter le bleuet'. J'ai dit mais vous vous rendez compte de ce que vous me dites, là ? Je vais donner ça à mes vaches ? Les abeilles qui sont là, les coccinelles, elles vont faire quoi au milieu de ça ? Alors du coup, j'ai moissonné comme j'ai pu, mais, j'ai pas mis de round up donc j'ai eu très peu de grain. C'est l'année qui l'a voulu, j'y suis pour rien, c'est comme ça. Cette année, j'ai eu du grain, l'année dernière j'en n'ai pas eu. » (N°43)

« Ils ne comprennent pas trop pourquoi nous on avance et qu'on essaye de chercher ailleurs, comme les semences, le moha tout ça. Une année c'est la critique, l'année d'après tout le monde s'y met. » (N°22)

5.4.2 Effets d'apprentissage : un environnement très ancré dans le productivisme

Plusieurs mécanismes d'autorenforcement liés à des effets d'apprentissage ont pu être identifiés par nos analyses. Tout d'abord, les éleveurs sont souvent confrontés à un **manque de ressources** et retours d'expériences pour leur type de système, qui est particulier puisque ce sont des exploitations souvent de moyenne montagne qui s'appuient quasiment exclusivement sur les

prairies. Les **structures de conseil** n'apparaissent pas adaptées à leur situation, parce que les conseillers ont été formés à connaître les dynamiques de systèmes conventionnels classiques, basés sur l'utilisation d'ensilage, de davantage d'aliments concentrés, etc. Les éleveurs de l'Aubrac se retrouvent ainsi trop souvent dépourvus, non seulement parce qu'ils se sentent désœuvrés face au manque de ressources, et aussi parce que leur niveau de formation a tendance à augmenter et que les techniques de gestion des pâturages sont particulièrement complexes. Un conseiller de la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron nous a confirmé ces ressentis :

« Aujourd'hui, les agriculteurs ont des niveaux de formation qui font qu'ils ont des besoins de plus en plus élevés en termes de conseil. »

Aussi, plusieurs verbatim d'éleveurs soulignent ce problème :

« On est allés à une formation là, c'était intéressant, mais **pas fait pour nous**, parce que nous on peut pas faire ce qu'ils font, c'est pas possible. » (N°33)

« Le problème c'est que ceux qui travaillent dans les bureaux c'est de plus en plus des gens qui **n'y connaissent rien du tout**. Ils sont pas sur le terrain pour se rendre compte. » (N°32)

« Est-ce que les structures actuelles sont capables de nous apporter un accompagnement ? C'est peut-être ce qui fait défaut. » (N°9)

« On y arrive mais bon on aurait quelques conseils ce serait pas mal » (N°22)

« On est hors-jeu. Il faudrait un conseil technique **approprié au système qu'on a**. » (N°12)

« Le conseil agricole ça c'est un gros souci d'aujourd'hui, en Aubrac et je pense qu'à moyen terme il va falloir s'organiser pour trouver des gens qui soient capables de nous faire avancer sur des points. Aujourd'hui on n'a personne quoi. » (N°21)

« On ne va pas avoir besoin de tout réinventer. Par contre, on a un gros besoin d'expérimentation » (S., éleveur de l'Union, 1^{ère} phase d'entretiens)

Les retours des deux ateliers participatifs nous ont aussi permis de confirmer les problématiques liées aux effets d'apprentissage, puisque les éleveurs ont témoigné de la difficulté de **conversion d'exploitations conventionnelles**, qui est due au manque de connaissances sur le fonctionnement d'une exploitation laitière basée sur du tout-foin. R., coopérateur de Thérondels, nous a expliqué que pour les éleveurs qui souhaitent convertir leur exploitation pour pouvoir adhérer à l'Union, les changements de pratiques sont particulièrement compliqués à mettre en place, et peuvent empêcher les éleveurs d'aller au bout de leur décision : « *Ça les perturbe complètement. Même avec le prix du lait.* » C'est aussi un problème pour l'embauche de salariés au sein du groupement d'employeurs, car il est difficile pour l'Union de trouver des personnes qui soient compétentes et formées pour gérer une exploitation qui travaille en lait cru, avec toutes les précautions que cela implique.

Un autre impact des effets d'apprentissage est **l'amélioration continue des races laitières** de vaches, qui ne cessent de produire plus de lait, ce qui est typique des dynamiques du modèle productiviste. Les éleveurs sont parfois dépourvus face à ces évolutions, comme le montrent les verbatim suivants :

« 6000L c'est un peu juste maintenant, y'a des vaches qui **commencent à monter sec** » (N°18)

« La chose qui va être amenée à évoluer je pense à long terme c'est la production par vache, les 6000L. Parce que je pense que d'ici quelques années on sera un peu juste quoi. C'est vrai que quand on voit, aujourd'hui quand on est à 6000L et qu'on voit tous les autres producteurs qui

montent à 9000L et 10 000L en Prim'Holstein, si tu veux nous si on trait un jour à 7000L ce ne serait pas déconnant. Aujourd'hui tout a évolué quoi, avec la génétique, avec l'alimentation. »
(N°21)

« De toute façon je pense qu'un jour ou l'autre ils seront obligés d'y arriver [à faire évoluer la limite de production] puisque la race travaille de plus en plus." (N°22)

« Tout pousse un petit peu, légèrement hein, je ne dis pas qu'il faut mettre la moyenne à 8000L mais tout pousse volontairement ou involontairement [...] à ce que les vaches fassent un peu plus de lait. » (N°4)

Finalement, même les éleveurs qui souhaitent maintenir un niveau de production faible avec un système extensif ne parviennent parfois pas à rester dans les limites de production imposées par le cahier des charges, à cause des progrès génétiques constants sur les races laitières : leurs besoins augmentent donc leur alimentation doit s'adapter. Cela va de pair avec le désir souvent pour les producteurs d'augmenter tant que possible leur production, par peur de manquer ou par volonté de rembourser aussi vite que possible leur crédit.

Enfin, un autre enjeu particulièrement inquiétant pour les éleveurs, liés aux précédents, est leur difficulté de trouver des **adaptations face au changement climatique** :

« Je suis pas sûr que les Chambres d'Agriculture sont adaptées aux changements qu'il y a. Ils ont un peu de retard à mon avis. Ils ont 10 ans de retard par rapport au changement climatique je trouve. Par exemple dans les formations on nous dit de semer des légumineuses, je suis d'accord, mais on le fait depuis longtemps, on n'a pas attendu qu'ils nous le disent. » (N°13)

« Moi j'y suis allé [à une formation], mais je me dis ils nous expliquent un truc qu'on a toujours fait. Mon père il faisait déjà ça, moi j'ai toujours fait ça. Ils nous expliquent des trucs en disant c'est novateur, c'est ci, c'est ça, ... Il y a trop d'incompétence. » (N°25)

Ces différents constats montrent que les structures actuelles censées accompagner techniquement les éleveurs dans leurs besoins d'adaptations et d'optimisation de leurs ressources sont inadaptées à leur système. Elles manquent de renouvellement des connaissances, et semblent rester sur des acquis issus du paradigme « conventionnel », bien loin de la réalité de ces éleveurs.

5.4.3 Des complémentarités technologiques omniprésentes

En termes de complémentarités technologiques, nous avons identifié de nombreux freins, qu'ils correspondent à des complémentarités d'acteurs, de normes et règles, ou d'infrastructures.

5.4.3.1 Acteurs : une grande majorité de réseaux qui défendent le productivisme agricole

Tout d'abord, concernant les acteurs, différentes structures ont été identifiées comme constituant un frein à la pérennisation et la valorisation d'agricultures alternatives. Déjà, les **Chambres d'Agriculture** ont la particularité d'être en lien étroit avec les syndicats agricoles, puisque les représentants sont choisis par élection, et se réfèrent à un syndicat. Celui qui est majoritaire, sur le territoire de l'Aubrac comme ailleurs, est la FNSEA ; le fonctionnement politique de ces institutions et leur histoire, ancrée dans le productivisme depuis les années 60, rendent compliqués les changements de méthodes et de modèles. Le territoire étudié est situé à cheval sur trois départements, comme on l'a vu : l'Aveyron, le Cantal et la Lozère. Le fonctionnement des trois Chambres diffère donc dans leur stratégie, leurs priorités et leurs équipes. Les entretiens menés ont montré que les perceptions des Chambres se distinguent d'un individu à l'autre : leur

image est tantôt positive, tantôt moins. Leur lien à la FNSEA est parfois identifié comme étant facteur de frein à la mise en valeur des modèles alternatifs. F., conseillère à la Chambre d'Agriculture du Cantal, nous en a parlé :

« Nous [les conseillers et conseillères], avant d'aller dans une exploitation, si on veut faire une porte ouverte dans une exploitation, c'est validé par notre directeur. Faut pas qu'on ait l'idée d'aller chez un mec de la Conf [Confédération Paysanne]. Même si ce qu'il a mis en place est intéressant et innovant et que ça pourrait servir de modèle aux autres. [...] Nous, on est au service de tous les agriculteurs, mais si on veut faire de la communication, de la diffusion, ou des portes ouvertes, faut faire gaffe chez qui on va quoi. [...] Il y a quand même un poids politique qui est assez important ».

B., à la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron, a abordé les évolutions des relations avec les agriculteurs :

« La relation change aussi avec les agriculteurs. Parce que quelque part, on est dans une relation de plus en plus commerciale. Il faut payer le conseil. »

Plusieurs éleveurs nous ont aussi donné leur point de vue :

« La Chambre, ils ont fait de la merde quand même. Par exemple quand Laguiole a demandé l'IGP aligot, eux ils ont... Il y avait des entreprises qui faisaient de l'aligot, et du coup ils ont empêché Laguiole d'avoir... Puis après au moment de la crise ils se retournent vers Laguiole parce que voilà. » (N°29)

« Au niveau de la Chambre il n'y a vraiment personne qui nous conseille quoi. On est pas du tout satisfaits. » (N°22)

« Tu ne peux pas faire de formations avec des éleveurs en conventionnel. » (N°17)

L'extrait d'un entretien avec André Valadier, fondateur de Jeune Montagne, nous a permis de constater que la relation avec les Chambres d'Agriculture était particulièrement conflictuelle dans les années 1970 :

« Le discours des techniciens était simple : nous devions changer de race bovine, nous spécialiser et produire à une autre échelle. Ils mettaient en avant des critères de performance, le rendement à l'hectare, la vitesse de croissance et le poids de carcasse des animaux. Ils nous proposaient un système unique qui devait être capable de fonctionner en tous lieux, en tout temps... » André Valadier, (Crozes, 2017:84)

Nous avons aussi pu aborder le sujet avec des élus du territoire. Pour J., président d'une Communauté de Communes, la Chambre d'Agriculture aveyronnaise n'est pas suffisamment active pour accompagner les initiatives alternatives agricoles. D'après lui, les communes ont, dans cette situation, un rôle majeur à jouer dans la promotion et l'accompagnement de l'agriculture locale. L'histoire de l'engagement des Chambres montre que leurs stratégies ont eu tendance à favoriser les modèles conventionnels jusqu'aux années 2000. Ensuite, les positions sont divergentes, même si la présence de la trajectoire de la FNSEA influence forcément des prises de décision. Les conseillers ont cependant une certaine marge de liberté quant aux formations proposées donc la position des Chambres est discutable et même si historiquement elles sont fortement liées à la trajectoire conventionnelle, ce n'est plus autant le cas aujourd'hui, avec une volonté affichée de faire évoluer ces tendances.

En ce qui concerne les **Jeunes Agriculteurs** (JA), leur vision de l'agriculture, proche de celle de la FNSEA (ils ont généralement une liste commune), repose sur une valorisation de la diversité

des modèles, et un soutien particulier aux agricultures productivistes, modernes et innovantes. Ils ne se positionnent pas contre les modèles plus alternatifs, mais soulignent que les filières telles que l'Union ont certaines limites en termes de limitations géographiques : pour eux, c'est « *un peu la limite de tous les signes de qualité. C'est qu'il y a un rayon.* » Ils sont aussi ouvertement en désaccord avec les idées d'autres syndicats tels que Confédération Paysanne :

« [Nous n'avons] pas de volonté forcément de travailler ensemble parce qu'il y a une différence politique assez différente sur la vision de l'installation. »

Ensuite, certains éleveurs ont souligné le problème, de leur point de vue, des **revues** du domaine agricole. L'un d'eux témoigne :

« Et après, j'ai pris beaucoup de recul par rapport à tout ça. J'étais à **Réussir Lait**, ce genre de... **La France Agricole**, tout ça. Et une fois j'ai arrêté l'abonnement, et bien sûr ça a pas duré une semaine que j'ai eu un coup de téléphone d'un commercial qui m'a demandé pourquoi j'avais arrêté. Bah j'avais arrêté parce que j'ai dit que les exploitations qui étaient identifiées sur ces revues ne me correspondaient pas du tout. Alors des fois ils m'envoient des échantillons, tous les trimestres je reçois un truc. Vous ouvrez ça vous avez quoi, un agriculteur de la Manche qui a 1 500 000 litres de lait, ils sont à 4 en GAEC, avec 3 robots, 50 hectares de maïs, ... Moi j'ai 50 hectares, 40 laitières. Je suis tout foin. Vous voulez que je lise ces articles ? Même la comptabilité qu'ils font, ça m'intéresse pas. Mais bon, après, je critique pas hein, mais ça me correspond pas. Et je l'ai dit aux dames qui m'appellent là, elles sont super sympa d'ailleurs. C'est sûr que si elles arrivaient à récupérer un contrat... Alors je leur explique. Elles prennent note, mais ça les intéresse pas. Moi je veux bien recevoir des gens de Réussir Lait, comme je vous reçois là, pour leur expliquer qu'on m'a payé le lait 471 euros en moyenne, et pas 252 comme Sodial le paye actuellement. Il faut faire de la quantité, de la quantité, de la quantité. » (N°43)

Le **PNR** de l'Aubrac a aussi été une structure qui a été questionnée quant à ses obligations envers le modèle productiviste, étant donné ses liens étroits avec les Chambres d'Agriculture. En effet, la personne du PNR qui coordonne les actions et projets agricoles est salariée des Chambres : d'après elle, « *C'est un montage politique pour que les Chambres d'Agriculture aient la main sur les activités agricoles du PNR.* » Les trois Chambres d'Agriculture concernées prennent donc part aux décisions concernant le choix et les trajectoires des différents projets mis en place. Ce système peut interroger l'indépendance du PNR et sa liberté de choix quant aux projets, d'autant plus que nos entretiens ont montré à plusieurs reprises que le PNR n'est pas souvent bien perçu par les Chambres. C., salariée au PNR, explique ce ressenti : « *ils [les Chambres] voient le PNR comme les écolos de l'Aubrac* ». Un salarié de la Chambre de l'Aveyron confirme ces tensions : « *Il peut y avoir des relations tendues entre PNR et Chambres parce que l'aspect territorial, environnemental, peut faire peur.* » En effet, le positionnement du PNR est davantage revendiqué par rapport aux autres structures. Il apparaît de nos entretiens que son image et ses revendications sont axées assez clairement vers la favorisation et la mise en valeur de modèles agricoles alternatifs. L'Union a d'ailleurs une bonne image auprès du PNR : celle d'une coopérative proche de son territoire et de ses adhérents, ce qui explique sa position de partenaire privilégié lorsque des projets sont construits. Conjointement, la coopérative est particulièrement proactive et réactive quant à la collaboration avec le PNR. Sur le territoire, le PNR encourage la mise en place d'initiatives agri-alimentaires : il a par exemple participé à l'ouverture d'un magasin d'épicerie locale. Par contre, quelques freins entravent son fonctionnement : un manque de moyens évident, la lourdeur des démarches administratives pour accompagner des projets ou accéder à des financements, le manque d'engagement des acteurs locaux, et un manque de légitimité auprès des Chambres d'Agriculture.

Pour ce qui est des **acteurs politiques**, l'étude menée sur le fonctionnement des autres filières fromagères AOP a bien montré en quoi l'inclusion d'acteurs politiques au sein d'une filière peut influencer les stratégies commerciales et les cahiers des charges des productions - c'est le cas avec l'AOP Cantal, qui se trouve aujourd'hui bloquée par des maillages politiques bloquants. Ce n'est par contre pas le cas de l'Union, qui bénéficie d'une indépendance vis-à-vis des institutions politiques.

Ensuite, quelques éleveurs nous ont parlé, lors des entretiens, des institutions de **l'éducation et de l'enseignement du monde agricole**. L'un d'eux explique ce que lui a transmis son établissement de formation :

« J'étais dans ce système, quand je me suis installé. Je sortais de l'école [il a une trentaine d'années]. Je pense que ça passe par là, beaucoup. Par le système de l'Éducation Nationale. Après, peut-être que ça va changer dans les générations à venir, mais on a été dans une génération où c'était produire pour produire. On était dans cette mentalité là, et on pouvait pas faire autrement en sortant de l'école. Les anciens ils comprenaient que dalle, et nous on était les meilleurs, les plus beaux et les plus forts, on faisait du maïs à tout va, et on passait du désherbant, du round up sur les chaumes, et voilà. Pourquoi, parce qu'on avait eu des cours qui nous... Et puis même par rapport à nos représentants des différents magasins de fournitures agricoles. C'était ça. » (N°43)

Les lycées agricoles semblent maintenir le paradigme du modèle productiviste, mais intègrent peu à peu des notions de transition et d'agroécologie. Pour autant, les jeunes qui sortent de ces établissements semblent encore majoritairement formés pour le modèle dominant :

« Les discours des jeunes c'est il faut avoir du terrain, il faut avoir des vaches... On en est encore là. » (F., Chambre d'Agriculture du Cantal).

Aussi, la coopérative, même si elle bénéficie de la notoriété de ses produits grâce aux labels et à l'image de l'Aubrac, doit faire face à une concurrence qui tente de s'en rapprocher, en particulier par les **agroindustriels** qui souhaitent avoir la mainmise sur toutes les gammes :

« Je pense qu'il y a de la place pour tout le monde. Mais il faut que chacun reste à sa place. C'est ça, peut-être, qui est pas toujours évident. Ceux qui sont dans le cœur de gamme, parfois, s'inspirent de ce qui se fait en haut ou utilisent l'image de ceux qui sont en premium, alors qu'il ne le sont pas. » (Christian MIQUEL, responsable de la production)

Les acteurs de la moyenne et grande distribution, par leur domination sur les marchés des produits agroalimentaires, ont le pouvoir d'innover et de s'adapter très vite à la concurrence et aux évolutions des consommateurs, grâce à des services souvent très structurés, compétents et suffisamment de ressources humaines et financières. Aussi, leur fonctionnement peut influencer les modes de production, selon les cas. Nous avons pu constater, grâce aux entretiens menés avec des acteurs de l'aval, que le fonctionnement et les choix du supermarché pouvaient être flexibles, puisque le directeur général souhaite réellement favoriser les produits locaux et éthiques :

« Je suis pas embêtant sur les prix donc pour eux [les agriculteurs] ils s'y retrouvent facilement, et puis ça les fait connaître par rapport à ce qu'ils font » ; « faut qu'ils vivent donc je les embête pas. »

Cependant, ses méthodes et la liberté qu'il accorde aux agriculteurs qui ont des exploitations de petite taille entrent parfois en conflit avec la centrale d'achat avec laquelle il travaille, ce qui peut le freiner dans ses projets et ses partenariats : sa flexibilité a donc quelques limites et le fonctionnement hiérarchique descendant des filières agroalimentaires peut être bloquant. Il

souligne que « *c'est compliqué parce que ma centrale d'achat ils veulent au maximum qu'on travaille avec eux* ». L'acteur que nous avons rencontré qui travaille pour une société de distribution nous a exprimé la même idée : « *on n'a pas de critère d'achat, on est complètement dépendant de la centrale* ». Il nous a aussi expliqué qu'il était « *compliqué de faire de la qualité avec de gros volumes. [...]Le problème d'une centrale, c'est qu'ils achètent des volumes exorbitants avec des produits qui passent la moitié de leur temps à 4°C* », ce qui freine forcément la recherche de qualité des produits. Aussi, même s'il a la volonté de travailler davantage avec des productions locales, cette démarche est incompatible avec l'irrégularité des agricultures alternatives et leurs volumes de production. Il se montre par ailleurs sceptique vis-à-vis des labels : « *À trop vouloir faire de labels, on tue la traçabilité, on noie le client* ». Le directeur général du supermarché nous a exprimé la même idée : « *il en faut du label mais je trouve que ça a un coût et que ça fait augmenter les prix* ».

Enfin, le positionnement du **PFMC** est assez flou. Il s'agit d'un outil de R&D mutualisé, dont les projets se construisent en fonction des besoins des filières fromagères. Contrairement aux ODG, le PFMC ne se charge pas de la représentation et de la promotion des produits. Le PFMC a un rôle particulièrement pertinent puisqu'il permet de mettre en relation les différentes structures du territoire, et de favoriser le lien entre les filières fromagères AOP, malgré leur localisation sur différents départements ou régions administratives. Le bureau du PFMC est constitué d'un représentant de chaque ODG : AOP Bleu d'Auvergne, Cantal, Fourme d'Ambert, Fourme de Montbrison, Laguiole, Pélardon, Rocamadour, Saint-Nectaire, Salers, et le CA comprend d'autres structures représentées telles que les Chambres, les PNR, les CIVAM, ... Les projets sont élaborés en étroite collaboration avec l'INRAE (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement). De manière plus lointaine, le PFMC entretient aussi des liens avec le RMT (Réseau Fromages de Terroirs) et le CNAOL (Conseil national des appellations d'origine laitières). Ainsi, le fonctionnement du PFMC n'est pas autonome : il dépend de l'avis et des souhaits d'autres structures, qui soutiennent davantage le modèle dominant. Sa marge de manœuvre est donc ici aussi limitée, mais son rôle principal est de soutenir la pérennité des filières fromagères AOP, ce qui leur est forcément favorable.

Cette analyse non exhaustive des structures qui coopèrent de près ou de loin avec l'Union permet de constater la présence du paradigme de l'agriculture productiviste chez presque toutes celles étudiées : souvent, il s'agit d'une poignée d'acteurs qui ont le pouvoir et l'influence suffisants pour rendre les autres dépendants de ce modèle. Cela rend la pérennisation des niches plus complexe et leur indépendance d'autant plus importante.

5.4.3.2 Règles et normes : la PAC, source de blocages, mais davantage pour les exploitations allaitantes

En termes de règles, de normes et d'habitudes, nous avons aussi repéré plusieurs mécanismes à l'œuvre qui compliquent les processus de pérennisation de l'Union. Il s'agit tout d'abord de **réglementations** communes à certaines zones protégées ou au fonctionnement des PNR, qui empêchent les agriculteurs de créer des réserves d'eau, même s'il s'agit uniquement de récupérer l'eau de pluie des toitures.

« Irriguer 2 ha de pommes de terre, bah de nos jours avec la loi sur l'eau c'est pas possible quoi, on s'en sort pas, il y a des demandes de dossiers qui sont trop compliquées. » (N°42)

Ensuite, c'est surtout la **PAC** qui a été identifiée comme étant la principale cause de blocages et de dynamiques d'intensification des pratiques. Comme nous l'a expliqué Christian MIQUEL, responsable de la production de l'Union, l'apparition de la prime « vache allaitante » dans les

années 80 a encouragé les éleveurs à convertir leur troupeau pour n'avoir que des vaches à viande, et a défavorisé les élevages mixtes (la prime n'était applicable que si les exploitations étaient spécialisées). Ces réglementations ont non seulement failli mettre en péril la production laitière sur l'Aubrac – la coopérative a perdu la moitié de ses adhérents à cette période, mais favorise la spécialisation, qui pourtant ne constitue pas les systèmes les plus résilients. Pour F., conseillère en Chambre, cette tendance est « *dommage parce que les exploitations mixtes semblent être les plus résilientes. On n'a jamais les deux ateliers qui vont mal en même temps, il y en a toujours un qui rattrape l'autre. C'est des fermes qui s'en sortent mieux.* » Aussi, le système de la PAC a tendance à favoriser les agrandissements des exploitations, en particulier pour les exploitations allaitantes. Plusieurs acteurs ont abordé le sujet lors des entretiens :

« Moi je m'en fous, je ne me suis pas diversifié pour ça, mais **la PAC depuis 30 ans a fortement orienté les exploitations** vers la monoproduction et n'incite pas à avoir plus d'actifs sur les fermes. L'attribution de l'argent public ça oriente les agriculteurs » (N°53)

« **Le système PAC favorise aujourd'hui le système allaitant** qu'il y a sur l'Aubrac, plus t'as de surfaces, plus t'as d'animaux, plus tu touches d'argent public. » (N°51)

« On n'est pas nombreux, et c'est vrai que les relations sont pas comme c'était probablement en 1950 hein. Ce qui a créé des mauvaises relations, c'est surtout la PAC. **Parce que la PAC était basée sur le nombre d'hectares, le nombre de bêtes**, donc on a tendance à se manger un peu. Ça pousse à l'agrandissement. Même moi, sans le vouloir, je me suis agrandi. Quand on tombe dans ce système-là, on s'arrête pas. Ça gâche les relations entre nous, et même avec le monde autour de nous. » (N°25)

« Ce qui est paradoxal, d'ailleurs. Les bovins viande ne sont pas ceux qui ont le meilleur résultat économique aujourd'hui, et pourtant c'est eux qui achètent du foncier ». B. Chambre d'Agriculture Aveyron

5.4.3.3 *Infrastructures et matériel : quelques freins mais peu impactants*

Les freins liés à la complémentarité technologique des infrastructures et/ou du matériel ont été repérés vis-à-vis des **machines adaptées** aux systèmes tout foin, qui sont moins courantes que dans les systèmes productivistes intensifs :

« Et travailler avec Thérondels, c'est une autre manière de travailler, à part entière. Il faut sortir les animaux, il faut les amener à l'herbe, faut avoir une rotation du pâturage, il faut pas s'occuper des autres qui fanent ou qui fanent pas, quand faut faucher il faut y aller, faut avoir du matériel qui marche pour la fenaison, et c'est pas une priorité des exploitations aujourd'hui. Aujourd'hui les exploitations elles investissent beaucoup pour le matériel de la terre, et très peu pour le matériel de fenaison. Combien de fois dans les prés vous voyez un vieux tracteur avec une vieille presse, et vous voyez un gros tracteur tout neuf avec un gros cover crop derrière, tout neuf, parce qu'il faut travailler la terre. Et le matériel de fenaison, non. En tout foin, on est obligés de faire certains investissements. Ceux qui travaillent la terre, ils font pas ces investissements, parce qu'ils peuvent pas investir dans tout. Nous, en ayant du matériel de fenaison cohérent, on arrive à faner en très peu de temps, et vite. » (N°43)

Néanmoins, nous avons eu peu de retours quant aux freins concrets auxquels pourraient faire face les éleveurs de la coopérative en termes de matériel – il ne s'agit donc pas *a priori* d'un mécanisme d'autorenforcement qui a un réel impact sur les exploitations. Les infrastructures et le matériel ne semblent ainsi pas constituer un frein pour la coopérative et ses pratiques.

5.4.4 Des économies d'échelle peu à l'œuvre

Les économies d'échelle ne constituent pas non plus un mécanisme d'autorenforcement majeur pour l'Union, étant donné que c'est la coopérative qui choisit elle-même ses partenaires, en fonction notamment de leurs besoins et de leurs stratégies en termes d'économies d'échelle. Cette indépendance de décision permet à l'Union de ne pas avoir à se soustraire à des règles strictes en termes de volumes, d'homogénéité des produits, etc. La seule contrainte relative aux économies d'échelle est reliée au problème du foncier : les éleveurs - particulièrement en filières allaitantes - ont tendance à voir leur exploitation s'agrandir pour augmenter leur revenu, dans un but d'économies d'échelle mais aussi de subventions provenant de la PAC. Les éleveurs de l'Union se retrouvent ainsi fréquemment bloqués, ne pouvant pas acquérir de nouveaux terrains s'ils le souhaitent, surtout en période de sécheresse lorsque les rendements diminuent drastiquement :

« [Acquérir du terrain] j'en rêve mais **c'est impossible**. Il y a une pression foncière ici terrible. »
(N°4)

« Augmenter la surface **c'est impossible**. Il y a pénurie de foncier sur le secteur. » (N°27)

« Je cherche, mais ici **c'est limité**. C'est très demandé. Il y en a un qui s'en va, et 50 qui le demandent. C'est ça le problème ». (N°16)

L'identification des freins à la pérennisation de la filière en lien avec les quatre mécanismes d'autorenforcement permet donc de constater que l'Union doit faire face à certains blocages émanant du modèle productiviste, de sa domination et son omniprésence dans les structures, les habitudes et les réglementations. Il apparaît que pour les trois types d'enjeux, les trajectoires du paysage sociotechnique jouent aussi un rôle important (Tableau 14), puisqu'elles sont à l'origine des évolutions de la demande sur le marché, de la place des agriculteurs dans nos sociétés, et du réchauffement du climat. Tous ces éléments sont indépendants (du moins pas directement) du régime dominant. On comprend donc qu'en plus des freins inhérents au modèle productiviste, les évolutions lentes du paysage sociotechnique imposent elles aussi une certaine adaptabilité pour les filières alternatives.

Tableau 14 : Identification des freins inhérents aux trois enjeux, selon qu'ils émanent davantage du régime ou du paysage sociotechnique

	<i>FREINS : RÉGIME SOCIOTECHNIQUE</i>	<i>FREINS : PAYSAGE SOCIOTECHNIQUE</i>
MARCHÉ, CONCURRENCE		
<i>Évolutions de la demande</i>		Évolutions sociétales : intérêt pour la qualité, pour la nourriture saine. Évolutions rapides des habitudes
<i>Obligation de la valorisation</i>		
<i>Concurrence</i>	Agroindustriels qui intègrent le marché de la qualité	
TRANSMISSIBILITÉ DES EXPLOITATIONS		
<i>Difficultés administratives</i>		Manque d'accompagnement et de considération pour les nouveaux installés
<i>Trouver des candidats</i>	Enseignement agricole, structures de conseil : poussent plutôt vers les systèmes conventionnels. Manque de connaissances pour les conversions. PAC : favorise les systèmes conventionnels allaitants	
<i>Image du métier d'éleveur laitier</i>		Image dévalorisée du métier d'agriculteur. Importance des loisirs dans les modes de vie
RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE		
<i>Autonomie fourragère</i>	Manque de ressources et de moyens pour l'adaptation de ces systèmes. Inadéquation des structures de conseil	
<i>Diminution production de lait</i>		Conséquences du réchauffement climatique. Mêmes conséquences pour tous types d'élevage
<i>Bien-être des animaux</i>		
<i>Impossibilité irrigation</i>	Réglementations territoriales	

5.5 La diversité des formes d'interaction avec le régime dominant

Nous allons maintenant caractériser l'ancrage de la filière au régime dominant, car si l'on sait qu'il peut entraîner des blocages et imposer des freins aux alternatives, le modèle dominant peut aussi contribuer à leur développement grâce à l'hybridation de certains acteurs, notamment. Comment la filière parvient-elle à conserver un équilibre entre une distanciation du modèle productiviste et un ancrage à celui-ci ?

5.5.1 Pour l'adaptation aux marchés et à la concurrence

5.5.1.1 Acteurs : des alliances grandissantes avec la GMS

En termes d'alliance avec des acteurs, l'Union mobilise deux types de stratégies : l'évolution des réseaux de distribution, et de promotion des produits.

Pour ce qui est des réseaux de distribution, l'Union a tendance à consolider son positionnement sur des marchés conventionnels : **grande et moyenne distribution** en particulier, dans le but d'augmenter ses parts de marché et toucher le maximum de consommateurs. Ces partenariats fonctionnent d'autant mieux que les distributeurs conventionnels souhaitent renvoyer une image de durabilité avec la vente de produits locaux et de qualité. Cette stratégie porte ses fruits puisque cette collaboration apporte une certaine sécurité pour la coopérative. En 2019, la GMS distribue 33% des produits de l'Union, ce qui en fait le premier partenaire, avec les grossistes (Figure 45). Pendant la période pandémique (2020-2021), ce partenariat a été renforcé, ce qui a permis à la coopérative d'écouler toutes les productions sans être impactée par l'absence de la RHF (restauration hors foyer).

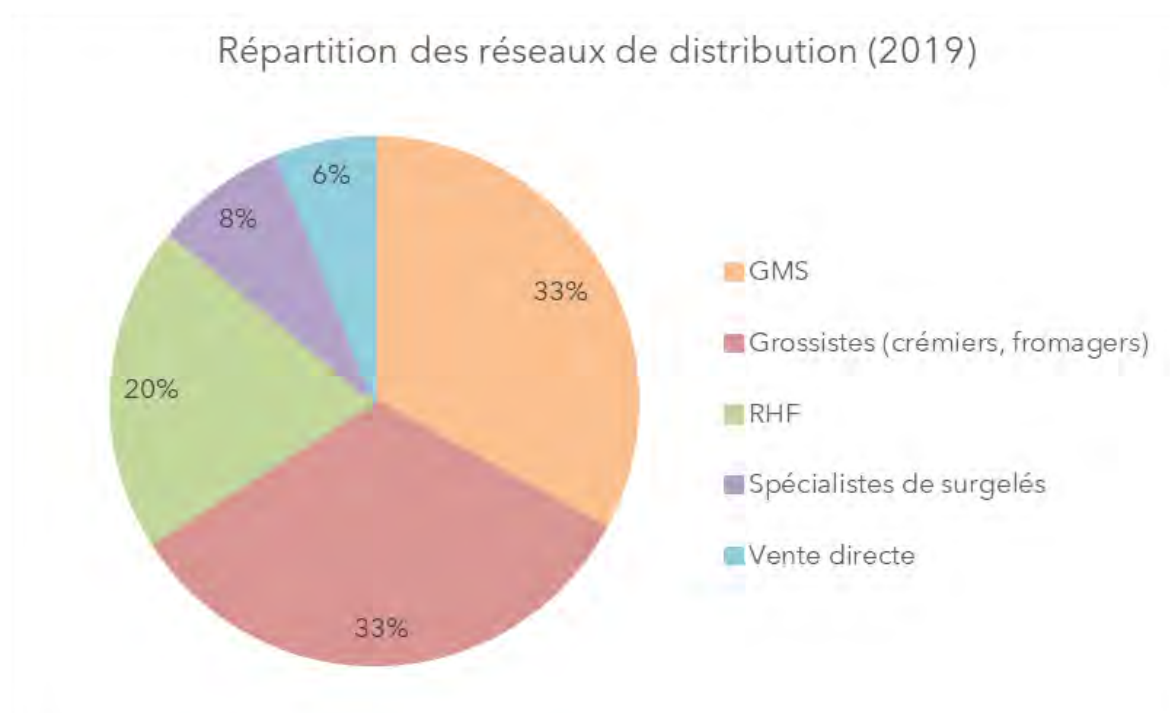


Figure 45 : Graphique représentant les réseaux de distribution de l'Union en 2019

Si ce fonctionnement permet à la coopérative d'écouler au mieux ses productions et de favoriser l'augmentation des volumes, la rencontre avec des acteurs en aval issus du modèle conventionnel nous a montré que les partenariats entre des niches et la GMS est souvent compliquée à cause de certaines incompatibilités :

« [Les produits locaux ne représentent que 5-10% des produits] car ils ne peuvent pas nous fournir toute l'année. [...] C'est compliqué parce que ma centrale d'achat ils veulent au maximum qu'on travaille avec eux. » (Supermarché)

« La grande distribution, on est sur des volumes. On n'a pas de critère d'achat, on est complètement dépendants de la centrale. » (Société de distribution)

Le deuxième type de partenariat entretenu avec des acteurs du régime dominant concerne les stratégies de promotion : ça a été le cas en 2018-2019, période pendant laquelle l'Union et l'ODG de l'AOP Laguiole ont lancé une campagne de promotion importante, en relation avec la **Région Occitanie**. Ce type d'acteur illustre parfaitement la notion d'hybridation, puisque même s'il est étroitement lié à l'État, donc aux politiques productivistes et consuméristes, la Région accompagne et encourage aussi de manière croissante les réseaux alternatifs.

5.5.1.2 L'évolution des infrastructures pour sécuriser la production

Pour les infrastructures, l'hybridation des moyens s'illustre tout d'abord par une tendance à l'**agrandissement** des bâtiments, qu'il s'agisse des exploitations agricoles (avec l'augmentation des GAEC) ou des bâtiments de transformation, stockage, affinage, etc. L'Union a en particulier entrepris en 2020 des travaux pour agrandir l'usine de stockage des produits, à Laguiole (Aveyron). Cette évolution provoque des avis divergents et parfois dubitatifs, comme l'a montré un des éleveurs lors des entretiens : « *Faudrait pas que ça devienne une usine non plus. Faudrait que ça reste une entreprise à taille humaine. Mais je comprends bien qu'il y a des marchés à prendre.* » (N°16)

Ensuite, l'évolution des infrastructures se caractérise aussi par l'**informatisation** et l'**automatisation** des processus (« *l'informatique c'est vraiment un très très gros morceau pour le développement de l'entreprise* » M. COLLIGNON), qui sont des fonctionnements typiques d'entreprises issues du modèle conventionnel. Comme la demande des produits de l'Union a tendance à augmenter, la coopérative a décidé d'encourager l'augmentation des volumes afin que l'offre réponde à la demande, et ainsi pouvoir consolider ses bénéficiaires, s'appuyer sur des économies d'échelle, et favoriser sa notoriété. Il s'agit aussi de s'appuyer davantage sur des économies d'échelle.

5.5.1.3 Règles / routines : quelques pratiques qui s'apparentent au modèle productiviste

En termes de règles et routines, nous avons pu observer principalement deux tendances à l'hybridation des pratiques.

En premier lieu, l'Union s'intéresse à l'**exportation** et aux moyens à mobiliser pour augmenter la commercialisation des produits en dehors de la région : ailleurs en France, mais aussi à l'étranger. Comme l'explique Christian LAGARDE, responsable de la qualité, l'objectif est :

« d'implanter l'ensemble de nos produits en France, et en dehors des frontières. Plus de produit, plus de lait, plus de producteurs, peut-être. Ou de plus gros producteurs, je sais pas. »

Jean-Baptiste BOULOC, qui est en charge de la commercialisation à l'international, nous a ainsi confirmé le souhait de consolider les relations avec les partenaires japonais et canadiens, qui sont les deux pays qui importent le plus de produits de l'Union. Il nous a expliqué que le partenariat avec le Japon était particulièrement intéressant car c'est un pays aux traditions fromagères, et qui s'intéresse singulièrement aux produits traditionnels français. Aussi, l'Aubrac est une région qui attire les japonais : « *C'est un territoire qui marque, qui parle, qui est source d'inspiration pour les entreprises locales.* » En Europe, c'est surtout en Allemagne et Italie que les produits de l'Union sont exportés. L'objectif, avec ces stratégies d'exportations, est de redynamiser la filière et de sécuriser les réseaux de distribution avec une diversité maximale de partenaires : « *Le fait d'avoir d'autres réseaux de distribution apporte de la pérennité à notre travail.* » L'augmentation de la production prévue conjointement à l'agrandissement des bâtiments de transformation compte participer à l'accroissement de l'exportation :

« L'idée n'est pas de faire une croissance exponentielle de la production, mais simplement avoir une augmentation de la production qui permette de bien pérenniser les exploitations agricoles.

[...] L'idée n'est pas non plus de faire une opération spectaculaire. »

Pour J.-B. BOULOC, il est important et valorisant pour la coopérative d'avoir une notoriété qui s'exporte, « *On voudrait faire partager un moment d'Aubrac à l'autre bout du monde. On espère que les spécialités de l'Aubrac seront connues et reconnues.* » Aujourd'hui, la part des produits de l'Union exportée à l'étranger est cependant assez faible, inférieure à 1% - une proportion qui est vouée à augmenter mais seulement très légèrement.

Le deuxième facteur d'hybridation en termes de règles et de routines concerne la **régularité** de la production laitière. En effet, l'Union encourage les agriculteurs à être plus réguliers dans leur production pour correspondre à la demande de la GMS et faciliter les prévisions. Sur ce point, les agriculteurs ont des avis qui divergent - nous l'avons vu dans le 5.3.1.2 -, et les conseillers rencontrés aussi, c'est le cas de B. (Chambre d'Agriculture de l'Aveyron) :

« D'un côté, on a montré que le climat risque de rendre plus difficile la production de lait au printemps et à l'été ; et d'un autre côté, la coopérative pousse les éleveurs à étaler vachement leur production, pour des contraintes de laiterie, que je comprends hein. [...] C'est compliqué, on est sur des cycles naturels. [...] Ils incitent les producteurs à produire sur ce qu'on appelle les bordures, mais c'est finalement antagoniste avec le changement climatique. Mais c'est pas propre à Jeune Montagne, c'est propre à toutes les filières. »

5.5.2 Pour l'enjeu des transmissions d'exploitation

Pour l'enjeu de la transmissibilité des exploitations, nous avons retrouvé des ancrages au modèle dominant dans la relation avec les acteurs, ainsi que dans les caractéristiques des infrastructures.

5.5.2.1 Acteurs : de nombreuses alliances pour faire face au problème des transmissions

Cinq types d'acteurs sont devenus des partenaires pour aider la filière à répondre à l'enjeu des transmissions.

Il s'agit tout d'abord de structures de **l'enseignement agricole**, comme le Lycée Agricole de Marvejols (Aveyron), qui est devenu adhérent donc producteur de lait pour la coopérative en 2019. Cela permet de sensibiliser les élèves à ce type de système d'élevage et éventuellement les motiver à d'éventuelles futures adhésions. L'autre structure qui est un établissement d'enseignement et qui coopère régulièrement avec l'Union est l'École d'Ingénieurs de Purpan, à Toulouse, qui travaille en particulier sur des projets de recherche sur la thématique de la transmission des exploitations. Elle le fait par le biais de projets d'étudiants, de stages, de thèse. Tout comme le lycée agricole, l'école d'ingénieurs transmet à ses élèves des valeurs inhérentes au paradigme dominant, même si l'intérêt pour la transition émerge et s'inscrit dans certains cours et projets de recherche. Par ces partenariats, l'Union contribue à étendre sa notoriété, à sensibiliser des jeunes, et à trouver des solutions.

Le deuxième type d'acteur auquel fait appel la filière pour cet enjeu sont les **Chambres d'Agriculture**. Les liens se font via les nouveaux installés directement, qui se renseignent auprès des Chambres pour le choix de la filière, les procédures administratives, etc, et aussi via la coopérative qui collabore sur des projets de recherche.

La troisième structure qui collabore avec la filière, et en particulier avec la coopérative, sur la question de la transmissibilité des exploitations, est le **Pôle Fromager Massif Central** (PFMC).

Celui-ci coordonne en effet un projet d'envergure sur les difficultés et leviers liés aux transmissions, en partenariat avec plusieurs filières fromagères AOP du Massif Central.

Ensuite, la quatrième structure avec qui coopère la coopérative dans le but de trouver de nouveaux adhérents est le syndicat **Jeunes Agriculteurs**, en particulier l'équipe aveyronnaise, qui organise chaque année un Forum des Métiers à destination des étudiants. Les JA ont un rôle particulièrement important sur le territoire de l'Aubrac, en termes de promotion des agriculteurs et d'actions de communication.

Enfin, les **élus** constituent la dernière catégorie d'acteurs avec laquelle la filière – nous parlons ici encore de la coopérative en particulier – est en contact sur la question des transmissions. Cette collaboration est pour autant beaucoup moins directe que dans les autres cas, puisqu'il n'y a pas spécifiquement de projets en communs ou d'accompagnement spécifique. Néanmoins, la coopérative entretient de bonnes relations avec les communes, celles-ci facilitant par exemple l'utilisation d'infrastructures communales ou autres services. Les élus que nous avons rencontrés expriment par ailleurs une vraie volonté d'accompagner le développement des filières agricoles locales qui défendent des modèles alternatifs. Pour S., qui travaille au sein d'une Communauté de Communes du territoire, il y a :

« peut-être des parcours qu'on peut consolider parce que les collectivités peuvent aussi parfois avoir de la ressource foncière, parce qu'on peut aussi parfois servir d'intermédiaire entre un cédant et des gens qui ont un projet, peut-être qu'on peut être facilitateurs sur ça. »

Les communes semblent assez proactives pour le développement de projets et d'initiatives diverses en ce sens, même si le sujet n'a pas été réellement approfondi. Du point de vue des agriculteurs, les perceptions du rôle des communes et de leur efficacité pour la défense de modèles alternatifs est mitigé, avec certains très satisfaits, d'autres moins, comme l'un d'entre eux qui nous a fait part de sa déception : « *le maire décidait beaucoup tout seul, on n'était pas beaucoup entendus.* » (N°16).

5.5.2.2 Infrastructures : une légère tendance à l'automatisation

La principale évolution en termes d'infrastructures qui favorise les transmissions et qui est inhérente au modèle productiviste est la tendance grandissante à l'automatisation des exploitations. L'installation de machines robotisées permet aux éleveurs de faciliter leurs tâches, de gagner du temps, donc de rendre le métier d'éleveur laitier plus accessible et moins contraignant. Le robot de traite en particulier, n'est pas interdit dans le cahier des charges de l'AOP Laguiole, ce qui fait parfois débat au sein des éleveurs :

« Ca peut être une solution pour le manque de main d'œuvre, après il me semble que pour l'image marque tout ça, c'est peut-être pas... Pas une mauvaise image, mais ça fait plus industriel... Mais bon, faut évoluer aussi, on traite plus les vaches à la main... C'est une évolution. » (N°16)

Néanmoins, il permet à ceux qui l'utilisent de les soulager en périodes d'astreinte :

« Aujourd'hui, le robot c'est une évolution qui va... qui va partir, quoi. Elle va fonctionner, quoi. Ne serait-ce que pour l'agriculteur qui va rester dans la ferme. **Si il veut vivre...** » (N°7)

« Heureusement que je l'ai, **sinon j'aurais arrêté.** La salle de traite, dès que j'ai pu la casser, je l'ai cassée. [Le robot, c'est] 3 heures par jour, 21 heures par semaine. [...] Si j'avais pas mis un robot, j'aurais arrêté. Faut vivre. [...] Au début, je posais mon cul sur le bidon et je le regardais travailler. C'était satisfaisant, mais on se sentait inutile. On était habitués à attaquer à 8h pétantes à fond... Pourquoi on l'a pas mis plus tôt ? » (N°25)

« Il faut suivre son temps aussi, on peut pas non plus nous demander qu'on soit à Jeune Montagne de traire les vaches à la main et machin, à un moment donné on est obligés de suivre un peu... [...] C'est pas parce qu'ils ont un robot qu'ils partent sur la côte d'Azur et qu'ils s'occupent pas des bêtes. **Faut vivre avec son temps** ». (N°19)

« Nous, on aime traire parce qu'on trait, on n'aime pas traire pour regarder ce qui se passe. C'est une autre philosophie. Après, des gars qui sont tout seuls à traire, qui ont pas leur compagne à la maison, je comprends que des fois ils mettent un robot. Ça va pas trop avec la tradition. Mais ça évolue, **on est obligés de suivre**. » (N°32)

5.5.3 Pour s'adapter au changement climatique

5.5.3.1 *Acteurs : majoritairement, des alliances avec des structures publiques*

Comme nous l'avons vu, le réchauffement climatique est aussi un vrai sujet d'inquiétude pour la filière, qui concerne particulièrement l'amont de la production, donc les agriculteurs. Pour autant, ce ne sont pas eux directement les éleveurs qui collaborent avec des structures extérieures, mais la coopérative qui est à l'initiative de plusieurs partenariats. Paul LAVIALLE nous a expliqué l'importance de ceux-ci :

« Nous, on est très très dépendants des aléas climatiques. C'est aussi ce qui fait la richesse de l'appellation, mais c'est pour ça que nous on est intéressés par tous les programmes qui se mettent en place. [...] Il faut que les pratiques évoluent. La question, c'est comment on fait. C'est là où on a besoin d'accompagnement. [...] Il faut qu'on ait les structures techniques et scientifiques et les experts pour pouvoir les accompagner à aller vers une transition. [...] C'est une démarche collective et de territoire. »

En premier lieu, l'Union travaille avec les **Chambres d'Agriculture** par le biais d'un programme de recherche collaboratif. Les Chambres d'Agriculture du Massif Central se sont coordonnées pour créer le SIDAM (Service interdépartemental pour l'animation du Massif Central, constitué de trois personnes) pour travailler sur des projections climatiques, et sur leurs conséquences sur l'agriculture à trois échelles : climatique, agronomique, et systémique. Ce projet s'appelle le projet AP3C (Adaptation des systèmes au changement climatique). Il s'agit de faire un travail de projection climatique sur 50 ans et de réfléchir aux impacts de celle-ci sur les ressources, notamment herbagères. La coopérative et l'ODG suivent de près le cours du projet, ses évolutions et ses résultats.

Le deuxième type d'acteur avec lequel la filière est en lien pour la question climatique est le **PNR**. Là aussi, c'est par le biais d'un projet, européen cette fois, appelé Life IMPACCT, qui rassemble quatre PNR d'Occitanie (Aubrac, Haut-Languedoc, Pyrénées Ariégeoises, Pyrénées Catalanes). L'objectif principal est de réfléchir l'adaptation au réchauffement climatique par le maintien des ressources naturelles, toutes filières agricoles confondues. Dans ce cadre, 240 exploitations seront suivies, avec des diagnostics et des expérimentations pendant 5 ans. Paul LAVIALLE est la personne qui est en contact avec le PNR pour le suivi du projet et le choix des éleveurs, puisque plusieurs éleveurs adhérents à l'Union feront partie des 240 exploitations pilotes. La coopérative est particulièrement investie dans le projet. Pour P. LAVIALLE, le PNR est un partenaire particulièrement pertinent pour des projets de recherche et développement car la zone couvre toute celle de l'AOP Laguiole :

« Pour le Parc, ce serait une vraie belle action agricole [de collaborer sur la question de l'autonomie fourragère] qui rendrait service à toute l'activité agricole du territoire. Parce que le territoire, il est quand même entretenu par l'élevage. C'est une démarche collective et de territoire. »

Parallèlement au projet Life IMPACCT, la coopérative a aussi collaboré avec le PNR sur un projet qui traite du maintien des prairies naturelles sur l'Aubrac.

Enfin, le troisième et dernier partenaire que nous avons repéré comme étant en collaboration avec la filière pour la question du réchauffement climatique est le **PFMC**, par le biais du RMT (Réseau Fromages de Terroir), qui a initié un projet sur l'adaptation au changement climatique en choisissant 5 filières en France ; « *Sur le Massif Central, c'est la filière Laguiole qui a été choisie parce que ce sont les plus motivés.* » (P.).

Si l'INRAE n'a pas été citée comme étant un partenaire récurrent, c'est parce que l'Union ne collabore pas directement avec les équipes de recherche, mais généralement plutôt par le biais des autres structures qui co-construisent les projets telles que les Chambres, les PNR, ...

5.5.3.2 Règles / Routines : des questionnements quant à l'évolution du cahier des charges

En ce qui concerne l'évolution des règles et routines pour s'adapter au changement climatique, il s'agit surtout d'une potentielle évolution du cahier des charges de l'AOP Laguiole. En effet, suite aux sécheresses estivales récurrentes, les éleveurs ont des difficultés à assurer une autonomie fourragère totale : il leur arrive fréquemment d'acheter du foin dans d'autres exploitations, souvent en dehors de la zone AOP, ce qui est interdit par le cahier des charges. Pour éviter que cela devienne une habitude, l'ODG songe à modifier le cahier des charges pour que les éleveurs puissent systématiquement acheter une part de leur fourrage à l'extérieur afin d'éviter les procédures de dérogation. Il s'agit d'une évolution qui s'apparente à une pratique du modèle dominant, puisque l'importation de l'alimentation des animaux est une habitude pour la grande majorité des exploitations inhérentes à ce modèle, qu'il s'agisse de fourrages ou (et surtout) d'aliments concentrés. Comme l'illustre la Figure 46 ainsi que les verbatim qui suivent, les éleveurs sont très partagés à ce sujet : on ne retrouve pas du tout une vision commune : certains pensent que c'est l'unique solution pour faire face aux sécheresses, d'autres que cela nuirait fortement à l'image des produits de l'Union.

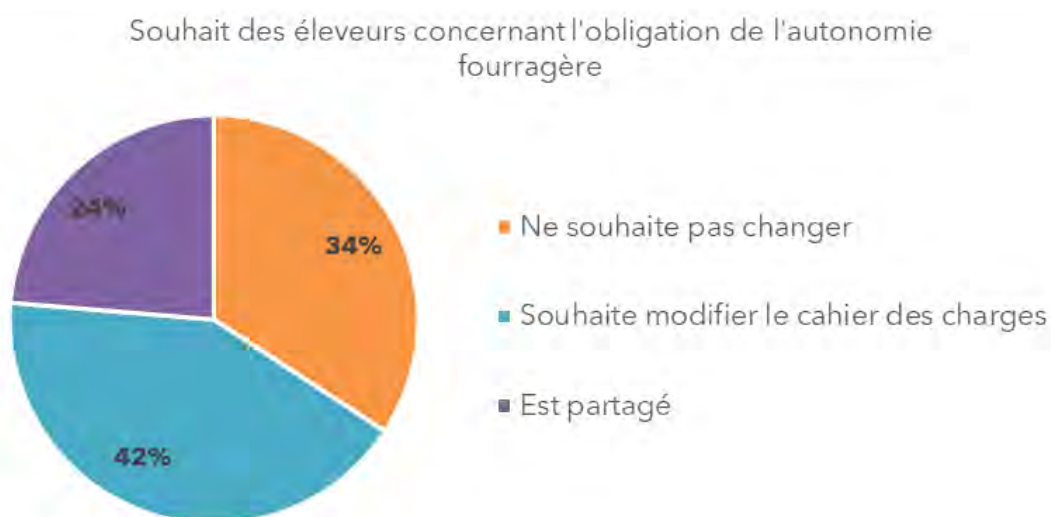


Figure 46 : Graphique représentant l'avis des éleveurs concernant la potentielle évolution du cahier des charges de l'AOP Laguiole

Une première partie des éleveurs (34%) souhaite conserver le cahier des charges tel qu'il est, avec l'obligation de s'approvisionner en fourrages locaux :

Des éleveurs qui ne souhaitent pas la modification du cahier des charges

« Je pense que le cahier des charges il est là pour servir le produit. Je pense qu'on ne peut pas demander une modification du cahier des charges sans penser au produit et au consommateur. Pour moi, ce qui prime le plus dans un cahier des charges AOP, c'est le territoire. Le terroir et le territoire. Donc si il y a un réchauffement climatique, on a le même territoire. Donc je pense que c'est l'individu qui doit réfléchir à comment s'adapter plutôt que de dire 'le cahier des charges il faut qu'il s'adapte au climat'. » (N°7)

« Il faut pas le changer, mais ça va être compliqué. Si on veut pas le changer, va falloir que les gens ils aient moins de vaches. » (N°33)

« Moi je trouve que c'est plus facile de gérer la pénurie que l'excès. Je pense qu'il vaut mieux perdre un peu de produit. Si on fait venir le fourrage d'ailleurs, autant faire du lait aux endroits où il y a du maïs et puis voilà. » (N°29)

« À mon avis il vaut mieux travailler sur la valorisation de l'herbe locale et de faire rentrer dans la tête des gens qu'une vache à 4000 L est plus rentable qu'une vache à 6000L. » (N°8)

« Je pense que pour l'image ce serait bien que ce soit 100% du foin de zone pour le troupeau laitier » (N°14)

« Si on veut être cohérent avec les exigences du consommateur c'est quand même d'avoir un produit qui corresponde au terroir. Si on commence à acheter la moitié ailleurs tu fais plus d'AOP. » (N°20)

« On doit avoir une réflexion autour de la quantité, des animaux, on doit réfléchir à ça. En faisant très attention au produit, faut pas dénaturer notre produit. Parce que c'est trop facile de dire aujourd'hui, on s'adapte au changement climatique, on a nos vaches qui font 6000, mais on peut pas les nourrir, alors on modifie le cahier des charges, on achète du foin, et voilà on règle le problème. » (N°7)

Pour d'autres (42%), il serait plus cohérent, vu la situation, de penser à autoriser l'achat de fourrages à l'extérieur de la zone de production :

Des éleveurs qui souhaitent la modification du cahier des charges

« Le cahier des charges, il faudra qu'il s'adapte au changement climatique, aux achats de foin hors zone. C'est pas la peine d'avoir un cahier des charges si personne ne le respecte. » (N°13)

« Logiquement c'est pas adapté car je ne suis pas autonome. » (N°2)

« Vraisemblablement ce n'est pas adapté sinon on n'aurait pas demandé des dérogations à chaque fois qu'il fait chaud. Donc vraisemblablement il faudrait une évolution à ce degré-là c'est sûr. » (N°9)

« Ce n'est pas adapté avec le climat. [...] On va être obligés de partir avec un pourcentage de foin qui ne vient pas de la zone. » (N°5)

« On fait plus souvent comme on peut que comme on veut et encore plus avec les sécheresses et le changement climatique. Que le foin soit à 100% de la zone je trouve ça d'un ridicule... » (N°10)

« Peut-être qu'il y aurait des possibilités d'avoir du fourrage qui vienne de la zone mais aujourd'hui il y a tellement de pression par rapport aux allaitants que c'est plus ou moins

possible. La demande est tellement forte que c'est un peu limité et **notre seul recours est d'avoir du foin qui vient d'ailleurs.** » (N°11)

« Pour moi c'est sûr que c'est compliqué de trouver du foin dans la zone. [...] Je pense que par rapport au cahier des charges **il faudrait peut-être mettre en place quelque chose** ou si on autorise de l'achat de foin extérieur dans une certaine proportion qu'il faut définir on doit imposer une traçabilité sur le type de foin. » (N°13)

« Peut-être que ça éviterait qu'il y en ait certains qui le fassent et qui ne le disent pas. » (N°16)

« Je pense que ça devrait être obligatoire et qu'on puisse acheter du foin ou on veut. » (N°23)

« Vu le changement climatique **on va être obligés** d'intégrer une part de fourrage sec qui vient de l'extérieur oui. » (N°27)

« Que le foin vienne d'ailleurs s'il est produit de la même façon que chez nous, qui soit de zone ou pas de zone **je pense que c'est le même.** » (N°28)

« J'aimerais dire que c'est adapté mais je pense que non. » (N°30)

« **20%** ce serait bien, d'office. » (N°37)

« Au bout d'un moment **il faudra en arriver là** sinon il y aura des dérogations chaque année. » (N°38)

Le reste des éleveurs (24%) restent pour le moment indécis quant à l'évolution de ce volet du cahier des charges :

D'autres, indécis

« Faudra **peut-être** l'enlever un jour. **Mais bon**, ça aura plus trop de sens, autant enlever carrément la zone... » (N°37)

« C'est un peu notre force du cahier des charges. Mais on s'aperçoit que le foin de la zone n'est pas évident à trouver. **Je ne sais pas quoi penser là-dessus.** Ce serait une facilité pour les éleveurs, par contre niveau cahier des charges et discours aux consommateurs, on n'est plus trop cohérent. » (N°4)

« On est coincés. On peut le tourner comme on voudra mais... Le but du jeu c'était de produire local avec du lait local. On avait une zone. On ne pouvait pas acheter du foin à l'extérieur et... aujourd'hui ça coince. » (N°26)

« Du foin, c'est du foin. Bon après, pour l'image de l'AOC... Sinon, continuer les dérogations, mais bon... » (N°40)

« C'est la coop qui le décidera à ce moment-là. » (N°42)

Les résultats montrent donc que pour le moment, la coopérative et ses adhérents sont en recherche d'adaptations pour faire face à un climat qui menace sérieusement les rendements des prairies. Les éleveurs, avec une volonté forte de trouver des moyens de s'adapter, tentent de mettre en place de nouvelles pratiques, ou de repenser leur système. La coopérative s'appuie pour l'instant beaucoup sur ses relations avec les structures de recherche et développement du territoire pour capitaliser le maximum de connaissances.

Dans le Tableau 15, nous avons regroupé les stratégies mobilisées par l'Union qui s'apparentent à un ancrage au modèle dominant. On retrouve une certaine diversité d'hybridations, autant en termes d'acteurs, d'infrastructures et d'adoption de règles et de routines. Pour l'adaptation à la transmission des exploitations et au réchauffement climatique, les stratégies semblent être plus

diversifiées, notamment en termes d’alliance avec des acteurs. La filière ne semble pas avoir les ressources suffisantes pour répondre au mieux à ces deux enjeux, et l’ouverture aux autres structures semble indispensable à l’accélération des adaptations. Pour ce qui est des marchés et de la concurrence, la stratégie de la coopérative semble davantage s’axer vers des logiques d’augmentations du profit sans pour autant être confrontée à de réelles menaces : l’adoption d’infrastructures et de règles inhérentes au modèle productiviste pourraient ici engendrer un risque de perte de spécificités alors que la situation est aujourd’hui plutôt stabilisée.

Tableau 15 : Stratégies d’ancrage au régime pour faire face aux trois enjeux

	MARCHÉS ET CONCURRENCE	TRANSMISSION DES EXPLOITATIONS	RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE
<i>ACTEURS</i>	GMS Région	Enseignement agricole Chambres d’Agriculture PFMC Syndicat JA Élus	Chambres d’Agriculture PNR PFMC
<i>INFRASTRUCTURES</i>	Agrandissements coopérative et exploitations Informatisation, automatisation	Automatisation des exploitations (ex robot de traite)	
<i>RÈGLES / ROUTINES</i>	Exportations à l’étranger Régularité de production		Réflexion assouplissement du cahier des charges

5.6 Conclusion du chapitre 5

Dans ce chapitre, nous nous sommes appuyés sur la théorie de la *Multi-Level Perspective* pour réaliser une analyse d’une filière et de ses enjeux de pérennisation. Notre méthodologie nous a permis d’identifier clairement les freins à cette pérennisation, qu’ils soient inhérents au contexte sociétal global (paysage sociotechnique) ou liés aux mécanismes d’autorenforcement du modèle productiviste (régime sociotechnique) (Figure 47). Ce cheminement a permis d’appréhender la complexité des interactions entre une filière alternative et les acteurs, règles et infrastructures du modèle productiviste : d’un côté, la filière a tout intérêt à conserver une certaine radicalité pour maintenir ses valeurs et la valorisation de ses produits, et d’un autre l’ancrage au modèle productiviste semble apporter des avantages cruciaux en matière d’adaptabilité. Néanmoins, cette hybridation comporte des risques évidents quant à la cohérence des démarches qualité et du lien au territoire, ainsi qu’à l’image que la filière souhaite renvoyer. En particulier, les pratiques commerciales peuvent interroger, notamment la volonté pour la filière d’augmenter l’exportation de ses produits à l’étranger (notamment, au Canada, au Japon), d’augmenter trop rapidement ses volumes de production, ou encore d’inciter les éleveurs à davantage étaler leur production de lait pour limiter les déséquilibres des activités de transformation et vente, ce qui peut paraître paradoxal avec la volonté de trouver des solutions pour faire face au changement climatique. Nous discuterons plus longuement de ces enjeux dans le dernier chapitre. Par ailleurs, nos résultats permettent de confirmer notre première hypothèse de recherche, selon laquelle « *Les enjeux actuels, qu’ils soient d’ordre économique, sociétal, ou climatique, obligent aujourd’hui les*

filières de niche à mobiliser des forces d'adaptation, tout en restant en opposition avec le système conventionnel. Ces adaptations sont puisées dans l'équilibre entre les forces internes des niches et les interactions avec le régime dominant. » Cet équilibre recherché est un élément clé de l'adaptation de la filière étudiée et montre bien la complexité des trajectoires d'hybridations des modèles. Aussi, au fil de nos résultats, nous avons questionné le positionnement de diverses structures territoriales, en se demandant si elles appartenaient au modèle dominant et étaient plutôt inhérentes à des modèles plus « alternatifs ». Les analyses montrent bien que cette dualité est très limitée est que c'est une précaution à adopter en mobilisant la *Multi-Level Perspective*. Aujourd'hui, avec les évolutions que connaissent nos sociétés et la volonté pour de nombreux acteurs d'être à la fois dans des modes de production productivistes tout en s'ancrant dans la durabilité, il devient difficile de qualifier les structures de conventionnelles ou alternatives. Dans la plupart des cas, les acteurs se trouvent dans un entre-deux très évolutif. Selon nous, l'atout de la *Multi-Level Perspective* se trouve surtout dans le fait d'amener ces réflexions dans les travaux sur les transitions.

Ce que nos analyses nous ont apporté concerne également l'identification des leviers internes mobilisables par une filière pour se pérenniser. Dans notre cas, il s'agit majoritairement d'aspects de gouvernance, de stratégies commerciales et économiques, et d'incitations envers les éleveurs. Les différents outils mobilisés et les résultats qu'ils ont apportés nous ont amenés à nous questionner sur la quasi-absence d'aspects sociaux dans la littérature sur la pérennisation de ce type de filière, alors que dans nos analyses, ils sont très présents. Que ce soit lors des ateliers participatifs ou des entretiens individuels, les acteurs, et en particulier les éleveurs, ont soulevé de nombreux aspects qui se référaient à des valeurs, des ressentis, et des émotions, et ces éléments nous ont semblé avoir une place importante dans les mécanismes de pérennité de la structure. La *Multi-Level Perspective* est un cadre théorique qui ne permet pas, à première vue, d'identifier ce type de leviers, alors qu'ils peuvent être fondamentaux dans les choix des éleveurs et leurs capacités d'adaptations, qui sont essentielles à la pérennité d'une filière. Aussi, ces éléments semblent au cœur des enjeux actuels de durabilité sociale des exploitations. Comme nous l'avons expliqué dans le 0, c'est ce qui nous a amenés à reprendre nos analyses pour identifier plus clairement comment s'exprimait ce ressenti. Nous présentons ces résultats dans le chapitre suivant.

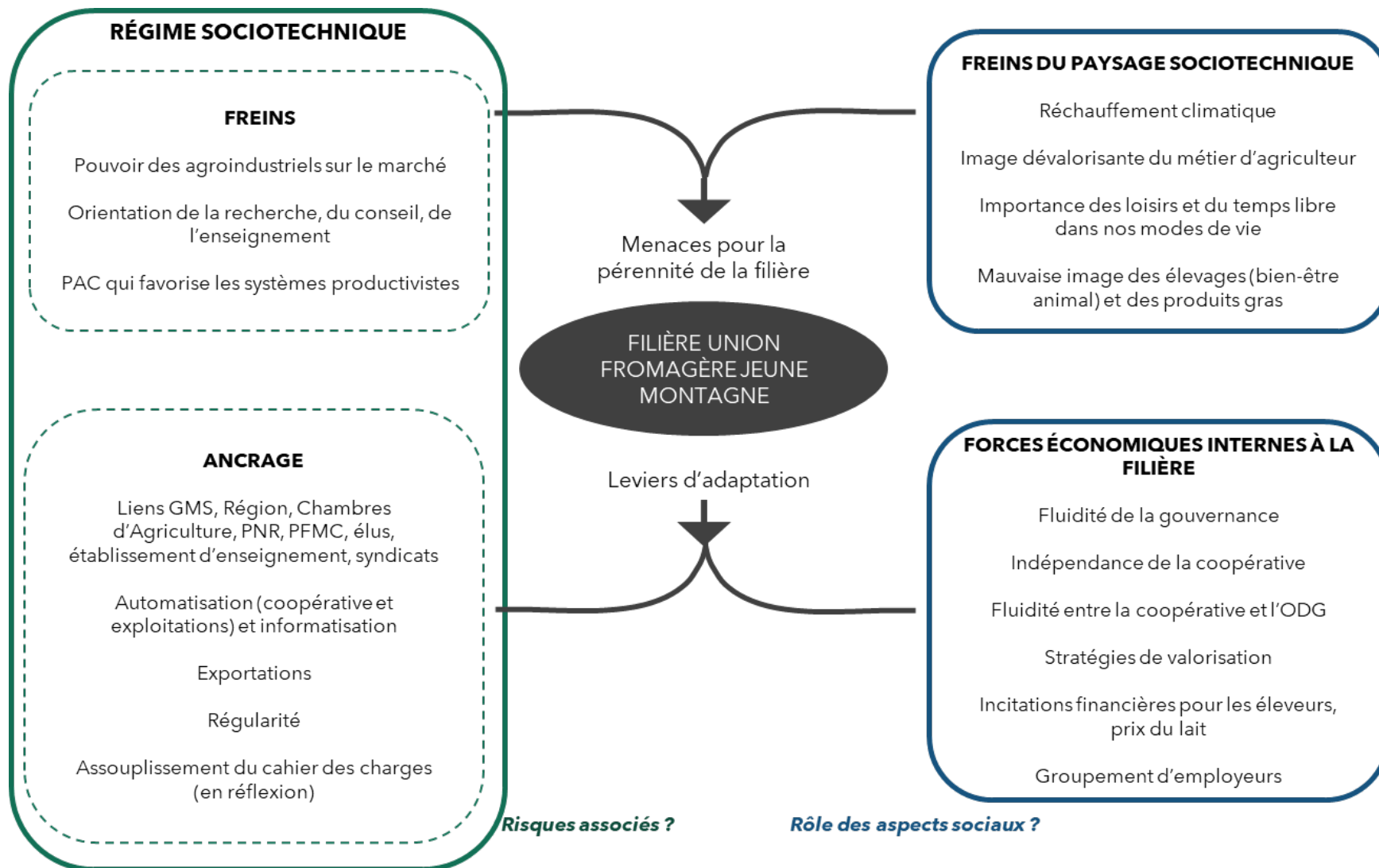


Figure 47 : Schéma qui synthétise les résultats du chapitre 5

CHAPITRE 6

RÉSULTATS : L'EMPOWERMENT COMME LEVIER SUPPLÉMENTAIRE DE PÉRENNISATION DE LA FILIÈRE ? ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES

« Il y a le bien-être animal, et vous pouvez aussi rajouter le bien-être de l'éleveur. » (N°17)

Dans ce sixième chapitre, nous allons nous intéresser à l'étude de l'*empowerment* des éleveurs adhérents à la coopérative, afin de répondre au mieux aux deuxième et troisième hypothèses de thèse. Nous allons ainsi tenter de comprendre en quoi l'*empowerment* peut favoriser la pérennité de la filière de l'Union, et identifier les liens entre ces processus d'*empowerment* et ce qui fait de cette filière une niche alternative. Pour ce faire, nous allons nous appuyer sur l'étude des quatre déterminants principaux de l'*empowerment* identifiés dans le troisième chapitre de notre thèse, puis nous allons interroger les facteurs du climat d'*empowerment* dans ce cas précis. Nous terminerons ce chapitre avec quelques remarques quant à l'évolution et les freins à l'*empowerment* des éleveurs.

6.1 Caractéristiques de l'échantillon : 43 exploitations, plutôt de petite taille avec un fort taux de diversification

Pour commencer, nous entamons cette partie par une première analyse des entretiens, en caractérisant les spécificités des exploitations concernées.

6.1.1 Des exploitations laitières minoritaires sur le territoire et particulièrement extensives

Le Tableau 16 présente les principales caractéristiques des 43 exploitations visitées. Comme on le voit dans le tableau, l'altitude moyenne des exploitations est de 886 m, et c'est entre 800 et 1000 m que l'on retrouve la majorité d'entre elles : 6 seulement se situent au-dessus de 1000m. L'altitude des exploitations de l'échantillon est représentative de la réalité du territoire puisque la majorité des exploitations des hauts plateaux est spécialisée en bovins allaitants. Les prairies naturelles sont néanmoins majoritaires, puisqu'elles représentent en moyenne 62% de la SAU de l'échantillon, et la plupart des hectares restants sont des prairies temporaires. Seulement quatre éleveurs cultivent des céréales. Les exploitations sont plutôt de petite taille, avec en moyenne 2 UTH. 11 personnes de l'échantillon travaillent seules sur l'exploitation, et la moyenne laitière est tout de même assez éloignée du maximum imposé par la coopérative (6000 L), avec 4897 L par vache laitière. En termes de productions, 36% des exploitations sont diversifiées, soit 19 d'entre elles. La majorité des cas concerne des éleveurs qui ont un atelier allaitant avec vaches Aubrac parallèlement à l'atelier laitier (13 exploitations). Pour le reste, il s'agit surtout d'activités d'agrotourisme (location de logement avec visites par exemple), ou de transformation fromagère sur place avec vente directe. Enfin, lors des entretiens, dans 17 cas il y avait plus d'une personne présente : il s'agissait généralement d'un ou des membres de la famille, ou de l'associé.

Tableau 16 : Caractéristiques de l'échantillon d'éleveurs

Caractéristique	Moyenne sur l'échantillon
Altitude (m)	886
SAU (ha)	89
%PN/SAU	62
Céréales (ha)	4
UTH	2,0
L/VL	4897
Exploitations diversifiées	36%
Nb VL	52
Chargement (VL/ha)	0,9

6.1.2 L'empowerment des éleveurs appréhendé selon trois dimensions

Notre deuxième hypothèse de thèse était la suivante :

***H2** : L'empowerment des agriculteurs apparaît comme pouvant être un levier complémentaire dans une perspective de pérennisation et adaptabilité des filières de niche*

Notre troisième hypothèse de thèse était la suivante :

***H3** : L'empowerment des agriculteurs au sein d'une filière est très évolutif et le caractère alternatif de la filière peut influencer favorablement cet empowerment*

Afin de répondre à ces deux hypothèses, nous avons remobilisé les comptes rendus d'entretiens en cherchant à identifier les trois types de déterminants inhérents à l'empowerment des éleveurs, selon notre démarche méthodologique :

1/ Conscientisation

- Perception de la situation et des injustices qui y sont liées : perception du système par rapport au modèle dominant et différenciation des deux modèles

2/ Liberté et capacité à faire des choix

- *Agency* : avoir eu ou pas le choix d'être éleveur laitier, d'avoir choisi cette coopérative
- Accès aux ressources et aux compétences : possibilité d'obtenir le système d'élevage souhaité, disponibilité des informations, accompagnement
- Motivation et implication : investissement personnel via la motivation à s'adapter pour la coopérative

3/ Impact

- Valeurs : adéquation entre la perception du produit et de la filière et les valeurs personnelles de l'éleveur
- Responsabilités : perception par l'éleveur de son rôle et son impact auprès de la société

Pour chaque déterminant, nous avons cherché à comprendre en quoi il pouvait apporter un éclairage pour la réponse aux deux hypothèses. Nous avons également repris les résultats des deux ateliers participatifs pour apporter des compléments, ainsi que quelques résultats provenant d'entretiens avec des acteurs du territoire qui abordaient le sujet.

6.2 Conscientisation : sentiment d'injustice et prise de distance vis-à-vis du modèle productiviste

Pour l'étude de ce premier déterminant, nous avons pu observer que l'analyse de la perception de la situation par les éleveurs se traduit par un rejet net du modèle productiviste, ainsi qu'une confrontation et différenciation forte entre ce modèle et le leur. Certains éleveurs justifient ainsi leur adhésion à la coopérative par ce sentiment d'injustice vis-à-vis des acteurs du système productiviste. Ces acteurs ou institutions sont de plusieurs sortes ; il s'agit tout d'abord de la PAC :

« Ce qu'on oublie aussi, c'est qu'après guerre la PAC ça servait à produire pour les gens, parce que les gens crevaient de faim. Et maintenant ils font brouter de l'herbe qui vient de je sais pas où. C'est que de la saloperie qu'ils bouffent. Vous prenez du saucisson : lactose, dextrose,

enfin tout un truc en 'ose' là, ça a rien à foutre dans du saucisson. Qu'est-ce que vous allez mettre du lait dans du saucisson ? » (N°29)

« La PAC, ça enrichit les grosses fermes, au détriment de tous les autres. » (N°13)

D'autres expriment cette distanciation en abordant leur perception de la GMS :

« Qu'on y crève ou qu'on n'y crève pas, les gens ils en ont rien à foutre. Les gens, ils vont au supermarché acheter de la viande, la viande elle vient du Canada, du Mexique ou de je sais pas où, nous on est obligés de vendre la viande à l'étranger parce qu'ici ils l'achètent pas, et à la place ils vont acheter de la viande à l'étranger qui est dégueulasse, nourrie aux hormones et tout le bordel. Pour moi, c'est plus de la faute des grandes surfaces. Eux ils se disent, acheter aux paysans français ça va être trop cher. » (N°32 – exploitation diversifiée)

D'autres encore ont exprimé des critiques vis-à-vis des entreprises d'agrofourmiture :

« C'est lourd. Moi il y a des fois, quand c'est le printemps, vous les avez tous qui arrivent là, pour vendre l'engrais. J'ai l'impression d'être une charogne au milieu d'un pré, avec tous ces vautours qui tournent. C'est impressionnant. J'en n'utilise pas, d'engrais. Laissez-moi tranquille. 'Ouais mais c'est inadmissible aujourd'hui, qu'on mette pas d'engrais pour faire pousser de l'herbe'. J'en n'ai pas besoin. Laissez-moi tranquille. Regardez mon hangar, il est plein de secondes coupes. Ça marche pas, de pas mettre d'engrais ? » (N°43)

« J'utilise pas le soja. Le soja m'insupporte. Quand on voit que ça bousille l'oxygène du monde pour implanter du soja, non, j'adhère pas à ça. Je suis désolé, j'adhère pas à ça. Ça m'horripile.

Donc j'utilise du tourteau de colza. Beaucoup de techniciens d'Unicor viennent me voir en disant 'il faut passer un soja, vous en donnerez moins, ça produira plus, ... Non. Je n'aime pas cette politique. » (N°43)

Enfin, pour certains, ce sont les industriels laitiers qui sont vivement critiqués :

« À un moment donné, on a bien compris qu'il fallait jouer la démarche qualité, contenter le consommateur. On a compris qu'on pouvait plus jouer dans le jeu du lait de Bretagne ou les grands groupes ou on allait être englobés. Des petites exploitations comme la nôtre, si il y avait pas Jeune Montagne, il vaudrait mieux faire autre chose. Si cette exploitation elle vit avec 30 vaches, c'est grâce à ce système-là, à ce système de démarche qualité. Si je suis là, c'est grâce à Jeune Montagne. Parce qu'encore, j'arrive à dégager un revenu de mon travail. Sinon, j'aurais été dans un grand groupe industriel laitier, il valait mieux que je parte je sais pas où...

Au RSA. » (N°19)

« Sodiaal et Lactalis ils sont à fond pour supprimer le lait cru. » (N°1)

« Et c'est pas comme Sodiaal, tu sais ce que ça devient à la fin. Sodiaal, t'as neuf chances sur dix que ton lait il parte hors Europe, qu'il soit transformé ou qu'il soit dégueulasse. Puis ils en ont rien à foutre. Tu peux avoir du lait de merde, ils en ont rien à foutre, ils te le prennent quand même. » (N°32)

Les processus d'empowerment liés à la perception de la situation par les éleveurs sont donc bien présents et s'illustrent par un sentiment de colère et d'injustice forts vis-à-vis du modèle productiviste et de ses acteurs. En termes d'apports pour les réponses aux deux hypothèses, ces observations laissent penser que les éleveurs ont une motivation supplémentaire à participer à la pérennisation de la filière, et que cette conscientisation est bien liée au caractère alternatif de la filière. En effet, les éleveurs perçoivent le système de l'Union comme étant en rupture avec le modèle productiviste. Nous confirmerons ces éléments au cours des parties suivantes. Il nous paraît nécessaire de préciser que si nous n'avons ici retranscrits des citations provenant que de

seulement sept entretiens, ce n'étaient pas les seuls éleveurs qui ont abordé cette perception : tout comme pour la suite des analyses, nous avons choisi les verbatim qui illustraient le mieux les déterminants retenus. Ces résultats seront nuancés dans la fin de ce chapitre, où nous avons rassemblé les éléments qui permettent de remettre dans leur contexte les perceptions des éleveurs. Notre but n'est ainsi pas de généraliser des vérités figées mais d'observer des tendances majoritaires.

6.3 Des choix d'installation parfois issus d'une obligation familiale, mais une motivation et implication très marquées pour les éleveurs

Dans cette partie, nous avons rassemblé les éléments qui sont inhérents à la liberté et capacité pour les éleveurs à faire des choix, en les analysant sous l'angle de l'agency, de l'accompagnement, et de la motivation et implication.

6.3.1 Agency

L'agency correspond à la capacité des acteurs à faire des choix en fonction de leurs désirs ou leurs besoins. Ici, nous avons identifié comme facteur d'agency la possibilité pour les éleveurs d'avoir choisi en pleine conscience leur voie professionnelle. Autrement dit, nous avons repris les comptes rendus d'entretien en se demandant à quel point les personnes rencontrées avaient choisi leur métier. Nos analyses ont révélé que plusieurs schémas existaient : certains éleveurs ont réalisé leur choix d'installation par passion, mais pour d'autres, cette liberté est beaucoup moins évidente.

6.3.1.1 La passion transmise

Certains éleveurs ont suivi leurs parents dans le choix de l'installation. Néanmoins, cela n'apparaît pas comme dépendant d'une obligation, mais davantage comme la transmission « naturelle » d'une passion héréditaire :

« Du côté de ma mère ils sont tous de l'agriculture et moi je passais toutes mes vacances à la ferme donc quand j'étais petit je voulais être agriculteur. J'ai toujours voulu être éleveur. Ouais les vaches, les chevaux, les moutons. [...] Les vaches laitières j'ai toujours rêvé d'en faire mon métier. » (N°23)

« Quand on est fils d'agriculteur il y a une notion de continuité, de transmission je pense que c'était important. [...] Je me suis aperçu que ce qui me correspondait le mieux c'était l'installation et la reprise familiale. » (N°9)

« C'est par passion, j'ai toujours aimé ça. Petit j'étais toujours fourré chez mon oncle. » (N°21)

6.3.1.2 Une volonté de s'installer pas toujours évidente pour d'autres éleveurs

Pour neuf autres personnes, le choix du métier d'éleveur laitier relève davantage d'une obligation familiale. Ce constat questionne l'empowerment des éleveurs quant à la lourdeur du devoir de reprendre une exploitation, quand on sait ce que ce métier implique comme contraintes.

« J'ai toujours été dans le milieu, puis j'aime bien les animaux, donc bon. Ça m'a pas dérangé [l'installation]. Je me suis installé suite au décès de mon père. » (N°3)

« Au début j'étais un peu récalcitrant, je voulais faire autre chose mais bon après une fois qu'on y est on y prend goût. Moi j'aimais bien labourer, tout ça. » (N°16)

« [Je me suis installé] derrière mon père, comme il se passait souvent sur les exploitations. [...] La succession s'est faite naturellement. » (N°19)

« J'aimais bien ça. Je n'avais **pas forcément le projet** de m'installer. » (N°20)

« Reprendre après **je n'étais pas spécialement**... Ouais j'avais ça donc ça marchait bien donc euh y'aurait eu des allaitantes... Ça aurait été des allaitantes. Le troupeau était monté en allaitante je ne serai pas parti en lait. » (N°31)

« **Je ne voulais pas** finir fermier moi. Je voulais finir patron. » (N°27)

« [Choix du métier] **par accident**. J'ai une formation d'électricien, j'ai installé des cuisines. Mais mes parents avaient personne pour reprendre. On est neuf enfants, six garçons, personne pour reprendre la ferme. Et je suis reparti à l'école à vingt ans. On peut pas dire que je suis un passionné de vaches, mais c'est mon gagne pain. Je m'en occupe comme il faut. » (N°25)

« Ma sœur, non. Elle est mieux là où elle est. Elle a moins d'emmerdes que moi. Après, oui, la ferme... À la base, quand j'étais plus jeune, je voulais faire boulanger. Ah ouais. J'adorais ça. Et après, j'ai été à l'école agricole et j'ai continué, continué, puis voilà. **Ça s'est fait**. » (N°38)

« **C'était pas un choix**, l'exploitation laitière. C'était par défaut. Disons qu'on voulait s'installer, et à l'époque c'était pas évident de trouver une ferme, du coup... Du coup le lait c'était pas mal, ça faisait du revenu. Boh, après ça nous a plu quand même le lait, on a mis un robot. » (N°40)

Le lien entre filière de qualité et liberté d'installation n'est donc pas du tout évident : d'après ces résultats, les installations dans ce type de filière peuvent se faire dans les mêmes dynamiques que pour les filières conventionnelles. Ces résultats remettent en question la possibilité d'un lien entre *empowerment* et modèle défendu par une filière, et mettent en lumière cette problématique inhérente au monde agricole, qui illustre la pression subie par les enfants nés au sein d'une exploitation.

6.3.1.3 Un mode de transmission qui évolue

Pour finir, si les dynamiques d'installation semblent variées et que certains éleveurs s'installent tantôt par choix, tantôt par obligation, il est probable que les mœurs soient en train d'évoluer : il semblerait ainsi que la reprise d'exploitation en tant qu'enfant d'éleveur soit de moins en moins automatique, ce qui est porteur d'espoir pour ce qui est des processus d'*empowerment*. Il est donc possible qu'avec le temps, le métier d'éleveur laitier soit davantage une vocation, un choix réfléchi, plutôt qu'une trajectoire naturelle empruntée par devoir familial. Cela impliquerait des installations motivées, avec des éleveurs particulièrement enclins à être dynamique dans leurs projets et leur désir d'être performants, qu'importe le sens véhiculé par ce terme.

« C'est sûr qu'aujourd'hui en agriculture on a perdu beaucoup d'actifs, mais le point positif c'est qu'aujourd'hui les acteurs sont souvent plus motivés et passionnés. » (N°10)

« On était nés là-dedans, on ne voyait que ça. Mais c'était une autre ambiance. C'était une autre époque. » (N°26)

Les processus d'*agency* des éleveurs adhérents à l'Union semblent ainsi assez hétérogènes, avec des dynamiques d'installation qui diffèrent : dans certains cas, les éleveurs ont subi plus que choisi leur métier, ce qui pose problème en termes de bien-être pour ces personnes qui subissent, au-delà d'un simple métier, un mode de vie contraignant. Cependant, les installations en hors-cadre familial ont tendance à augmenter dans toutes les filières, et il est de plus en plus courant que les enfants d'agriculteurs s'ouvrent à d'autres voies. Ces constats montrent que les évolutions des dynamiques d'installation au sein de cette filière sont similaires aux tendances françaises. Par contre, ces éleveurs paraissent satisfaits de leur choix de structure de collecte du lait : s'ils n'ont

pas toujours pleinement choisi d'être éleveurs laitiers, aucune personne n'a par contre émis d'éventuels regrets par rapport à la filière dans laquelle elle s'inscrit.

6.3.2 L'accompagnement des éleveurs, facteur clé pour compenser le manque de ressources

Pour étudier le niveau d'accessibilité des ressources et compétences des éleveurs de la coopérative, nous avons au départ axé nos analyses sur la disponibilité de ressources humaines, en eau, en informations et formations, et en agrofournitures diverses. Nos conclusions sont les suivantes :

- Il y a un manque de **ressources humaines** : la coopérative peine à trouver des salariés pour le groupement d'employeurs, et les éleveurs peinent à en trouver pour leur exploitation. Cela est dû aux problèmes d'attractivité du territoire, mais aussi au caractère alternatif de la filière, puisque les savoir-faire sont spécifiques et impliquent une formation particulière.
- Les **ressources en eau** sont de plus en plus limitées l'été, avec comme on l'a vu, des sécheresses longues.
- Les **ressources en formations et informations** semblent limitées pour certains, qui aimeraient avoir davantage de ressources en lien avec leur système, mais cela concerne une minorité d'éleveurs.
- Les **ressources en agrofournitures** ne semblent pas poser problème.

En plus de ces résultats, nous avons réalisé que les éleveurs insistaient, lors des entretiens, sur l'importance pour eux de l'accompagnement par les salariés de la coopérative et de l'ODG, sur leur disponibilité, et leur capacité à répondre à leurs questions, et que cela permettait de compenser le manque de ressources auquel certains font face. Paul LAVIALLE (animateur de l'ODG) a confirmé ces résultats en nous évoquant le lien qu'il entretient avec les éleveurs : « *Il y en a pas beaucoup [des éleveurs adhérents] donc on les connaît quand même bien. [...] Nous, pour identifier des exploitations qui le gèrent bien et qui le gèrent pas bien, ça nous on les connaît très bien.* » Les éleveurs ont été nombreux à aborder le sujet avec nous, en soulignant la qualité de l'accompagnement et le fait que la coopérative soit accessible :

« La coopérative nous aide pas mal dans notre production. C'est une très bonne AOP [...] Je pense qu'on est pas mal lotis. » (N°28)

« Laguiole, tout ce qu'ils ont fait, c'est vraiment LA coopérative quoi. C'est une coop. C'est ce qu'on peut dire. C'est une coop. » (N°33)

« Dès qu'on a un problème, la coop ils arrivent. » (N°16)

« On a le suivi, ils donnent des conseils. [...] Je trouve que c'est quand même une coopérative où c'est familial et il y a quand même un suivi. Ça nous donne envie. » (N°33)

« Ça marche bien. C'est en mouvement. Pour l'instant, la coop de Théronnels ça fonctionne pas mal, à Laguiole ça fonctionne bien aussi. Il y a quand même un suivi des producteurs. » (N°40)

« La coopérative, c'est intéressant. Puis ils nous aident vachement. Les mecs te laissent pas tomber. » (N°24)

« Moi ce qui m'a rebuté par rapport aux grands groupes, c'est que c'est des coopératives qui en sont plus. La coop c'est l'avantage, il y a un truc qui va pas, dans la demi-heure le gars il vous appelle, ou si il y a un truc qui vous convient pas dans le cahier des charges vous le faites remonter par un administrateur ou quoi. Je trouve que c'est réactif. » (N°29)

« Quand on a **besoin de renseignements**, si on appelle ou quoi il n'y a pas de soucis de ce côté-là. »
(N°31)

« Ceux qui sont en lait conventionnel, je sais pas comment ils font, c'est que des contraintes, des pénalités. Nous, ils essayent de tout faire pour nous motiver, avec des primes. Puis il y a le **suivi**.
C'est le suivi qui fait que ça nous encourage. » (N°33)

« Par contre les hors cadre familial c'est sûr qu'il va falloir les aider parce que c'est compliqué, quand t'es pas du milieu... Ça coûte. Après la coop ils **mettent des choses en place**. » (N°3)

L'aspect de l'accès aux ressources pour les éleveurs de la coopérative est donc là aussi quelque peu mitigé, puisque certaines ressources sont difficilement accessibles à cause justement du caractère alternatif de la filière ; il s'agit principalement des ressources humaines. Cependant, cela est probablement lié davantage aux spécificités de la filière (territoire enclavé, filière bovine) plus qu'à son aspect fondamentalement alternatif. De plus, cela semble compensé par l'accompagnement proposé par la coopérative, qui est particulièrement important et rassurant pour les éleveurs, et constitue un atout clair pour eux, en particulier pour les nouveaux arrivants. Cela favorise donc la transmissibilité des exploitations.

6.3.3 Motivation et implication au sein de la coopérative

Pour étudier la motivation et l'implication des éleveurs au sein de leur filière, nous avons scindé l'analyse en trois facteurs : le sentiment de satisfaction global, l'adaptabilité liée à la motivation, et le respect mutuel entre adhérents.

6.3.3.1 Un vrai sentiment de satisfaction qui prédomine

Pour commencer, les entretiens ont été marquants de par le sentiment de satisfaction globale qui en émanait. Les éleveurs, dans leur majorité, sont pleinement satisfaits du lien qu'ils entretiennent avec leur coopérative, ainsi que de son fonctionnement. Quelques verbatims permettent de l'illustrer :

« S'il fallait changer quelque chose dans le fonctionnement de la coop... Je ne sais même pas ce que ce serait. » (N°3)

« Si c'est bien. Mais je pense c'est du fait qu'il n'y ait pas de tensions ou très peu à cause que ... **ça roule**. » (N°30)

« C'est comment dire ...**c'est mon modèle**. Je suis parti de là. » (N°15)

« On a une **chance** inouïe. » (N°18)

« On est plutôt parmi les **privilegiés**. » (N°9)

« Sans Jeune Montagne je ne traitais pas. » (N°38)

6.3.3.2 Motivation et adaptabilité

Cette satisfaction se traduit aussi par une volonté pour les éleveurs de s'adapter à la coopérative, de la soutenir dans ces décisions :

« Je **soutiens** à fond la coop. » (N°4)

« Je m'**adapterai** aux nouvelles règles. » (N°15)

« La régularité c'est bien d'avoir du lait toute l'année, mais la zone haute ici, le système il est calé pour avoir du lait à l'herbe, mais bon, c'est comme ça **on s'adapte**. On s'est toujours adapté jusqu'ici. » (N°12)

6.3.3.3 Respect mutuel et unité

Pour finir, nous avons aussi inclus dans l'implication la volonté pour les éleveurs de former un tout, une équipe, avec le souhait de maintenir un état d'esprit bienveillant, de solidarité et de respect entre tous :

« Moi j'ai un **très bon lien** avec la coopérative. [...] C'est un peu pour ça que je me suis introduit. » (N°8)

« On est une **équipe soudée**, on s'entend très très bien. Il y a des choses qui vont se développer. Je fais partie du conseil d'administration, il y a des choses en vue. » (N°43)

« On préfère un gars qui veut un **système comme nous**. On privilégiera ça plutôt qu'un gars qui veut mettre du maïs, c'est sûr. Ce sera priorité à Thérondels. » (N°40)

« Je pense que l'expérience de vouloir copier la **Bretagne**, il y avait un non sens complet. Vouloir copier une autre région absolument, ça allait pas. Je pense qu'il faut **être nous-mêmes**. " (N°7)

« Les réunions là une fois par an, on fait l'effort d'y aller quand même. C'est bien, des fois. On y va **avec plaisir**. » (N°16)

« Ce qu'il y a de bien des fois, c'est les réunions de secteur tout ça avec la coop là, c'est pas mal, on voit ce que font les autres, ça aide bien ça. Ça, on peut pas dire. » (N°33)

« On est en **fusion**. » (N°5)

« Bonne **cohésion** » (N°14)

« Les viandards à côté, ils ont un autre système. [...] L'ambiance agricole n'est vraiment pas super. Par contre, **l'ambiance dans notre coopérative est super bonne**. On discute, on se comprend. On parle pas primes. » (N°25)

Les deux ateliers participatifs ont par ailleurs permis de confirmer ces résultats, puisque les éleveurs ont fortement exprimé un sentiment de solidarité et de soutien. Cela s'est remarqué dans leur manière de s'exprimer, avec écoute et bienveillance : les ateliers ont été, plus que nous l'avions prévu, de vrais espaces de partages d'émotions. Aussi, les fiches de suivi des ateliers que nous avons distribuées à la fin des ateliers montrent l'importance pour eux de cette solidarité. À la question 'Qu'avez-vous le plus apprécié ?', nous avons obtenu parmi les réponses : « *Entendre ce que les autres disent* », « *Voir que je suis pas tout seul* », « *Complicité des éleveurs* », « *L'écoute des autres* », davantage que d'éléments spécifiques liés à l'apport d'informations concrètes. En particulier, les discours des éleveurs lors de ces ateliers ont clairement fait apparaître un lien fort à la coopérative, une forme de solidarité entre adhérents qui favorise les processus de transmission puisque leur motivation est double : ils souhaitent trouver un repreneur pour pouvoir partir à la retraite sereinement, mais aussi pour contribuer à la pérennité de la coopérative. Ce dernier point est crucial pour tous : il n'est pas question pour eux d'abandonner l'atelier lait, encore moins de vendre l'exploitation à un éleveur allaitant. Pourtant, comme ils le soulignent, la tentation pourrait être grande : les « viandards », comme ils sont parfois appelés, sont prêts à racheter les exploitations à un prix souvent plus élevé.

Ainsi, l'*empowerment* des éleveurs est très marqué concernant la motivation et l'implication émotionnelle pour la coopérative, et cela semble lié au caractère alternatif de la filière, puisque la solidarité et l'implication dont ils font preuve sont motivés par la position alternative de l'Union : sa rupture avec le modèle conventionnel, et leur devoir de participer à la pérennisation de la structure. Cette implication impacte forcément favorablement leurs capacités à s'adapter et à favoriser les transmissions qui permettent cette pérennisation.

6.4 L'impact

Enfin, le troisième déterminant qui caractérise les processus d'*empowerment* est l'impact ressenti par les éleveurs, autrement dit leur rôle et leur responsabilité perçus en tant qu'agriculteur participant à une production de qualité.

6.4.1 L'adéquation aux valeurs et désirs

6.4.1.1 *Valeurs personnelles*

En premier lieu, nous avons pu remarquer une correspondance marquée entre les valeurs personnelles des éleveurs rencontrés, et celles inhérentes à leur système d'exploitation. Nous avons relevé en particulier trois facteurs qui illustrent ce lien : le lien aux animaux, le respect de l'environnement, et les pratiques agricoles.

Bien-être animal et contact avec les animaux

« Je connais tous les prénoms de mes vaches, le nom de leur mère, de leur grand-mère. Quand j'y vais, les vaches elles viennent autour de moi. Si vous voyez jamais les vaches, elles viennent pas vous voir. Le **contact avec les animaux**, c'est extraordinaire. Si on maintient pas ça, ... » (N°43)

« On fait un peu **marche arrière** aussi. Les vaches sont moins productives, puis il y a le **bien-être animal**. Ça n'a rien à voir avec les grands groupes où les vaches elles sont là, elles arrivent avec des bonbonnes et tout ça. Ça n'a rien à voir. Puis le mode de travail avec les bêtes, je pense qu'il est pas le même. » (N°42)

Respect de l'environnement

« On va diversifier la coopérative, je trouve que c'est bien. C'est vrai qu'on a un rapport qualité-prix... Bon, on travaille avec une AOC lait cru, il y a un cahier des charges, moi j'appelle ça un cahier de ressources. Après, chacun voit comme il veut, mais moi je trouve qu'on est dans le **bon train**. Je suis très impliqué, dans le réchauffement climatique, parce que je viens d'être papa depuis peu, et je veux quand même essayer de laisser une planète... Parce qu'on en n'a qu'une. Donc je veux essayer de laisser une **planète quand même assez sereine**. Et je pense qu'en agriculture ça passe par cette diversification qu'on est en train de prouver tous les jours à Thérondels. Pour moi, c'est une agriculture qui est **durable**. Les autres, ils sont perdus. Ils sont perdus pour plusieurs raisons. Pour moi, en tout cas. Ils sont perdus déjà par la masse du travail qu'il y a. Puisque plus ils y vont, plus il en faut. Ils cherchent pas le qualitatif, ils cherchent le quantitatif. Ils se perdent. Ils se perdent moralement, ils perdent leur vie, puisqu'ils ne font que travailler, et pour moi... On n'est que de passage, et le voyage il est court. » (N°43)

« Sinon, je me serais mis en **bio**. » (N°16)

« J'ai une petite anecdote, je m'en rappelle, que ma mère me disait. Quand je donnais de l'ensilage, elle venait chercher sa casserole de lait, et elle me disait mais qu'est-ce que t'as fait, qu'est-ce que t'as donné aux vaches hier. On le ressentait sur le lait. C'est la flore qu'elles mangent, c'est si elles mangent sur ce pré, si elles mangent sur un autre pré, ... Ça sera pas pareil, le lait sera pas le même. Et là, on repart sur du **naturel**, les vaches elles sont faites pour manger de l'herbe, du foin » (N°19)

« Je fais plus de maïs. Déjà parce que le cahier des charges n'inclut pas ça dans l'alimentation, et d'autant plus que c'est très polluant, très consommateur d'eau. Aujourd'hui on voit des exploitations qui sont en système hors sol, qui ont creusé des lacs, ils arrosent plein pot... Quand je vois ça ça me... Ça me met hors de moi. Mais c'est une agriculture qui marche,

puisqu'ils arrivent à élever leur famille, mais pour moi c'est pas une agriculture qui me conviendrait. Je pense être plus dans le **droit chemin** qu'eux. Au niveau de la pénibilité du travail aussi. » (N°43)

Système et pratiques agricoles

« Parce que le **tout foin** m'intéressait, le système de la coopérative me plaisait, la **mentalité** de la coopérative me plaisait. » (N°43)

« Ça me plaisait, de **faire du foin**, c'était à mon goût. Parce que l'ensilage ça puait, ça sentait fort. Et on nous disait qu'ils voulaient faire du fromage de qualité et tout ça et pour moi c'était comme dans les Alpes, ils font du foin, et des bons fromages, et pour moi c'était lié. » (N°16)

« [Le système conventionnel] ça nous plaisait pas. On voulait faire de la qualité, en **tout foin**. C'était notre truc, quoi. Mais c'est le **bon choix**, c'est sûr et certain. » (N°40)

« On est très heureux d'être à la coop. Même au niveau des **valeurs humaines** au niveau **valeurs agronomiques** oui y'a zéro problème. » (N°23)

« Pour moi les valeurs au niveau de Jeune Montagne c'est le lait cru, au foin et à la pâture, et **système extensif** et puis voilà. Il faut absolument garder ces quatre mots et puis voilà. » (N°17)

« La **mentalité**, c'est que c'est que des **petits paysans**. » (N°43)

« Tout est bien lié, les **pratiques et le territoire**, la coopérative et nos démarches. » (N°5)

« On s'est rapprochés de Théronnels parce qu'il y avait des gens ici qui commençaient à l'époque le tout foin. Pourtant à l'époque le prix était le même. Mais ils avaient des objectifs différents des autres, donc on a dit on fait le pas. En plus je me rappelle une fois ils avaient bloqué toutes les usines, ils ramassaient pas le lait. Le tank débordait, et on voyait le camion de Théronnels qui passait. Et là on s'est dit, on n'a pas fait le **bon choix** au bon moment. Et après ils nous ont démarché, et ça allait plus dans **notre façon de produire** du lait que dans celle qu'on était quoi. Et aujourd'hui, ça a payé, la preuve. Moi je me rappelle à l'époque, il y a dix ans de ça, quand ils sont venus nous démarcher, il y avait pas une grande différence au niveau du prix. Et leur objectif je me rappelle, c'était 400 euros. Et beh 5 ans après, on les avait passés les 400 euros. » (N°42)

Le fait d'adhérer à cette coopérative et de respecter un cahier des charges précis oblige et permet donc aux éleveurs d'avoir un système d'exploitation particulier, qui les satisfait car se conformant à leur vision de l'agriculture. Les processus d'*empowerment* donc bien présents, ce qui apporte des réponses à notre troisième hypothèse de thèse. Concernant le lien à la pérennité de la filière, cet *empowerment* favorise probablement leur volonté de s'adapter au réchauffement climatique tout en conservant ce lien aux animaux et au territoire. Ce lien permet par ailleurs d'attirer des personnes qui ont les mêmes types de valeurs, encourageant ainsi la transmissibilité des exploitations grâce à la rigueur et la clarté du modèle véhiculée par le cahier des charges.

6.4.1.2 Connaître le devenir de sa production

Parallèlement à une adéquation aux valeurs, les éleveurs adhérents à l'Union ont aussi exprimé une fierté liée à la qualité du produit, au fait qu'ils connaissent le devenir de leur lait et qu'ils occupent un maillon essentiel de la chaîne. Cette fierté a aussi été abordée par certains acteurs :

« La coopérative est une fierté pour les gens du coin. » (M. COLLIGNON, responsable supply chain)

« Parce que [pour la filière Cantal] le lait peut faire du bleu, ça peut faire du Cantal, ça peut faire de la poudre, ça peut faire n'importe quoi... [...] Le lait il est géré ici comme il est géré en Bretagne. » (F., conseillère à la Chambre d'Agriculture du Cantal)

Deux citations d'éleveurs permettent de confirmer ces ressentis :

« Je bats pas des records, mais on n'est pas là pour ça. Et c'est pour un **lait fromager**, pas un lait pour mettre dans des briques. » (N°19)

« Moi, **je suis fier** de dire que je livre du lait à Thérondels plutôt qu'à Lactalis où **ça va je sais pas où**. » (N°42)

Les deux ateliers participatifs ont également permis d'obtenir des résultats similaires, puisque les éleveurs ont souligné le fait que de connaître le devenir du lait et participer à la fabrication de produits valorisés étaient de vrais moteurs de motivation dans le choix de la coopérative par rapport à une autre filière.

Ces résultats permettent de confirmer l'existence d'un lien fort entre les valeurs des éleveurs et la réalité du terrain : l'adéquation entre ce que souhaitent les éleveurs et ce que la filière leur permet de réaliser apparaît comme une relation mutuelle qui fonctionne et satisfait les deux parties. Ce contentement conforte ici aussi leur motivation à demeurer des acteurs de ce système.

6.4.1 Responsabilités et indépendance

Le deuxième type de déterminant qui permet de caractériser l'impact fait référence aux notions d'indépendance et de responsabilité.

6.4.1.1 Horizontalité et inclusivité de la coopérative

En premier lieu, les entretiens avec les éleveurs montrent que la gouvernance de la coopérative leur permet d'avoir un pouvoir de décision qui constitue un atout primordial pour eux. Cela se traduit dans les discours par la satisfaction de se sentir respectés, avec un traitement juste et respectueux. F., à la Chambre d'Agriculture du Cantal, fait référence aux filières agroindustrielles en disant : « Avec des collectes tous les 3 jours, tous les 4 jours, donc avec aucun respect de la matière première. C'est pas respecter celui qui s'est levé tous les matins. » Les analyses des entretiens avec les éleveurs de l'Union ont montré que leur ressenti était à l'opposé de ce fonctionnement :

« Moi, j'ai l'impression que dans cette coopérative, **je compte pour 1/75^{ème}**. Mon avis compte, et ça me plaît. Alors du coup quand le patron de la coopérative dit quelque chose, **j'ai envie de le suivre**. À Sodiaal, j'étais 1 sur des milliers, je comptais pour rien du tout. Sodiaal continue à nous envoyer des convocations aux assemblées générales alors qu'on n'est plus à Sodiaal. C'est une coopérative mais avec une ambiance de groupe industriel. Laguiole, c'est pas ça. J'ai l'impression que **je compte pour eux**, et qu'ils comptent pour moi. Du coup, ils demandent qu'il y ait un équilibre de production toute l'année, j'essaye de tendre vers ça. » (N°35)

« Et puis bon, Laguiole c'est autre chose. C'est une **vraie coopérative**. On n'est pas qu'un **numéro**. » (N°33)

« Nous on compte sur eux pour qu'ils vendent un maximum de fromages et qu'ils nous payent le lait au maximum, et nous on essaye de **faire notre possible** pour respecter le cahier des charges et évoluer malgré les changements. » (N°13)

« Traire pour Sodiaal à 280 euros ou 300 euros, c'est être un **pigeon** pour les autres. C'est pas normal hein, qu'une coopérative comme Sodiaal, ou Lactalis, payent le prix du lait si bas. Après, qu'il y ait des petites coopératives comme Laguiole ou Thérondels, c'est très bien pour dynamiser

le pays, mais les grosses structures comme ça ils nous prennent pour des cons. Eux ils s'engraissent, et nous ils nous plument. » (N°38)

« Moi la dernière fois qu'un gars de Sodiaal est venu me rendre visite sur mon exploitation, il est arrivé en Mercedes toute noire il avait un costume cravate et des lunettes de soleil Ray Ban. C'était en 2009. L'année de la plus grande crise laitière depuis l'instauration des quotas laitiers. 'Qu'est-ce qu'il se passe là, monsieur ***, sur votre exploitation ? Vous avez des problèmes économiques ?' Dehors. Dehors. Vous repartez d'où vous venez, je veux pas vous voir. Venez pas faire le kéké chez moi. On n'est pas du tout considérés. La dernière réunion du conseil d'administration que j'ai faite sur le secteur du Carladez on était à Rodez, j'avais une question à poser à un grand directeur qui était descendu de Paris, de Sodiaal. Je me suis levé, je lui ai posé ma question. Vous savez la question qu'il m'a posée ? Il m'a pas demandé mon nom, il m'a demandé mon numéro de producteur. À Thérondels, on touche le même monde. Moi, le président de la coopérative de Thérondels, je le croise à Mur-de-Barrez demain, je vais lui serrer la main, je lui dis comment vas-tu. Il est exactement dans le même bateau que moi. Il est pas comme le directeur de Sodiaal ou autre, qui sont en cravate... » (N°43)

Ces discours montrent bien que les éleveurs se sentent considérés à leur juste valeur vis-à-vis de la direction de la coopérative, et qu'il existe une grande différence de perception pour les filières agroindustrielles, avec lesquelles certains ont travaillé par le passé. Ils traduisent aussi une volonté particulière d'adaptabilité en retour de ces considérations.

Aussi, les entretiens ont mis en lumière l'avantage de la coopérative lié au contrôle, au pouvoir de décision dont les éleveurs peuvent bénéficier. Ici aussi, la situation semble très différente dans le cas des filières industrielles : « Partir de chez Lactalis c'est la croix et la bannière. Partir des structures privées, vous êtes sûr de vous retrouver au tribunal. » (F.).

« La coop c'est nous. La coop elle nous appartient. » (N°12)

« La vraie coopérative, c'est ça qui me plaît le plus. [...] Cette relation avec les producteurs qui sont maîtres du bateau. [Il y a] que des producteurs qui décident ça c'est très important. » (N°4)

« Nous quand on a un conseil d'administration à Thérondels, c'est 'bonjour tu vas bien, bonjour tu vas bien'. Et on décide de tout. L'année dernière, on a eu une année relativement bien, voire très bonne, ce qui nous a permis de faire une ristourne. Le groupe Sodiaal, cette ristourne là, ils se la partagent entre cravatés. Nous cette ristourne là, on l'a partagée entre agriculteurs. Et ça a arrondi certaines fins de mois. Ça a fait du bien. Et moi le premier. Ça change tout. » (N°43)

« À Thérondels, c'est nous qui décidons. On n'est pas un numéro, un pion. On commande, quoi. C'est pas mal, quoi, d'avoir un pouvoir de décision correct. » (N°38)

« Le cahier des charges de Thérondels, c'est nous qui le faisons. Donc pour le moment, ça va. Il est cohérent. » (N°38)

« C'est nous le début de la chaîne c'est-à-dire que si le lait est bon derrière ça devrait être bon, par contre si on bosse mal derrière ça ne marche pas. » (N°4)

On remarque donc bien, notamment avec la récurrence de l'expression « je suis pas qu'un numéro », l'importance pour les éleveurs d'être considérés, d'exister pour leur filière, de sentir qu'on valorise la qualité de leur travail. Par ailleurs, les ateliers participatifs ont permis de confirmer ces résultats, puisque les éleveurs ont attesté que d'avoir la possibilité de travailler au sein d'une filière « qui appartient aux producteurs » était un vrai plus dans le choix de filière et la volonté de s'installer.

6.4.1.1 Des systèmes qui répondent aux attentes des consommateurs

L'image des produits de la coopérative auprès des consommateurs, et les pratiques et valeurs qu'ils représentent à leur rencontre (qualité, respect des animaux, de l'environnement) constituent aussi des éléments clés qui nourrissent la fierté des adhérents, d'autant plus que les éleveurs en France ont plutôt tendance à subir une image dévalorisée de pollueurs et contributeurs au réchauffement climatique.

« Quand on voit, les grands groupes, ce qu'ils mettent en avant c'est les vaches qui pâturent, alors que c'est pas ça. Alors que nous, si quelqu'un veut venir voir, on est à même de le prouver. Enfin on n'a même pas besoin de le prouver, c'est notre réalité. Et je pense que c'est **ce que les gens attendent**. » (N°42)

« Même, quand on parle, que tu dis que tu trais pour Jeune Montagne ou Thérondels, quand tu dis ça aux gens, eh beh **ils s'intéressent**. Parce qu'avec la pub qui s'est fait et avec les médailles d'or au salon de l'agriculture, ça a vachement fait de pub. Ils connaissent. Ça se voit, quand je dis que je trais pour Thérondels, **ça parle**. C'est flagrant. Les gens, **ils adhèrent**. Ils adhèrent à ça. Ils s'intéressent. Ça se voit, c'est impressionnant. » (N°42)

« Ce qui est positif c'est que dans le schéma Jeune Montagne, je sais que c'est ce qu'il faut faire, **on est sur les bons créneaux**, avec des **produits qui parlent** aux gens, qui sont respectueux de l'environnement, globalement ; on est sur des systèmes qui sont tout herbe. Je pense c'est ce qui parle aux gens en fait, on est sur un territoire qui est relativement en poupe est tout ça c'est positif. » (N°9)

« Quand vous expliquez aux gens que votre lait il est fait avec du foin et de l'herbe, **ça plait plus** que s'il est fait avec du maïs, irrigué, et tout ça. » (N°43)

« Moi j'ai vécu un peu tout ça et je comprends tout à fait, j'ai connu l'époque mon père, comme c'est maintenant, et après on a passé l'époque 1970-80 où il fallait produire, produire, avec de l'ensilage... Et on suivait ! Comme ils nous disaient, on n'était pas non plus... On revient à quelque chose qui est moins oppressant, et le produit s'en ressent, je crois. Enfin le **consommateur doit le reconnaître** aussi, je pense. Je pense que les producteurs de Jeune Montagne jouent le jeu. Ils jouent même pas le jeu, pour eux c'est une... On joue le jeu de la qualité, c'est tout. » (N°19)

« Ce système me plait énormément. Quand on trait pour Thérondels ou Jeune Montagne, aujourd'hui **ça parle**, quoi. Ils [les consommateurs] ont moins de craintes, ça roule. » (N°42)

L'importance de la vision du consommateur s'est d'autant plus fait ressentir que les éleveurs allaitants ont de leur côté exprimé des craintes quant à l'impact de l'image dévalorisée de la viande en conventionnel : « *Aujourd'hui ce qu'on ne maîtrise pas du tout c'est l'administratif, et l'idéologue avec la politique du sans viande... On peut être mort à cause de ça demain matin.* » (N°52). Les processus d'*empowerment* liés à la responsabilité des éleveurs vis-à-vis des demandes sociétales actuelles répondent donc parfaitement à ce que les consommateurs attendent d'eux, ce qui constitue une fierté et une satisfaction qui favorisent amplement leur volonté de soutenir et perpétuer la filière.

6.4.1.2 La satisfaction de l'indépendance financière

Enfin, le sentiment d'indépendance se traduit par la satisfaction du prix du lait et de moins dépendre des subventions de la PAC :

« Le prix du lait, ça permet de **vivre de son métier**. » (N°3)

« [La coop permet] que les éleveurs vivent de la vente de leurs produits, que les **agriculteurs vivent de leur travail**. » (N°12)

La différence a notamment été flagrante quand nous avons repris les entretiens d'éleveurs qui sont spécialisés en allaitant, ou diversifiés avec les deux ateliers :

« La viande allaitante, le problème c'est la PAC. Aujourd'hui c'est pas le prix de la vache qui fait le revenu. Si y'avait pas la PAC... Je trouve que **c'est l'avantage de la coop** [Jeune Montagne]. C'est un **marché de niche**. » (N°29 – éleveur diversifié)

« Comment ça va évoluer, on sait pas, c'est toujours pareil. Parce que c'est un système [en allaitant] qui est vachement basé sur les aides alors est-ce que ça va durer... Avec la nouvelle PAC qui va se faire, j'attends de voir. **Nous, on vit de notre métier**. On touche un peu d'aides comme tous les autres, mais bon c'est pas pareil. » (N°3 – éleveur diversifié)

« On est **soumis au marché**. » (N°52 – éleveur spécialisé)

« On se charie, c'est pas de la tension. L'été là, c'est cool, t'es peinard [en allaitant]. Alors quand tu fais un peu la java, les mecs ils te disent allez hop il faut partir aller traire. Après, non, il y a pas de souci. Mais on est bien contents de traire parce que le prix du broutard et de la vache avec le covid il est vachement bas. À la coopérative [Jeune Montagne] ils ont super bien fait leur boulot, **ils ont maintenu le prix**, on n'a jamais eu de souci. En allaitant, c'est pas pareil. » (N°24 – éleveur diversifié)

Les facteurs de l'*empowerment* liés à l'impact sont donc particulièrement à l'œuvre pour les éleveurs de la coopérative. Qu'il s'agisse de l'adéquation à leurs valeurs ou de leur responsabilisation, ils semblent pleinement satisfaits et portés par l'envie de préserver cet équilibre. Les discours montrent bien à quel point l'*empowerment* peut être lié ici au bien-être sur les exploitations et à la motivation pour les éleveurs de participer à la pérennisation de la filière, avec une volonté de maintenir cet équilibre, même s'ils doivent s'adapter d'une manière ou d'une autre. Il apparaît aussi que cet aspect de l'*empowerment* est bien lié au caractère alternatif de la filière, étant donné les nombreuses comparaisons aux systèmes conventionnels (qu'ils soient en lait ou en viande) et la différence des liens entretenus entre les éleveurs et les entreprises / coopératives.

Dans la Figure 48, nous avons repris les principaux facteurs qui ont un impact sur les processus d'*empowerment* des éleveurs de la coopérative, et les conséquences sur nos réponses aux hypothèses 2 et 3. Globalement, l'*empowerment* des éleveurs est important, et ces analyses nous permettent de confirmer nos deux hypothèses, avec quelques nuances pourtant que nous aborderons plus tard. Pour H2, les aspects liés à la satisfaction, à l'investissement émotionnel et à la cohérence des productions permettent de favoriser la volonté pour eux de participer à la pérennisation de la filière, associée à la qualité et au lien au territoire. Pour H3, il existe bien un lien évident entre le caractère alternatif de la filière, et l'*empowerment* des éleveurs qui y adhèrent – du moins dans notre cas. Le fait que l'Union soit en rupture avec le modèle productiviste, et ce depuis sa création, favorise largement l'*empowerment* des éleveurs par le biais de leur fierté, leur satisfaction à participer à une production qui respecte l'environnement, le territoire et ses savoir-faire, perpétuant ainsi un patrimoine chargé d'histoire.

H2

L'empowerment des agriculteurs apparaît comme pouvant être un levier complémentaire dans une perspective de pérennisation et adaptabilité des filières de niche

H3

L'empowerment des agriculteurs au sein d'une filière est très évolutif et le caractère alternatif de la filière peut influencer favorablement cet empowerment

PROCESSUS D'EMPOWERMENT AU SEIN DE LA COOPÉRATIVE

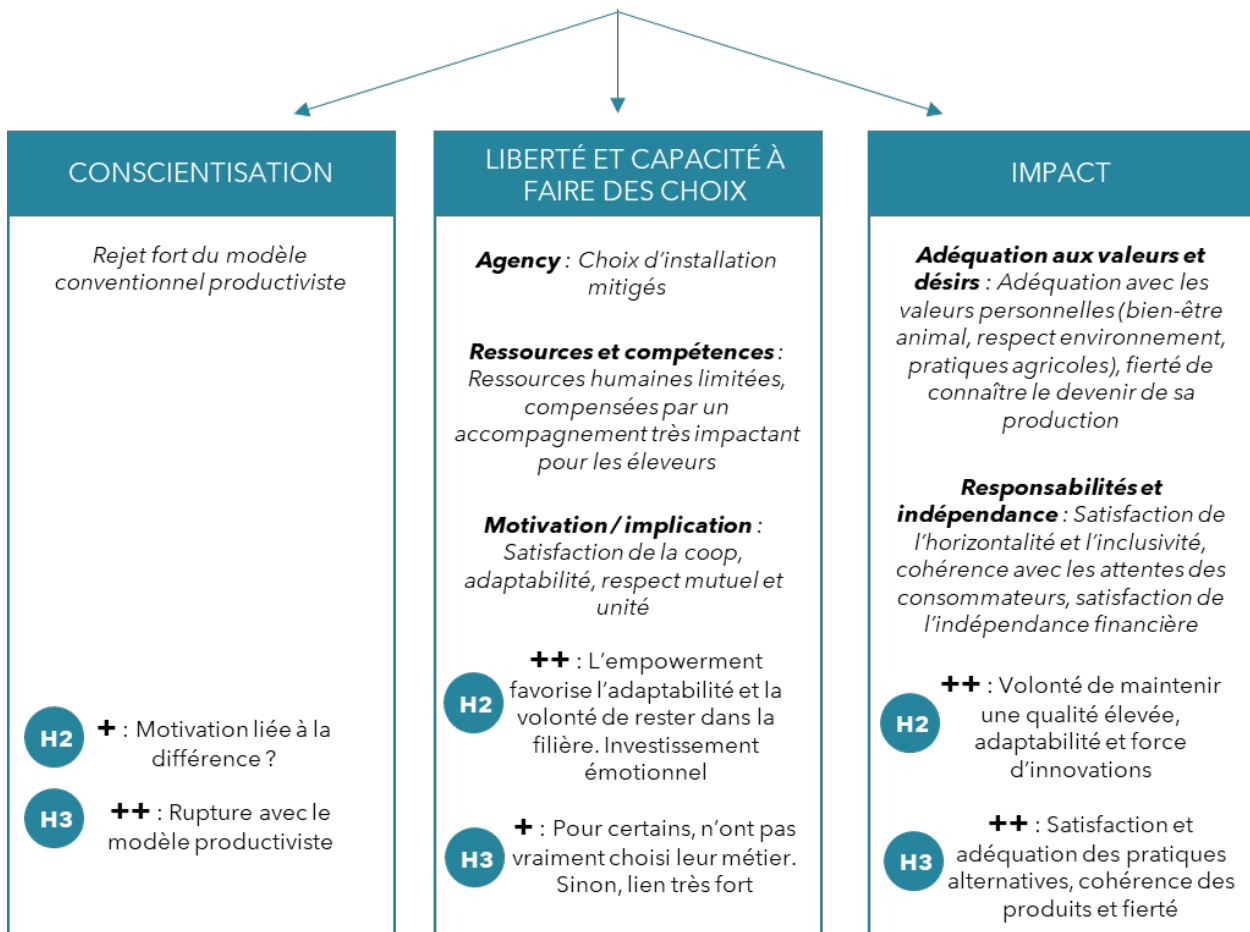


Figure 48 : Schéma qui reprend les déterminants de l'empowerment identifiés

6.5 Déterminants du climat d'empowerment

Les processus d'empowerment pour les agriculteurs au sein de la filière Union Fromagère Jeune Montagne semblent donc être multiples, même si leurs déterminants n'ont pas tous la même portée. Vis-à-vis de ces résultats, quelles sont les conditions adéquates pour favoriser un climat qui encourage l'empowerment des agriculteurs au sein d'une filière ? Tel que nous les avons abordés dans le troisième chapitre de la thèse, le climat d'empowerment d'une structure dépend de plusieurs facteurs :

- Facteurs inhérents au contexte : géographie, démographie, éléments culturels, ...
- Accès à l'information dans les politiques publiques et les mœurs
- Management : transparence, inclusivité, participation, encouragements

À partir de ces éléments et de nos analyses, nous avons pu identifier trois facteurs principaux qui favorisent un climat d'empowerment favorables pour les éleveurs de la filière étudiée : l'identité du produit et du territoire, la gouvernance, et la taille de la structure.

6.5.1 La force de l'identité d'un produit et d'un territoire

L'identité véhiculée par les produits (en particulier, le Laguiole AOP et l'aligot) reflète non seulement une qualité particulière et des savoir-faire spécifiques, mais aussi un lien très marqué au territoire (photographié ici sur la Figure 49), son histoire, ses représentations, sa culture. L'attachement aux valeurs et aux pratiques inhérentes à l'Aubrac semble intimement lié aux sentiments de fierté exprimés par les éleveurs, donc à leur motivation à participer à la pérennité de la filière. Ce lien aux produits et au territoire a tout d'abord largement aidé à la création puis au développement de la coopérative dans les années 70. André VALADIER, l'un de ses fondateurs, nous a expliqué lors d'un entretien que les éleveurs ont tenu à faire face aux freins (très nombreux à l'époque) grâce à un « *attachement affectif par rapport à un produit qui était dans la culture et dans les mentalités du pays* ». Le Laguiole et l'aligot semblent représenter le patrimoine de l'Aubrac à eux-seuls, dans une époque où les produits sont de plus en plus homogénéisés et standardisés, perdant ainsi tout lien à leur territoire d'origine.

Marceau COLLIGNON, responsable de la *supply chain* de la coopérative, arrivé depuis peu, a également abordé le sujet avec nous :



Figure 49: Vue sur des collines de l'Aubrac. Photographie personnelle, mars 2020

« C'est quand même très marquant quand on vient de l'extérieur, de travailler ici et de voir comment ces valeurs nouent les gens et les resserrent au quotidien. Même si les gens ici ne s'en rendent plus compte, quand on vient de l'extérieur en fait c'est très marquant. Et ça c'est une force. Ici les gens **aiment leur pays**, et donc du coup tout ce qui sort du pays, le fromage entre autres, ils y sont vraiment attachés. Les valeurs qu'ont les producteurs

autour de l'Aubrac, de l'appellation, du cahier des charges. [...] L'Aubrac, c'est une situation géographique particulière, Laguiole aussi. [...] En termes de valeurs, **ça crée une force** qui unit à la coopérative les gens qui y travaillent. C'est très facile ici, si on a besoin de monde le samedi en urgence, d'avoir quelqu'un pour bosser. J'ai pas connu ça aussi facilement ailleurs. C'est une force.

Donc les projets, on les amène assez facilement en fait ».

André VALADIER, dans une autobiographie dédiée en partie à la fondation et l'histoire de Jeune Montagne, exprime cet attachement particulier et ce patrimoine dans un paragraphe qui nous plonge dans l'Aubrac de la moitié du XX^{ème} siècle :



Figure 50 : Des toitures dans la commune de Laguiole.
Photographie personnelle, mars 2020

« C'est avec une réelle satisfaction qu'à peine sorti de l'enfance, j'assumais l'élaboration de notre petite production qui était l'héritière des pratiques vivrières transmises de génération en génération, de père en fils, renouvelées d'année en année grâce à la transhumance sur les montagnes. Nous ignorions tout de la flore lactique, des pathogènes et des micro-organismes ; nous ne savions pas trop ce qui, à travers les différentes étapes de la transformation du lait et ses évolutions successives, pouvait être attribué aux interactions d'un monde invisible. Notre démarche était d'autant plus méritoire qu'elle ne s'appuyait pas sur

les résultats de connaissances scientifiques mais sur un ensemble de références et d'observations anciennes. » André VALADIER, (Crozes, 2017:42)

La photographie de la Figure 50 représente les toitures d'habitations du plateau, emblématiques de ce patrimoine.

Par ailleurs, plusieurs verbatims d'éleveurs permettent d'illustrer cet attachement, ce lien :

« Aujourd'hui on est nombreux, On aime notre pays et on l'entretient. » (N°11)

« [Le choix de la coopérative] Le prix. Puis c'était à côté de chez nous, on voulait faire vivre la laiterie à côté de chez nous. » (N°41)

« Nous, honnêtement, on aimerait que ça reste un peu comme ça. Ce qui est bien à Jeune Montagne, c'est que c'est une coopérative d'ici. » (N°32)

« En moyenne montagne t'as une mentalité qui est assez dure, assez renfermée, ... il y a un gros lien avec la terre. » (N°53)

Au-delà de l'importance de l'histoire et des héritages de ce territoire, André VALADIER lui-même semble avoir eu un rôle dans l'attachement aux produits et à la coopérative. Plusieurs éleveurs ont parlé de lui lors des entretiens, exprimant toujours des sentiments de gratitude et d'admiration. L'un d'eux parle de lui avec l'expression « Père Valadier » : « Quand on est rentrés à la coop et que c'était le père Valadier, c'était la petite coopérative familiale et tout le monde était lié. » (N°27). F., à la Chambre d'Agriculture du Cantal, nous a expliqué que pour elle, la présence d'une personne qui est capable de rassembler et de transmettre des valeurs peut avoir un rôle extrêmement important pour l'évolution d'une filière agricole. Elle a par ailleurs mentionné le cas d'une autre filière fromagère, qui a été fondée par une personne en particulier, mais qui avait « moins la capacité d'André Valadier d'emmener tout le monde avec lui. ».

Le climat d'empowerment d'une filière agroalimentaire peut donc être largement influencé par l'identité d'un territoire ainsi que les trajectoires historiques de la création de la filière.



Figure 51 : L'Aubrac en hiver. Photographie personnelle, février 2021

Cette force de l'identité représente donc un atout indéniable pour la pérennité d'une filière ; cependant, cela questionne l'homogénéité des exploitations et des valeurs, et la difficulté pour les éleveurs d'accepter l'arrivée d'éleveurs venus d'ailleurs. Si l'attachement à ce territoire est aussi crucial, quel impact le renouvellement des exploitations avec des installations en hors cadre familial aura-t-il ? Cela repose aussi la question de la difficulté pour les cédants d'accepter une transmission lorsqu'elle est extra-familiale.

6.5.2 Une gouvernance basée sur l'autonomie décisionnelle et la transparence

Ensuite, concernant le contexte de travail et la gouvernance, la revue de littérature a permis de montrer l'importance de l'autonomie décisionnelle et du leadership transformationnel (communication claire et transparente, prise en compte des considérations individuelles, travail participatif). Dans le cas de l'Union, la transparence semble être appréciée par les éleveurs, même si le sujet n'a pas été spécifiquement abordé avec eux. Ils ont particulièrement insisté, pour certains, sur l'importance des 'réunions de secteur', qui permettent de rassembler les éleveurs d'un même territoire. Ces moments de partage semblent éminemment importants, surtout pour les éleveurs qui ne font pas partie du conseil d'administration et qui ont donc peu l'occasion d'échanger sur les évolutions de la coopérative. Lors de l'entretien collectif mené avec des salariés de la coopérative et de l'ODG en début de thèse, l'une des personnes a expliqué que ces réunions permettent de « *bien discuter [...] et de crever des aspects qui enveniment les choses* ».

Le prix du lait constitue aussi, de manière évidente, un facteur qui favorise le climat d'empowerment de la filière. Un des verbatim permet de l'illustrer : « *Toutes les charges ont augmenté. Si Sodial ils tiennent leur promesse et que d'un seul coup ils payent le lait plus cher, vaut mieux avoir 40 Prim'Holstein à 10 000 L de lait que 40 Simmental à 6000 avec un cahier des charges.* » (N°32). Le prix influence donc fortement la fidélité des éleveurs.

Enfin, la relation qu'entretient la coopérative avec les éleveurs semble fondamentale : la promiscuité qu'ils perçoivent amplifie leur satisfaction et leur *empowerment* en tant qu'adhérent.

6.5.3 Une coopérative à taille humaine

Un dernier aspect que nous avons identifié lors de nos analyses concerne la taille de la filière. F., conseillère à la Chambre d'Agriculture du Cantal, nous a expliqué à quel point la taille de la filière AOP Cantal avait compromis l'avenir de cette filière : « *Le problème c'est qu'à force de restructurations ils ont laissé partir le pouvoir décisionnel. [Les grosses coopératives comme Sodiaal], c'est des coopératives où les producteurs ils ont plus le droit de parole. C'est devenu trop gros. [...] À un moment donné, il aurait fallu taper du poing sur la table et dire stop on arrête la restructuration.* » Les discours des éleveurs ont permis de confirmer l'importance pour eux de la taille réduite de la coopérative :

« C'est vrai qu'à la coopérative il y a un bon esprit, on pédale un peu tous dans le même sens quoi. Il faut, d'ailleurs. C'est à **taille humaine**, où on peut encore avoir du dialogue, des échanges intéressants. » (N°7)

« C'est l'avantage, c'est à **taille humaine**. » (N°29)

« On se connaît pratiquement tous. » (N°41)

« On est une **petite structure**, je le compare un peu à une petite structure familiale. Voilà. Je nous compare un peu à ça. » (N°43)

« Les grosses coopératives qui achètent les broutards pour l'Italie et tout, c'est pas pareil. C'est plus des entreprises quoi. T'as des assemblées générales et tout ça, mais c'est tellement gros, personne n'y va. Après ils font un peu ce qu'ils veulent. T'as plus l'impression de vendre à un privé qu'à une coop quoi. Il faudrait plus de coopératives à **taille humaine** en allaitant. C'est comme Sodiaal. Le prix du lait, c'est eux qui l'ajustent. » (N°40)

6.6 Un processus d'empowerment parfois fragile, et qui évolue vite

Si les processus d'*empowerment* de la filière Union Jeune Montagne semblent très favorables à la pérennité de la filière, ils sont par contre évolutifs et tous les éleveurs ne s'accordent pas sur l'optimisme qui émane des parties précédentes. Il s'agit d'une des caractéristiques majeures de la définition de l'*empowerment* : il n'est jamais acquis, bien au contraire ; il évolue, en fonction d'innombrables facteurs. Nos résultats permettent de confirmer cet aspect. En particulier, quelques éleveurs, comme nous allons le constater, ont souligné leur crainte de voir leur coopérative évoluer vers une trajectoire qu'ils considèrent comme désavantageuse pour eux.

6.6.1 Une tendance au productivisme ressentie par certains éleveurs

Marceau COLLIGNON, qui encourage les évolutions de la coopérative vers davantage de volumes de production, et une certaine restructuration de son fonctionnement, est bien conscient de ces risques, notamment vis-à-vis des salariés : « *Ils ont peut-être pas envie que ça change* ». Quatre éleveurs expriment par ailleurs la crainte que la filière évolue vers un fonctionnement qui tire vers des pratiques productivistes au bénéfice de profits incompris :

« Faudrait pas que ça devienne comme Lactalis, des marchés financiers. Faut que ça reste une coop **familiale**. » (N°3)

« On fonce droit dedans. Au lieu de faire rentrer des nouveaux producteurs, si il manque du lait autant que ceux qui y sont déjà fassent plus de lait. Je veux bien qu'ils aident le maximum d'éleveurs mais bon c'est pas la soupe populaire quoi. » (N°32)

« On a la chance, une richesse d'avoir un territoire aussi vaste avec autant de diversité pourquoi vouloir faire **comme tout le monde** ? [...] On a une richesse phénoménale on a un outil, n'allons pas le perdre juste pour du **bénéfice à court terme**. » (N°10)

« La coopérative elle y est, elle y restera toujours il n'y a pas de soucis. Mais les campagnes se vident quand même. Et **l'esprit de groupe** aussi. Il faut ramener du monde dans les fermes. La coopérative est en train de se hisser dans un **système industriel** et à mon avis le projet qu'ils ont de faire pour moi il ne faut pas le faire. **Il faut arrêter la machine**. » (N°8)

6.6.2 La nostalgie d'un combat et d'une ambiance

Un autre aspect qui questionne les processus d'*empowerment* parmi les éleveurs concerne la nostalgie d'une autre période, celle d'André VALADIER et ses collègues, et surtout d'un combat mené contre le modèle productiviste et ses acteurs. Les entretiens avec André VALADIER et un conseiller de la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron nous ont permis de nous rendre compte des difficultés auxquelles les fondateurs de la coopérative ont dû faire face :

« Il y a eu des étapes, il y a eu des **difficultés**, il y a eu des **moments d'angoisse**. Et puis des avancées, malgré tout cela. Et puis peu à peu, peu à peu, peu à peu, la coopérative s'est imposée. »
A. VALADIER

« Aujourd'hui, je considère que l'instauration des quotas laitiers et la manière dont elle a surmonté les **difficultés** ont renforcé Jeune Montagne dans sa **détermination à travailler à contre-courant**. » A. VALADIER, (Crozes, 2017:178)

« Jeune Montagne, c'est des jeunes agriculteurs qui ont créé une filière, parce qu'ils étaient au **pied du mur**. C'était ça, ou il y avait plus de lait. S'il y a pas Jeune Montagne aujourd'hui, il y a plus de lait dans ces zones-là. C'est quand même un noyau d'agriculteurs qui croient au lait, et ça a marché. » B., Chambre d'Agriculture de l'Aveyron

Quelques éleveurs ont souligné le changement des esprits par rapport à cette époque regrettée, dont deux en particulier :

« Ils trimaient mais dans la bonne ambiance alors que là on dirait que personne trime parce que personne ne dit rien mais tout le monde se fait chier dans son coin. » (N°8)

« Il faut revenir aux fondamentaux. » (N°10)

L'union dans le combat est-elle donc une condition favorable à l'*empowerment*, à l'attachement à une filière, à la solidarité ? À quel point le sentiment de 'lutte contre les plus grands' est-il nécessaire à ce sentiment d'union et de communauté ? Étant donné que la question n'était pas spécifiquement posée lors des entretiens et que peu d'éleveurs ont spontanément abordé cet aspect, nous nous gardons de dégager une conclusion quant à l'importance de cette 'nostalgie'.

6.6.3 Des inquiétudes quant aux impacts de ces évolutions

Les inquiétudes quant aux trajectoires empruntées par la coopérative semblent inquiéter une partie des éleveurs, minoritaire pour le moment mais dont l'évolution est incertaine. Pour l'un d'eux, l'augmentation des volumes de production est incohérente avec le réchauffement climatique et la diminution des rendements qu'il induit : « *Est-ce que c'est cohérent de demander à tout le monde de faire du lait parce qu'il absolument être à 25 millions et mettre tout le monde dans la merde parce que personne n'est autonome ?* » (N°20). Pour d'autres, ces évolutions traduisent une perte de liens entre les adhérents :

« Un côté collectif qui peut-être malheureusement aujourd’hui un peu moins qu’il y a quelques années. » (N°20)

« Le père Valadier attrapait le micro tout le monde se taisait là maintenant c’est la **débâcle** complet. » (N°27)

Enfin, le dernier impact lié à ces trajectoires est une distanciation entre les adhérents d’une part, et les salariés de la coopérative d’autre part. Plusieurs éleveurs ont souligné que les évolutions de la gouvernance avaient tendance à rendre la structuration de la filière plus verticale, avec un risque de perte de pouvoir de décision – donc d’*empowerment*. F., à la Chambre d’Agriculture du Cantal, constate aussi ces changements de ressentis : « *Il y a des producteurs qui deviennent critiques, qui disent que des fois on leur en impose beaucoup* ». Plusieurs verbatims issus des entretiens avec les éleveurs permettent de confirmer cette tendance :

« À la coop, on est dans la salle, on est assis, on écoute ce qu’ils nous disent et puis terminé, **il y a pas forcément d’échange**. C’est des réunions organisées où on nous présente des choses, mais on échange très peu entre nous. Si, pendant le repas, mais c’est tout. Pas pendant la réunion en elle-même. » (N°13)

« Vison plutôt imposée que réfléchi à l’origine. [...] C’est **assez directif**. » (N°36)

« Je sais pas, [le directeur] vient de la banque, il est allé à droite à gauche. On n’entend pas parler des producteurs. Il parle que de la coop, **du business, des salariés**. » (N°25)

« Je pense vraiment qu’il faut que tous **les producteurs soient entendus**. » (N°34)

Même si ces ressentis ne concernent qu’une petite partie des éleveurs de la coopérative, ces résultats permettent de constater de potentiels changements en cours, et surtout d’appréhender les impacts que peuvent avoir les choix de la coopérative en termes de stratégies de production. De plus, lors des ateliers participatifs, certains éleveurs ont regretté le manque d’investissement de la coopérative pour la gestion et l’anticipation des transmissions d’exploitation, soulignant un défaut d’accompagnement.

Ces constats nous amènent à penser que l’*empowerment* des éleveurs de la coopérative, malgré l’identité très marquée de ses produits et du territoire ainsi que le prix élevé du lait, peut rapidement évoluer selon les choix de structuration et d’orientations stratégiques. Les éleveurs, s’ils ne se retrouvent plus dans l’identité de ces trajectoires de production, peuvent se sentir moins concernés et enclins à s’investir émotionnellement, ce qui impacterait leur motivation à s’adapter et à innover. Aujourd’hui, ces tendances ne concernent qu’une minorité de personnes, cependant ce sont des phénomènes à observer finement à l’avenir et qui pourraient être pris davantage en compte dans les choix stratégiques de la coopérative.

6.7 Conclusion du chapitre 6

En conclusion de ce chapitre, nos résultats, avec une seconde analyse des comptes rendus d’entretiens, montrent et confirment à quel point l’*empowerment* des éleveurs de l’Union est important et déterminant dans leur motivation, leurs choix, et la manière avec laquelle ils appréhendent leur métier. Nous avons schématisé sur la Figure 52 les principaux éléments mis en avant dans ce chapitre.

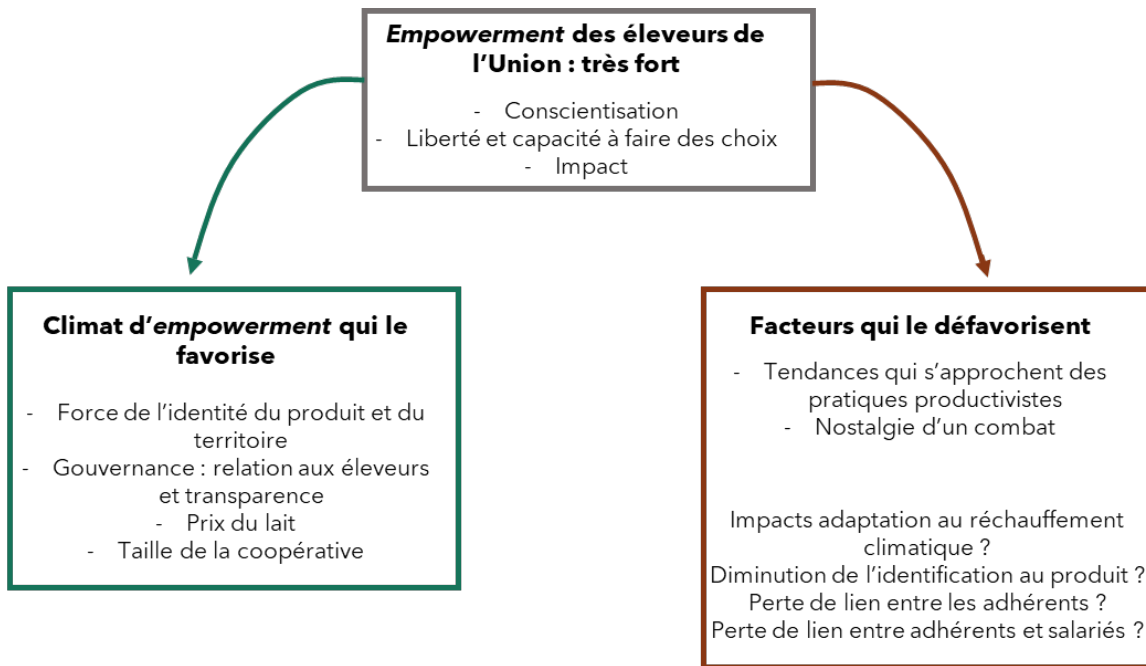


Figure 52 : Schéma de conclusion du chapitre 6

La différenciation entre les modèles productiviste et alternatif dans les représentations des éleveurs est particulièrement marquante. Pour eux, le modèle inhérent à leur filière est fondamentalement différent de celui, majoritaire, des exploitations conventionnelles, et cela a une importance considérable dans les processus d'empowerment. Dans les entretiens menés avec eux, le groupe coopératif Sodiaal est cité 19 fois, l'agroindustriel laitier Lactalis 6 fois, et toujours dans le cadre d'une comparaison - ou plutôt, d'une nette opposition - entre ces modèles et le leur. Aussi, l'histoire presque légendaire de la création et des combats menés par André VALADIER des années 60 à 80 nourrit l'imaginaire et la vision patrimoniale que les éleveurs et les habitants entretiennent du fromage Laguiole. Cet attachement au produit provient d'ailleurs davantage d'un ancrage au territoire, aux traditions, qu'à des positionnements politiques militants comme cela peut être le cas pour d'autres niches alternatives qui revendiquent une distance au modèle productiviste capitaliste. Nos analyses ont montré qu'une lacune majoritaire en termes de processus d'empowerment touche aux choix d'installations au sein de transmissions générationnelles. Il arrive encore que certaines personnes - dans notre cas, uniquement des hommes - se retrouvent à la tête d'une exploitation agricole sans que cela soit issu d'un choix entièrement façonné par les désirs propres à l'éleveur. Si la récurrence de ces dynamiques aurait tendance à s'amenuiser, il n'empêche qu'elles soulignent ce qui est en partie à l'origine du mal-être inhérent au monde agricole.

Ensuite, ces résultats montrent les liens assez clairs qui existent entre une distanciation avec le caractère radical d'une filière et les impacts sur les ressentis des éleveurs. Cela met en lumière la fragilité de l'empowerment, et sa relation étroite avec le caractère contestataire véhiculé par ses valeurs et ses pratiques. Quand le caractère alternatif de la filière est remis en question ou devient moins authentique, il semble que les éleveurs puissent perdre leur attachement et l'évidence de leur choix de filière. Cela est probablement lié à la crainte de voir la valorisation diminuer, mais aussi leur empowerment, car étant très attachés à la confiance qui règne entre eux et leur coopérative, ainsi qu'à leurs responsabilités et leur rôle au sein de celle-ci. On perçoit donc le risque inhérent au basculement vers des pratiques productivistes et une modification de la

gouvernance de la filière, si les éleveurs perdent leur pouvoir de décision et leur rôle aujourd'hui central.

En ce qui concerne les conséquences sur les trois enjeux étudiés tout au long de cette thèse, cela pourrait impacter leur motivation à mettre autant d'énergie dans une production qui est particulièrement exigeante en temps et en technicité. Cela pourrait aussi impacter les transmissions, si les cédants n'ont plus cet attachement fondamental qui influence pour le moment le choix des repreneurs. Enfin, pour le réchauffement climatique, les adaptations qui commencent à être de rigueur nécessitent une motivation nourrie par l'*empowerment*, d'autant plus si le lien au territoire souhaite être maintenu. Nos résultats apportent donc des réponses quant à la volonté forte des éleveurs à voir perpétuer leur filière, cette dernière leur apportant un nombre important d'avantages dans la réalisation de leur métier.

La portée de l'*empowerment* et ses répercussions qui ont été mises en avant dans ce chapitre montrent aussi à quel point il est lié au bien-être sur les exploitations. Les sentiments de fierté et de satisfaction qui émanent des entretiens permettent de confirmer son lien avec la durabilité sociale et donc son importance.

Ces éléments, s'ils nous permettent d'apporter des réponses aux hypothèses 2 et 3, sont cependant inhérents aux spécificités de la filière étudiée, et nous ne souhaitons pas émettre de quelconques conclusions sur l'exhaustivité des déterminants ou du climat d'*empowerment* au sein d'une filière agricole. Les résultats amènent à d'autres questionnements concernant les processus d'*empowerment* et leurs déterminants au sein d'autres types de filières. La reproduction de ce type de travail pourrait, à nos yeux, être pertinent pour comprendre au mieux l'*empowerment* des agriculteurs aujourd'hui dans une perspective de transition des modèles agricoles et alimentaires. Nous y reviendrons dans la discussion.

Dans la Figure 53, nous avons repris les principaux éléments qui se dégagent des chapitres 5 et 6. Ce schéma permet notamment de mettre en lumière le lien entre les limites d'un ancrage au modèle dominant et les facteurs qui fragilisent l'*empowerment* des éleveurs. Il confirme donc un des impacts que peut avoir un rapprochement à un fonctionnement productiviste en termes d'*empowerment* des éleveurs. Si un lien étroit avec le modèle dominant semble déterminant dans l'adaptation à certains enjeux, nos résultats traduisent aussi les fragilités qu'il peut engendrer.

Quelles perspectives de pérennisation pour la filière Union Fromagère Jeune Montagne ?

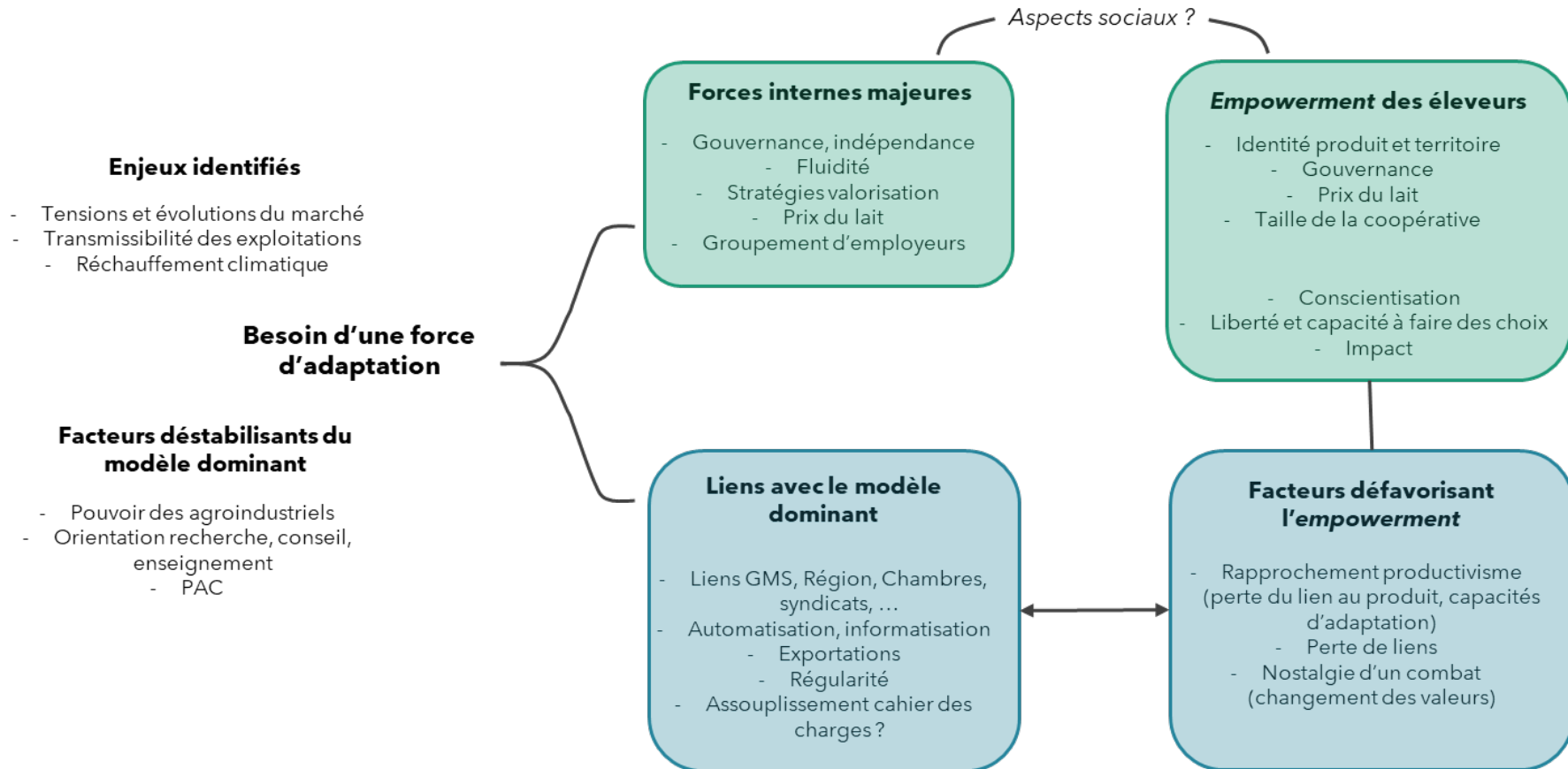


Figure 53 : Schéma qui reprend les résultats de la thèse

CHAPITRE 7

DISCUSSIONS : PÉRENNISATION DES FILIÈRES ALTERNATIVES ET TRANSITION DES MODÈLES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

Ce dernier chapitre est consacré à une prise de recul en replaçant nos résultats par rapport aux travaux existants. Dans ce but, nous avons divisé ce chapitre en plusieurs parties : nous commençons par un retour sur la *Multi-Level Perspective* et sur ce que ce travail de thèse a pu apporter comme ouverture ou nouveauté à ce cadre théorique. Nous revenons aussi sur la définition de la transition et le rôle des niches sociotechniques. Ensuite, nous nous attardons sur les enjeux de pérennisation des niches sociotechniques, en abordant les impacts des interactions avec le modèle productiviste. Nous ouvrons ensuite la discussion avec un regard plus global sur le prisme économique des transitions et une critique des verrouillages inhérents à la science économique en revenant sur le choix de l'*empowerment*. Enfin, nous terminons ce chapitre avec un retour sur les limites de la thèse, qu'elles soient méthodologiques, contextuelles ou théoriques, suivies de quelques perspectives.

7.1 La transition par la pérennisation des modèles alternatifs

Un des concepts clé du cadre théorique de la *Multi-Level Perspective* postule qu'une transition s'opère par la création, puis le développement de niches sociotechniques qui proposent des alternatives au modèle dominant. Notre thèse s'est intéressée à l'étude d'une niche sociotechnique, et nos résultats ont permis d'apporter un regard différent sur le concept de transition, en soulignant l'importance de la pérennisation de ces modèles alternatifs et de leur multiplicité.

7.1.1 Qu'est-ce qu'une niche sociotechnique dans le domaine agroalimentaire ? Retours sur la MLP

Avant toute chose, il paraît pertinent d'entamer cette discussion par une réflexion quant à la définition de ce qu'est une niche sociotechnique dans le secteur de l'agroalimentaire. La littérature de la *Multi-Level Perspective* ne prétend pas donner une définition précise des structures, mouvements, ou innovations, qui peuvent constituer des niches sociotechniques, correspondant au troisième niveau (micro) de ce cadre théorique. Il est donc forcément difficile de savoir avec certitude, lors d'une étude de cas, si la structure que l'on étudie s'inscrit bien dans le cadre d'une niche, ou pas. Cela pourrait constituer un frein à la mobilisation de ce cadre théorique, si les chercheurs se trouvent face à un cas qui s'ancre plutôt dans une hybridation de modèles, faisant des ponts entre innovations radicales et appropriation de routines productivistes. En effet, comme souligne Napoléone et al. (2021), la demande sociétale du XXI^{ème} siècle a tendance à favoriser la diversification des modèles : les Français souhaitent de plus en plus avoir accès à des produits de terroir de qualité, alors que dans d'autres parties du monde, la demande pour des produits laitiers de base ne cesse de croître, comme c'est le cas en Chine. Cette tendance pousse les industriels français à augmenter leur production de poudre de lait, propice à l'exportation. Face à ces évolutions, les exploitations laitières se diversifient, tantôt pour se conformer à une demande de volumes homogénéisés destinés à l'exportation, tantôt pour une production plus extensive et souvent labellisée. Les industriels eux-mêmes diversifient leur offre pour avoir la main sur ces différents marchés, comme nous l'avons évoqué dans le premier chapitre de la thèse. Cette diversification implique parfois un flou quant à la caractérisation des filières et des collectifs. Nos résultats confirment ce constat, en mettant en exergue la présence, même au sein d'une filière plutôt perçue comme "radicale", de routines inhérentes aux systèmes plus intensifs : exportations, automatisation des processus, recherche de débouchés diversifiés, ancrage dans des circuits de commercialisation conventionnels, ... Comment être sûr alors qu'il s'agit toujours bien d'une niche sociotechnique et non plus d'une structure qui s'apparente au régime sociotechnique ? Il s'agit bien là d'une limite de l'utilisation de la MLP, qui laisse les chercheurs décider eux-mêmes de cette appartenance, selon leurs intuitions et leurs analyses,

quelles qu'elles soient. Cette binarité niche/régime, qui correspond à celle de l'alternatif/conventionnel, est déjà remise en question par de nombreux travaux (e.g. Baritoux & Houdart, 2021; Loudiyi & Cerdan, 2021), et nos résultats nous poussent à prendre part à cette critique.

Nous pensons cependant que la mobilisation de la *Multi-Level Perspective* peut être tout à fait cohérente lorsque l'on ne se borne pas à la caractérisation d'une filière, mais que l'on s'appuie plutôt sur ce cadre théorique pour justement réfléchir à ces hybridations. Peu importe, finalement, que l'on choisisse de nommer une structure 'niche' ou 'appartenant au régime dominant' : pour nous, ce n'est pas ce type de résultat qui peut se révéler important, mais plutôt l'identification des facteurs qui nous permettent de caractériser ses évolutions, ses choix, ses trajectoires, et l'ancrage plus ou moins forts de routines dominantes, ainsi que ce que cela implique pour la filière (ou le collectif) étudiée. Une définition claire et précise des contours d'une niche serait trop longue et trop complexe pour inciter les chercheurs à se l'approprier, ce qui explique peut-être pourquoi c'est un concept encore flou et en permanence en construction. La *Multi-Level Perspective* s'est avérée particulièrement pertinente dans notre étude de cas, lorsque nous avons cherché à comprendre quels mécanismes étaient à l'origine des choix des acteurs de la coopérative, et à anticiper les risques qui peuvent être associés à certaines trajectoires. La MLP, par l'étude des mécanismes d'autorenforcement, permet par ailleurs de se rendre compte de manière concrète des constructions économiques inhérentes aux apprentissages et à l'ancrage des logiques capitalistes dans les systèmes, mêmes lorsqu'ils sont inconscients et font partie intégrante des routines d'une organisation.

Pour aller plus loin et pour souligner les risques associés à cette caractérisation, nos résultats nous ont aussi permis de réaliser que la perception de certaines routines et de certaines structures sont intimement liées aux représentations personnelles des acteurs. Ainsi, certains d'entre eux considèrent par exemple les Chambres d'Agriculture ou les instituts de recherche publique comme étant des structures encore ancrées dans des routines productivistes, mais ce n'est pas le cas de tous. Comme alors analyser ce type de résultats ? Selon nous, cette diversité de points de vue est bien représentative de la multiplicité des histoires, des apprentissages, et de la position des acteurs sur le spectre de la binarité alternatif/conventionnel, et confirme une fois de plus le recul nécessaire à la prise en main de la *Multi-Level Perspective*, qui est selon nous un cadre théorique tout à fait pertinent tant que l'on prend en compte le caractère perméable de ses niveaux méso et micro.

Dans le cas de la filière que nous avons étudiée, ses caractéristiques, son histoire, la présence d'un cahier des charges particulièrement rigoureux ainsi qu'un fonctionnement coopératif favorisant la participation de la population agricole nous permettent de confirmer qu'il s'agit bien là de logiques qui se veulent alternatives au modèle productiviste dominant, malgré une hybridation qui semble croissante.

7.1.2 Le nécessaire maintien des modèles alternatifs

De manière générale, les niches sociotechniques, si elles ne bénéficient pas d'une définition précise de leurs caractéristiques, sont le reflet des initiatives agri-alimentaires dans toute leur diversité. Elles représentent les modèles alternatifs, qu'il s'agisse de collectifs, de filières, de groupes informels ou formels, qui défendent la possibilité de produire et vendre de la nourriture autrement. Nous allons voir en quoi, d'après nos résultats et notre manière d'interpréter la transition, la pérennisation de ces niches est essentielle.

7.1.2.1 Pérennité environnementale des exploitations et rapport au réchauffement climatique

Si l'on s'éloigne des aspects purement théoriques de nos analyses et des apports de cette thèse, nous pouvons défendre la nécessité de la pérennisation des modèles alternatifs par leur intérêt environnemental et social. La thèse ne s'est pas intéressée à l'impact concret en termes de durabilité environnementale des exploitations de la filière de l'Union, déjà parce que nous ne nous sommes pas appuyés sur les cadres théoriques faisant référence à la durabilité, et parce que ce n'était pas un objectif de la thèse. Par contre, la connaissance fine des systèmes agricoles et la perception par les éleveurs du respect de l'environnement nous permettent d'appréhender le niveau de pérennité environnementale et surtout, son importance pour la pérennité générale de la filière.

En termes de biodiversité, le maintien des prairies naturelles, soit par choix, soit par obligation à cause des pentes ou de la morphologie des parcelles, permet une conservation de la biodiversité florale spécifique au territoire. Il s'agit bien du maintien d'un patrimoine. Pour les pollutions liées à l'élevage, elles sont majoritairement dues aux excès d'azote avec en 2014 80 millions de tonnes d'azote consommées par l'agriculture dans le monde. Si ce chiffre est peu compréhensible, savoir que la moitié de ce volume se retrouve autre part que dans les récoltes l'est davantage (Peyraud et al., 2014). C'est dans le sol et les cours d'eau que l'azote se retrouve par effets de ruissellement, d'érosion, d'absorption. Ce surplus préoccupant de l'azote sur les territoires est bien moindre dans les régions où l'élevage y est extensif, en particulier dans les zones de montagne comme le Massif Central. Aussi, le maintien de prairies permanentes permet de limiter les pertes azotées, notamment grâce à l'absence de sols nus dans les rotations, ce qui réduit considérablement l'érosion des parcelles (Peyraud et al., 2014). La qualité de l'eau et la séquestration du carbone par les prairies permanentes permettent aussi d'affirmer que la réduction des pollutions est favorisée par ce type de système agricole (Vollet et al., 2018). L'existence de ces systèmes en France serait impossible sans la rigueur de cahiers de charges spécifiques aux territoires, qui permettent une valorisation adéquate qui compense les charges particulièrement élevées.

Nos résultats ne nous permettent pas d'affirmer ou de montrer ces différences, mais ils nous montrent par contre à quel point ces éléments sont importants pour les éleveurs. Pour eux, leurs systèmes sont entièrement adaptés à la demande sociétale actuelle, qui plaide pour une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux. Cette contribution positive dont ils sont acteurs leur apporte un sentiment de devoir accompli en toute honnêteté, qui s'est manifesté par des processus d'*empowerment* importants et revendiqués.

L'adaptation des exploitations au réchauffement climatique était un sujet au cœur de la thèse, puisqu'il s'est avéré que c'est une problématique qui préoccupe les éleveurs et la coopérative, et qui remet en question sa pérennité et l'avenir du cahier des charges. Les résultats mettent en exergue la complexité des adaptations, qu'il s'agisse de la difficulté de s'adapter à des bouleversements à long terme (Richard-Ferroudji et al., 2010), ou du manque de ressources pour y faire face. Si des projets de recherche ont déjà été menés sur l'adaptation de l'élevage au réchauffement climatique (e.g. Dedieu, 2009; Felten et al., 2010), ou que de nombreux autres sont en cours (par exemple, le projet LIFE du PNR Aubrac, ou AP3C à l'échelle des Chambres d'Agriculture et de l'INRAE), nos résultats permettent de l'appréhender de manière différente. Plutôt que d'étudier les caractéristiques pédoclimatiques des systèmes et les adaptations qui peuvent être efficaces sur les exploitations, notre travail s'est intéressé aux perceptions qu'ont les éleveurs du réchauffement climatique. Il permet par ailleurs de mettre au premier plan l'angoisse ressentie par une majorité d'entre eux, qui traduit une incertitude très forte et une menace pour

leurs processus d'*empowerment*. Sans surprise, nos résultats ont aussi montré l'ampleur de la diversité des stratégies d'adaptation mises en place sur les exploitations, qui confirme l'inutilité d'une généralisation des manières de l'aborder. Les adaptations ne dépendent pas seulement des spécificités des exploitations, qui sont déjà extrêmement diverses, mais aussi des objectifs propres aux éleveurs, qui peuvent être plus ou moins ancrés dans un désir de réussite économique, de proximité au terroir, etc. En ce sens, le fonctionnement de la filière étudiée offre des perspectives plutôt positives pour les éleveurs puisque ceux-ci semblent exempts de la plupart des problématiques « classiques » qui touchent les filières laitières, qu'elles soient économiques ou psychologiques – nos résultats sur l'*empowerment* permettent de l'affirmer.

7.1.2.2 *Empowerment et durabilité sociale, ou pourquoi les niches sociotechniques sont plus propices au bien-être du monde agricole*

Quant aux aspects sociaux, notre troisième hypothèse postulait qu'il existerait un lien entre l'*empowerment* des agriculteurs et le caractère alternatif d'une filière agroalimentaire. L'angle de l'*empowerment* avait été choisi pour chercher à mieux comprendre les problèmes sociaux inhérents au monde de l'élevage. Peyraud et al., en 2014, expliquent ce mal-être : « *La profession [agricole] en général se sent mise en cause. La littérature sociologique souligne que les conséquences d'un tel malaise sont amplifiées par les crises cycliques qui touchent les divers secteurs de l'élevage. En accentuant la concurrence entre pairs, elles conduisent certains éleveurs à un isolement social et à un désengagement de leurs collectifs socioprofessionnels.* » (Peyraud et al., 2014:37). Malgré ce constat, parmi d'autres, l'aspect social de la durabilité est souvent mis de côté au profit de la durabilité environnementale, qui est mise en avant dans les campagnes de marketing et les études de durabilité agricole, et qui est souvent perçue comme pouvant représenter la durabilité dans son ensemble, alors qu'il s'agit d'une notion plus complexe et multiple. Nos résultats ont pu apporter des éclairages sur les processus d'*empowerment* offerts par le fonctionnement d'une filière comme celle de l'Union, en montrant en quoi la structuration, les choix de gouvernance et de valorisation peuvent largement contribuer à l'amélioration des processus d'*empowerment* chez les agriculteurs. Les résultats montrent finalement qu'avec des choix spécifiques dont l'intégration des éleveurs dans les processus de décision et un lien étroit entre le produit commercialisé et le travail sur l'exploitation, les éleveurs peuvent bénéficier de sentiments positifs liés à l'*empowerment*. Les déterminants de l'*empowerment* semblent bien être liés à des caractéristiques spécifiques de la filière, puisqu'ils reposent en grande partie sur leur vision des produits commercialisés et sur leur rôle au sein de leur coopérative. Il apparaît donc clairement que les filières agroalimentaires sont en mesure de davantage contribuer à l'*empowerment* des agriculteurs, mais que cela semble plus difficile à mettre en place au sein de filières productivistes et de grande taille. Les modèles productivistes en eux-mêmes rendent en effet difficile la valorisation des produits, puisque les économies d'échelle et la standardisation qui va de pair avec leur fonctionnement complexifient l'ajout de valeur ajoutée, donc la vision positive du produit par les agriculteurs. Aussi, l'industrie laitière française est dominée par des entreprises ou coopératives de très grande envergure, qui travaillent souvent avec des partenaires internationaux et des chaînes de valeur très longues, ce qui éloigne l'agriculteur de tout pouvoir de décision sur son système d'exploitation, et encore plus sur la finalité des produits. Il paraît donc logique que ces agriculteurs ne connaissent que peu de processus d'*empowerment* au cours de leur carrière. On perçoit d'ailleurs que les quelques pratiques qui tendent vers des fonctionnements productivistes au sein de la filière de l'Union ont un impact sur les processus d'*empowerment* des éleveurs, puisqu'ils craignent de perdre leur pouvoir de décision, et d'observer une érosion de la valeur ajoutée des produits commercialisés. D'autre part, les résultats ont aussi montré l'importance de l'impact sociétal dans ces processus d'*empowerment*

pour les éleveurs : le sentiment de fierté qu'ils éprouvent dépend aussi de la vision qu'a la société des produits finis et de leur travail. Ce pan de la durabilité sociale avait été discuté dans les travaux de Janker et Mann (2020), et constituait déjà en 1995 un déterminant fondamental de l'*empowerment* d'après les travaux de Spreitzer, et cet 'impact' est confirmé par nos résultats, bien que nous évitions toute généralisation. Sans rentrer plus en détail sur les déterminants de l'*empowerment* qui ont été mis en avant par ce cas d'étude - le chapitre précédent les décrit suffisamment -, il est intéressant de constater à quel point le fait d'appartenir à un groupe social minoritaire qui doit faire face à un combat commun est porteur d'*empowerment* pour les individus. La manière avec laquelle les éleveurs ont exprimé leur vision du modèle productiviste et ses acteurs illustre l'opposition et l'adversité auxquelles ils participent en produisant du lait pour l'Union. Ce combat commun génère un sentiment communautaire qui favorise leur *empowerment*, de manière collective. Cela est amplifié par les atouts de l'Aubrac et ses caractéristiques géophysiques uniques qui permet d'accroître cette différence, cette marginalisation qu'ils ont façonnée en quelque chose de stimulant, de positif. L'étude de l'*empowerment* nous a ainsi permis d'étudier différents aspects de la durabilité sociale. Loin d'être exhaustifs, les déterminants que nous avons pu mettre en avant nous confirment l'existence d'un lien entre spécificités d'une filière et *empowerment* des agriculteurs qui y adhèrent. Malgré quelques désaccords, les processus d'*empowerment* sont globalement largement favorisés par les choix et l'histoire de la filière, ce qui illustre l'existence d'alternatives porteuses d'espoir en termes de bien-être de la population agricole.

Au-delà des impacts bénéfiques de l'*empowerment* sur le bien-être des éleveurs, nous faisons le constat avec nos résultats que les spécificités de cette filière alternative bénéficient aussi à d'autres échelles. Culturellement parlant, l'existence de cette AOP et sa rigueur permettent la conservation d'un patrimoine et de savoir-faire ancestraux (Vollet et al., 2018). Elle freine également la tendance à la standardisation des systèmes d'exploitation, en permettant à des agriculteurs de pouvoir vivre avec des exploitations au modèle plus extensif et des systèmes d'alimentation basés sur l'herbe pâturée. Au niveau du territoire, c'est une filière qui génère des emplois et permet de faire perdurer une identité qui était vouée à être lissée par le modèle productiviste.

Il nous semble délicat de monter en généralité à partir de ces résultats, en assurant l'existence de liens directs entre *empowerment* des agriculteurs et caractère alternatif d'une filière ; nous confirmons par contre l'importance de certains déterminants de l'*empowerment*, en particulier le lien entre les valeurs de l'éleveur et les valeurs reflétées par sa production, ainsi que le regard de la société sur la filière avec laquelle il travaille. Ces éléments correspondent à 'l'impact', mis en avant par Spreitzer en 1995. Les résultats de la thèse permettent par ailleurs de souligner l'importance de l'*empowerment* structurel lié à la responsabilisation des éleveurs et de la possibilité pour eux de participer aux processus de décision, ce qui va dans le sens des travaux en sciences de gestion sur le climat d'*empowerment* (Alsop et al., 2006; Conger & Kanungo, 1988; Seibert et al., 2011).

Nos résultats soulignent aussi le constat plutôt surprenant de l'absence de travaux qui évaluent l'*empowerment* des populations agricoles françaises, alors que la précarité et le manque de considération sociale des agriculteurs sont bien connus. Les angoisses et la critique des filières productivistes à l'égard du respect des éleveurs issues de nos résultats permettent de s'interroger sur tout ce pan manquant des sciences sociales.

7.1.3 La transition par la multiplicité des niches ?

Ces interprétations nous permettent en tout cas de plaider en faveur d'un maintien de ces modèles alternatifs, qui offrent la possibilité pour les agriculteurs d'avoir accès à des manières de produire leur offrant davantage d'*empowerment*. Pour revenir à la *Multi-Level Perspective* et aux mécanismes des transitions, nos résultats nous poussent à penser la transition des modèles agricoles et alimentaires par la multiplicité des niches plutôt que par le remplacement du régime par une niche. Comme le défendait Konefal (2015), si les niches peuvent proposer des modèles différents, il semble très compliqué d'imaginer pour autant qu'elles puissent, individuellement, permettre de restructurer le régime dominant en profondeur. On imagine mal en effet aujourd'hui comment l'existence de ces filières peut participer à une transition quelconque, surtout que cette configuration est absente de la typologie des transitions proposée par Geels et Schot (2007). Ces constats, parallèlement à notre analyse de l'importance du maintien de modèles alternatifs plus vertueux, nous poussent à penser qu'une transition des modèles agricoles et alimentaires pourrait davantage se profiler sous la forme d'une multiplicité de niches sociotechniques indépendantes, comme nous l'avons évoqué dans le deuxième chapitre. Par ailleurs, les résultats de la thèse permettent de confirmer notre intuition selon laquelle l'*empowerment* des agriculteurs est favorisé par une taille réduite de la structure. En effet, les déterminants de l'*empowerment* sont liés d'une part à la qualité du produit, elle-même dépendante de la possibilité de produire en lait cru, ce qui est quasiment impossible dans des filières de grande envergure. Aussi, on l'a vu avec les verbatim issus des entretiens, les éleveurs sont attachés à l'aspect 'familial' de la filière, et au fait d'avoir accès facilement aux processus de décision, ce qui est aussi bien plus compliqué dans des filières de grande taille, d'autant plus quand il ne s'agit pas de coopératives mais d'entreprises - les discours de ceux qui sont passés d'une filière productiviste à l'Union le montrent bien. Le lien entre taille de la filière et *empowerment* des agriculteurs nous paraît donc étroitement lié, même si d'autres études seraient nécessaires à la confirmation de ce postulat.

Il paraît évident par contre que ce modèle de transition dépend largement des politiques publiques et des choix des territoires, qui peuvent favoriser, ou non, ce type d'initiatives par le biais de subventions et de priorités. Cet aspect politique est encore peu présent dans la littérature de la MLP, qui a tendance à faire apparaître les mécanismes de transition comme étant dépendants de forces externes incontrôlables à grande échelle, alors que les décisions politiques agricoles, même à l'échelle des territoires, peuvent influencer l'apparition et la pérennisation de ces filières. Le cas de l'Union est assez exemplaire dans le sens où elle n'a justement pas bénéficié d'appui politique pour se maintenir et se pérenniser : au contraire, elle s'est plutôt appuyée sur cette marginalisation pour conforter les processus d'*empowerment* des éleveurs, ce qui a joué en son avantage. Mais cette situation ne peut pas être applicable partout, sur tous les territoires et pour toutes les filières.

7.2 Freins et facteurs de pérennisation des niches sociotechniques : apports de la thèse

Notre première hypothèse de thèse postulait que les modèles alternatifs font aujourd'hui face à des enjeux qui les obligent à l'adaptation, par la mobilisation de forces internes et d'interactions avec le modèle productiviste. Nos résultats ont permis de confirmer cette hypothèse. Nous revenons dans cette partie sur la mobilisation de la *Multi-Level Perspective* pour répondre à cette question et sur ce que nos résultats permettent d'apporter à la réflexion sur les facteurs et freins de pérennisation des niches sociotechniques.

7.2.1 Les enjeux qui forcent les filières à s'adapter : l'importance de la prise en compte des bouleversements du paysage sociotechnique

Dans la littérature qui mobilise la *Multi-Level Perspective* pour comprendre les dynamiques de transitions, le paysage sociotechnique (PST), niveau macro, est souvent considéré comme résultant de mouvements très lents, qui peuvent provoquer des perturbations au sein des régimes sociotechniques dominants. Il s'agit généralement de crises économiques et politiques, mouvements démographiques, qui agissent comme des facteurs qui participent à l'érosion des régimes. Les dynamiques du paysage sociotechnique sont donc généralement présentées comme des contextes potentiellement bénéfiques à l'apparition d'innovations (El Ghmari et al., 2022; Fernandez-Inigo et al., 2022). C'est particulièrement le cas aujourd'hui, avec le réchauffement climatique et les prises en compte sociétales qui bouleversent les mœurs et certaines routines. Ceux-ci sont perçus comme favorisant la création d'alternatives plus durables aux modèles dominants. Les résultats de notre thèse permettent de considérer le paysage sociotechnique autrement, puisqu'ici il n'est non pas envisagé comme étant seulement un facteur d'érosion du régime sociotechnique, mais aussi comme représentant un frein pour la pérennisation des niches sociotechniques : on l'a vu avec l'impact du réchauffement climatique sur la filière, mais aussi la difficulté de la transmission des exploitations qui est directement liée aux évolutions rapides de nos modes de vie depuis quelques décennies. En considérant ces deux facteurs d'évolution, nos résultats montrent qu'ils impactent à la fois les systèmes résultant du modèle dominant productiviste, mais ils mettent également en péril la pérennité des autres modèles, en les forçant à acquérir certaines capacités d'adaptation, qu'ils puisent d'ailleurs dans l'alliance avec tous types d'acteurs. Cette manière d'aborder la *Multi-Level Perspective* permet de s'éloigner de la vision simpliste parfois proposée dans certains travaux, qui considèrent, comme les premiers travaux de Kemp (1994), que le paysage sociotechnique est constitué d'éléments qui contribuent aux transitions et sont donc forcément favorables au développement des innovations. Il faut aussi souligner que les bouleversements particulièrement impactant de la fin du XXème siècle et du début du XXIème siècle sont tels qu'ils obligent à une refonte totale des systèmes quels qu'ils soient, avec une prise en compte nécessaire, voire urgente, du réchauffement climatique et des nouveaux modes de vie occidentaux dans l'organisation des formes de travail et d'organisation. Ces observations mettent aussi en relief la différenciation entre les niches issues de savoir-faire et de traditions, et celles qui se sont co-construites plus récemment, en prenant déjà en compte ces éléments. L'exemple de la filière de l'Union, dont les pratiques reposent sur des pratiques traditionnelles, n'avait pas pu anticiper l'arrivée d'un réchauffement climatique de telle ampleur ainsi qu'un bouleversement de nos modes de vie et de travail. La *Multi-Level Perspective*, malgré ses atouts, ne permet donc pas d'analyser l'évolution et les capacités d'adaptation des niches en fonction de ces différences. Nos résultats montrent en effet qu'au-delà d'enjeux économiques, la filière doit surtout trouver des solutions face à ces problématiques bien plus globales.

7.2.2 La domination du régime productiviste : une réalité et un frein

Tout au long de cette thèse, nous avons cherché à comprendre les interactions entre la filière de l'Union et le modèle productiviste, en cherchant à savoir en quoi ces interactions sont bénéfiques ou bloquantes pour l'Union.

7.2.2.1 La réalité des mécanismes d'autorenforcement

Nos résultats permettent tout d'abord de confirmer l'existence de mécanismes d'autorenforcement inhérents à tout régime dominant, tel que l'avait montré Arthur (1989). Parmi les

quatre mécanismes que nous avons relevé dans la littérature, ceux qui concernent les effets d'apprentissages et les complémentarités sont les plus impactant.

Pour les processus d'apprentissages, nos résultats montrent qu'en quelques décennies, les pratiques liées au modèle productiviste se sont ancrées dans les mentalités et les routines de tous types d'acteurs. Cela constitue un frein pour la filière étudiée puisque les éleveurs concernés se réfèrent, eux, à un système de production différent, basé sur l'herbe pâturée, alors que les références de gestion des élevages laitiers s'appuient davantage sur des systèmes à base d'ensilage, d'affouragement en vert, de calculs de rations permettant une production la plus élevée possible en termes de volume. Pour l'Union, l'objectif des producteurs n'est pas le même : ils ne cherchent pas à obtenir de leurs vaches un nombre de litres maximal – ils sont d'ailleurs contraints par une limite annuelle, mais à obtenir un lait de la meilleure qualité possible, afin qu'il puisse être transformé sans pasteurisation. Cet objectif va de pair avec une connaissance particulièrement rigoureuse des méthodes de pâturage et de gestion des prairies (associations d'espèces), et avec l'exigence d'adapter ces choix avec les contraintes du territoire : pentes, altitude, climat. Or, les références proposées par les structures d'accompagnement, que ce soient les Chambres d'Agriculture ou les services de salariés d'entreprises d'agro-fournitures privées, apparaissent, d'après nos résultats, en décalage avec cette réalité. Cela accentue la marginalisation des éleveurs de la coopérative – ce qui, parallèlement, renforce leur sentiment d'*empowerment* et de fierté permis par la réussite de la coopérative. Devant aujourd'hui faire face à l'obligation d'adapter leur système d'exploitation aux nouvelles contraintes climatiques, ils ne trouvent personne pour leur apporter l'aide nécessaire. Mais il s'agit aussi d'un problème que les éleveurs ont rencontré dans le cas des revues spécialisées, dans lesquelles ils ne trouvent pas les réponses qu'ils attendent : on parle là de complémentarités technologiques. Sans revenir sur les différents constituants de cette complémentarité, notre thèse s'inscrit pleinement dans les travaux de la *Multi-Level Perspective* et de ses conclusions dans notre analyse du verrouillage technologique du modèle dominant. Les complémentarités sont nombreuses et omniprésentes, que ce soit au sein d'institutions, d'entreprises, de routines, de machines ou d'infrastructures. Tout pousse les éleveurs à choisir un système d'exploitation qui repose sur des objectifs productivistes. Et même si, comme nous l'avons souligné, cette différence très perceptible et revendiquée peut apparaître comme un facteur d'*empowerment* pour les éleveurs, elle implique aussi une absence de solutions dans certaines situations, ce qui peut freiner les éleveurs dans leur choix d'adhésion à la coopérative ou d'adaptation de leur système d'exploitation.

Par contre, nos résultats vont dans le sens des travaux qui soulignent l'existence de situations de coexistences de modèles (e.g. Albaladejo, 2021) : dans notre cas, l'Union se trouve en contact fréquent avec des institutions ou des entreprises qui s'apparentent davantage au modèle productiviste, mais cela ne constitue pas un frein en soi. Le contexte semble favorable à une coexistence de modèles, grâce à l'identité forte du territoire et de la valorisation du produit réussie dans les circuits de commercialisation conventionnels.

7.2.2.2 La tentation des logiques productivistes, entre nécessité et risques

L'étude des trajectoires de la filière de l'AOP Laguiole et des choix de la coopérative questionnent fortement jusqu'où l'ancrage au régime dominant peut être favorable ou défavorable à une niche sociotechnique. La littérature sur la MLP souligne les avantages apportés par ce type d'ancrage, notamment parce qu'il permet pour la niche d'élargir une clientèle, ou de se faire reconnaître davantage (Diaz et al., 2013). Certains travaux ont aussi abordé les problèmes liés à l'adoption de pratiques productivistes pouvant nuire à l'image des produits ou à leurs atouts en termes de durabilité (Darnhofer, 2014), comme c'est le cas notamment pour l'AB (Adrian Smith, 2006).

Cependant, la MLP ne permet pas d'étudier de manière concrète comment déterminer cette 'limite' entre le besoin de s'ouvrir aux autres modèles pour prospérer, et celui de garder une radicalité pour se différencier. Nous ne prétendons pas l'avoir fait dans notre travail, néanmoins nos résultats permettent de mettre en lumière l'existence de cette difficulté pour les modèles alternatifs. Dans notre cas d'étude, la filière se retrouve à moment clé au cours duquel elle doit choisir entre une différenciation plus forte, ou l'adoption de pratiques plus laxistes qui visent à faciliter l'adaptation au réchauffement climatique, ce qui correspond à un ancrage plus fort au régime dominant. Au-delà du choix éventuel d'adoption de pratiques plus productivistes, la domination du régime se traduit aussi pour la filière par la nécessité pour elle de faire appel à un certain nombre d'acteurs issus de ce régime pour s'adapter. En effet, on a vu que pour faire face à la diminution de ses actifs et la recherche d'adaptations au réchauffement climatique, les acteurs de la coopérative mettent en place plusieurs collaborations avec des structures telles que les Chambres d'Agriculture et les centres de recherche. Même si ces derniers s'appuient encore sur des logiques globalement productivistes, ils souhaitent aussi accompagner les modèles alternatifs, soit avec une réelle volonté de participer à la pérennisation de ces modèles, soit pour asseoir leur pouvoir. Dans tous les cas, ces interactions bénéficient à la filière étudiée, ce qui met en avant la nécessité de ne pas se nourrir exclusivement d'entre-soi, mais de savoir s'ouvrir pour avancer - ce qui n'est possible que si les objectifs et les valeurs de filière sont clairement fixés. Dans notre étude de cas, la filière s'appuie largement sur ces interactions, ce qui favorise ses capacités d'adaptation. Aussi, les interactions avec le régime dominant apparaissent comme favorables pour la filière pour ce qui est de ses stratégies d'entrées sur les marchés, puisque l'apparition de ses produits sur les circuits conventionnels lui apportent une certaine sécurité, tout en maintenant la majeure partie de ses productions sur des circuits plus alternatifs (commerçants locaux, vente directe). Cet équilibre à trouver pour les niches entre maintien d'une certaine radicalité et appropriation de routines inhérentes au régime dominant constitue un pan de recherche et de réflexion qui devrait selon nous être davantage approfondi par les travaux en économie. Le virage vers le productivisme apparaît comme relevant de décisions faciles à mettre en place, puisque la grande majorité des acteurs des territoires ont en leur possession et dans leur histoire des routines productivistes ancrées et très performantes. Nous ne pensons pas qu'il soit réalisable ni souhaitable de constituer une sorte de guide de cet 'équilibre parfait', car les modèles alternatifs évoluent dans des contextes trop différents les uns des autres. Néanmoins, des bases théoriques supplémentaires issues de diverses études de cas et de parallèles entre cadres analytiques différents pourraient contribuer à étoffer ce pan de recherche sur les transitions et la pérennisation des niches sociotechniques. Ce travail semble nécessaire dans le sens où quand le virage productiviste est entrepris, le retour en arrière devient d'autant plus difficile, surtout si les infrastructures se sont transformées. Quand les exploitations agricoles et les lieux de transformation atteignent des tailles trop importantes, l'obligation de rembourser les prêts entre en jeu et condamne les acteurs concernés à s'appuyer sur des économies d'échelle pour prospérer. Il devient alors beaucoup plus difficile de maintenir la qualité et les valeurs associées au modèle initial. Ces réflexions constituent un manque certain au sein de la littérature de la *Multi-Level Perspective*.

D'autre part, toujours selon la *Multi-Level Perspective*, nos sociétés sont constituées de différents régimes sociotechniques dominants qui correspondent à des secteurs d'activité, comme les transports (Kemp et al., 1998), l'énergie (Bergek & Jacobsson, 2003), ou comme nous l'avons davantage étudié, le secteur agroalimentaire. Cependant, la mise en perspective de nos résultats plaide plutôt pour une réflexion sur la domination d'un régime sociotechnique à plus grande échelle, qui correspondrait au productivisme (voire au capitalisme) dans sa globalité. Cette notion

de régime sociotechnique globalisé a été abordée par Fuenfschilling et Binz (2018), mais est trop peu documentée. En effet, il serait possible de réfléchir à l'enchevêtrement de ces différents régimes sociotechniques et de leurs similitudes en termes de réseaux d'acteurs, de routines et de types d'infrastructures. La *Multi-Level Perspective* semble pouvoir être un cadre théorique approprié pour ce type de travail, et cela contribuerait à mieux comprendre les dynamiques de domination de ces modèles et ainsi à mieux penser les transitions.

7.2.3 Facteurs de pérennisation majeurs : indépendance et empowerment

Malgré la domination évidente du régime productiviste, nos résultats ont pu montrer que les niches sociotechniques peuvent mobiliser des leviers socio-organisationnels pour favoriser leur pérennisation. L'indépendance de la filière sur le plan économique et organisationnel, ainsi que l'*empowerment* des éleveurs, sont apparus comme étant deux facteurs de pérennisation. Dans cette sous-partie, nous revenons sur ces deux éléments au regard de la littérature.

7.2.3.1 *L'indépendance des filières, facteur clé de pérennisation*

La force de l'Union réside en effet dans le fait qu'elle parvient à maintenir une certaine distance vis-à-vis du régime dominant, tout en établissant des collaborations avec des acteurs choisis. Cette distanciation est possible grâce à la maîtrise de la gouvernance de la filière. Les travaux de Fort et al. (2007), Perrier-Cornet et Sylvander (2000), et Roux et al. (2006) nous amènent à distinguer deux grands types de gouvernances : l'une plutôt territoriale, l'autre sectorielle. Nos résultats permettent de confirmer la cohérence de cette distinction, et d'affirmer que les filières à gouvernance territoriale sont pourvues de leviers qui favorisent leur pérennité ainsi que le maintien d'une radicalité dans leurs valeurs et qualité des productions. En effet parmi les déterminants d'une gouvernance territoriale, on retrouve plusieurs facteurs qui ont été retrouvés dans les résultats. Les auteurs parlent tout d'abord de l'importance de **l'ancrage local**, donc du lien entre produit et territoire, via une identité aux contours et aux valeurs clairs - dans le cas de l'Union, les résultats ont montré à quel point ce lien était marqué dans les représentations des différents acteurs. En termes de coopérations, une gouvernance de type territoriale exige comme deuxième facteur une **structuration forte avec une participation directe des différents acteurs** dans les décisions stratégiques. Ici aussi, le fonctionnement de l'Union s'inscrit dans cette organisation puisque la gouvernance privée permet d'être maître de leurs décisions (Roux et al., 2006) et de bénéficier d'une indépendance qui facilite les arbitrages. La notion de **proximités** (spatiale et organisationnelle) constitue un troisième facteur de territorialisation de la gouvernance, et on a vu grâce à l'analyse des verbatim à quel point la proximité était indispensable aux acteurs, en termes de confiance et d'*empowerment*. La gouvernance territoriale implique aussi comme quatrième facteur une **maîtrise du marché et une mise en valeur des produits par leur qualité**, ce qui est le cas de l'Union puisque la concurrence est très faible et la rigueur du cahier des charges de l'AOP Laguiole lui permet de maintenir un statut de produit haut de gamme qui ne peut pas être concurrencé par d'autres fromages similaires tels que le Cantal - en tout cas, pas pour le moment. En aval, les circuits spécialisés sont aujourd'hui priorités et en amont, les résultats sur l'étude de l'*empowerment* des éleveurs montrent une satisfaction globale qui là encore confirme le caractère "territorial" de la gouvernance de la filière.

La mise en perspective de nos résultats avec ces travaux qui caractérisent un type de gouvernance permettent de confirmer une fois de plus que la qualité est favorisée par une indépendance organisationnelle, et cette indépendance organisationnelle est facilitée par une cohérence dans les stratégies commerciales et par des processus d'*empowerment* en amont de la filière. Ici aussi, la tendance à homogénéiser la production avec un lissage annuel des volumes de lait et la volonté

de se sécuriser par un appui sur les circuits de commercialisation conventionnels apparaissent comme des menaces pour cette cohérence.

7.2.3.2 L'empowerment mobilise, mais comment le mobiliser ?

Parmi les facteurs d'*empowerment* que nous avons identifiés dans les travaux de sociologie et de sciences de gestion, nos résultats corroborent les trois grands types de déterminants. La conscientisation des acteurs, mise en avant notamment par Tengland (2008), apparaît comme un facteur important, notamment dans la prise de décision de changement de filière lorsque cela est possible. Aussi, les éleveurs qui ont travaillé avec des filières issues du modèle productiviste dominant ont nourri un certain recul qui favorise leurs processus d'*empowerment* lorsqu'ils arrivent dans une filière qui leur correspond davantage. Le deuxième type de déterminant qui est la liberté et la capacité de faire des choix en fonction de ses propres besoins (Alsop et al., 2006; Sen, 2006), a pu être identifié mais il ne constitue pas, selon nous, un facteur majeur d'*empowerment*. On a pu par exemple voir au travers de nos résultats que les éleveurs pouvaient se trouver bloqués par un manque de disponibilité d'informations qui les empêche de trouver aisément des solutions d'adaptation, sans que cela entache leur satisfaction vis-à-vis de la filière - cela va plutôt les conforter dans la fierté d'appartenir à un système perçu comme marginal. Enfin, le dernier déterminant, appelé "impact", et détaillé notamment dans les travaux de Spreitzer (1995), est apparu comme étant particulièrement influent. L'image perçue du produit par les consommateurs, en termes d'impact environnemental, de respect des traditions et de perpétuation de savoir-faire liés à un terroir spécifique, est apparue comme étant éminemment importante pour les éleveurs rencontrés. Cela peut s'expliquer par le fait que ce sentiment est fortement lié à la fierté, qui compense l'image péjorative dont sont souvent victimes les agriculteurs en France.

Ces différents déterminants renvoient à un climat d'*empowerment* particulier, aussi appelé *empowerment* structurel, qui caractérise les conditions qui favorisent ces processus. Parmi eux, dans la bibliographie, nous avons pu identifier l'importance de la culture et l'histoire de la structure étudiée, qui renvoie dans un contexte agricole à l'identité d'un produit et d'un territoire. Nos analyses ont pu montrer l'importance de ce lien, ce qui peut être discriminant pour le développement de modèles alternatifs, puisque certains proviennent d'initiatives n'ayant pas de lien spécifique clairement revendiqué avec le territoire dans lequel ils s'implantent. Dans le cas de l'Union, ce lien est à l'origine de toute l'image construite autour du projet : il s'agit surtout de préserver des savoir-faire (en termes de pratiques et de métiers), et des produits déjà existants. Pour d'autres modèles, ce socle identitaire peut davantage être ancré dans des valeurs politisées et militantes, ce qui n'est pas du tout le cas ici. Il serait par ailleurs intéressant d'étudier la différence des déterminants des processus d'*empowerment* dans ces cas-là. Ce lien au territoire particulièrement marqué dans notre étude de cas rejoint les travaux de Houdart et Pocard (2015), qui évoque l'existence de trois dimensions aux territoires : une matérielle, une organisationnelle, et une idéale qui renvoie aux perceptions et aux représentations du territoire. C'est cette dernière qui apparaît comme considérablement importante pour les processus d'*empowerment* des éleveurs. Ensuite, les travaux de Lee et Koh (2001) avaient mis en avant l'importance de l'autonomie décisionnelle pour favoriser l'*empowerment* des salariés d'une entreprise. Dans un contexte agricole, cela souligne la pertinence du fonctionnement des coopératives, qui permettent aux agriculteurs de disposer d'un pouvoir de décision - selon la structuration de la coopérative, puisque ce n'est en fait pas toujours le cas. Ce pouvoir de décision ainsi que la transparence de l'organe décideur sont essentiels à l'*empowerment* des agriculteurs, qui se situent en amont de la filière et peuvent se retrouver déconnectés si la distance entre eux et le

pouvoir décisionnaire s'accroît. Enfin, le dernier aspect que nous avons relevé concerne le type de leadership imposé par la structure : Ismail et al. (2011) avaient souligné en particulier la pertinence d'un leadership de type transformationnel, qui favorise la stimulation intellectuelle et l'autonomie des salariés. Dans un contexte agricole, ce concept est difficilement applicable, puisque les agriculteurs ne sont pas salariés mais eux-mêmes propriétaires de la coopérative (s'il s'agit bien d'une coopérative), et la direction n'est que très peu en contact avec les adhérents. Le cadre analytique de l'*empowerment* semble donc manquer de termes appropriés pour pouvoir étudier des contextes agricoles français.

Au-delà de ces retours sur la littérature existante, l'analyse de nos résultats nous a par ailleurs permis de souligner l'importance d'autres facteurs qui favorisent les processus d'*empowerment*. En effet, le sens de la communauté est apparu comme étant particulièrement important, alors qu'il est peu mobilisé dans la littérature de l'*empowerment*. Ce n'est pas seulement l'importance de la "communauté" qui nous a frappés, c'est aussi le sentiment pour les agriculteurs de participer à un combat commun, entamé plusieurs décennies plus tôt, contre le modèle productiviste dans son ensemble. Cette marginalisation, qui est particulièrement discriminante et source de souffrance quand elle est vécue individuellement et sans pouvoir de changement, est ici transformée en une force qui lie les agriculteurs et leur apporte une motivation à participer à la pérennisation de leur filière. Cet aspect nous renvoie une fois de plus à l'importance d'un maintien d'une radicalité pour ces modèles, puisque le caractère alternatif des filières influence ces processus d'*empowerment*.

7.3 Regard économique sur les transitions

Le déroulé de notre thèse, qui a mené au choix de mobiliser un cadre analytique qui puisse nous permettre d'analyser des aspects sociaux, a fait émerger certaines limites des cadres théoriques en économie vis-à-vis de l'étude des transitions durables. Dans cette partie, nous présentons nos réflexions quant à la pertinence de la pluridisciplinarité dans les travaux de recherche, et des trajectoires rigides des cadres théoriques en économie depuis l'émergence du courant néoclassique.

7.3.1 Le problème de la séparation des domaines scientifiques : illustration avec notre étude de cas

Nous avons trouvé la mobilisation du cadre théorique de l'*empowerment* particulièrement éclairante pour notre cas d'étude, puisque celui-ci a permis de faire émerger des questionnements sur l'instrumentalisation des agriculteurs au profit d'intérêts financiers. Il est courant aujourd'hui d'observer des campagnes marketing issues de productions industrielles qui mettent en avant le bien-être des agriculteurs, par divers biais (citations d'agriculteurs sur les emballages, photos d'agriculteurs souriants, promesses de prix élevés,...) sans que nous puissions réellement connaître la position de ces derniers. Notre terrain nous a permis de mettre au jour ce que ressentent vraiment les éleveurs. Dans notre cas d'étude, une satisfaction générale émane des entretiens, et pour les quelques-uns qui ont eu une expérience professionnelle au sein de filières productivistes, ils ont pu exprimer la différence très nette de fonctionnement en termes de liberté d'action, de pouvoir de décision et d'instrumentalisation. On peut comprendre la frustration que doivent ressentir nombre d'entre eux qui sont inscrits dans une filière productiviste, par choix ou dépit, et qui constatent les campagnes marketing qui soulignent le bien-être inhérent à l'amont de la filière. Ici, nous sommes parvenus à appréhender de manière concrète les ressentis des éleveurs et leur satisfaction grâce à l'étude des processus d'*empowerment* et leurs déterminants. Nos résultats montrent que la valorisation

particulièrement élevée et les volumes limités de production permettent aux éleveurs de bénéficier de prix très intéressants (Vollet et al., 2018), qui se traduisent dans nos analyses par une très nette satisfaction des éleveurs à cet égard. Aussi, ce confort économique favorise la flexibilité des exploitations et donc leur adaptabilité, selon les discours de certains éleveurs enquêtés. Il nous paraît judicieux de réaliser le même type d'étude dans des filières à la structuration et systèmes de production plus productivistes, afin d'obtenir des éléments de comparaison et de permettre aux agriculteurs de faire entendre leur voix. D'après les verbatims de certains éleveurs et les témoignages des acteurs concernés, la situation semble pouvoir être très différente au sein d'autres filières, mais cela reste à vérifier.

En termes de méthode, il paraît pertinent de réaliser comme nous l'avons fait une revue de littérature en amont de tout travail de terrain, pour connaître les différents types de déterminants qui peuvent intervenir dans les processus d'*empowerment* d'un groupe social. Néanmoins, notre étude de cas nous confirme le caractère contextuel des déterminants de l'*empowerment*, déjà mis en avant par les travaux de Sen (Cot, 2011), et donc l'adéquation d'une démarche inductive pour les étudier. En effet, c'est l'analyse des premiers entretiens avec les éleveurs ainsi que ceux menés avec des acteurs du territoire qui nous a permis de comprendre les enjeux spécifiques au territoire, l'historique et la place de la filière dans son environnement socio-économique, et ce qui pouvait influencer les processus d'*empowerment* des éleveurs. Le fait de partir sur le terrain sans grille préétablie des déterminants nous a permis de les appréhender de manière entièrement ouverte et en nous appuyant uniquement sur les verbatim des personnes concernées. Cela a notamment permis de relever l'importance de l'opposition au modèle dominant, que nous n'avions pas relevé dans la bibliographie sur l'*empowerment* des groupes sociaux.

La mobilisation d'une méthode qualitative nous a par ailleurs permis de rentrer au cœur des exploitations et d'aller au-delà d'une étude économique ou agronomique des exploitations pour évaluer leur durabilité. Finalement, l'analyse des résultats et leur pertinence par rapport à l'intérêt du bien-être des éleveurs nous a interrogé sur la quasi-absence d'autres études portant sur l'*empowerment* au sein de populations agricoles françaises, malgré la connaissance des problématiques sociales inhérentes à cette profession. En effet, les travaux qui s'appuient sur les cadres théoriques des *transition studies* ont tendance à penser la transition sous le prisme de dynamiques entre niches, régimes et paysage, sans prendre compte les aspects sociaux qui sous-tendent ces interactions. Nous avons trouvé récemment cependant un exemple de recherche qui mobilise la notion d'*empowerment* appliquée à un contexte agricole dans un pays industrialisé (Wittenber et al., 2022), ce qui est porteur d'espoir en termes de cohérence de notre travail et des trajectoires prises par les travaux qui s'intéressent à la transition des modèles agricoles et alimentaires. Mais pour la très grande majorité des travaux, l'économiste apporte son regard 'neutre' de chercheur, en considérant les transitions comme résultant de mécanismes purement économiques, et en tentant d'établir des cadres analytiques qui permettent d'expliquer et parfois favoriser des transitions. Ce travail scientifique est rigoureux, justifié ; il nourrit la compréhension de nos sociétés et ses évolutions. Néanmoins, lorsque l'on s'intéresse de plus près au terrain et à ses dynamiques avec une analyse qualitative, force est de constater que derrière le terme de « transition » se cache aussi des enjeux sociaux et éthiques en relation avec des souffrances et des besoins, ainsi que des inégalités préoccupantes et des actions collectives. L'étude de ces difficultés est réservée à d'autres domaines scientifiques, tels que la sociologie, la psychologie, la gestion, ou encore l'anthropologie. Les chercheurs issus de ces domaines ont la compétence d'étudier les groupes sociaux et les individus et seraient donc plus à même de comprendre les problématiques internes au monde agricole. Le problème qui se pose avec ce fonctionnement en silos des domaines scientifiques est que pour répondre à une question de recherche aussi

large que celle de la transition du secteur agroalimentaire, l'économiste ne prend la plupart du temps pas en compte ces aspects sociaux, et y répondra donc avec des éléments purement économiques. Pourtant, dans la transition telle qu'elle est défendue politiquement, le volet social est présent voire prioritaire dans certaines situations. Aussi, nos résultats plaident d'autant plus pour une préservation des niches sociotechniques telles que définies dans la *Multi-Level Perspective* car elles semblent apporter une réponse sociale aux problématiques agricoles, en plus d'apporter des solutions écologiques et économiques, qui sont, elles, bien plus documentées.

Il est pourtant inenvisageable de demander à tout chercheur qui s'intéresse à la transition des modèles agricoles et alimentaires de se documenter sur les cadres théoriques issus de la psychologie, de la sociologie, ou de l'anthropologie pour être le plus exhaustif possible au moment d'une étude de terrain. La lecture et la compréhension des cadres théoriques en économie sont déjà bien assez chronophages. Mais ces réflexions plaident pour une meilleure mise en valeur et priorisation de contacts entre chercheurs qui abordent une même thématique de recherche sous différents angles d'analyse.

Ainsi, la *Multi-Level Perspective* comme cadre d'analyse pour comprendre les dynamiques d'une étude de cas est selon nous adaptée et apporte une base méthodologique cohérente. Ce n'est pas un cadre théorique trop restreint en soi ; ce qui l'est davantage, ce sont les interactions entre domaines scientifiques.

7.3.2 Depuis le courant néoclassique, des verrouillages qui interrogent

Depuis la mise en lumière de certains travaux au 18^{ème} siècle, les sciences économiques, et avec elles le fonctionnement des marchés et des institutions, se basent sur des courants de pensées qui subissent elles aussi des verrouillages ancrés dans l'utopie de l'efficacité et de l'équilibre du marché. Dans cette sous-partie, nous souhaitons élargir nos réflexions et revenir sur ces verrouillages, qui influencent encore aujourd'hui la manière de faire de la recherche en économie, et qui nourrissent par ailleurs les verrouillages liés à la complexité des transitions durables.

La science économique ne date pas du 18^{ème} siècle, et a connu de nombreuses personnes qui ont écrit et contribué à la compréhension des échanges. Pourtant, le premier qui a marqué véritablement les esprits avec la pertinence de ses travaux, et qui a par ce biais influencé les politiques et les marchés, est Adam Smith, avec son ouvrage de plusieurs tomes, "Recherches sur la nature et les causes de la richesse des Nations". Dans ses réflexions, qui tentent de comprendre les problèmes inhérents au marché anglais, Smith (1776) évoque le concept de la Main Invisible, qui traduit l'importance de l'égoïsme pour rendre les marchés performants et efficaces : « *Ce n'est pas de la bienveillance du boucher, du marchand de bière et du boulanger, que nous attendons notre dîner, mais bien du soin qu'ils apportent à leurs intérêts. Nous ne nous adressons pas à leur humanité, mais à leur égoïsme.* » (Smith, 1776:23). Pourtant, Smith a contribué à la connaissance économique en évoquant d'autres aspects moins centrés sur les intérêts personnels, mais sa métaphore de la Main Invisible a été son concept le plus retenu et le plus influent (Daniel, 2010). C'est donc à cette époque qu'au sein des politiques publiques on commence à penser l'individualisme comme solution à l'accroissement des richesses. L'individu commence à être perçu comme une entité égoïste qui agit pour ses propres intérêts : « *La notion d'individu comme être moral, indépendant, autonome, non social et raisonnable n'est qu'une invention de la théorie économique.* » (Rist, 2018:76). Ainsi, pour les économistes classiques, et plus tard néoclassiques, les individus agissent de manière rationnelle, selon ce qui leur offre le plus d'utilité - utilité qui est liée à la notion de plaisir, elle-même peu documentée à l'époque. On considère ainsi de manière

assez simpliste que les individus sont séparés les uns des autres et que leurs comportements en tant que consommateurs ne sont guidés que par ce paradigme de l'utilité (Keen, 2011). Déjà à cette époque, l'irrationalité des individus et leurs émotions étaient invisibilisées.

David Ricardo, économiste de la même époque, a lui aussi été une référence majeure dans les trajectoires politiques européennes. Un des apports majeurs a été de louer la cohérence de ce qu'il nomme les avantages comparatifs : s'il est plus facile de produire du vin au Portugal et du lin en Angleterre, mieux vaut produire du vin au Portugal et du lin en Angleterre. Ici, la productivité devient l'objectif premier des stratégies économiques, et les externalités sociales ne sont pas discutées (Daniel, 2010). Cette invisibilisation des considérations sociales ou éthiques est notamment liée au fait que les sciences économiques s'appuyaient largement à cette époque sur les mathématiques et la physique, avec la volonté d'établir des lois et des théories par la mesure de l'utilité et de l'efficacité des marchés.

Ces courants de pensée économiques, qui ont été extrêmement influents, sont rapidement devenus le fer de lance des politiques européennes, faisant du productivisme une évolution naturelle de notre manière de penser le travail et le marché. Il s'agit bien d'un verrouillage, puisqu'aujourd'hui le capitalisme est profondément ancré dans les routines des entreprises européennes (Rist, 2018), et dans les modes de pensées économiques : « *[La science économique dominante, c'est] celle que l'on enseigne dans les manuels de microéconomie, celle qui est évoquée par les experts de la concurrence et de la bourse, celle qui affirme que les acteurs sont fondamentalement utilitaristes, qu'ils maximisent leur intérêt, que les marchés s'autorégulent et sont naturellement efficient.* » (Hatchuel, 2011:168).

Ce verrouillage est préoccupant puisque les externalités environnementales et sociales ne sont pas prises en compte dans cette vision de l'efficacité des marchés. En effet, ce paradigme économique dominant est né à une époque où les considérations environnementales étaient presque inexistantes (Rist, 2018). Ce n'est plus le cas aujourd'hui, et pourtant il persiste à dominer les modes de pensées. La complexité de la transition des modèles agricoles et alimentaires réside ainsi aussi dans le fait que dans les décisions sont prises en priorisant cette "efficacité" des marchés, qui repose sur des notions purement économiques et financières, en considérant le bien-être comme secondaire (Sornette, 2011). Aujourd'hui, la situation agricole d'un point de vue du bien-être est pourtant préoccupante. Dans un chapitre de l'ouvrage "L'économie, une science qui nous gouverne ?", B. Collomb illustre ce verrouillage : « *J'ai assisté à l'explosion du monde financier. J'ai vu croître son poids et sa complexité et constaté le développement d'une pensée économique - voire d'une idéologie - simplificatrice qui a vraiment fini par baigner l'ensemble des entreprises dans le monde. Je la qualifie d'idéologie car elle reposait davantage sur des idées et de fortes convictions que sur l'observation des faits. Elle se caractérisait par la primauté du marché, des échanges et des transactions sur toute autre considération : si quoi que ce soit apparaissait ponctuellement meilleur, mais la mettait en cause, il ne fallait pas l'accepter. Aussi ai-je eu la surprise, notamment lorsque l'on a commencé à parler d'effet de serre ou de marché de CO₂, de constater que nombre d'entreprises refusaient par principe tout encadrement de ce marché, alors que leur intérêt même, et le bon sens, auraient pourtant commandé une autre position.* » (Collomb, 2011:19).

Les théoriciens économiques évolutionnistes se sont appuyés sur ces constats pour tenter de moderniser les cadres analytiques qui dominent la science économique et influencent les décisions (Lazaric, 2010). Ces nouvelles manières de penser l'économie ont connu un engouement à partir de 1982, avec la parution et le succès de l'ouvrage de Nelson et Winter "An Evolutionary Theory of Economic Change" en 1982. Avec ce nouveau courant, les économistes

commencent à prendre davantage en compte l'hétérogénéité des agents, le degré de rationalité limité des individus, l'incertitude de l'environnement, les phénomènes de coévolution et les routines organisationnelles. En 2010, 14% des travaux en économie s'appuyaient sur ces principes - donc une petite minorité (Lazaric, 2010), mais cette proportion est en hausse et notre thèse plaide pour une meilleure prise en compte des aspects sociaux dans les travaux d'économie, d'autant plus ceux qui cherchent à comprendre les mécanismes des transitions durables.

7.4 Apprentissages

Nous terminerons ce dernier chapitre par un retour sur le déroulement de la thèse, en abordant les points qui d'après nous nous ont freiné, ou les choix qui auraient pu être menés différemment. Nous commencerons par les limites liées au contexte de la thèse (terrain d'étude, temporalité), puis nous aborderons les limites de notre approche méthodologique, pour terminer par les limites décelées dans l'écriture du manuscrit lui-même. Avant de conclure, nous aborderons les perspectives de ce travail.

7.4.1 Limites dues au contexte

La première grande limite, indépendante de nos choix et la plus évidente pour tout projet de thèse mené pendant cette période concerne la pandémie de covid qui a sévi de début 2020 à fin 2021, soit deux années sur trois ans de thèse. En termes de terrain, les restrictions liées à la pandémie ont affecté la méthodologie qui avait été initialement prévue : nous avons entamé les premières phases de terrain début 2020, et avons dû nous arrêter en raison des confinements et restrictions de déplacement pendant 3 mois et demi, après seulement deux semaines sur l'Aubrac, alors que nous avions prévu d'y séjourner de manière régulière à raison d'une semaine par mois. Nous sommes parvenus à détenir une autorisation de déplacement en juillet 2020, ce qui nous a permis de réaliser une semaine de terrain supplémentaire. Cependant, à la rentrée 2020, la seconde vague pandémique est apparue, ce qui a bloqué de nouveau tout déplacement pendant quatre mois. Ainsi, au lieu de réaliser la majeure partie du terrain en première partie de thèse pour ensuite y retourner au rythme des analyses et de l'avancée de l'écriture, nous avons dû consacrer la première année de thèse à des recherches bibliographiques, donc à la découverte et l'approfondissement de cadres théoriques en sciences économiques. Cela est apparu particulièrement contraignant étant donné que notre méthode s'appuyait sur un raisonnement inductif : nous souhaitions choisir nos cadres théoriques en fonction des résultats des phases de terrain. Ces mois de recherches ont donc été relativement laborieux et déstabilisants, et ce travail aurait probablement été plus efficace et pertinent s'il avait été réalisé, comme prévu, plutôt en 2^{ème} année de thèse. Heureusement, nous nous étions déjà dirigés vers la *Multi-Level Perspective* et ce cadre théorique m'était apparu, de manière personnelle, intéressant, ce qui m'a donné envie de m'y plonger davantage pendant cette période. Par contre, loin du terrain, il m'était difficile d'établir des liens entre théorie et empirie, de savoir comment la théorie s'ancrerait dans les résultats, et si ces recherches s'avèreraient utiles pour la suite. Ce contexte était particulièrement compliqué dans le sens où la durée de thèse était fixée à trois ans, selon un contrat spécifique et *a priori* non renouvelable comme cela peut être parfois le cas. Il fallait donc que cette période de bibliographie puisse s'articuler avec les résultats qui viendraient par la suite. En termes d'outils méthodologiques, il nous a été possible de réaliser tous les entretiens semi-directifs qui avaient été prévus à l'origine, le retard a donc été rattrapé avec cette inversion du travail bibliographique et de terrain. Cependant, nous avons réalisé moins d'ateliers participatifs que ce que nous avions espéré : au lieu de six, nous en avons organisé deux. Cela est dû aux périodes pandémiques, puisqu'il était parfois impossible de rassembler plus de six ou dix

personnes selon les cas, ce qui nous a empêché d'organiser des ateliers collectifs pendant cette période. Les ateliers participatifs auraient pu nous apporter des résultats supplémentaires, et affiner notre approche de *l'empowerment*. Néanmoins, même sans les freins liés au covid, peut-être n'aurions-nous pas eu le temps d'organiser quatre ateliers de plus, avec le temps de préparation et d'analyse que cela demande, et étant donné le nombre d'entretiens semi-directifs à analyser dans un premier temps. Nous avons probablement sous-estimé les tâches réalisables en trois années de thèse. La pandémie a aussi été un facteur de frein dans certaines situations lors des entretiens individuels, puisqu'il nous est arrivé que des éleveurs refusent notre visite, par peur du virus, ou parce qu'ils n'étaient pas encore vaccinés. Aussi, lors des ateliers participatifs, tous les participants devaient être vaccinés ou testés 48 heures avant le jour de l'atelier, ce qui a empêché certains éleveurs d'y assister. En particulier lors du deuxième atelier, il est probable que davantage d'éleveurs aient été présents sans ces contraintes - seulement six éleveurs ont pu y participer. Pour la tenue de ces ateliers, le port du masque était obligatoire, et il a induit une certaine distanciation sociale, puisqu'il était difficile de percevoir les sourires et les émotions. Il nous est impossible de savoir à quel point les ateliers auraient pris une tournure différente sans les masques, et si les résultats en auraient été impactés. Peut-être qu'à l'inverse, le masque a joué un rôle de facilitateur, rendant la prise de parole plus facile grâce à l'invisibilisation des émotions qu'il oblige. Enfin, la période pandémique a aussi constitué un frein dans le sens où elle a rendu difficile l'immersion sur l'Aubrac : les semaines de terrain étaient très espacées, et les commerces fermés, ce qui a limité les contacts possibles avec certaines personnes : des habitants, d'autres éleveurs, des commerçants, ... Ce qui aurait pu apporter d'autres éléments de contexte et de compréhension du territoire.

En termes de temps, il est apparu assez frustrant de devoir cesser les phases de terrain au bout de deux ans et demi de thèse - même un peu moins. Il semble que ce soit un ressenti vécu par tout doctorant en sciences sociales, cependant c'était particulièrement mon cas après les semaines perdues pendant les années covid. Il aurait été, selon moi, pertinent de réaliser une troisième phase de terrain qui aurait permis d'approfondir l'étude de *l'empowerment* des éleveurs de la coopérative, avec un guide d'entretien différent, spécialement conçu pour comprendre et analyser tous les déterminants de celui-ci. J'aurais aussi apprécié aborder *l'empowerment* au sein d'autres filières laitières, qu'il s'agisse de filières alternatives ou conventionnelles. Cela aurait permis de comprendre en quoi l'Union est spécifique, et de vérifier les écarts de perception des éleveurs entre filières « très » alternatives et « très » productivistes. Ces constats ont cependant l'avantage d'offrir des perspectives intéressantes pour les chercheurs qui souhaiteraient se l'approprier pour de futurs projets.

Enfin, pour ce qui est du contexte, la dernière limite que nous avons pu relever concerne l'implication de la coopérative. Celle-ci a participé au financement du projet, même s'il s'agit d'une petite part du budget total. Comment savoir si cette implication a, de manière inconsciente, influencé mes décisions, les directions prises, la manière d'exprimer les résultats ? Bien sûr, j'ai tenté, tout au long de la thèse, de maintenir un regard le plus neutre et objectif possible, et de retranscrire les résultats tels que je les ai analysés, méthodiquement et rigoureusement. Cependant, toute démarche contient toujours une certaine part de subjectivité liée aux expériences et aux valeurs du chercheur. Qu'en est-il ici, du rôle joué en arrière-plan de l'implication financière de la coopérative ?

7.4.2 Limites de la méthode

Nous avons relevé plusieurs points qui apparaissent comme étant des apprentissages issus de la conduite de la démarche méthodologique.

En premier lieu, l'organisation et l'animation des deux ateliers participatifs auraient pu être menées de manière plus adéquate. Par exemple, nous nous sommes retrouvés, aux deux ateliers, face à des situations que nous n'avions pas anticipées. Lors du premier atelier, un des participants était daltonien, ce qui l'empêchait de participer à une des activités, où il faut choisir des cartons de couleur. Nous avons réglé le problème en écrivant le nom des couleurs sur ses cartons afin qu'il ne soit pas exclu de l'activité. Cependant, cette situation a stigmatisé le daltonisme de ce participant, et l'impossibilité pour lui de participer à une des activités, ce qui nous a mis dans l'embarras. Ensuite, lors du 2^{ème} atelier, les participants ont dû, comme lors du 1^{er}, se mettre par groupes et créer un poster issu de leurs perceptions de la transmission d'exploitation. Nous avons aussi mis à disposition des feuilles blanches et stylos afin qu'ils y retranscrivent leurs premières idées. Durant les premières minutes de cette activité, un des deux groupes était assez silencieux, et un malaise s'est fait ressentir lorsque que nous sommes allés les voir pour discuter avec eux. Il s'est avéré que parmi les trois élèves de ce groupe, aucun n'était en capacité d'écrire : ils n'y avaient pas recours dans leur profession (tous trois étaient proches de la cession d'exploitation) et avaient commencé le travail sur l'exploitation très jeunes. C'était davantage leur femme qui s'occupait de la gestion des tâches administratives, comme c'est souvent le cas. Lorsque nous avons compris le problème, nous avons pris en charge la prise de notes et la réalisation du poster en nous excusant du malaise. Ici aussi, notre démarche méthodologique était défailante puisqu'elle a engendré la stigmatisation de certains élèves. Ces constats soulignent l'importance de mieux prendre en compte les caractéristiques socio-économiques des groupes d'individus lors de l'organisation de toute activité participative de ce type. Dans notre cas, nous n'avions pas assez réfléchi et anticipé les différents scénarii, et avons par ce biais contribué à mettre dans l'embarras certaines personnes. Il nous aurait été possible de détourner ce problème, étant donné que nous savions que certains élèves étaient relativement âgés, et comme c'est régulièrement le cas pour ces groupes d'agriculteurs, il se sont installés très jeunes, souvent avec une formation très courte, voire avant même leurs 16 ans. Toujours concernant les ateliers participatifs, le « jeu du vote » a été compliqué à expliquer aux participants : nous manquions de préparation, le discours n'était pas clair et il a fallu répéter les consignes. Il aurait pu être pertinent de noter sur un poster les règles de l'activité, pour que chacun prenne le temps de lire les instructions de son côté avant le démarrage. Même au cours de l'activité, certains participants n'avaient toujours pas compris son principe ou son intérêt. Le contenu de cette activité ainsi que les explications ont été améliorées lors du deuxième atelier. Pour ce qui est des participants et de leur nombre, il nous était laborieux à chaque fois de trouver des personnes qui soient disponibles à une date particulière. Indépendamment de leur volonté ou de la nôtre, certaines périodes sont pour eux bien plus chargées que d'autres, et cela dépend parfois de la météo, ce que nous pouvions, bien évidemment, pas contrôler. Les deux ateliers participatifs se sont déroulés en période estivale ou au printemps (mai et août), périodes qui correspondaient à la fauche du foin, qui ne peut se faire que par beau temps. Ainsi, quand nous appelions des élèves pour les inviter à un atelier, certains nous répondaient qu'ils ne pourraient venir qu'en cas de mauvais temps. Heureusement, ce n'était pas le cas pour tous, mais cela engendrait une certaine appréhension, encore le jour même, concernant le nombre de personnes qui viendraient. Il s'agit d'un frein face auquel nous aurions pu difficilement agir différemment. Cependant, un appui de la coopérative aurait peut-être encouragé davantage l'engagement des élèves - il aurait fallu qu'une salariée connue et de confiance pour les élèves les contacte elle-même. Enfin, notre dernière remarque concernant la tenue des ateliers participatifs questionne l'effet déterminant du comportement de l'animateur, comme le mentionnaient D'Aquino & Seck (2002). À titre personnel, je n'avais aucune expérience dans l'animation de ce type d'atelier, ce qui a probablement eu un rôle dans leur déroulé et les résultats que nous avons pu en tirer. Le

ton donné, le dynamisme, l'écoute, la flexibilité et l'observation sont autant de qualités qui conditionnent réellement la tenue de ces moments collectifs, et qui peuvent plus ou moins pousser les participants à donner leur avis, à s'exprimer. Enfin, ces ateliers, s'ils ont permis d'offrir aux participants des moments particulièrement riches en termes d'échanges, ont finalement apporté peu de matériau exploitable en comparaison aux entretiens individuels, desquels on a pu tirer de nombreux verbatims. Il aurait ainsi fallu davantage réfléchir à l'exploitabilité des résultats en amont des ateliers, dans leur conception. La richesse du matériau a été largement affaiblie par l'impossibilité d'enregistrer les échanges, que l'on s'est imposée nous-mêmes alors que nous aurions pu proposer un enregistrement en demandant aux participants leur accord.



Figure 54 : Debrief lors d'un atelier participatif

Toujours concernant la méthode, nous nous sommes questionnés quant aux limites liées à la pluralité de personnes engagées dans la thèse. Dans notre cas, comme nous l'avions spécifié dans la description de la démarche méthodologique, nous avons fait appel à deux étudiantes qui ont contribué aux résultats de cette thèse par la conduite d'entretiens semi-directifs. Tout d'abord, pour l'une d'elles, ces entretiens ont été menés avec la présence d'un membre de l'ODG de l'AOP Laguiole, qui souhaitait par ce biais en profiter pour réaliser un audit du cahier des charges, mais aussi s'assurer que les entretiens étaient convenablement menés, en respectant les éleveurs. Pour des raisons évidentes d'influence sur les discours des interviewés, cette présence nous a posé problème : nous nous sommes demandé si ces entretiens seraient exploitables ou s'il fallait les mettre de côté pour la thèse. Finalement, en discutant avec la stagiaire, elle nous a partagé ses perceptions et nous a assuré qu'elle n'avait pas ressenti de biais particulier, puisque les éleveurs s'exprimaient très librement sur le fonctionnement de la coopérative et leurs remarques quant aux décisions qui ne leur convenaient pas. Par contre, même en conservant ces entretiens, leur analyse nous a été laborieuse puisque forcément, nous n'avions pas les mêmes méthodes de conduite d'entretien et d'écriture de comptes rendus. Nous nous sommes donc retrouvés avec des comptes rendus issus de mes entretiens, et ceux issus des entretiens réalisés par les deux stagiaires, et tous différaient dans leur forme et leur manière d'exposer les résultats. La pluralité des personnes qui se chargent des entretiens est donc à double tranchant : elle permet d'avoir davantage de matériau exploitable et donc d'enrichir les résultats, ce qui est particulièrement pertinent dans le cas d'une thèse « courte », comme c'était notre cas. Par contre, ces résultats ne sont pas toujours facilement exploitables, non pas parce qu'ils manquent de qualité, mais parce qu'ils sont forcément différents. Peut-être, dans ce cas-là, aurions-nous pu demander aux stagiaires de réaliser des retranscriptions complètes de leurs entretiens, afin de réaliser ensuite nous-mêmes les comptes rendus en fonction de notre méthode ? Un autre frein lié au soutien de stagiaires est que celles-ci ont leur propre sujet de stage, donc de mémoire d'études, et il paraît logique qu'elles puissent se l'approprier : il s'agit de leur travail avant d'être le nôtre. Il est parfois compliqué de lier cette appropriation et les besoins d'une thèse. Dans notre cas, nous avons préféré qu'elles soient libres de la conduite des entretiens et du déroulé du stage de manière

générale. Nous pensons qu'il est plus adéquat de laisser libre cours à leur créativité de chercheuses plutôt que d'imposer des trajectoires de résultats vis-à-vis de ce que nous attendions d'elles. À nous ensuite de savoir sélectionner les résultats qui sont pertinents et exploitables pour notre projet.

Pour ce qui est de la conduite d'entretiens en elle-même, mon aisance face aux interviewés a beaucoup évolué au fil des semaines de terrain. Je reviens ici à l'utilisation du pronom personnel 'je' car il s'agit de ressentis propres à ma perception et au vécu du déroulé de la thèse. En effet, plus la thèse avançait, plus j'étais intriguée par les aspects sociaux et les ressentis des éleveurs face à l'évolution de leur bien-être, et plus mes questions sur ces thématiques étaient appuyées, que je le veuille ou non. Cela se remarque à la lecture des comptes rendus d'entretiens. Les premiers entretiens auraient ainsi peut-être été plus riches, plus complets, si ces éleveurs avaient été rencontrés en fin de thèse. Cependant, je ne pense pas que cela ait réellement impacté les résultats de thèse, et c'est aussi un fonctionnement classique dans le cas de démarches inductives. Pour les entretiens avec les éleveurs, cela m'a peu posé problème, puisque les guides d'entretien étaient identiques du début à la fin, même s'il est probable qu'inconsciemment je cherchais à davantage rentrer dans l'intimité de l'éleveur et ses perceptions en fin de terrain. Pour les rencontres avec les acteurs du territoire par contre, les guides d'entretien différaient d'un acteur à un autre, puisqu'il y avait une grande diversité de métiers et de structures. Les premiers guides d'entretien étaient, au départ, relativement simples, et je découvrais encore le territoire, ses enjeux, et le contexte socio-culturel et économique de la région ainsi que les dynamiques agricoles en place. Avec le temps, je me suis imprégnée de ces éléments, et je me concentrais donc davantage sur des questions qui enrichissaient d'autres aspects, en sortant parfois un peu du cadre strict du guide d'entretien que j'avais préparé. Les comptes rendus issus des entretiens avec les acteurs du territoire, ont donc, de mon point de vue, connu une certaine évolution. Mais encore une fois, cela remet-il en question la fiabilité des résultats, ou s'agit-il du déroulé classique d'une démarche inductive (et du gain d'efficacité au fil d'une thèse) ?

Enfin, le dernier aspect pour lequel nous évoquerons quelques limites de la méthode concerne les analyses des entretiens. Ici aussi, la méthode a connu certaines évolutions entre le début et la fin de thèse. Au moment des analyses, il m'a fallu réécouter certaines parties des entretiens menés, car mes comptes rendus étaient trop succins et je me trouvais frustrée de ne pas retrouver les informations nécessaires à mon avancée. Ici encore, peut-être aurait-il été plus sûr de réaliser des retranscriptions intégrales des entretiens pour éviter d'affronter ces frustrations et pertes de temps. Cela aurait cependant induit une charge de travail plus lourde au moment des retranscriptions, et je n'avais pas d'outil qui me permette de réaliser cette tâche plus rapidement.

7.4.3 Limites du manuscrit et des résultats

Pour terminer sur les apprentissages et les limites perçues dans ce travail de thèse, nous abordons ici en quoi les normes d'écriture d'une thèse et la non-neutralité de la recherche peuvent constituer des biais dans des démarches de recherche.

En effet, déjà, la mono-disciplinarité induite par le travail de thèse nous oblige à nous conformer à certaines normes spécifiques à un domaine de recherche. En économie, il est de mise de se baser sur des indicateurs quantitatifs, et j'ai été confrontée à la difficulté de suivre ma démarche méthodologique tout en étant consciente qu'elle n'était pas totalement conforme aux normes en vigueur. Cette mono-disciplinarité, qui se traduit par l'inscription de notre thèse dans une seule et même discipline - même si nous pouvons introduire des cadres théoriques qui touchent d'autres domaines - ne permet pas totalement d'ouvrir notre regard sur une vision systémique de

la problématique étudiée. C'est cependant pour cette raison que l'on est capables d'approfondir un sujet de manière détaillée et réfléchie, ce qui constitue un atout clair, mais elle oblige parallèlement à être conscients que cette même problématique aurait pu être étudiée de multiples autres manières si la thèse était inscrite dans une autre discipline. Les résultats ne représentent donc pas une réalité qui puisse être généralisée ou portée comme une compréhension globale d'une situation. Il ne s'agit que de quelques réponses apportées par le prisme d'une discipline scientifique particulière. C'est bien la pluridisciplinarité qui peut permettre une meilleure exhaustivité des réalités, d'où l'importance de confronter les disciplines, les cadres théoriques, les démarches méthodologiques. Malheureusement, je n'ai que peu eu l'occasion de me confronter à ces échanges lors de ma thèse, ce qui constitue une limite en soi puisqu'ils m'auraient permis une vision plus systémique de la transition des filières agroalimentaires. Un autre biais se situe dans le fait qu'une thèse réalisée en trois ans ne permet pas de construire un recul nécessaire à une analyse poussée, ni de s'informer en profondeur sur la compréhension des (très) nombreux cadres théoriques relatifs à une question de recherche.

Ensuite, il est je pense nécessaire d'évoquer la non-neutralité des recherches en sciences sociales : nous sommes forcément concernés personnellement, d'une manière ou d'une autre, par notre problématique, par nos résultats et la manière dont nous souhaitons les présenter (Quivy & Van Campenhout, 2017). La construction de notre problématique déjà, est influencée par ce que nous aspirons à montrer, ce qui est influencé par nos valeurs et notre regard personnel sur le sujet. Ici aussi, avec le même terrain de thèse, la même discipline, et avec l'appui de la *Multi-Level Perspective*, la manière d'aborder le sujet et la trajectoire théorique des résultats auraient pu être très différentes : nous insistons sur le fait que nous ne souhaitons pas faire de notre thèse une généralité, mais une « *analyse enracinée dans le réalisme, plutôt que dans l'idéalisme.* » (Keen, 2011:256). Les résultats de thèse présentent donc une réalité scientifique, mais non exhaustive, et orientée par des convictions personnelles peut-être trop évidentes.

7.4.4 Perspectives

Cette thèse s'est inscrite dans une temporalité particulière, dans un contexte dominé par une pandémie mondiale et à l'aube d'une crise climatique qui remet en cause les manières de penser le marché et nos modèles économiques dominants. Les trajectoires qui ont été prises en termes de cadres théoriques et méthodologiques ont été très évolutives au fil de ces trois années, guidées par mon envie de mieux comprendre ce que sous-tend le terme de "transition", qui est devenu omniprésent autant dans les projets de recherche que dans le monde de l'entreprise. J'ai été frappée par les réalités du terrain, par les préoccupations qui sont nées alors qu'elles illustrent le mal-être du monde agricole. J'ai également été frappée par la profonde distance qui existe entre l'étude de cette transition par les acteurs de la recherche, et la marginalisation des agriculteurs, invisibilisée par la recherche dominante de "l'efficacité". Cette distance réside aussi dans la relation des consommateurs aux productions agricoles, comme l'illustre Keen dans son ouvrage : « *L'une des particularités du monde occidental moderne réside dans le fait que la majorité de la population ne fait pas l'expérience directe de la manière dont les marchandises consommées sont produites. Seule une petite minorité de moins en moins nombreuse est directement impliquée dans la production, et seule une minorité de cette minorité possède une connaissance directe de la manière dont les usines sont conçues et gérées.* » (Keen, 2011:139).

En termes de perspectives de recherche et vis-à-vis des résultats de thèse, il me semblerait pertinent de documenter davantage la question de l'*empowerment* des populations agricoles, en axant cet objectif sur la comparaison entre différents types de modèles agricoles. L'*empowerment* est aujourd'hui mobilisé pour étudier des situations d'inégalités au sein de pays dits "en

développement", mais il me semble que ce soit un cadre analytique qui puisse servir aussi à mieux comprendre les populations agricoles des pays industrialisés, puisque certaines inégalités en termes de capacités d'agir (entre autres) y sont également à l'œuvre et trop peu documentées, alors que les problématiques sociales liées à la marginalisation de ces populations et à leur insécurité économique sont connues de tous.

“Practitioners and activists may wearily ask if so much talk about thinking actually helps to get things done.” (Hinrichs, 2014:153)

Conclusion générale

Par notre travail de thèse, nous avons cherché à comprendre les enjeux inhérents à la pérennisation des modèles agricoles alternatifs, dans un contexte dominé par des routines et des acteurs ancrés dans un modèle dominant régi par un paradigme productiviste. Notre question de recherche, en particulier, s'intéressait à l'identification et la compréhension des leviers qui peuvent favoriser cette pérennisation sans atteindre le caractère alternatif de ces filières. Tout d'abord, notre travail met en lumière les conséquences des bouleversements que connaissent nos sociétés : les impacts du réchauffement climatique sur les systèmes agricoles, la pénibilité du métier d'éleveur mise en exergue par les évolutions des modes de vie et de travail, et les tensions qui existent sur les marchés agroalimentaires.

Les résultats que nous avons présentés dans les chapitres 5 et 6 permettent de constater la diversité des leviers mobilisables pour les modèles alternatifs, ainsi que l'importance de la contextualisation du terrain d'étude. Le chapitre 5 montre que la filière structurée autour de la coopérative Union Fromagère Jeune Montagne mobilise des forces internes profondément ancrées dans son identité et ses valeurs, avec une démarche qualité qui est favorisée par l'appui d'un label reconnu (l'AOP). La gouvernance de la coopérative permet par ailleurs de conserver une indépendance organisationnelle favorable au maintien du pouvoir de décision sur les directions stratégiques du projet. Enfin, l'identité du territoire apporte un levier supplémentaire fondamental qui permet de justifier l'importance de la pérennisation de productions et de savoir-faire, et qui par ailleurs favorise la motivation des acteurs impliqués. En termes de liens avec le modèle productiviste, le 5^{ème} chapitre a également montré le dynamisme des interactions entre les niveaux micro et méso, et l'utilité de l'appui sur des routines issues du modèle dominant pour sécuriser les productions et faciliter l'identification de leviers d'adaptation. Au fil du chapitre 6, nous avons pu confirmer l'importance des processus d'*empowerment* au sein de la filière étudiée : non seulement ils sont sources de motivation et d'implication émotionnelle pour les éleveurs, mais ils permettent de souligner l'importance du maintien du caractère alternatif de la filière, sans lequel ces processus seraient forcément voués à changer.

Les leviers de pérennisation pour les modèles alternatifs semblent donc être multiples, et peuvent émaner d'une volonté propre aux acteurs de ces modèles, par une réflexion quant à leur gouvernance, à leur structuration organisationnelle, et leur lien aux agriculteurs. La place donnée aux agriculteurs constitue en effet un levier particulièrement important, et peut être valorisée par une démarche qualité qui favorise leur lien au produit fini, la satisfaction dans l'exercice de leur métier, ainsi que leur responsabilisation au sein du modèle défendu. Cependant, certains leviers sont parallèlement indépendants de la volonté des acteurs : il s'agit par exemple de l'identité du territoire, de la ligne directrice définie à la création de la niche, qui elle-même dépend des savoir-faire locaux, des valeurs culturelles, de la notoriété du label mobilisable, et des systèmes agricoles déjà présents.

Si nous insistons sur la difficulté à généraliser nos résultats à l'ensemble des "modèles agricoles alternatifs", notre travail nous a cependant permis de contribuer à la littérature scientifique des transitions sur différents aspects. Concernant la *Multi-Level Perspective*, nous avons pu mettre en avant l'importance de prendre en compte les dimensions sociales inhérentes aux groupes sociaux étudiés. Pour cela, la pluridisciplinarité dans la mobilisation des cadres théoriques peut être particulièrement pertinente, tout comme le fait de favoriser les échanges avec les domaines scientifiques tout au long d'un travail de recherche. Toujours à propos de la *Multi-Level Perspective*, notre travail permet de reconsidérer la typologie des transitions qui avait été réalisée

par Geels et Schot en 2007 au vu des enjeux qui émanent de nos résultats. En effet, ces derniers nous poussent à envisager la possibilité d'une trajectoire de transition sous la forme d'un maintien et de la pérennisation des modèles alternatifs dans leur diversité, leur multiplicité, et leur indépendance vis-à-vis du modèle dominant. Ensuite, le déploiement de notre démarche méthodologique nous a montré qu'il était possible d'aborder l'*empowerment* comme cadre théorique avec la mobilisation d'outils intégralement qualitatifs. L'*empowerment* apparaît par ailleurs comme un cadre analytique particulièrement pertinent lorsque l'on cherche à étudier des dynamiques d'ordre sociales. Il a l'avantage d'être assez vaste pour pouvoir construire une démarche méthodologique originale en se basant sur la littérature, très hétérogène en termes de méthodes et de questions de recherche. Enfin, nos résultats montrent la cohérence d'aborder davantage les aspects de la durabilité sociale des exploitations agricoles dans les travaux qui portent sur la transition des modèles agricoles et alimentaires. La pérennité de la diversité des modèles agricoles repose avant tout, à long terme, sur la volonté des actifs agricoles eux-mêmes, surtout lorsque l'on considère la pénibilité de ces métiers. Étudier l'*empowerment* des populations agricoles, c'est aussi réfléchir à comment rendre ces métiers plus attractifs et plus épanouissants.

Pour finir, notre travail nous a amenés à conduire plusieurs réflexions quant à ce qu'on appelle "transition des modèles agricoles et alimentaires", aux dynamiques d'évolution des modèles alternatifs, et plus largement au rôle des sciences dans la recherche de cette transition. Au-delà des apports théoriques, cette thèse nous pousse à encourager les acteurs de la recherche à s'approprier les cas d'étude au-delà de "matériau" qui contribuerait à "faire de la recherche", et à davantage les penser comme étant constitués de dynamiques propres à un territoire, de groupes sociaux spécifiques et dotés d'émotions. Aussi, notre travail interroge la subjectivité du chercheur dans ses travaux, qui selon nous peut être constructive et ne devrait pas être lissée par des normes imposées et parfois devenues obsolètes.



Bibliographie

- ACI. (1995). Déclaration sur l'Identité Coopérative Internationale.
- Agreste. (2020). *Les AOP, un atout pour la filière lait en zone de plaine*. Bourgogne-Franche-Comté.
- Agreste. (2021). En 2020, une collecte de lait en hausse, en France comme au niveau mondial, dans un contexte de marchés perturbés par la pandémie. *Synthèses Conjoncturelles*, 374, 7.
- Albaladejo, C. (2021). Histoire et coexistence de modèles de développement agricole. Le cas de l'Argentine, de la France et du Brésil. In *Coexistence et confrontation des modèles agricoles et alimentaires* (Quae, pp. 209–224). Versailles.
- Alkire, S., Meinzen-Dick, R., Peterman, A., Quisumbing, A., Seymour, G., & Vaz, A. (2013). The women's empowerment in agriculture index. *World Development*, 52, 71–91.
- Allaire, G., Sylvander, B., Belletti, G., Marescotti, A., Barjolle, D., Thévenod-Mottet, E., & Tregear, A. (2005). Les dispositifs français et européens de protection de la qualité et de l'origine dans le contexte de l'OMC: justifications générales et contextes nationaux. In *Territoires et enjeux du développement régional* (p. 22). Lyon.
- Allaire, Gilles. (2021). Où va le modèle de développement des systèmes alimentaires qui a émergé à la fin du XXème siècle ? In *Coexistence et confrontation des modèles agricoles et alimentaires* (Quae, pp. 341–354). Versailles.
- Allen, N., & Meyer, J. (1996). Affective, continuance, and normative commitment to the organization: an examination of construct validity. *Journal of Vocational Behavior*, 49, 252–276.
- Allen, P., & Kovach, M. (2000). The capitalist composition of organic: The potential of markets in fulfilling the promise of organic agriculture. *Agriculture and Human Values*, 17(3), 221–232. Retrieved from <http://omega.library.uu.nl/cgi-bin/journal/springerft?issn=0889048X&volume=17&spage=221&issue=3>
- Alsop, R., Bertelsen, M., & Holland, J. (2006). *Empowerment in Practice. From analysis to implementation* (World Bank). Washington. Retrieved from https://libproxy.tuni.fi/login?url=https://search.proquest.com/docview/1621828328?accountid=14242%0Ahttp://sfx.nelliportaali.fi/nelli34b/?url_ver=Z39.88-2004&rft_val_fmt=info:ofi/fmt:kev:mtx:journal&genre=article&sid=ProQ:ProQ%3Aasocscijournals&atitle=In+P
- Ansaloni, M., & Fouilleux, E. (2006). Changement de pratiques agricoles. Acteurs et modalités d'hybridation technique des exploitations laitières bretonnes. *Économie Rurale*, (292), 3–17. <https://doi.org/10.4000/economierurale.695>
- Ansaloni, M., & Fouilleux, E. (2008). Politiques et management public. *Politiques et Management Public*, 26, 111–126. Retrieved from http://pmp.revues.org/?utm_source=lettre
- Arthur, W. B. (1989). Competing Technologies, Increasing Returns, and Lock-In by Historical Events. *The Economic Journal*, 99(394), 116. <https://doi.org/10.2307/2234208>
- Aubert, P. M., Ruat, R., Treyer, S., & Rankovic, A. (2020). Holding the ground. Alliances and defiances between scientists, policy-makers and civil society in the development of a voluntary initiative, the “4 per 1000: Soils for food security and climate.” *Environmental Science and Policy*, 113(June), 80–87. <https://doi.org/10.1016/j.envsci.2020.06.008>
- Azman Ismail, Hasan Al-Banna Mohamed, Ahmad Zaidi Sulaiman, M. H. M. & M. H. Y. (2011). An

- Empirical Study of The Relationship Between Transformational Leadership, Empowerment and Organizational Commitment. *Business and Economics Research Journal (BERj)*, Turkey, 2(1), 89–107. Retrieved from [http://www.berjournal.com/wp-content/plugins/downloads-manager/upload/BERJ 2\(1\)11 article5 pp.89-107.pdf](http://www.berjournal.com/wp-content/plugins/downloads-manager/upload/BERJ 2(1)11 article5 pp.89-107.pdf)
- Bacqué, M.-H., & Biewener, C. (2013). L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation ? *Idées Économiques et Sociales*, N° 173(3), 25. <https://doi.org/10.3917/idee.173.0025>
- Van Den Ban, A. W. (1984). Les courants de pensée en matière de théorie de la diffusion des innovations. *Économie Rurale*, 159(1), 31–36. <https://doi.org/10.3406/ecoru.1984.3022>
- Barbier, C., Cerf, M., & Lusson, J.-M. (2015). Cours de vie des agriculteurs allant vers l'économie en intrants : les plaisirs associés aux changements de pratiques. *Activités*, 12, 27–52.
- Baret, P. (2015). Diversité de modèles agricoles : une comparaison est-elle possible ? *Pour*, N° 227(3), 199–206. <https://doi.org/10.3917/pour.227.0199>
- Baret, P. V., & Antier, C. (2021). Penser la diversité des trajectoires de transition. In *Coexistence et confrontation des modèles agricoles et alimentaires* (Quae, pp. 289–306). Versailles.
- Baritau, V., & Houdart, M. (2021). La grande distribution, moteur d'hybridation et d'innovation dans les systèmes alimentaires territoriaux. In *Coexistence et confrontation des modèles agricoles et alimentaires* (Quae, pp. 105–118). Versailles.
- Barraud-didier, V., Henninger, M., & Anzalone, G. (2012). La distanciation du lien adhérent / coopérative en France. *Études Rurales, EHESS*, 119–130.
- Barraud-Didier, V., & Henninger, M.-C. (2009). Les déterminants de la fidélité des adhérents de coopératives agricoles Determining factors for agricultural cooperative members' loyalty. *Revue Internationale de l'économie Sociale: Recma*, (314), 47. <https://doi.org/10.7202/1020964ar>
- Batliwala, S. (2007). Taking the power out of empowerment : An experiential account. *Development in Practice*, 17(4–5), 557–565. <https://doi.org/10.1080/09614520701469559>
- Belmin, R., Casabianca, F., & Meynard, J. M. (2018). Contribution of transition theory to the study of geographical indications. *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 27(February 2019), 32–47. <https://doi.org/10.1016/j.eist.2017.10.002>
- Belmin, R., Meynard, J. M., Julhia, L., & Casabianca, F. (2018). Sociotechnical controversies as warning signs for niche governance. *Agronomy for Sustainable Development*, 38(5). <https://doi.org/10.1007/s13593-018-0521-7>
- Benelli, N. (2011). Rendre compte de la méthodologie dans une approche inductive : les défis d'une construction a posteriori. *Recherches Qualitatives*, 11, 40–50.
- Bergek, A., & Jacobsson, S. (2003). The emergence of a growth industry: a comparative analysis of the German, Dutch and Swedish wind turbine industries. *Change, Transformation and Development*, 197–227. https://doi.org/10.1007/978-3-7908-2720-0_12
- El Bilali, H. (2019). The multi-level perspective in research on sustainability transitions in agriculture and food systems: A systematic review. *Agriculture (Switzerland)*, 9(4). <https://doi.org/10.3390/agriculture9040074>
- Binz, C., Coenen, L., Murphy, J. T., & Truffer, B. (2020). Geographies of transition—From topical concerns to theoretical engagement: A commentary on the transitions research agenda. *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 34(October 2019), 1–3.

<https://doi.org/10.1016/j.eist.2019.11.002>

- Blanchet, A., & Gotman, A. (2015). *L'entretien* (Armand Col). Paris.
- Blume, S. S. (2005). Lock in, the state and vaccine development : Lessons from the history of the polio vaccines. *Research Policy*, *34*, 159–173. <https://doi.org/10.1016/j.respol.2004.12.001>
- Bonneuil, C., & Fressoz, J.-B. (2017). Capitalocène : une histoire conjointe du système Terre et des systèmes Monde. In *Transformations agricoles et agroalimentaires. Entre écologie et capitalisme* (Quae, pp. 41–58). Versailles.
- Bonneuil, Christophe, Demeulenaere, E., Thomas, F., Allaire, G., Goldringer, I., Bonneuil, C., et al. (2006). Innover autrement ? La recherche face à l'avènement d'un nouveau régime de production et de régulation des savoirs en génétique végétale. *Dossier de l'environnement de l'INRA*, 29–51.
- Borrès, J.-B., Béranger, C., Bonnemaire, J., Devienne, S., Lacombe, P., & Rouquette, J.-P. (2019). *L'Aubrac 50 ans de développement* (l'aube). PNR Aubrac.
- Bos, B., & Grin, J. (2008). "Doing" reflexive modernization in pig husbandry: The hard work of changing the course of a river. *Science Technology and Human Values*, *33*(4), 480–507. <https://doi.org/10.1177/0162243907306697>
- Boschma, M. R. (2004). Proximité et innovation. *Économie Rurale*, *280*, 8–24.
- Bouamra-Mechemache, Z., Duvaléix-Tréguer, S., & Ridier, A. (2015). Contrats et modes de coordination en agriculture. *Économie Rurale*, *345*, 7–28.
- Bourgeois, L., & Demotes-Mainard, M. (2000). Les cinquante ans qui ont changé l'agriculture française. *Économie Rurale*, *255*(1), 14–20. <https://doi.org/10.3406/ecoru.2000.5151>
- Bowen, S., & Mutersbaugh, T. (2013). Local or localized ? Exploring the contributions of Franco-Mediterranean agrifood theory to alternative food research. *Agriculture and Human Values*, *31*(2), 201–213. <https://doi.org/10.1007/s10460-013-9461-7>
- Bui, S., Cardona, A., Lamine, C., & Cerf, M. (2016). Sustainability transitions: Insights on processes of niche-regime interaction and regime reconfiguration in agri-food systems. *Journal of Rural Studies*, *48*, 92–103. <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2016.10.003>
- Bui, Sibylle. (2015). *Pour une approche territoriale des transitions écologiques. Analyse de la transition vers l'agroécologie dans la Biovallée (1970-2015)*. AgroParis Tech.
- Burton, R. J. F., & Wilson, G. A. (2006). Injecting social psychology theory into conceptualisations of agricultural agency: Towards a post-productivist farmer self-identity? *Journal of Rural Studies*, *22*(1), 95–115. <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2005.07.004>
- Cadell, S., Karabanow, J., & Sanchez, M. (2001). Community, empowerment, and resilience: Paths to wellness. *Canadian Journal of Community Mental Health*, *20*(1), 21–35. <https://doi.org/10.7870/cjcmh-2001-0002>
- Callois, J.-M., Fartsi, I., Ngoulma, J., & Jeanneaux, P. (2019). Perception de la qualité par la distribution et dynamique des ventes. Le cas des AOP fromagères d'Auvergne. *Économie Rurale*, (370), 7–27. <https://doi.org/10.4000/economierurale.7121>
- Carlsson, B., & Stankiewicz, R. (1991). Evolutionary Economics On the nature, function and composition of technological systems. *Journal of Evolutionary Economics*, *1*, 93–118. Retrieved from <https://link-springer-com.proxy.library.uu.nl/content/pdf/10.1007%2FBF01224915.pdf%0Ahttps://scholar.google>

.de/scholar?hl=de&as_sdt=0%2C5&q=On+the+nature%2C+function+and+composition+of+technological+systems&btnG=

- Caron, P., Ferrero y de Loma-Osorio, G., Nabarro, D., Hainzelin, E., Guillou, M., Andersen, I., et al. (2018). Food systems for sustainable development: proposals for a profound four-part transformation. *Agronomy for Sustainable Development*, 38(4). <https://doi.org/10.1007/s13593-018-0519-1>
- Carrere, P., Faruggia, A., Zapara, E., Theau, J.-P., Valadier, C., Pauthenet, Y., et al. (2015). Valoriser les systèmes d'élevage herbagers par la diversité des services rendus par les prairies à l'échelle de petits territoires en zone fromagère AOP. *Rencontres Recherche Ruminants*, (1), 133–136.
- Casalegno, E., & Laske, K. (2016). *Les cartels du lait* (Don Quicho). Paris.
- Cerdan, C. (2021). De la spécialisation agro-industrielle à la pluralité de modèles au sud du Brésil. In *Coexistence et confrontation des modèles agricoles et alimentaires* (pp. 45–58).
- Chantre, E., Cerf, M., & Le Bail, M. (2015). Transitional pathways towards input reduction on French field crop farms. *International Journal of Agricultural Sustainability*, 13(1), 69–86. <https://doi.org/10.1080/14735903.2014.945316>
- Chartier, L. (2015). Les agriculteurs : des précaires invisibles. *Pour*, 225, 49–59.
- Chatellier, V., & Dupraz, P. (2011). Politique et dynamique des systèmes de production : Comment concilier défi alimentaire, compétitivité et environnement ? In *Entretiens du Pradel : défi alimentaire et agronomie* (p. 20). Mirabel, France.
- Chomel, C. (2013). Le cadre juridique et la gouvernance des coopératives agricoles. In *Les coopératives agricoles. Identité, gouvernance et stratégies* (Larcier, pp. 65–140). Bruxelles.
- Coenen, L., Raven, R., & Verbong, G. (2010). Local niche experimentation in energy transitions: A theoretical and empirical exploration of proximity advantages and disadvantages. *Technology in Society*, 32(4), 295–302. <https://doi.org/10.1016/j.techsoc.2010.10.006>
- Collomb, B. (2011). La nécessaire ambition scientifique de l'économie. In *L'économie, une science qui nous gouverne ? Leçons des crises* (Actes Sud, pp. 15–28).
- Conger, J. A., & Kanungo, R. N. (1988). The Empowerment Process: Integrating Theory and Practice. *The Academy of Management Review*, 13(3), 471. <https://doi.org/10.2307/258093>
- La coopération agricole. (2019). *Coopération agricole & alimentaire. L'essentiel 2019*.
- Coquil, X, Lusson, J.-M., Cerf, M., Pailleux, J.-Y., & Mirabal-Cano, M. (2018). Accompagner les transformations du travail des agriculteurs, animateurs, enseignants et chercheurs dans le cadre de la transition agroécologique : le projet de recherche action TRANSAE. *Rencontres Recherche Ruminants*, 24, 270–273.
- Coquil, Xavier, Lusson, J. M., Beguin, P., & Dedieu, B. (2013). Itinéraires vers des systèmes autonomes et économes en intrants : motivations, transition, apprentissages. *Rencontres Recherches Ruminants*, 20(3), 285–288.
- Corbière, M., & Larivière, N. (2020). *Méthodes qualitatives, quantitatives et mixtes* (Presses de). Québec.
- Cordellier, S. (2008). L'émergence de groupes promouvant des systèmes de production "différents." *Pour*, 196, 220–229. <https://doi.org/10.3917/pour.196.0220>
- Corniaux, C., Baritoux, V., & Madelrieux, S. (2015). Les stratégies spatiales hybrides des laiteries entre (re)localisation et globalisation. In *Voies lactées. Dynamique des bassins laitiers entre*

- globalisation et territorialisation* (Cardère, pp. 227–249).
- Cot, A. L. (2011). La construction des objets économiques : quelques exemples. In *L'économie, une science qui nous gouverne ? Leçons des crises* (Actes Sud, pp. 57–74).
- Cowan, R. (1990). Nuclear Power Reactors: A Study in Technological Lock-in. *The Journal of Economic History*, 50(3), 541–567. <https://doi.org/10.1017/S0022050700037153>
- Cowan, R., & Gunby, P. (1994). Sprayed to Death: Path Dependence, Lock-in and Pest Control Strategies. *The Economic Journal*, 106(436), 521. <https://doi.org/10.2307/2235561>
- Cowen, E. L. (1994). The Enhancement of Psychological Wellness: Challenges and Opportunities. *American Journal of Community Psychology*, 22(2), 149.
- Crozes, D. (2017). *André Valadier. L'Aubrac au coeur* (Édition du).
- D'Aquino, P., & Seck, S. mohammed. (2002). Et si les approches participatives étaient inadaptées à la gestion décentralisée de territoire ? *Géocarrefour*, 76(3), 233–239. <https://doi.org/10.3406/geoca.2001.2561>
- Dalq, A. C., Dogot, T., Beckers, Y., Brostaux, Y., Froidmont, E., Vanwindekens, F., & Soyeurt, H. (2020). The Walloon farmers position differently their ideal dairy production system between a global-based intensive and a local-based extensive model of farm. *PLoS ONE*, 15(12 December), 1–22. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0223346>
- Daniel, J.-M. (2010). *Histoire vivante de la pensée économique. Des crises et des Hommes* (Pearson Ed). Paris.
- Darnhofer, I. (2014). Contributing to a transition to sustainability of agri-food systems : potentials and pitfalls for organic farming. In *Organic farming, prototype for sustainable agricultures* (pp. 439–462). Springer, Netherlands. <https://doi.org/10.1007/978-94-007-7927-3>
- Darnhofer, I., Bellon, S., Dedieu, B., & Milestad, R. (2010). Adaptiveness to enhance the sustainability of farming systems. A review. *Agronomy for Sustainable Development*, 30(3), 545–555. <https://doi.org/10.1051/agro/2009053>
- Darrot, C., Diaz, M., Tsakalou, E., & Zagata, L. (2014). “The missing actor”: alternative agri-food networks and the resistance of key regime actors. *Transition Pathways towards Sustainability in Agriculture: Case Studies from Europe*, (August 2017), 143–155. <https://doi.org/10.1079/9781780642192.0143>
- David, P. (1985). Clio's language war. *The American Economic Review*, 75(2), 332–337. <https://doi.org/10.2104/ha080079>
- Davidson, D. J., Jones, K. E., & Parkins, J. R. (2016). Food safety risks, disruptive events and alternative beef production: a case study of agricultural transition in Alberta. *Agriculture and Human Values*, 33(2), 359–371. <https://doi.org/10.1007/s10460-015-9609-8>
- Dedieu, B. (2009). Adaptation de l'élevage et incertitudes sur l'avenir. In *Carrefour des Productions Animales* (p. 9). Gembloux, Belgique.
- Dedieu, B., & Serviere, G. (2001). Organisation du travail et fonctionnement des systèmes d'élevage. *Renc. Rech. Ruminants*, 8(2), 245–250.
- Del'Homme, B., Filippi, M., & Ugaglia, A. (2009). Une approche évolutionniste de la réduction des pesticides en viticulture Une approche évolutionniste de la réduction des pesticides en viticulture Résumé : In *Journées de recherches en sciences sociales* (p. 23). Montpellier.
- Delfosse, C. (2012). La diffusion mondiale de la consommation de fromage, de l'ingrédient de pizza

- au produit de terroir. *Pour*, 215–216(3), 123. <https://doi.org/10.3917/pour.215.0123>
- Denis, J., Guillemette, F., & Luckerhoff, J. (2022). Introduction : les approches inductives dans la collecte et l'analyse des données. *Approches Inductives*, 6, 1–9.
- Dervillé, M., & Allaire, G. (2014). Quelles perspectives pour les filières laitières de montagne après la suppression des quotas laitiers ? Une approche en termes de régime de concurrence. *INRA Productions Animales*, 27, 17–30. <https://doi.org/10.20870/productions-animales.2014.27.1.3051>
- Deverre, C., & Lamine, C. (2010). Les systèmes agroalimentaires alternatifs. Une revue de travaux anglophones en sciences sociales. *Économie Rurale*, 317, 57–73.
- Dhiab. (2016). *Pluralisme des services de conseil et verrouillage technologique. Le cas de la réduction des pesticides dans la filière de plants de pomme de terre en France*.
- Diaz, M., Darnhofer, I., Darrot, C., & Beuret, J. E. (2013). Green tides in Brittany: What can we learn about niche-regime interactions? *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 8, 62–75. <https://doi.org/10.1016/j.eist.2013.04.002>
- Diener, E., & Biswas-Diener, R. (2005). Psychological empowerment and subjective well-being. In T. W. Bank (Ed.), *Measuring empowerment. Cross-disciplinary perspectives* (pp. 125–140). Washington, DC.
- Dionnet, M., Imache, A., Leteurtre, E., Rougier, J.-E., & Dolinska, A. (2017). *Guide de concertation territoriale et de facilitation*. Montpellier: Lisode.
- Dockes, A., Couzy, C., Daridan, D., Gallot, S., Magdelaine, P., Pilorgé, E., et al. (2007). Les transformations de l'agriculture et des métiers des agriculteurs : quelles conséquences pour les organismes de Développement ? In *Journées INRA - SFER* (p. 19).
- Dolinska, A., & d'Aquino, P. (2016). Farmers as agents in innovation systems. Empowering farmers for innovation through communities of practice. *Agricultural Systems*, 142, 122–130. <https://doi.org/10.1016/j.agsy.2015.11.009>
- Dosi, G. (1982). Technological paradigms and technological trajectories. *Research Policy*, 11, 147–162.
- Dumont, A. M., Gasselin, P., & Baret, P. V. (2020). Transitions in agriculture: Three frameworks highlighting coexistence between a new agroecological configuration and an old, organic and conventional configuration of vegetable production in Wallonia (Belgium). *Geoforum*, 108(December 2019), 98–109. <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2019.11.018>
- Duru, M., Fares, M., & Therond, O. (2014). Un cadre conceptuel pour penser maintenant (et organiser demain) la transition agroécologique de l'agriculture dans les territoires. *Cahiers Agricultures*, 23(2), 84–95. <https://doi.org/10.1684/agr.2014.0691>
- Duteurtre, G., Bonnet, P., Hostiou, N., Nguyen Mai, H., Pham Duy, K., Cesaro, J.-D., & Pannier, E. (2021). Gouverner la coexistence dans une économie "en transition". Élevage paysan et mégafermes dans le secteur laitier vietnamien. In *Coexistence et confrontation des modèles agricoles et alimentaires* (Quae, pp. 273–288). Versailles.
- Eklund, L. (1999). *From Citizen Participation Towards Community Empowerment: An analysis on health promotion from citizen perspective*. Medicine (University).
- Elliott, J., Slocum, N., Heesterbeek, S., & Lukensmeyer, C. (2006). *Méthodes participatives. Un guide pour l'utilisateur* (La Fondati).

- Elzen, B., Barbier, M., Cerf, M., & Grin, J. (2012). Stimulating transitions towards sustainable farming systems. In *Farming Systems Research into the 21st Century: The New Dynamic* (pp. 431–455). https://doi.org/10.1007/978-94-007-4503-2_19
- FAO, IFAD, UNICEF, WFP, & WHO. (2017). *The state of food security and nutrition in the world in 2017*. Rome. <https://doi.org/10.1080/15226514.2012.751351>
- Fares, M., Magrini, M. B., & Triboulet, P. (2012). Transition agroécologique, innovation et effets de verrouillage Le rôle de la structure organisationnelle des filières. *Cahiers Agricultures*, 21(1), 34–45. <https://doi.org/10.1684/agr.2012.0539>
- Farruggia, A., Parguel, P., Hulin, S., Baumont, B., Risoud, G., Hauwuy, A., et al. (2009). En filière fromagère AOP, les conditions de production dans les cahiers des charges et leurs conséquences pour les exploitations. *Fourrages*, 199, 311–329.
- Fau, L. (2003). Les monts d'Aubrac : approches d'un habitat médiéval montagnard. *Archéologie Du Midi Médiéval*, 21, 171–182.
- Felten, B., Duru, M., Martin, G., Theau, J., & Magne, M. (2010). Conception de systèmes d'élevage adaptés au changement climatique. *Projet Climfourrel, Midi-Pyrénées*, (Les Focus PSDR3), 12.
- Fernandez-Inigo, H., Magrini, M.-B., & Doré, A. (2022). La transition agroécologique de la restauration collective en France : une mise en perspective multi-niveaux. *Économie Rurale*, 381, 95–112.
- Feyereisen, M., Stassart, P. M., & Mélard, F. (2017). Fair Trade Milk Initiative in Belgium: Bricolage as an Empowering Strategy for Change. *Sociologia Ruralis*, 57(3), 297–315. <https://doi.org/10.1111/soru.12174>
- Filippi, Marie. (2013). Au-delà de l'autonomie, l'empowerment. *Le Sociographe, Hors-série*(5), 193. <https://doi.org/10.3917/graph.hs06.0193>
- Filippi, Maryline. (2013a). L'ancrage territorial des entreprises coopératives agricoles et le développement durable. In *Les coopératives agricoles. Identité, gouvernance et stratégies* (Larcier, pp. 205–262). Bruxelles.
- Filippi, Maryline. (2013b). Les relations des coopératives avec leurs associés coopérateurs et la gouvernance en coopérative. In *Les coopératives agricoles. Identité, gouvernance et stratégies* (Larcier, pp. 141–204). Bruxelles.
- Filippi, Maryline. (2020). Do French agrifood co-ops have a head start in Corporate Social Responsibility? An initial examination of French co-ops and their practices. *Review of Agricultural, Food and Environmental Studies*, 101(4), 489–506. <https://doi.org/10.1007/s41130-020-00131-x>
- Filippi, Maryline, & Triboulet, P. (2011). Alliances stratégiques et formes de contrôle dans les coopératives agricoles. *Revue d'Economie Industrielle*, 133(1), 57–78. <https://doi.org/10.4000/rei.4952>
- Filippi, Maryline, Frey, O., & Mauget, R. (2008). Les coopératives agricoles face à l'internationalisation et à la mondialisation des marchés. *Revue Internationale de l'économie Sociale: Recma*, (310), 31. <https://doi.org/10.7202/1021102ar>
- FOOD, I. (2016). *De l'uniformité à la diversité. Changer de paradigme pour passer de l'agriculture industrielle à des systèmes agroécologiques diversifiés*.
- Forney, J. (2021a). Farmers' empowerment and learning processes in accountability practices: An assemblage perspective. *Journal of Rural Studies*, 86, 673–683.

<https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2021.05.021>

- Forney, J. (2021b). La coexistence comme agencement. Multiplicité des modèles laitiers en Suisse. In *Coexistence et confrontation des modèles agricoles et alimentaires* (Quae, pp. 315–328). Versailles.
- Fort, F., Peyroux, C., & Temri, L. (2007). Mode de gouvernance des signes de qualité et comportements d'innovation. *Économie Rurale*, 302(302), 23–39. <https://doi.org/10.4000/economierurale.1984>
- Fouilleux, É., & Goulet, F. (2012). Firmes et développement durable: Le nouvel esprit du productivisme. *Etudes Rurales*, 190(2), 131–146. <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.9708>
- Francis, C., Lieblein, G., Gliessman, S., Breland, T. A., Creamer, N., Harwood, R., et al. (2003). Agroecology : the ecology of food systems. *Journal of Sustainable Agriculture*, 22, 99–118. <https://doi.org/10.1300/J064v22n03>
- Frayssignes, M. J. (2001). L'ancrage territorial d'une filière fromagère d'AOC. L'exemple du système Roquefort. *Economie Rurale*, N°264-265, 89–103. Retrieved from http://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_2001_num_264_1_5259
- Fuenfschilling, L., & Binz, C. (2018). Global socio-technical regimes. *Research Policy*, 47(4), 735–749. <https://doi.org/10.1016/j.respol.2018.02.003>
- Gafsi, M. (2017). Les stratégies de diversification des exploitations agricoles. Enseignements théoriques et empiriques. *Économie Rurale*, 360, 43–63. <https://doi.org/10.4000/economierurale.5257>
- Gaillard, C., Mougenot, C., Granger, S., & Petit, S. S. (2017). Un pâturage sous tension avec l'agrandissement des troupeaux en production de lait à Comté. *Fourrages*, 230, 111–114.
- Gasselin, P., & Sautier, D. (2021). La spécialisation productive et territoriale : facteur de blocage ou de ressource ? In *Coexistence et confrontation des modèles agricoles et alimentaires* (Quae, pp. 33–44). Versailles.
- Gasselin, P., Lardon, S., Cerdan, C., Loudiyi, S., & Sautier, D. (2020). The coexistence of agricultural and food models at the territorial scale: an analytical framework for a research agenda. *Review of Agricultural, Food and Environmental Studies*, 101(2–3), 339–361. <https://doi.org/10.1007/s41130-020-00119-7>
- Gasselin, P., Lardon, S., Cerdan, C., Loudiyi, S., & Sautier, D. (2021). Introduction générale. Questions, enjeux et cadre d'analyse. In *Coexistence et confrontation des modèles agricoles et alimentaires* (Quae, pp. 13–32). Versailles.
- Geels, F., & Raven, R. (2006). Non-linearity and expectations in niche-development trajectories: Ups and downs in Dutch biogas development (1973-2003). *Technology Analysis and Strategic Management*, 18(3–4), 375–392. <https://doi.org/10.1080/09537320600777143>
- Geels, F. W. (2002). Technological transitions as evolutionary reconfiguration processes: A multi-level perspective and a case-study. *Research Policy*, 31(8–9), 1257–1274. [https://doi.org/10.1016/S0048-7333\(02\)00062-8](https://doi.org/10.1016/S0048-7333(02)00062-8)
- Geels, F. W. (2004). From sectoral systems of innovation to socio-technical systems: Insights about dynamics and change from sociology and institutional theory. *Research Policy*, 33(6–7), 897–920. <https://doi.org/10.1016/j.respol.2004.01.015>
- Geels, F. W. (2014). Regime Resistance against Low-Carbon Transitions: Introducing Politics and Power into the Multi-Level Perspective. *Theory, Culture & Society*, 31(5), 21–40.

<https://doi.org/10.1177/0263276414531627>

- Geels, F. W. (2019). Socio-technical transitions to sustainability: a review of criticisms and elaborations of the Multi-Level Perspective. *Current Opinion in Environmental Sustainability*, 39, 187–201. <https://doi.org/10.1016/j.cosust.2019.06.009>
- Geels, F. W., & Schot, J. (2007). Typology of sociotechnical transition pathways. *Research Policy*, 36(3), 399–417. <https://doi.org/10.1016/j.respol.2007.01.003>
- Genus, A., & Coles, A. M. (2008). Rethinking the multi-level perspective of technological transitions. *Research Policy*, 37(9), 1436–1445. <https://doi.org/10.1016/j.respol.2008.05.006>
- El Ghmari, H., Harbouze, R., & El Bilali, H. (2022). Pathways of transition to organic agriculture in Morocco. *World*, 3, 1–18.
- GIEC. (2021). *Technical Summary. Climate Change and Land: an IPCC special report on climate change, desertification, land degradation, sustainable land management, food security, and greenhouse gas fluxes in terrestrial ecosystems*. Cambridge.
- Giraud, C., & Rémy, J. (2014). Être ou ne pas être agriculteur. Capital scolaire et devenir socioprofessionnel des fils d'agriculteurs. In INRA-SAD (Ed.), *L'agriculture en famille : travailler, réinventer, transmettre* (Edp Scienc, pp. 305–326).
- Godelier, É. (2009). La culture d'entreprise. Source de pérennité ou source d'inertie ? *Revue Française de Gestion*, 192, 95–111.
- Gohar, F. R., Bashir, M., Abrar, M., & Asghar, F. (2015). Effect of psychological empowerment, distributive justice and job autonomy on organizational commitment. *International Journal of Information, Business and Management*, 7(1), 150–179.
- Guéringer, A., Orth, D., Caron, A., & Chambon, P. (2013). AOC fromagères et biodiversité. Deux exemples en Auvergne pour une étude des relations entre cahiers des charges, systèmes fourragers et biodiversité prairiale. In *Les reconfigurations récentes des filières laitières en France et en Europe2* (Ceramac, pp. 251–266).
- Guétat-Bernard, H., & Lapeyre, N. (2017). Les pratiques contemporaines de l'empowerment. Pour une analyse des interactions entre pratiques et théories, individu-e-s et collectifs. *Cahiers Du Genre*, 63(2), 5–22. <https://doi.org/10.3917/cdge.063.0005>
- Hammond Wagner, C., Cox, M., & Bazo Robles, J. L. (2016). Pesticide lock-in in small scale Peruvian agriculture. *Ecological Economics*, 129, 72–81. <https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2016.05.013>
- Hassink, J., Grin, J., & Hulsink, W. (2013). Multifunctional Agriculture Meets Health Care: Applying the Multi-Level Transition Sciences Perspective to Care Farming in the Netherlands. *Sociologia Ruralis*, 53(2), 223–245. <https://doi.org/10.1111/j.1467-9523.2012.00579.x>
- Hatchuel, A. (2011). L'entreprise, un point aveugle de la science économique : quelle place pour les sciences de gestion ? In *L'économie, une science qui nous gouverne ? Leçons des crises* (Actes Sud, pp. 165–204).
- Havet, A., Cournut, S., Correa, P., Madelrieux, S., Pocard-Chapuis, R., Corniaux, C., & Napoléone, M. (2015). Evolution conjointe des élevages et des systèmes d'alimentation depuis 1960 : une analyse dans six bassins laitiers. *Fourrages*, (222), 115–124.
- Hennink, M., Kiiti, N., Pillinger, M., & Jayakaran, R. (2012). Defining empowerment: perspectives from international development organisations. *Development in Practice*, 22(2), 202–215. <https://doi.org/10.1080/09614524.2012.640987>

- Hinrichs, C. C. (2014). Transitions to sustainability: A change in thinking about food systems change? *Agriculture and Human Values*, 31(1), 143–155. <https://doi.org/10.1007/s10460-014-9479-5>
- Hoogma, R., Kemp, R., Schot, J., & Truffer, B. (2002). *Experimenting with Sustainable Transport Innovations. A workbook for Strategic Management*. (MultiMediaLab, Ed.), *Experimenting for Sustainable Transport: The Approach of Strategic Niche Management*. <https://doi.org/10.4324/9780203994061>
- Hostiou, N., Chauvat, S., & Cournut, S. (2014). Faire face à des questions de travail : les leviers mobilisés par des éleveurs laitiers. *L'agriculture En Famille : Travailler, Réinventer, Transmettre*, (February 2020), 125–144. <https://doi.org/10.1051/978-2-7598-1765-8.c008>
- Houdart, M., & Pocard, R. (2015). Les conditions d'interaction entre dynamique de bassins laitiers et dynamique territoriale. In *Voies lactées. Dynamique des bassins laitiers entre globalisation et territorialisation* (Cardère, pp. 209–226).
- Hubeau, M., Tuscano, M., Barataud, F., & Pugliese, P. (2021). Agroecological transitions at the scale of territorial agri-food systems. In *Agroecological transitions, between determinist and open-ended visions* (Peter Lang, pp. 101–128). Bruxelles.
- Hulin, S., Arranz, J.-M., Jost, J., & Spelle, C. (2019). *L'autonomie alimentaire en filières fromagères AOP, entre lien au terroir et agro-écologie*.
- Ibrahim, S., & Alkire, S. (2007). Agency and empowerment : a proposal for internationally comparable indicators. *Oxford Development Studies*, 35(4), 379–403.
- Idele. (2020). *Animer un focus group pour recueillir le point de vue d'un groupe*.
- INAO. (2017). *Les produits sous signe d'identification de la qualité et de l'origine. Chiffres clés 2017*.
- INAO. (2018). Cartes des signes officiels de la qualité et de l'origine. Retrieved January 5, 2022, from <https://www.inao.gouv.fr/Publications/Donnees-et-cartes/Informations-geographiques>
- Ingram, S. (2018). Agricultural transition : niche and regime knowledge systems' boundary dynamics. *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 28, 117–135.
- INSEE. (2016). *Tableaux de l'Économie Française. Édition 2016*.
- Janker, J., & Mann, S. (2020). Understanding the social dimension of sustainability in agriculture: a critical review of sustainability assessment tools. *Environment, Development and Sustainability*, 22(3), 1671–1691. <https://doi.org/10.1007/s10668-018-0282-0>
- Janker, J., Mann, S., & Rist, S. (2019). Social sustainability in agriculture – A system-based framework. *Journal of Rural Studies*, 65(June 2018), 32–42. <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2018.12.010>
- Järnberg, L., Enfors Kautsky, E., Dagerskog, L., & Olsson, P. (2018). Green niche actors navigating an opaque opportunity context: Prospects for a sustainable transformation of Ethiopian agriculture. *Land Use Policy*, 71(January), 409–421. <https://doi.org/10.1016/j.landusepol.2017.11.053>
- Jeanneaux, P. (2018). *Stratégies des filières fromagères sous AOP en Europe* (Quae). Versailles.
- Jeanneaux, P., & Perrier-Cornet, P. (2011). Stratégie d'élévation des coûts des concurrents pour préserver un système productif agro-alimentaire. *Revue d'Economie Industrielle*, 135, 115–132.
- Jeanneaux, P., Meyer, D., & Barjolle, D. (2011). Gouvernance des filières fromagères sous AOP et origine des prix de lait : un cadre d'analyse. In *5e journées de recherche en sciences sociales -*

AgroSup Dijon (pp. 1–19).

- Jouve, B. (2006). L'empowerment : entre mythe et réalités, entre espoir et désenchantement. *Géographie, Économie, Société*, 8(1), 5–15. <https://doi.org/10.3166/ges.8.5-15>
- Kabeer, N. (1999). Resources, agency, achievements : reflections on the measurement of women's empowerment. *Development and Change*, 30(May), 435–464.
- Kaufmann, J.-C. (2016). *L'entretien compréhensif* (Armand Col). Paris.
- Keen, S. (2011). *L'imposture économique* (Zed Books). New York.
- Kemp, Rene, Schot, J., & Hoogma, R. (1998). Regime Shifts to Sustainability Through Processes of Niche Formation : The Approach of Strategic Niche Management. *Technology Analysis & Strategic Management*, 10, 175–195. <https://doi.org/10.1080/09537329808524310>
- Kemp, René. (1994). Technology and the transition to environmental sustainability. The problem of technological regime shifts. *Futures*, 26(10), 1023–1046. [https://doi.org/10.1016/0016-3287\(94\)90071-X](https://doi.org/10.1016/0016-3287(94)90071-X)
- Kemp, René, Loorbach, D., & Rotmans, J. (2007). Transition management as a model for managing processes of co-evolution towards sustainable development. *International Journal of Sustainable Development and World Ecology*, 14(1), 78–91. <https://doi.org/10.1080/13504500709469709>
- Klitkou, A., Bolwig, S., Hansen, T., & Wessberg, N. (2015). The role of lock-in mechanisms in transition processes: The case of energy for road transport. *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 16, 22–37. <https://doi.org/10.1016/j.eist.2015.07.005>
- Konefal, J. (2015). Governing sustainability transitions: Multi-stakeholder initiatives and regime change in United States agriculture. *Sustainability (Switzerland)*, 7(1), 612–633. <https://doi.org/10.3390/su7010612>
- Koulytchizky, S., & Mauget, R. (2003). Le développement des groupes coopératifs agricoles depuis un demi-siècle. *Revue Internationale de l'économie Sociale*, 287, 14–40.
- Labarthe, P. (2010). Services immatériels et verrouillage technologique. Le cas du conseil technique aux agriculteurs. *Economies et Sociétés (Paris)*, 44(2), 173–196.
- Labatut, J., & Tesnière, G. (2017). La race bovine Holstein, institution de la modernisation de l'agriculture entre bien marchand et bien commun. In *Transformations agricoles et agroalimentaires. Entre écologie et capitalisme* (Quae, pp. 133–154). Versailles.
- Lamine, C. (2012). “Changer de système” : une analyse des transitions vers l'agriculture biologique à l'échelle des systèmes agri-alimentaires territoriaux. *Terrains & Travaux*, 20, 139–156.
- Lamine, C. (2021). Le rôle des interactions entre bio et “conventionnel” dans la transition écologique du système alimentaire territorial de l'Ardèche méridionale. In *Coexistence et confrontation des modèles agricoles et alimentaires* (Quae, pp. 239–254). Versailles.
- Laporte, P., Annes, A., & Amichi, H. (2022). Diversité des exploitations laitières sous indication géographique en Savoies : vers une fragilisation des filières ? *Économie Rurale*, 381, 59–76.
- Laurens, L. (1999). Le long parcours de l'Aubrac ... Productions de qualité, développement local et affirmation d'une identité micro-régionale. *Sud-Ouest Européen*, 6, 51–60.
- Lawhon, M., & Murphy, J. T. (2011). Socio-technical regimes and sustainability transitions: Insights from political ecology. *Progress in Human Geography*, 36(3), 354–378. <https://doi.org/10.1177/0309132511427960>

- Lazarcic, N. (2010). *Les théories économiques évolutionnistes* (La Découverte). Paris.
- Lee, M., & Koh, J. (2001). Is empowerment really a new concept? *International Journal of Human Resource Management*, 12, 684–695.
- Lelyon, B., Chatellier, V., & Daniel, K. (2012). Fin des quotas laitiers, contractualisation et stratégies productives : enseignements d'une modélisation bioéconomique. *Productions Animales*, 25(1), 67–76. <https://doi.org/10.20870/productions-animales.2012.25.1.3198>
- Lémery, B. (2003). Les agriculteurs dans la fabrique d'une nouvelle agriculture. *Sociologie Du Travail*, 45(1), 9–25. [https://doi.org/10.1016/S0038-0296\(02\)01302-X](https://doi.org/10.1016/S0038-0296(02)01302-X)
- Levidow, L., Pimbert, M., & Vanloqueren, G. (2014). Agroecological Research: Conforming—or Transforming the Dominant Agro-Food Regime? *Agroecology and Sustainable Food Systems*, 38(10), 1127–1155. <https://doi.org/10.1080/21683565.2014.951459>
- Loorbach, D., & Rotmans, J. (2010). The practice of transition management: Examples and lessons from four distinct cases. *Futures*, 42(3), 237–246. <https://doi.org/10.1016/j.futures.2009.11.009>
- Loudiyi, S., & Cerdan, C. (2021). Penser les transitions par la coexistence et la confrontation des modèles agricoles et alimentaires. In *Coexistence et confrontation des modèles agricoles et alimentaires* (Quae, pp. 225–238). Versailles.
- Lucas, V., Gasselin, P., Thomas, F., & Vaquié, P. (2014). Coopération agricole de production : quand l'activité agricole se distribue entre exploitation et action collective de proximité. In I. SAD (Ed.), *L'agriculture en famille : travailler, réinventer, transmettre* (Eps scienc, pp. 201–222).
- Lutz, J., & Schachinger, J. (2013). Do local food networks foster socio-ecological transitions towards food sovereignty? Learning from real place experiences. *Sustainability (Switzerland)*, 5(11), 4778–4796. <https://doi.org/10.3390/su5114778>
- Madelrieux, S., Rapey, H., Corniaux, C., Nozières, M.-O., Choisis, J.-P., Gedouin, M., et al. (2014). Du Nord au Sud : recompositions des liens entre familles et élevages. In *L'agriculture en famille : travailler, réinventer, transmettre* (INRA-SAD, pp. 259–283). <https://doi.org/10.1051/978-2-7598-1192-2.c015>
- Magda, D., Lamine, C., Marsden, T., & Rivera-Ferre, M. (2021). Taking into account the ontological relationship to change in agroecological transitions. In *Agroecological transitions, between determinist and open-ended visions* (Peter Lang, pp. 33–56). Bruxelles.
- Magrini, M.-B., Triboulet, P., & Bedoussac, L. (2013). Pratiques agricoles innovantes et logistique des coopératives agricoles. Une étude ex-ante sur l'acceptabilité de cultures associées blé dur-légumineuses. *Économie Rurale*, (338), 25–45. <https://doi.org/10.4000/economierurale.4145>
- Magrini, M.-B., Anton, M., Cholez, C., Duc, G., Hellou, G., Jeuffroy, M.-H., et al. (2017). Transition vers des systèmes agricole et agroalimentaire durables : quelle place et qualification pour les légumineuses à graines? *Revue Française de Socio-Économie*, 18(1), 53. <https://doi.org/10.3917/rfse.018.0053>
- Magrini, M. B., & Duru, M. (2015). Trajectoire d'innovation dans les systèmes laitiers français : Une analyse sociotechnique de la démarche "Bleu-Blanc-Coeur." *Innovations*, 48(3), 187–210. <https://doi.org/10.3917/inno.048.0187>
- Mahmud, S., Shah, N. M., & Becker, S. (2012). Measurement of women's empowerment in rural bangladesh. *World Development*, 40(3), 610–619.
- Maiorano, D., Shrimankar, D., Thapar-Björkert, S., & Blomkvist, H. (2021). Measuring

- empowerment: Choices, values and norms. *World Development*, 138, 105220. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2020.105220>
- Manoli, C., Choisis, J., Ladet, S., & Gibon, A. (2015). Transmissions de l'exploitation en moyenne montagne pyrénéenne : ruptures et continuités. In INRA - SAD (Ed.), *L'agriculture en famille : travailler, réinventer, transmettre* (Edp Scienc, pp. 339–359).
- Markard, J., & Truffer, B. (2008). Technological innovation systems and the multi-level perspective: Towards an integrated framework. *Research Policy*, 37(4), 596–615. <https://doi.org/10.1016/j.respol.2008.01.004>
- Mauget, R. (2013). Stratégies et restructurations des coopératives dans la mondialisation des marchés. In *Les coopératives agricoles. Identité, gouvernance et stratégies* (Larcier, pp. 341–408). Bruxelles.
- Maye, D., Kirwan, J., Schmitt, E., Keech, D., & Barjolle, D. (2016). PDO as a mechanism for reterritorialisation and Agri-Food governance: A comparative analysis of cheese products in the UK and Switzerland. *Agriculture (Switzerland)*, 54(6), 16. <https://doi.org/10.3390/agriculture6040054>
- Maynard, M. T., Gilson, L. L., & Mathieu, J. E. (2012). Empowerment-Fad or Fab? A Multilevel Review of the Past Two Decades of Research. *Journal of Management*, 38(4), 1231–1281. <https://doi.org/10.1177/0149206312438773>
- McCarthy, L., Touboulic, A., & Matthews, L. (2018). Voiceless but empowered farmers in corporate supply chains: Contradictory imagery and instrumental approach to empowerment. *Organization*, 25(5), 609–635. <https://doi.org/10.1177/1350508418763265>
- Mélo, A. (2015). « Fruitières comtoises » De l'association de voisins au district agro-industriel : une histoire montagnarde ? *Revue de Géographie Alpine*, 103, 0–10.
- Menon, S. T. (2001). Employee empowerment: An integrative psychological approach. *Applied Psychology*, 50(1), 153–180. <https://doi.org/10.1111/1464-0597.00052>
- Methorst, R. G. (Ron., Roep, D. (Dirk), Verhees, F. J. H. M. (Frans., & Verstegen, J. A. A. M. (Jos. (2017). Differences in farmers' perception of opportunities for farm development. *NJAS - Wageningen Journal of Life Sciences*, 81, 9–18. <https://doi.org/10.1016/j.njas.2017.02.001>
- Meyer, J. P., Becker, T. E., & Vandenberghe, C. (2004). Employee commitment and motivation: A conceptual analysis and integrative model. *Journal of Applied Psychology*, 89(6), 991–1007. <https://doi.org/10.1037/0021-9010.89.6.991>
- Meynard, J. M., Messéan, A., Charlier, A., Charrier, F., Fares, M., Le Bail, M., et al. (2013). Freins et leviers à la diversification des cultures: étude au niveau des exploitations agricoles et des filières. *OCL*, 20(4). <https://doi.org/10.1051/ocl/2013007>
- Michel-Guillou, E. (2010). Agriculteur, un métier en mutation : Analyse psychosociale d'une représentation professionnelle. *Bulletin de Psychologie*, Numéro 505(1), 15. <https://doi.org/10.3917/bupsy.505.0015>
- Mignon, S. (2009). La pérennité organisationnelle. Un cadre d'analyse. *Revue Française de Gestion*, 2, 73–89.
- Mock, M., Omann, I., Polzin, C., Spekkink, W., Schuler, J., Pandur, V., et al. (2019). "Something inside me has been set in motion": Exploring the psychological wellbeing of people engaged in sustainability initiatives. *Ecological Economics*, 160(February), 1–11. <https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2019.02.002>

- Moity-Maïzi, P., & Devautour, H. (2001). Réactiver la tradition par l'AOC Le Cabécou de Rocamadour. *Etudes et Recherches Sur Les Systèmes Agraires et Le Développement*, 32, 179–194.
- Mondy, B. (2014). Agriculture de services et évolution du métier d'agriculteur. *Pour*, 221, 87–96.
- Montoussé, M. (2003). *Théories économiques* (Bréal). Rosny.
- Mundler, P., Guermonprez, B., Jauneau, J. C., & Pluvinage, J. (2010). Les dimensions territoriales de la restructuration laitière. *Géographie Economie Société*, 12(2), 161–180. <https://doi.org/10.3166/ges.12.161-180>
- Napoléone, M, Boutonnet, J. P., Corniaux, C., Alavoine-Mornas, F., Barritaux, V., Carvalho, S., et al. (2014). Between local and global : which reconfiguration within Dairy Basins ? A comparative analysis from North & South case-studies. *10th European Social Science History Conference*, (April), 1–12.
- Napoléone, Martine, Houdart, M., & Duteurtre, G. (2021). La fabrique des itinéraires de développement des bassins laitiers. Entre modèles spécialisés et modèles diversifiés. In *Coexistence et confrontation des modèles agricoles et alimentaires* (Quae, pp. 59–72).
- Narayan, D. (2005). *Measuring empowerment* (The World). Washington.
- Nelson, R. R., & Winter. (1977). In search of useful theory of innovation. *Research Policy*, 6, 36–76.
- Nelson, R. R., & Winter, S. G. (1982). *An Evolutionary Theory of Economic Change*. *The Economic Journal* (Vol. 93). <https://doi.org/10.2307/2232409>
- Nguyen, G., & Purseigle, F. (2012). Les exploitations agricoles à l'épreuve de la firme L'exemple de la Camargue. *Etudes Rurales*, 190(2), 99–118. <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.9695>
- Ollivier, G., Magda, D., Mazé, A., Plumecocq, G., & Lamine, C. (2018). Agroecological transitions: What can sustainability transition frameworks teach us? an ontological and empirical analysis. *Ecology and Society*, 23(2). <https://doi.org/10.5751/ES-09952-230205>
- Pant, L. P. (2016). Paradox of mainstreaming agroecology for regional and rural food security in developing countries. *Technological Forecasting and Social Change*, 111, 305–316. <https://doi.org/10.1016/j.techfore.2016.03.001>
- Patel, R. (2008). *Stuffed and starved: markets, power and the hidden battle for the world food system* (Portobello).
- Pérez, R. (2003). *La gouvernance d'entreprise* (La Découverte).
- Péruvier, H. (2020). *L'économie féministe* (SciencesPo). Paris.
- Perrier-Cornet, P., & Sylvander, B. (2000). Firmes, coordinations et territorialité Une lecture économique de la diversité des filières d'appellation d'origine. *Économie Rurale*, 258(1), 79–89. <https://doi.org/10.3406/ecoru.2000.5195>
- Perrot, C., & Chatellier, V. (2009). Evolution structurelle et économique des exploitations laitières du nord de l'Union européenne de 1990 à 2005: des trajectoires contrastées. *Fourrages*, (197), 25–46.
- Petel, T. (2015). *Les coopératives agricoles dans la transition agroécologique*.
- Petit, S. (2015). Faut-il absolument innover ? A la recherche d'un agriculture d'avant-garde. *Courrier de l'Environnement de l'INRA*, (65), 19–28.

- Peyraud, J.-L., Cellier, P., Donnars, C., Vertès, F., Aarts, F., Béline, F., et al. (2014). *Réduire les pertes d'azote dans l'élevage* (Quae). Versailles.
- Prestby, J. E., Wandersman, A., Florin, P., Rich, R., & Chavis, D. (1990). Benefits, costs, incentive management and participation in voluntary organizations: A means to understanding and promoting empowerment. *American Journal of Community Psychology*, 18(1), 117–149. <https://doi.org/10.1007/BF00922691>
- Quivy, R., & Van Campenhoudt, L. (2017). *Manuel de recherche en sciences sociales* (Dunod).
- Raimondi, V., Curzi, D., Arfini, F., Olper, A., & Aghabeygi, M. (2018). Evaluating Socio-Economic Impacts of PDO on Rural Areas. In *7th AIEAA Conference "Evidence-based Policies to Face New Challenges for Agri-Food Systems"* (pp. 1–18). Retrieved from http://ageconsearch.umn.edu/record/275648/files/146_Evaluating_Socio-Economic_Impacts_of_PDO_on_Rural_Areas.pdf
- Rastoin, J.-L. (2008). Les multinationales dans le système alimentaire. *Revue Projet*, 307, 61–69.
- Raven, R., Kern, F., Verhees, B., & Smith, A. (2016). Niche construction and empowerment through socio-political work. A meta-analysis of six low-carbon technology cases. *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 18, 164–180. <https://doi.org/10.1016/j.eist.2015.02.002>
- Raynaud, E., Sauvee, L., & Valceschini, E. (2005). *Alignment between quality enforcement devices and governance structures in the agro-food vertical chains*. *Journal of Management and Governance* (Vol. 9). <https://doi.org/10.1007/s10997-005-1571-1>
- Renting, H., Marsden, T. K., & Banks, J. (2003). Understanding alternative food networks: Exploring the role of short food supply chains in rural development. *Environment and Planning A*, 35(3), 393–411. <https://doi.org/10.1068/a3510>
- Richard-Ferroudji, A., Garin, P., Lenouvel, V., Matignon, M., Maton, L., Rinaudo, J.-D., & Rollin, D. (2010). Engager des agriculteurs à répondre à l'injonction d'adapter la gestion de l'eau au changement climatique : Discussion de la mise en œuvre d'ateliers de prospective avec des agriculteurs usagers des nappes du Roussillon. In *Agir en situation d'incertitude* (p. 13). Montpellier.
- Rieutort, L. (2009). Dynamiques rurales françaises et re-territorialisation de l'agriculture. *L'information Géographique*, 73, 30–48.
- Rip, A., & Kemp, R. (1998). Technological change. *Human Choices and Climate Change*, 2, 328–399. <https://doi.org/10.1093/actrade/9780190605384.003.0004>
- Rist, G. (2018). *La tragédie de la croissance* (SciencesPo). Paris.
- Roep, D., & Wiskerke, J. S. C. (2004). Reflecting on Novelty Production and Niche Management in Agriculture. *Seeds of Transition: Essays in Novelty Production, Niches and Regimes in Agriculture*, 341–356.
- Roux, E., Vollet, D., & Pecqueur, B. (2006). Coordinations d'acteurs et valorisation des ressources territoriales. Les cas de l'Aubrac et des Baronnie. *Économie Rurale*, (293), 20–37. <https://doi.org/10.4000/economierurale.776>
- Ryan, R. M., & Deci, E. L. (2000). Self-determination theory and the facilitation of intrinsic motivation, social development, and well-being. *American Psychologist*, 55(1), 68–78.
- Ryff, C. . (1989). Happiness is everything, or is it ? Explorations on the meaning of psychological well-being. *Journal of Personality and Social Psychology*, 57, 1069–1081.

- de Sainte Marie, C., Mariani, M., Millet, M., Cerdan, C., & Casabianca, F. (2020). La coexistence entre fromages au lait cru et fromages pasteurisés : impensable ou impensée ? *Review of Agricultural, Food and Environmental Studies*, 101(2–3), 287–309. <https://doi.org/10.1007/s41130-020-00106-y>
- Santhanam-Martin, M., Ayre, M., & Nettle, R. (2016). Community sustainability and agricultural landscape change: insights into the durability and vulnerability of the productivist regime. *Sustainability Science*, 10(2), 207–217. <https://doi.org/10.1007/s11625-014-0268-2>
- Sarrazin, P., Pelletier, L., Deci, E. L., & Ryan, R. M. (2011). Nourrir une motivation autonome et des conséquences positives dans différents milieux de vie : les apports de la théorie de l'autodétermination. *Traité de Psychologie Positive*, (January), 273–312.
- Schot, J., Hoogma, R., & Elzen, B. (1994). Strategies for shifting technological systems. The case of the automobile system. *Futures*, 26(10), 1060–1076. [https://doi.org/10.1016/0016-3287\(94\)90073-6](https://doi.org/10.1016/0016-3287(94)90073-6)
- Schot, J. W. (1992). Constructive Technology Assessment and Technology Dynamics: The Case of Clean Technologies. *Science, Technology & Human Values*, 17(1), 36–56. <https://doi.org/10.1177/016224399201700103>
- De Schutter, O., & Vanloqueren, G. (2011). The New Green Revolution : how twenty-first century science can feed the world. *Solutions*, 4.
- Seibert, S. E., Silver, S. R., & Randolph, W. A. (2004). Taking empowerment to the next level: A multiple-level model of empowerment, performance, and satisfaction. *Academy of Management Journal*, 47(3), 332–349. <https://doi.org/10.2307/20159585>
- Seibert, S. E., Wang, G., & Courtright, S. H. (2011). Antecedents and consequences of psychological and team empowerment in organizations : a meta-analytic review. *Journal of Applied Psychology*, 96(5), 981–1003. <https://doi.org/10.1037/a0022676>
- Sekine, K. (2021). Néolibéralisation de la politique agricole au Japon et contradictions entre modèles agricoles. In *Coexistence et confrontation des modèles agricoles et alimentaires* (Quae, pp. 329–340). Versailles.
- Sen, A. (2006). Reason, Freedom and Well-being. *Utilitas*, 18(1), 80–96. <https://doi.org/10.1017/S0953820805001846>
- Senik, C. (2020). *Bien-être au travail. Ce qui compte* (SciencesPo). Paris.
- Servière, G., Balay, C., & Cournut, S. (2019). La durabilité sociale des exploitations d'élevage dans leurs territoires. *Innovations Agronomiques*, 71, 385–400.
- Seyfang, G., & Haxeltine, A. (2012). Growing grassroots innovations: Exploring the role of community-based initiatives in governing sustainable energy transitions. *Environment and Planning C: Government and Policy*, 30(3), 381–400. <https://doi.org/10.1068/c10222>
- Shove, E., & Walker, G. (2007). CAUTION! Transitions ahead: Politics, practice, and sustainable transition management. *Environment and Planning A*, 39(4), 763–770. <https://doi.org/10.1068/a39310>
- Smith, A. (1776). La richesse des nations - Livre 1 - Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations.
- Smith, Adrian. (2006). Green niches in sustainable development: The case of organic food in the United Kingdom. *Environment and Planning C: Government and Policy*, 24(3), 439–458. <https://doi.org/10.1068/c0514j>

- Smith, Adrian. (2007). Translating sustainabilities between green niches and socio-technical regimes. *Technology Analysis and Strategic Management*, 19(4), 427–450. <https://doi.org/10.1080/09537320701403334>
- Smith, Adrian, & Raven, R. (2012). What is protective space? Reconsidering niches in transitions to sustainability. *Research Policy*, 41(6), 1025–1036. <https://doi.org/10.1016/j.respol.2011.12.012>
- Smith, Adrian, Voß, J. P., & Grin, J. (2010). Innovation studies and sustainability transitions: The allure of the multi-level perspective and its challenges. *Research Policy*, 39(4), 435–448. <https://doi.org/10.1016/j.respol.2010.01.023>
- Sornette, D. (2011). L'illusion de la machine génératrice de profits perpétuels : des racines de la crise à l'illusion des bourgeons printaniers. In *L'économie, une science qui nous gouverne ? Leçons des crises* (Actes Sud, pp. 75–90).
- Spreitzer, G. (1995). Psychological empowerment in the workplace : dimensions, measurement, and validation. *Academy of Management Journal*, 38(5), 1442–1465. https://doi.org/10.1007/978-1-4471-4953-8_17
- Stassart, P., & Stilmant, D. (2012). Lorsqu'une filière s'identifie à son territoire: que nous apprend l'expérience du "Boeuf des prairies gaumaises". *Actes XVII Carrefours Des Productions Animales*, 1–15. Retrieved from <http://orbi.ulg.ac.be/handle/2268/131450>
- Tengland, P. A. (2008). Empowerment: A conceptual discussion. *Health Care Analysis*, 16(2), 77–96. <https://doi.org/10.1007/s10728-007-0067-3>
- Terrieux, A., Gafsi, M., & Fiaschi, U. (2021). Dynamiques de création et trajectoires d'Ateliers de transformation collectifs (ATC) dans la région Occitanie. *Développement Durable et Territoires*, 12(1), 0–20.
- Torre, A., & Chia, E. (2001). Pilotage d'une AOC fondée sur la confiance: Le cas de la production de fromage de Comté. *Gérer et Comprendre*, No. 65, 55–67.
- Turnheim, B., & Geels, F. W. (2012). Regime destabilisation as the flipside of energy transitions: Lessons from the history of the British coal industry (1913-1997). *Energy Policy*, 50, 35–49. <https://doi.org/10.1016/j.enpol.2012.04.060>
- Vankeerberghen, A., & Stassart, P. M. (2014). Crossing two niches of agroecological innovation: the case of organic farming and conservation agriculture. *11th European IFSA Symposium, Farming Systems Facing Global Challenges: Capacities and Strategies, Proceedings, Berlin, Germany, 1-4 April 2014*, 1378–1385.
- Vanloqueren, G., & Baret, P. V. (2008). Why are ecological, low-input, multi-resistant wheat cultivars slow to develop commercially? A Belgian agricultural "lock-in" case study. *Ecological Economics*, 66(2–3), 436–446. <https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2007.10.007>
- Vanloqueren, G., & Baret, P. V. (2009). How agricultural research systems shape a technological regime that develops genetic engineering but locks out agroecological innovations. *Research Policy*, 38(6), 971–983. <https://doi.org/10.1016/j.respol.2009.02.008>
- Vecchio, R., & Annunziata, A. (2011). The role of PDO/PGI labelling in Italian consumers' food choices. *Agricultural Economics Review*, 12(2), 80–98. <https://doi.org/10.22004/ag.econ.178224>
- Le Velly, R. (2021). Les modèles agricole et alimentaires : ne pas trop y croire, mais y croire quand même ! In *Coexistence et confrontation des modèles agricoles et alimentaires* (Quae, pp. 355–

366). Versailles.

- Vergote, M.-H., & Tanguy, C. (2021). Collectifs d'échanges de pratiques pour écologiser l'agriculture : éclairer les difficultés d'une approche volontaire. *Développement Durable et Territoires*, 12(1), 0–21.
- Vergote, M., Tanguy, C., & Garcia, E. (2019). Les collectifs producteurs de savoirs pour l'action : retour d'expériences sur la production de légumineuses en Bourgogne-Franche-Comté. *Innovations Agronomiques*, 74, 105–120.
- Vermeulen, S. J., Campbell, B. M., & Ingram, J. S. I. (2012). Climate change and food systems. *Annual Review of Environment and Resources*, 37, 195–222. <https://doi.org/10.1146/annurev-environ-020411-130608>
- Vollet, D., Huguenin-Elie, O., Martin, B., & Dumont, B. (2018). La diversité des services rendus par les territoires d'élevage herbagers fournissant des produits de qualité dans des environnements préservés. *INRA Productions Animales*, 30(4), 333–350. <https://doi.org/10.20870/productions-animales.2017.30.4.2264>
- Wallet, F. (2021). L'évolution des modèles productifs agricoles permet-elle leur coexistence sur les territoires ? In *Coexistence et confrontation des modèles agricoles et alimentaires* (Quae, pp. 73–90). Versailles.
- Winkin, Y. (2001). *Anthropologie de la communication. De la théorie au terrain* (De Boeck U). Bruxelles.
- Wittenber, J., Gernert, M., El Bilali, H., & Strassner, C. (2022). Towards sustainable urban food systems: potentials, impacts and challenges of grassroots initiatives in the foodshed of Muenster, Germany. *Sustainability*, 14, 17.
- Zahm, F., Alonso Ugaglia, A., Barbier, J.-M., Boureau, H., Del'homme, B., Gafsi, M., et al. (2019). Évaluer la durabilité des exploitations agricoles. La méthode IDEA v4, un cadre conceptuel combinant dimensions et propriétés de la durabilité. *Cahiers Agricultures*, 28, 5. <https://doi.org/10.1051/cagri/2019004>
- Zimmerman, M. A. (1990). Taking aim on empowerment research: On the distinction between individual and psychological conceptions. *American Journal of Community Psychology*, 18(1), 169–177. <https://doi.org/10.1007/BF00922695>
- Zimmerman, M. A. (1995). Psychological empowerment: issues and illustrations. *American Journal of Community Psychology*, 23(5), 581–599. <https://doi.org/10.4028/www.scientific.net/AMM.556-562.2940>
- Zimmerman, M. A., & Rappaport, J. (1988). Citizen participation, perceived control, and psychological empowerment. *American Journal of Community Psychology*, 16(5), 725–750. <https://doi.org/10.1007/BF00930023>

Table des figures

Figure 1 : Schématisation des trois niveaux de la Multi-Level Perspective (Geels, 2002).....	39
Figure 2 : Schématisation d'une transition d'après la Multi-Level Perspective. D'après (Geels, 2002).....	42
Figure 3 : Schématisation des quatre types de transitions décrites par Geels & Schot, 2007	43
Figure 4 : Schématisation des réflexions menées dans le Chapitre 2	59
Figure 5 : Schéma : comment l'empowerment des agriculteurs peut favoriser la pérennisation des filières	67
Figure 6 : Schématisation des réflexions menées dans le Chapitre 3	72
Figure 7 : Schématisation de la problématisation de thèse.....	74
Figure 8 : Carte qui permet de situer le plateau de l'Aubrac en France	77
Figure 9 : Carte du plateau de l'Aubrac et du Carladez (Source : personnelle)	77
Figure 10 : Photographie prise sur le plateau de l'Aubrac (Source : personnelle, 2020).....	78
Figure 11 : Principaux produits de l'Union Fromagère Jeune Montagne	78
Figure 12 : Photographie d'un paysage de l'Aubrac, janvier 2021	80
Figure 13 : Photographie représentant une vache Aubrac en pâturage, mars 2020.....	81
Figure 14 : Le buron, structure emblématique de l'Aubrac. Ici, buron en ruines, mars 2020.....	82
Figure 15 : Localisation des coopératives Jeune Montagne et Théronnels.....	83
Figure 16 : Carte du relief et des exploitations adhérentes à Jeune Montagne et Théronnels....	86
Figure 17 : Une route de l'Aubrac en hiver en 2021	91
Figure 18 : Graphique qui présente les types d'acteurs rencontrés lors des entretiens de la phase 1.....	93
Figure 19 : Thématiques d'entretien en lien avec l'hypothèse 1	93
Figure 20 : Carte des exploitations de l'UFJM qui constituent l'échantillon de la phase 2.....	98
Figure 21 : Programme des ateliers participatifs.....	103
Figure 22 : Illustration de l'activité 1 des ateliers participatifs	104
Figure 23 : Illustration de l'activité 2 des ateliers participatifs	104
Figure 24 : Illustration de l'activité 3 des ateliers participatifs	105
Figure 25 : Illustration des présentations des posters lors des ateliers participatifs	106
Figure 26 : Synthèse méthodologique de la phase 2.....	108
Figure 27 : Schéma méthodologique de la thèse	109
Figure 28 : Photographies qui illustrent l'activité 'vote'	118
Figure 29 : Photographies illustrant les discussions concernant les enjeux d'une cession en HCF	Erreur ! Signet non défini.
Figure 30 : Photographies des posters réalisés par les élèves concernant la cession d'exploitation	120
Figure 31 : Photographies des posters qui concernent l'enjeu des reprises d'exploitation en HCF	122
Figure 32 : Photographie d'un groupe d'élèves lors d'un des ateliers participatifs	123
Figure 33 : Photographie d'un groupe d'élèves lors d'un atelier participatif (2)	124
Figure 34 : Photographie d'un groupe d'élèves lors d'un atelier participatif (3)	124
Figure 35 : Altitudes des exploitations et perception du réchauffement climatique	129
Figure 36 : Observations par les élèves des manifestations du réchauffement climatique....	131
Figure 37 : Observations par les élèves des changements dus au réchauffement climatique (pourcentages).....	133
Figure 38 : Schéma qui synthétise les trois enjeux et leurs difficultés pour l'Union	135
Figure 39 : Enjeux qui impactent les filières sur le territoire	139

Figure 40 : Graphique qui représente l'évolution globale de la production laitière et ses débouchés.....	141
Figure 41 : Graphique qui représente les proportions des transformations du lait.....	141
Figure 42 : Graphique qui représente la répartition des ventes des trois principaux fromages.	141
Figure 43 : Types d'adaptation mises en place par les éleveurs pour faire face au réchauffement climatique	148
Figure 44 : Schéma représentant le fonctionnement de la filière et ses interactions.....	155
Figure 45 : Graphique représentant les réseaux de distribution de l'Union en 2019	166
Figure 46 : Graphique représentant l'avis des éleveurs concernant la potentielle évolution du cahier des charges de l'AOP Laguiole	171
Figure 47 : Schéma qui synthétise les résultats du chapitre 5	176
Figure 48 : Schéma qui reprend les déterminants de l'empowerment identifiés	192
Figure 49 : Schéma de conclusion du chapitre 6	199
Figure 50 : Schéma qui reprend les résultats de la thèse	201
Figure 51 : Debrief lors d'un atelier participatif.....	221

Table des tableaux

Tableau 1 : Application au monde agricole des déterminants de l'empowerment.....	71
Tableau 2 : Caractéristiques des coopératives Jeune Montagne et Thérondels.....	85
Tableau 3 : Entretiens menés lors de la phase exploratoire	90
Tableau 4 : Objectifs des entretiens menés lors de la phase exploratoire	90
Tableau 5 : Liste des personnes rencontrées lors des entretiens de la phase 1	92
Tableau 6 : Exemples de travaux ayant mesuré l'empowerment de populations dans des contextes différents	96
Tableau 7 : Déterminants de l'empowerment et thématiques du guide d'entretien correspondantes pour répondre aux hypothèses 2 et 3.....	100
Tableau 8 : Éléments à anticiper avant la mise en place des ateliers participatifs (d'après Dionnet et al., 2017)	101
Tableau 9 : Contextualisation des deux ateliers participatifs.....	102
Tableau 10 : Synthèse des freins à la cession et à la reprise d'exploitation en HCF	125
Tableau 11 : Problématiques rencontrées par les filières viande du territoire	136
Tableau 12 : Problématiques rencontrées par les filières laitières et fromagères du territoire.	137
Tableau 13 : Synthèse des forces internes mobilisées par la filière.....	153
Tableau 14 : Identification des freins inhérents aux trois enjeux, selon qu'ils émanent davantage du régime ou du paysage sociotechnique.....	165
Tableau 15 : Stratégies d'ancrage au régime pour faire face aux trois enjeux	174
Tableau 16 : Caractéristiques de l'échantillon d'éleveurs.....	178

ANNEXES

ANNEXE 1 : THÉMATIQUES DES GUIDES D'ENTRETIEN DES ACTEURS DU TERRITOIRE

<i>Partie du guide</i>	<i>Détails</i>	<i>Type d'acteur</i>	Aval	Éleveurs UFJM	Salariés UFJM	CA et PNR	Syndicat	Élus	Autres filières	R&D
<i>INFORMATIONS GÉNÉRALES</i>	o Poste / Ancienneté / Parcours		X		X	X	X	X	X	X
	o Historique exploitation / Parcours			X					X	
<i>ENJEUX ACTUELS</i>	o UFJM : difficultés actuelles : économiques, sociales, environnementales, territoriales (amont / aval). Explications.		X	X	X	X	X			X
	o Autres filières du territoire : situation, comparaison avec les difficultés de l'UFJM		X	X	X	X	X	X	X	X
	o Évolutions des enjeux et discussions		X	X	X	X	X	X	X	X
<i>CARACTÉRISATION</i>	o Perception de l'UFJM : histoire, situation actuelle (forces et faiblesses), perception de l'avenir		X	X	X	X	X	X	X	X
	o Comparaison des forces et faiblesses avec d'autres filières		X	X	X	X	X	X	X	X
	o Structuration / Gouvernance / Fonctionnement des adhésions		X	X	X					
	o Innovations mises en place / souhaitées		X	X	X					
<i>FREINS</i>	o Effets de réseaux : image de l'UFJM, influence sur les installations		X	X	X	X	X			X
	o Effets d'apprentissage : blocages liés aux spécificités territoriales / aux pratiques inhérentes à l'UFJM (amont et aval)		X	X	X	X	X			X
	o Complémentarités technologiques : matériel, semences, conseil...		X	X	X	X	X			X
	o Économies d'échelle : dynamiques d'évolutions		X	X	X	X	X			X
<i>FORCES INTERNES</i>	o Innovations sociales / technologiques / économiques		X	X	X	X			X	X
	o Acteurs : perceptions, importance, confiance organisationnelle		X	X	X	X			X	X
	o Gouvernance : cahier des charges, proximité, autonomisation		X	X	X	X			X	X
	o Lien au territoire et identité : ancrage territorial, force identitaire		X	X	X	X	X	X	X	X

<i>INTERACTIONS AVEC LE RST</i>	o Liens entre UFJM et acteurs / autres structures	X	X	X	X	X	X		X
	o Liens entre autres filières et acteurs / structures	X			X	X	X	X	X
	o Appropriation par UFJM des règles / routines du RST	X	X	X	X	X			X

ANNEXE 2 : GUIDE D'ENTRETIEN DESTINÉ AUX ÉLEVEURS DE L'UNION FROMAGÈRE JEUNE MONTAGNE

PARTIE 1 : L'EXPLOITATION ET SES PRODUCTIONS

1.1 Historique d'exploitation et installation

<i>Thématique</i>	<i>Questions</i>
<i>Historique de l'exploitation</i>	Pouvez-vous me faire un bref historique de votre exploitation ? (Nombre de générations avant vous, évolution des productions, différents ateliers)
<i>Installation</i>	Quand vous êtes-vous installé ? Pourquoi avoir choisi le métier d'éleveur ? Et pourquoi le lait en particulier ?
<i>Formation</i>	Quelle est votre formation ? Avez-vous eu une expérience professionnelle avant de vous installer ? Si oui, que vous a-t-elle apportée ?
<i>UTH</i>	Combien êtes-vous à travailler sur l'exploitation ? Y-a-t-il des salariés en plus en période chargée ?

1.2 Production laitière

<i>Thématique</i>	<i>Questions</i>
<i>Troupeau laitier</i>	Combien de VL avez-vous ? Quel est le renouvellement du troupeau ?
<i>Production laitière</i>	Quel est votre référence laitière annuelle ? Production moyenne en L/VL/an ?
<i>Races des vaches laitières</i>	Quelle est la race majoritaire du troupeau ? Avez-vous des Aubrac laitières sur l'exploitation ? Combien ? Pourquoi ?

1.3 Productions végétales

<i>Thématique</i>	<i>Questions</i>
<i>SAU</i>	Quelle est votre SAU ? A-t-elle récemment évolué ?
<i>Assolement</i>	Quelle est la part de prairies naturelles et temporaires ? Pourquoi ? Cultivez-vous des céréales ? Pourquoi ?
<i>Estives</i>	Une partie de votre troupeau part-elle en estive ? Pourquoi ?
<i>Parcellaire / type de sol</i>	Comment est réparti le parcellaire ? Quel est le type de sol sur vos parcelles ? Quelles conséquences ?

1.3. Diversification

<i>Thématique</i>	<i>Questions</i>
<i>Autres productions</i>	Avez-vous des productions autre que la production laitière ? Lesquelles ? Pourquoi ce choix ?
<i>Autres circuits de commercialisation</i>	Commercialisez-vous votre lait autre part qu'à la coopérative ? Si oui, pourquoi ? Qu'en est-il de la production fermière ?

PARTIE 2 : PRATIQUES D'ÉLEVAGE

2.1. Système d'alimentation

<i>Thématique</i>	<i>Questions</i>
<i>Pâturage</i>	Mobilisez-vous une technique de pâturage particulière ? Si oui, laquelle et pourquoi ? Vos pratiques du pâturage ont-elles évolué récemment ?
<i>Composition des prairies</i>	Comment sont composées vos prairies ? Quelles conséquences et pourquoi ces choix ?
<i>Affouragement en vert</i>	Pratiquez-vous l'affouragement en vert ? Pourquoi ?
<i>Aliments concentrés</i>	Quelle est globalement la composition des rations d'aliments concentrés ? Quelle est l'entreprise avec laquelle vous travaillez ? Pourquoi ?
<i>Robots / DAC</i>	Avez-vous installé un DAC (Distributeur d'Aliments Concentrés) dans votre stabulation, ou autre robot qui aide à l'alimentation du troupeau ?

2.2 Gestion du troupeau

<i>Thématique</i>	<i>Questions</i>
<i>Répartition vèlages</i>	Comment sont répartis les vèlages ? Pourquoi ?
<i>Reproduction</i>	Quel est votre système de reproduction ? Pourquoi ?
<i>Bien-être animal</i>	Quelle est votre vision du bien-être animal ?

2.3 Gestion des productions végétales

<i>Thématique</i>	<i>Questions</i>
<i>Engrais et phytos</i>	Utilisez-vous des engrais sur vos parcelles ? Pourquoi ? Et des produits phytosanitaires ?
<i>Séchage en grange</i>	Avez-vous un système de séchage en grange sur l'exploitation ? Pourquoi ?

PARTIE 3 : LES IMPACTS ET ADAPTATIONS FACE AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

3.1 Impacts et perception du réchauffement climatique

<i>Thématique</i>	<i>Questions</i>
<i>Perception générale</i>	Que pensez-vous du réchauffement climatique ? Êtes-vous inquiet ?
<i>Observations sur l'exploitation</i>	Avez-vous observé des changements sur votre exploitation qui peuvent être liés au réchauffement climatique ? Modification de la faune, de la flore, du comportement des animaux, des rendements ?
<i>Observations sur le territoire</i>	Avez-vous observé des changements au niveau du territoire qui peuvent être liés au réchauffement climatique ?

3.1 Adaptations au réchauffement climatique

<i>Thématique</i>	<i>Questions</i>
<i>Adaptations au niveau du troupeau</i>	Avez-vous mis en place des changements au niveau du troupeau pour adapter l'exploitation au réchauffement climatique ? Que pensez-vous de la réduction des cheptels ? De la diminution de l'âge au premier vêlage ?
<i>Adaptations au niveau des parcelles</i>	Avez-vous mis en place des changements au niveau des parcelles pour adapter l'exploitation au réchauffement climatique ? Avez-vous par exemple modifié la composition des prairies ? L'irrigation ? Le type de pâturage ? Autre ?
<i>Adaptations souhaitées</i>	Y-a-t-il des adaptations que vous souhaiteriez mettre en place mais qui sont pour l'instant impossible ? Lesquelles ?
<i>Flexibilité d'une filière de qualité</i>	D'après vous, le prix du lait à l'Union est-il un avantage pour adapter les exploitations au réchauffement climatique ?

PARTIE 4 : LIEN À LA COOPÉRATIVE ET AU TERRITOIRE

3.1 Perception et lien à la coopérative

<i>Thématique</i>	<i>Questions</i>
<i>Satisfaction générale</i>	Quelle est votre perception de la coopérative de l'Union ? Que pensez-vous de son évolution ? Que vous apporte la coopérative ?
<i>Perception du cahier des charges</i>	Que pensez-vous du cahier des charges en vigueur ? Que pensez-vous de son évolution ? Que pensez-vous des débats autour de l'autorisation ou non d'importer du fourrage hors de la zone ?
<i>Lien à la coopérative</i>	Quel lien avez-vous avec la coopérative ? Quelle implication ?

3.2 Accompagnement et lien aux autres

<i>Thématique</i>	<i>Questions</i>
<i>Formations, accompagnement</i>	Par quel biais vous renseignez-vous lorsque vous avez besoin d'une information ? Vous arrive-t-il de faire des formations ? Si oui, lesquelles et pourquoi ?
<i>Perception autres structures</i>	Que pensez-vous des offres proposées par la Chambre d'Agriculture ? Que pensez-vous de la création du PNR Aubrac ?
<i>Lien aux autres agriculteurs</i>	Quels liens entretenez-vous avec les autres agriculteurs du territoire ? Faites-vous une différence entre les éleveurs allaitants et laitiers dans vos relations ? Pourquoi ?
<i>Investissement dans la vie locale</i>	Êtes-vous impliqué dans la vie locale ? Mairie, associations, syndicalisme, CUMA ?

3.3 Lien au territoire

<i>Thématique</i>	<i>Questions</i>
<i>Perception du territoire</i>	Comment percevez-vous le territoire ? Son évolution ?
<i>Préoccupations générales</i>	Quelles sont vos principales préoccupations vis-à-vis de votre métier ?

